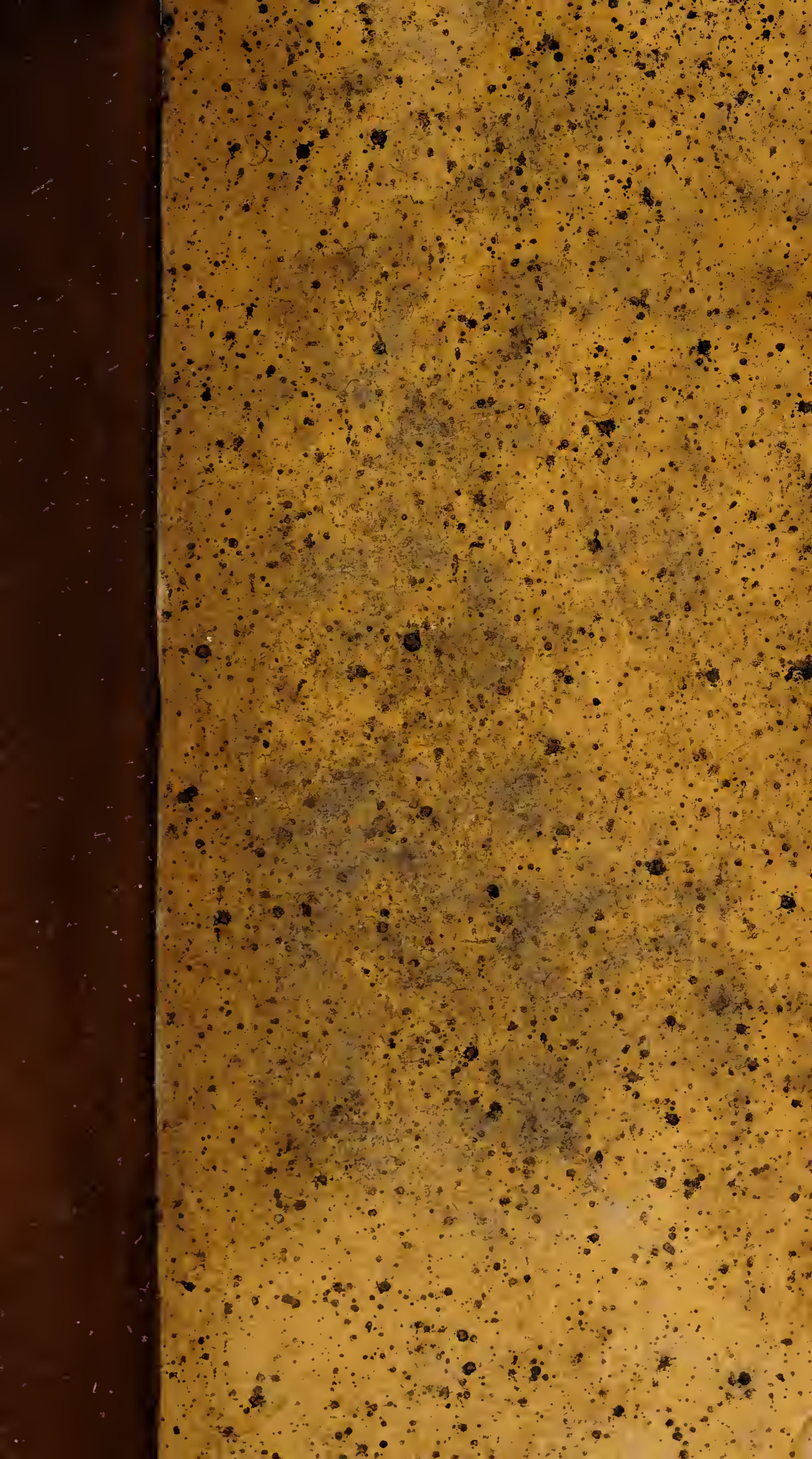


JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à MONSIEUR.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

JUILLET 1774.

TOME XLII.



A PARIS,

Chez DIDOT, le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

JUILLET 1774.

EXTRAIT.

PAULI-JOSEPHI BARTHEZ, in Universitate medicinæ Monspeliensi Cancellarii & Judiciis, nec non medicinæ, anatomiæ, botanices Professoris regii, nova Doctrina de functionibus naturæ humanæ. C'est-à-dire : *Nouvelle Doctrine des fonctions de la nature humaine ; par M. PAUL-JOSEPH BARTHEZ, Chancelier & Juge de l'Université de médecine de Montpellier, & Professeur royal de médecine, d'anatomie & de botanique. A Montpellier, chez* Rochard, 1774, *in*-4°.

LORSQUE je rendis compte, dans le Journal du mois de Mai 1773, du discours de M. Barthez sur le principe vital, j'a-

vertis qu'il ſe propoſoit de publier une doctrine nouvelle ſur l'économie animale, dont ce diſcours n'étoit que le préliminaire : l'ouvrage que j'annonce aujourd'hui contient une partie de cette doctrine, celle qui a pour objet les fonctions naturelles dans l'état de ſanté. Il annonce qu'il donnera dans la ſuite de nouvelles idées ſur les cauſes des maladies, & ſur les procédés curatifs qu'on a coutume d'employer pour les combattre.

Cette phyſiologie eſt diviſée en ſeize chapitres, qui traitent chacun d'une fonction naturelle. Le premier a pour objet la digeſtion des alimens. M. Barthez y donne d'abord quelques obſervations nouvelles ſur la maſtication & la déglutition. En traitant de la digeſtion il obſerve que, quoique la privation entiere d'alimens ſoit généralement mortelle, on ne peut cependant pas démontrer que la digeſtion ſoit d'une néceſſité abſolue pour la conſervation de la vie, puiſqu'il eſt conſtaté, par des obſervations qu'il n'eſt pas poſſible de révoquer en doute, que des hommes ont vécu des mois, & même des années, ſans faire uſage d'aucun aliment, ſoit ſolide, ſoit liquide ; que les animaux à ſang froid vivent long-tems ſans aliment, & que les ours en ſupportent la privation pendant tout l'hiver ; & il remarque à ce ſujet que le moyen le plus ſûr de ſoutenir cette longue abſtinence eſt

d'anéantir le ſentiment de la faim, en prévenant le frottement des rides de la tunique interne de l'eſtomac, par la réplétion mécanique de ce viſcere, c'eſt-à-dire en le diſtendant par des ſubſtances non alimentaires. C'eſt pour cette raiſon que les ours avalent en automne des boules de réſine & de feuilles de pin, qu'ils rejettent au printems, & que certains peuples ſe ſerrent le ventre lorſqu'ils ne trouvent pas d'alimens pour ſatisfaire leur faim.

Galien s'eſt convaincu, par de nombreuſes obſervations, qu'immédiatement après le repas l'eſtomac s'appliquoit exactement aux alimens, qu'il demeuroit immobile, & que le pylore reſtoit fermé juſqu'à ce que la coction fût finie; qu'alors il s'ouvroit, & que le mouvemunt périſtaltique commençoit dans l'eſtomac & les inteſtins. Il a donné le nom de *périſtole* à cette action de l'eſtomac qui embraſſe les alimens pendant le tems de la digeſtion. M. Barthez prétend qu'on ne ſauroit expliquer cette périſtole par aucune cauſe mécanique, & que les modernes ont eu tort de la confondre avec le mouvement périſtaltique.

Après ces préliminaires M. Barthez conſidere la digeſtion ſous deux points de vue: 1° relativement à l'extraction & à l'aſſimilation des ſucs alimentaires; 2° relativement

au renouvellement des autres fonctions par le travail de la digestion.

Il ne croit pas que l'extraction qui doit précéder l'assimilation de ces sucs puisse se faire hors du corps ; il se fonde sur une observation de M. Cullen, qui prétend qu'on ne peut, par aucun moyen, dissoudre le blanc d'œuf coagulé, quoiqu'il n'est personne qui ne le digere très-facilement. Il admet, avec M. Cullen, une fermentation particuliere ou putride, qui précede la fermentation *digestrice*, qui relâche le tissu des alimens & donne plus de fluidité à leurs sucs ; mais il prétend que la fermentation digestrice opere, d'une façon beaucoup plus efficace, la solution de certains alimens, comme le prouve le ramollissement des os dans l'estomac des animaux carnivores, dans lequel le bois n'éprouve rien de semblable.

Les sucs alimentaires digérés prennent une nature spécifique, appropriée à la nutrition particuliere de l'animal. Cette transmutation est, selon M. Barthez, l'effet de la fermentation vitale, qui prévient la corruption spontanée des alimens. Cette derniere fermentation présente plusieurs phénomenes analogues à ceux qui se passent dans les fermentations ordinaires.

Cette fermentation a besoin du concours de la faculté sensible du principe vital,

(voyez l'extrait du diſcours de notre Auteur ſur ce principe, Journal de Mai 1773) puiſque, lorſque cette ſenſibilité eſt détruite par l'effet de l'opium ou la ligature des nerfs de la huitieme paire, les alimens ne ſe digerent plus, mais éprouvent les fermentations qui leur ſont propres. La néceſſité de la faculté ſenſible du principe vital eſt encore démontrée par l'obſervation, qui nous apprend que le différent degré de ſenſibilité fait que certains eſtomacs ne peuvent pas s'accommoder de quelques eſpeces particulieres d'alimens, parce qu'ils ne les digerent pas; d'où M. Barthez conclut que le principe vital recherche ou rejete par choix les alimens, même après qu'ils ſont introduits dans l'eſtomac, qu'il ne digere pas ceux qui lui ſont déſagréables, & qu'il digere les autres d'autant plus parfaitement, qu'ils lui plaiſent davantage.

Ce principe vital commence à donner aux ſucs des alimens, dont il opere la digeſtion, un caractere vital; c'eſt du moins ce que notre Auteur croit pouvoir conclure des phénomenes que préſente le mouvement inteſtin des humeurs produites de ces ſucs, tels que la chaleur, la corruption qu'elles éprouvent à la ſuite des paſſions: phénomenes qu'on ne ſauroit expliquer par aucune loi mécanique ni chymique.

Le ſecond objet de la digeſtion eſt la réin-

tégration des autres fonctions animales. M. Barthez ne croit pas qu'il suffise, pour expliquer ce rapport des autres fonctions avec la digestion, d'avoir recours aux oscillations nerveuses & aux tiraillemens réciproques des membranes. De Gorther & de Haller assurent que les gens qui voyagent sur la glace en Hollande sont exposés à tomber en défaillance, s'ils n'ont pas la précaution de manger un bon morceau de pain, ou quelqu'autre aliment solide. Il paroît que la force que l'estomac reçoit de la digestion se communique sympathiquement aux autres membres. On observe que la digestion répare, d'une maniere plus marquée, les forces des organes qui sont le plus affoiblis par les exercices auxquels on se livre plus habituellement; les membres, dans les paysans forcés de soutenir les travaux les plus penibles, la tête dans les gens de lettres qui se livrent aux méditations profondes. Le travail modéré de la digestion excite successivement différentes fonctions; immédiatement après le repas nous sentons une augmentation de chaleur; le pouls s'accélere au point d'avoir dix pulsations de plus dans une minute; & Hecquet a observé que dans certaines personnes il s'excite une véritable fievre dans le tems de la digestion.

Lorsque la digestion est finie, le principe vital relâche le pylore, & pousse la masse

alimentaire dans les inteſtins par un mouvement périſtaltique qui paſſe dans ces organes. M. Barthez attribue ce mouvement au principe vital, parce qu'il ne voit pas comment on peut expliquer autrement la direction conſtante de ce mouvement dans l'état de ſanté, & ſon renverſement ou le mouvement anti-périſtaltique dans l'état de maladie. Il croit que le chyle eſt ſucé par les orifices des vaiſſeaux lactées, & que cette ſuccion ne peut avoir lieu que dans les corps vivans, même dans les végétaux : il ſe fonde ſur une obſervation de M. Bonnet, qui a remarqué que des roſeaux ſecs n'abſorbent pas les liqueurs colorées, comme lorſqu'ils ſont verts. Il explique le mouvement du chyle dans ſes vaiſſeaux par le mouvement periſtaltique dû au principe vital; mouvement qui peut être aidé par les valvules de ces vaiſſeaux, & la preſſion des viſceres voiſins.

La bile, ſur-tout la cyſtique, exprimée par le mouvement de l'expiration, par la diſtention du duodenum, & principalement par le mouvement périſtaltique des vaiſſeaux biliaires, obſervé par Borrichius & d'autres, renouvelle & augmente la fermentation de la pâte alimentaire propre à chaque animal, & prévient leur fermentation ſpontanée. Cette bile eſt d'autant plus propre à imprimer un caractere de vie au chyle, qu'un

grand nombre de phénomenes prouvent qu'elle est douée de ce caractere plus qu'aucune autre humeur animale. M. Barthez en donne pour preuve la corruption de cette humeur dans certaines affections nerveuses, la mort prompte qui suit quelquefois les blessures de la vésicule du fiel, l'ictere & la gangrene du canal cholédoque dans les animaux mordus de la vipere, &c.

La circulation du sang fait l'objet du chapitre second. M. Barthez prétend, contre l'opinion reçue, que chaque partie de la masse du sang tantôt suit constamment le mouvement circulatoire imaginé par Harvée, sur-tout lorsqu'elle est parvenue au cœur ou aux vaisseaux du voisinage, tantôt suit d'autres directions, ou même cesse de se mouvoir, sur-tout dans les lieux éloignés du cœur. Il pense que le principe vital peut arrêter, renverser, rétablir la circulation du sang, à différens intervalles de tems, dans les vaisseaux les plus éloignés du cœur. Il appuie cette doctrine, 1° sur les observations microscopiques qui ont fait voir à M. de Haller, dans les vaisseaux des animaux à sang froid, des courans opposés, dont les mouvemens se détruisoient ou l'emportoient l'un sur l'autre; 2° sur l'impossibilité que le sang conserve son mouvement circulatoire dans le tissu spongieux de la rate des corps caverneux, des parties gé

nitales, des ſinus caverneux de la dure-mere près de la ſelle du turc, &c. ; 3° il conclut de ce que Leuwenhoeck & de Haller ont obſervé, qu'il n'y a pas de différence ſenſible entre la vîteſſe du ſang, dans les dernieres ramifications artérielles, & celle qu'il a dans les troncs; il en conclut, dis-je, que toutes les parties ne ſe meuvent pas en même tems ſuivant les loix de la circulation établies par Harvée : 4° il ſe fonde encore ſur les hypotheſes oppoſées, dans leſquelles la doctrine d'Harvée a dû néceſſairement jetter les Phyſiologiſtes ſur le rapport de la vîteſſe du ſang dans le poumon, à celle qu'il a dans le ſyſtême de l'aorte; les uns prétendant que cette vîteſſe eſt beaucoup plus petite dans le poumon que dans les ramifications de l'aorte; les autres, au contraire, qu'elle y eſt plus grande : cependant les obſervations les plus exactes ont démontré qu'elle étoit égale, &c.

Il admet dans les arteres un mouvement périſtaltique auquel il attribue leurs pulſations, & le développement de ſa théorie fait la matiere du troiſieme chapitre. Il traite dans le quatrieme de la chaleur vitale; il prétend que le principe vital l'engendre, l'entretient, & l'augmente par ſon influx particulier.

Il attribue, dans le cinquieme chapitre, la génération & la perfection des humeurs

qui émanent du ſang, au mouvement inteſtin des ſucs aqueux, ſalins, huileux, muqueux, coagulables; mouvemens régis & animés d'une maniere inconnue par le principe vital. Il ſe fonde, pour étayer cette doctrine, ſur l'inſuffiſance des loix mécaniques & phyſiques, qu'on a imaginées juſqu'ici, pour expliquer les différens phénomenes de cette fonction importante.

Il définit la nutrition, ou comme Stahl s'exprime, l'*aſſimilation nutritive*, la ſéparation de corpuſcules analogues à la conſiſtance de chaque partie, des parties de nature différentes, qui compoſent la lymphe dont ſont arroſés les différens organes, & l'adaptation de ces mêmes corpuſcules dans une proportion appropriée à chaque âge de la vie. Il obſerve qu'on peut déterminer une ſécrétion plus abondante des ſucs nutritifs par l'irritation du principe vital, ou en ramolliſſant les membres qu'on veut nourrir. Il obſerve en outre que la forme de chaque organe peut être altérée par le ſuc nourricier toutes les fois que la membrane extérieure qui enveloppe cet organe vient à être léſée. Telle eſt la ſubſtance du ſixieme chapitre.

Le ſeptieme eſt conſacré à la reſpiration. Il y développe d'abord le mécaniſme de l'articulation des côtes, l'action du diaphragme; il explique d'une maniere neuve

un phénomene que présentent les grandes inſpirations, phénomene qu'on n'avoit pas encore tenté d'expliquer. Dans les grandes inſpirations on obſerve que l'abdomen ſe gonfle & s'étend : Schwartz a remarqué qu'alors le diaphragme deſcend, qu'il s'applatit, ſe ride, en un mot eſt dans un état parfait de relâchement; cependant il fait deſcendre le foie & le ventricule. Lorſque l'effort ceſſe, il a vu qu'il ſe contractoit & remontoit. » Il paroît, dit M. Barthez, que dans cette expiration violente, 1° on fait un très-grand effort pour expulſer l'air dont les poumons ont reçu une très-grande quantité par la glotte qui ſe reſſerre. On obſerve en effet que la poitrine eſt fortement comprimée, & que la glotte éprouve une forte conſtriction, démontrée par le ſon plaintif que rend l'air qui en ſort. 2° Que l'air ainſi comprimé, ne ſortant que difficilement & lentement, réagit en tout ſens, &, par conſéquent, diſtend les poumons, & par leur moyen preſſe le diaphragme contre les viſceres abdominaux. «

Il aſſigne, pour cauſe des mouvemens de la reſpiration, le principe vital déterminé dans l'animal naiſſant, par une certaine apparence automatique, qui ſe renouvelle pendant toute la vie; &, lorſque les poumons ont fait un uſage ſuffiſant de l'air, ils le rechaſſent par une action qui n'eſt nul-

lement l'effet de leur mécanifme, mais parce que la nature l'ordonne.

Les ufages de cet air font, 1o de favorifer la circulation du fang dans les poumons, par les moyens généralement connus, & en excitant les forces toniques dans les poumons. Hippocrate mettoit l'air au nombre des alimens, & Galien regardoit les poumons comme un organe propre à le cuire. M. Barthez n'eft pas éloigné de penfer que l'air qu'on trouve dans les humeurs, & qui entre dans la mixtion des folides, y eft introduit par les poumons; &, quoiqu'il ne croie pas qu'on puiffe le regarder proprement comme alimentaire, il conjecture cependant qu'il fournit une matiere vivifiante inconnue.

2° On ignore la caufe de la néceffité indifpenfable de l'air pour l'entretien de la vie; mais il eft important de connoître les conditions effentielles pour rendre fon application utile : ces conditions font que l'air qu'on refpire fe mêle affez facilement à l'air extérieur, que cet air pénetre les poumons affez rapidement.

Après avoir traité de la refpiration, M. Barthez a cru devoir expofer, dans fon huitieme chapitre, le mécanifme de la voix & de la parole. Il adopte le fyftême de M. Ferrein, qu'il a cru cependant devoir modifier, en joignant à la tenfion des cordes

vocales le rétréciſſement ou la dilatation de l'ouverture de la glotte, auxquels ſeuls M. Dodart avoit eu recours pour expliquer la diverſité des tons.

Le neuvieme chapitre eſt conſacré aux fonctions des parties génitales ; ce ſont, dans l'homme, la préparation de la ſemence, ſa ſécrétion & ſon expulſion dans l'acte vénérien ; dans la femme les menſtrues, la conception, l'accouchement, auxquels il joint la production du lait dans les mamelles.

Il convient qu'on ignore la nature vivifiante de la ſemence & des molécules actives qui ſe trouvent dans ce fluide. Il n'eſt pas aiſé de décider ſi ces molécules jouiſſent d'un mouvement ſpontané, ou ſi elles ſont agitées par des ſecouſſes électriques, telles qu'on les obſerve dans les diſſolutions du camphre. M. Barthez conclut des obſervations de Lieberkhun, que ces molécules ont des figures différentes dans les différentes eſpeces d'animaux, & en cela il leur trouve une très-grande analogie avec la pouſſiere ſéminale des fleurs.

Le mouvement de la ſemence, dans le teſticule, eſt entretenu par les forces toniques, que le principe vital dirige. C'eſt encore à l'action immédiate du principe vital qu'il attribue l'érection de la verge ; il croit que les ſecouſſes alternatives de la partie inférieure du tronc dans l'acte vénérien pro-

duisent une agitation dans le cremaster, qui comprime par ce moyen le canal déférent. Ce canal est en outre secoué par l'action du psoas, & sur-tout dans son passage par l'anneau de l'oblique externe. Mais, outre cette utilité, il croit encore que, par le grand effort & par la concentration des facultés sensitives dans l'un & l'autre sexe, le principe vital tend à se propager en entier dans une autre matiere conformée de la même maniere.

Il admet pour cause générale de la menstruation, la pléthore relative du sang, qui s'accumule dans la matrice; accumulation produite par la surabondance du sang & des sucs nourriciers, depuis l'âge de puberté jusqu'à celui de stérilité, & favorisée par l'étendue du bassin, le volume & la position des vaisseaux utérins. Mais on ignore absolument la cause pour laquelle le principe vital excite cette évacuation réguliérement tous les mois, ou toutes les lunaisons: M. Barthez n'est pas éloigné d'admettre l'influence de la lune.

Il lui paroît très-probable que le fœtus est formé du mêlange des semences fournies par les deux sexes, en convenant cependant qu'on n'a pas encore découvert dans la femme de liqueur analogue par sa nature à la semence du mâle, ni même de réservoir propre à la contenir: il voudroit qu'on cher-

châr ces réſervoirs dans les corps jaunes de Valiſnieri.

On ignore abſolument s'il ſuffit que la ſemence du mâle, qui doit probablement être retenue dans la matrice, envoie ſeulement quelques émanations ſubtiles aux teſticules de la femelle ; mais il paroît que la puiſſance séminale de la femelle peut être portée quelquefois à la matrice par une émanation ſubtile au travers du tiſſu des trompes de Fallope, puiſqu'on a trouvé ces trompes bouchées dans des femmes qui avoient conçu.

Valiſnieri a ſouvent vu, après la conception, la trompe collée ſur l'ovaire : mouvement dont la cauſe n'eſt pas bien connue ; ce qui le fait attribuer, par notre Auteur, à un inſtinct qui agit d'une maniere cachée.

Il croit que le fœtus ſe nourrit de la liqueur de l'amnios & du ſang de la mere ; celui-ci eſt porté dans le tiſſu cellulaire du placenta, dans lequel plongent les racines des vaiſſeaux ombilicaux. Il ne croit pas qu'on puiſſe expliquer, par les loix méchaniques, l'accroiſſement du fœtus, parce que ces loix ne ſauroient rendre raiſon de l'eſpece de ſaut que fait cet accroiſſement vers le quatrieme mois de la conception dans le fœtus humain ; ce qui lui paroît être la cauſe de la fréquence des avortemens à cette époque.

La ſécrétion du lait, dans les femmes groſſes & les accouchées, lui paroît dépendre de la ſympathie qu'on obſerve entre les mamelles & la matrice ; les vaiſſeaux excréteurs du lait, froncés & pliſſés par leur adhéſion au tiſſu cellulaire de la papille, ne laiſſent écouler le lait qu'autant qu'ils ſont mis en jeu par l'extention ou la ſuccion de cette papille ; ce qui les redreſſe & y excite un mouvement périſtaltique.

Dans le chapitre dix, qui traite de la formation de l'homme, M. Barthez rejette le ſyſtême du développement, pour admettre une faculté génératrice inconnue, qui tire de leurs ſemences les corps organiſés, les végétaux ou des animaux, ſans s'arrêter à examiner ſi la faculté génératrice commence & perfectionne chaque partie, dont le volume ſe développe enſuite diverſement, ou ſi elle trace en différens tems les linéamens de chacune, de ſorte que les formes propres ſe perfectionnent ſucceſſivement les unes les autres. Il parcourt les différens phénomenes de la génération.

Il examine d'abord la reſſemblance du fœtus humain avec ſes parens de l'un & de l'autre ſexe ; cette reſſemblance lui paroît conſiſter non-ſeulement, comme cela arrive le plus ſouvent, dans le plus grand accroiſſement relatif des parties, qui ſont plus grandes dans l'un des deux parens, mais

encore dans le vrai mêlange des formes de l'un & de l'autre, qui se confondent en une troisieme dans le même organe. Il en donne pour exemple la couleur mêlée de l'enfant d'un Européen blanc, d'une Négresse, &c.

Il observe avec raison, comme un phénomene singulier, que la force plastique peut rester unie pendant long-tems à la matiere séminale, sans opérer d'organisation susceptible d'admettre le principe vital, comme on l'observe dans les œufs, qui peuvent n'être couvés que long-tems après leur fécondation. Un phénomene non moins singulier, c'est que, lorsque la faculté formatrice a exercé sa fonction dans une femelle, elle ne s'éteint cependant pas; mais elle peut, après un long espace de tems, imprimer la ressemblance du pere à des fœtus qui devront leur être à un autre mâle. Becher & Stahl assurent qu'une jument qui a une fois été couverte par un âne, & a donné un mulet, si elle vient à être saillie de nouveau par un cheval, fait un petit qui a les oreilles ou les cuisses d'un âne. Il conclut de ces faits que l'imagination de la mere a plus de force qu'on ne le pense communément pour altérer la forme du fœtus.

Le second ordre de phénomenes que M. Barthez examine est celui du modele de chaque espece tracé par la nature; modele qui se conserve toujours, quelque al-

tération que cette forme ait reçue dans les parens, quoiqu'il arrive quelquefois que ceux-ci tranſmettent à leurs enfans, pendant une ſuite de générations, leurs formes altérées. Il s'arrête à examiner, d'une maniere plus particuliere, l'action de l'imagination de la mere ſur le fœtus.

Le quatrieme ordre de phénomenes ſont ceux que préſente la formation des monſtres de toute eſpece. Le cinquieme comprend les procédés que la nature ſuit dans la production des différens organes; pour la perfection deſquels M. Barthez admet le concours des cauſes mécaniques. L'organiſation de chaque partie du corps animal conſiſte, ſelon lui, dans la différence de la ſituation & de la ſolidité de ſes fibres; la faculté génératrice regle, ſelon des loix inconnues, cette différence de ſituation & de ſolidité; les cauſes mécaniques qui s'introduiſent lorſque l'organe eſt déjà preſque achevé, le perfectionnent comme par accident, ſans cacher à un Obſervateur attentif la cauſe primitive & originelle. A meſure que la force génératrice perfectionne ſon ouvrage, elle ſe change peu-à-peu en principe vital du corps animal, ou devient la faculté réparatrice de ce principe; c'eſt elle qui, dans chaque partie, renouvelle conſtamment, par des ſucs nourriciers travaillés convenablement, les proportions de la ſitua-

tion & de la ſolidité propres à chaque organe. Il eſt impoſſible d'aſſigner la raiſon des différens degrés de ſolidité qu'on obſerve dans chaque organe ; cette différence eſt d'autant plus admirable, que toutes les parties, ſi on en excepte peut-être la pulpe demi-liquide du cerveau & des nerfs, paroiſſent compoſées d'un tiſſu cellulaire, qui ſe forme dans les ſucs animaux. Pour développer cette formation des parties M. Barthez a cru devoir expoſer, dans le plus grand détail, la formation des os.

Le onzieme chapitre a pour objet la vue; le douzieme, l'ouie ; le treizieme traite de l'odorat, du tact, du goût & des autres ſens, par leſquels il entend le ſentiment de la douleur, de la ſoif, de la faim, de l'appétit vénérien ; le quatorzieme, du mouvement & de la poſition des diverſes parties ; le quinzieme, du ſommeil ; le ſeizieme enfin, du rapport des ſens & des mouvemens à l'ame. Sur tous ces objets les idées de M. Barthez ne ſont pas moins éloignées des idées reçues, que ſur ceux que j'ai analyſés. Son ouvrage méritera ſans doute l'attention des Savans, par les points de vue particuliers ſous leſquels il a enviſagé la plupart des queſtions que préſente l'économie animale.



DOUTES ET OBSERVATIONS

Sur les causes du battement des arteres, & du défaut de pulsation des veines; par M. FOURNIER, Médecin de la Marine, au Port de Brest.

On n'a rien oublié dans tous les tems pour pénétrer la véritable cause de la pulsation des arteres, & s'assurer de la simultanéité de leur battement; on s'est même attaché avec d'autant plus d'ardeur à cette découverte, que le battement des arteres ou le pouls, influant essentiellement sur les dérangemens de l'économie animale, & pouvant indiquer, comme une autre boussole, tous les écarts & les éloignemens de l'état naturel, il étoit de la derniere conséquence, pour le progrès & l'avancement de la pratique de la médecine, de pouvoir en saisir tous les rapports, & connoître les différences & les variétés de cette puissance générale, qui seconde si efficacement le mouvement du cœur, & perpétue avec lui le principe de notre vie. Le phénomene de la pulsation, ou battement des arteres, n'avoit point partagé, comme bien d'autres, le sentiment des Physiologistes & des Médecins; on s'étoit presque unanimement accordé à reconnoître la pression latérale du

ſang lancé dans la cavité des arteres, & l'écartement ſubit de leurs parois, comme la cauſe de leur pulſation.

Cette dilatation des tuyaux artériels, déterminée par la nouvelle quantité de ſang qui y eſt pouſſée dans le tems de la contraction du cœur, paroiſſoit établie ſur des fondemens d'autant plus ſolides, que dans la plénitude du ſyſtême artériel & veineux, avoué de tout le monde, des tuyaux flexibles & élaſtiques ne peuvent recevoir une nouvelle quantité de ſang, ſans que les parois ne s'écartent & ne s'éloignent de l'axe du vaiſſeau; étant d'ailleurs prouvé par des expériences ſûres que les arteres ne battent point au-deſſous des ligatures qui leur ont été faites, & qu'elles reprennent leur battement lorſqu'on les enleve.

Weibrecht, Médecin de Pétersbourg, s'eſt élevé contre ce ſentiment généralement reçu, & a prétendu non-ſeulement que la pulſation des arteres ne dépendoit point de cette dilatation des parois, puiſque cet écartement ne pouvoit aller, ſelon ſes expériences, à un cinquieme de ligne; mais encore que le battement des arteres n'étoit pas ſimultané, ou, ce qui eſt le même, que toutes les arteres ne battoient point dans le même tems.

Le célebre Auteur des recherches ſur la cauſe de la pulſation des arteres, qu'on

trouve dans les Mémoires de l'Académie de Paris, année 1765, a ſuivi en partie les mêmes idées de Veibrecht, ou pour mieux dire les a développées d'une maniere plus lumineuſe, en expoſant la cauſe du déplacement des arteres, & celle qui devoit s'oppoſer à un pareil effet dans les veines: mais il reſte encore bien des doutes & des difficultés d'autant plus épineuſes & embarraſſantes, que les expériences que l'on a employées pour les prévenir ou les réſoudre nous paroiſſent en établir la réalité, & en augmenter la force.

Pour ne pas trop nous écarter des bornes qui nous ſont preſcrites, nous réduirons la queſtion à trois propoſitions fondamentales. Dans la premiere on expoſera ce qui ſe paſſe pendant la ſyſtole ou contraction du cœur, qui détermine la pulſation des arteres ou le pouls. Nous examinerons dans la ſeconde l'effet de l'impulſion ou du paſſage du ſang dans les tuyaux artériels, & nous prouverons qu'ils doivent battre en même tems. Enfin, dans la derniere, nous tâcherons de démontrer, par les loix de la circulation & par des principes ſûrs, que ce n'eſt point par la molleſſe ou la foibleſſe du tiſſu des veines qu'elles ne battent point, comme on l'a penſé juſqu'ici, & comme on s'efforce de le prouver dans le Mémoire dont nous avons fait mention.

PREMIERE

PREMIERE PROPOSITION.

On connoît sensiblement les deux états opposés du mouvement du cœur ; celui de diastole, pendant lequel le sang, abordant, par les sinus ou réservoirs veineux, dans les ventricules, les ouvre, les distend & les dilate; l'autre, de systole ou de contraction, qui chasse & pousse le sang dans les tuyaux artériels & veineux ; c'est par cette alternative constante de mouvement que la circulation du sang, & conséquemment le principe de la vie, se soutient & se perpétue : mais la maniere dont ces deux mouvemens s'exécutent, principalement celui de la contraction ou du resserrement, la nature des agens qui le produit & les effets qui en résultent, ont échappé jusqu'ici à toutes les recherches humaines : ce qu'il y a seulement de certain & de démontré par l'observation, c'est,

1° Que le cœur est composé d'une infinité de fibres & de vaisseaux qui suivent des directions contraires, & se partagent en différens sens ; que cette masse est un tissu merveilleux de cordages entrelassés qui se gonflent & se raccourcissent, & de colonnes de différentes especes, placées dans les endroits les plus favorables pour contrebalancer & soutenir leurs efforts.

2° Que toutes ces fibres ont un principe

inné de tenſion, de roideur, de force, d'élaſticité; qu'elles ſont arroſées d'un fluide éthéré, électrique (comme on voudra le nommer) & pénétrées par un agent ſpiritueux quelconque qui augmente leur contractilité naturelle, & produit cette force tonique dont jouiſſent les parties du corps humain, mais qui eſt encore plus ſenſible & plus étendue dans cet organe.

3° Il n'eſt pas moins certain que cet aſſemblage de forces, de puiſſance, cet admirable compoſé de toutes les machines poſſibles, ſe réuniſſent & tendent à un effort général, qui eſt de rapprocher les ventricules de leur axe, & donner au ſang, pouſſé par leur reſſerrement, un certain degré de force & d'impulſion.

4° Enfin que le cœur ſe déplace un peu, ſe redreſſe dans le tems de ſa contraction, que la pointe parcourt un arc de cercle plus grand que le reſte de ſa maſſe, & que c'eſt en parcourant cet eſpace qu'il rencontre les parois antérieures du thorax, les frappe, & détermine le battement du cœur parfaitement déſigné par le mot latin *ictus cordis*.

C'eſt par ce mouvement de converſion dont l'Auteur du mémoire attribue la découverte à M. Ferrein, auſſi bien que celle des cauſes mécaniques qui le produiſent, que le cœur frappe la partie antérieure du thorax, parce que, ſelon lui, les ſinus vei-

neux, & fur-tout le pulmonaire, étant appuyés fur les vertebres du dos, incapables de céder, & agiffant avec plus de force vers la partie gauche de la bafe du cœur, que le finus de la cave vers la partie droite, doit néceffairement porter le cœur vers les côtes & en détourner la pointe; mais il eft aifé de prouver que ce n'eft point un mouvement de converfion, & que la réfiftance du finus pulmonaire n'a pas plus de part à cette direction du cœur dans le temps de fa contraction, que celle du finus de la cave.

Si le cœur avoit été gêné & contraint dans fes mouvemens par le finus pulmonaire, la circulation auroit été expofée à un trouble & un défordre prefque continuel, & conféquemment notre vie au danger le plus preffant : la nature fi attentive à fes ouvrages, & fi habile dans l'arrangement de tous nos organes, auroit-elle manqué de précaution & de fageffe pour celui qui en demande le plus? & peut-on préfumer avec la plus légere vraifemblance, que le feul cœur de l'homme eût été placé dans la gêne & dans la contrainte, tandis que celui de tous les animaux jouit d'une aifance & d'une liberté favorables à tous fes mouvemens?

On ne peut nier encore que la force du cœur ne foit, dans tous les cas poffibles de l'état naturel, bien plus confidérable & fu-

périeure à la résistance du sinus de la cave & du sinus pulmonaire, puisqu'il surmonte toujours celle de tous les vaisseaux du corps. Ainsi l'action ou la résistance des sinus veineux n'influe point sur son déplacement, ni sur sa direction forcée vers les côtes, à moins d'un obstacle insurmontable & d'un vice local dans ces mêmes sinus, tels qu'une concrétion polypeuse, une ossification, un calcul, qui, s'opposant pour-lors à l'étendue ordinaire & à la liberté des mouvemens du cœur, suscite ces palpitations violentes qu'on observe toujours dans tous les cas d'obstruction ou d'embarras considérable, non-seulement dans les sinus, mais encore dans les gros vaisseaux qui partent ou aboutissent au cœur. C'est cette observation que Willis a faite le premier, qui a donné à M. Ferrein l'idée du mouvement de conversion dépendant de la résistance du sinus pulmonaire; mais l'état contre nature ne prouve & ne peut rien prouver pour l'état naturel, & on ne sauroit en tirer une juste conséquence; la preuve même décisive que le sinus pulmonaire n'y contribue point par son appui sur les vertebres, & conséquemment par sa résistance, c'est qu'en remplissant d'eau l'oreillette droite, le cœur avance sensiblement vers les côtes, comme lorsqu'on remplit l'oreillette gauche: ainsi il faut ou que les deux sinus y concourent

également, ou que ce mouvement du cœur vers les côtes dépende d'une autre cauſe.

L'Auteur du Mémoire prétend que le cœur, dans ſa contraction, pouſſe le ſang dans les arteres par une véritable preſſion, & que les parois du cœur étant contiguës aux molécules de ſang qui rempliſſent ſes cavités, il ne peut jamais frapper les molécules ſanguines, parce qu'il faut, dit-il, pour la percuſſion, un intervalle qui ſépare le corps frappant de celui qui doit être frappé, & que d'ailleurs la percuſſion produiſant ſon effet dans un inſtant, & le cœur ſe contractant dans un tems donné, la ſeule preſſion doit avoir lieu dans la ſyſtole ou le reſſerrement du cœur: mais l'expérience & le raiſonnement ſe réuniſſent en faveur de la percuſſion.

1° Les yeux les plus attentifs peuvent à peine appercevoir & ſaiſir la rapidité du mouvement de la contraction du cœur dans les animaux ſur leſquels on fait cette expérience: Lower & Harvée, qui ont le plus ſcrupuleuſement examiné cette célérité, la comparent avec raiſon à celle de l'exploſion de la poudre: la contraction du cœur produit le même effet qu'un coup de piſton, & agit comme un corps élaſtique qui heurte contre le ſang.

2° On a été trompé par le tems imaginaire de périſýſtole que quelques Phyſio-

logiſtes ont voulu admettre entre la dilatation & la contraction du cœur, ou par l'entiere plénitude de ces cavités dans le premier état, & par l'entiere retraite du ſang dans le ſecond: les ventricules du cœur ne ſont jamais exactement pleins dans leur dilatation, comme ils ne ſont jamais parfaitement vuides dans le tems de leur reſſerrement: ſi le ſang en étoit entiérement chaſſé, & que leurs cavités fuſſent effacées, le ſang qui y eſt pouſſé avec force déchireroit néceſſairement le tiſſu des vaiſſeaux, & occaſionneroit des crevaſſes & des dilacérations qui deviendroient bientôt funeſtes: ainſi l'eſpace qu'on réclame avec tant de confiance pour que la percuſſion ait lieu, eſt encore plus que ſuffiſant; &, loin qu'on ne puiſſe établir aucune comparaiſon entre les phénomenes de la percuſſion dans le tems de la ſyſtole ou reſſerrement du cœur, tous s'accordent, au contraire, à la rendre inconteſtable, & à éloigner l'idée d'une force analogue à celle d'une preſſion graduée qui ſuivroit le ſang, & qui ſeroit abſolument incapable de produire le battement ſubit de la contraction & la rapidité du mouvement du cœur.

Corollaire I. Il ſuit de ce que nous venons de dire, que le mouvement du cœur eſt entiérement libre dans ſa dilatation & dans ſa contraction; qu'il ne peut être gêné,

du moins dans l'état naturel, par le ſinus de la cave, ou par le ſinus pulmonaire dans le tems de ſon reſſerrement : que ſa force eſt preſque inſtantanée, dépendante de la contractilité naturelle des fibres, de leur arrangement particulier, & de l'action d'un agent ſpiritueux fourni par les nerfs, qui augmente ſi prodigieuſement la force & la célérité de ſon mouvement.

Coroll. II. Cette force avec laquelle le cœur ſe contracte produit les effets de la percuſſion ſur le ſang, qu'il pouſſe avec violence ; & le mouvement qui le porte vers les côtes, & par lequel il ſe redreſſe, doit être uniquement attribué à l'effort général des fibres, qui, tendant par une action réunie à rapprocher les ventricules de leur axe, & ſe trouvant plus fortes & plus multipliées vers la baſe, détournent la pointe plus mobile vers le thorax ; en un mot, le cœur s'allonge & ſe raccourcit dans l'effort de ſa contraction, comme un canon avance & recule dans le tems de l'exploſion de la poudre.

Coroll. III. Le cœur & les arteres dont nous parlerons dans un moment, ſont les deux puiſſances générales du corps humain qui perpétuent la circulation, & préſentent la fidelle image du mouvement perpétuel, qu'on ne trouvera jamais & qu'on ne ſauroit même imaginer dans les ouvrages faits de la main des hommes, parce que ces

deux mobiles, ou ces réſervoirs à reſſort, agiſſant ſucceſſivement & de la même maniere, produiſent des effets qui deviennent & ſont la cauſe immédiate de la réciprocité de leur mouvement; car le cœur ne peut entrer en action ſans pouſſer le ſang dans les arteres & déterminer leur battement; comme celles-ci ne peuvent battre ſans renvoyer le ſang au cœur, qui le force à ſe contracter dans ce ſecond inſtant comme dans le premier, & dont la percuſſion renouvelle ſucceſſivement celle des arteres. Ainſi ces forces mouvantes ſont tellement liées entr'elles, que l'une ne ſauroit agir ſans que l'autre n'y réponde, & celle-ci ne peut y répondre ſans exciter le même mouvement dans l'autre: ces pompes à reſſort, qui s'ouvrent & ſe referment, qui reçoivent & renvoient les fluides d'une maniere égale & uniforme, ſont ſoumiſes aux loix générales de mécanique & d'hydraulique; mais elles en ont encore de particulieres, qui appartiennent au fluide inconnu qui s'inſinue dans leurs fibres motrices, augmente leurs forces ou la diminue, & varie par-là les maſſes & les vîteſſes des fluides qui parcourent l'étendue des canaux.

IIe PROPOSITION.

L'entrée du ſang dans les troncs artériels, & le mouvement d'impulſion ou de

vibration qui lui eſt imprimé par le coup de piſton du cœur, produiſent trois effets abſolument inſéparables les uns des autres: le premier eſt une dilatation de ces tuyaux, puiſqu'il y entre une nouvelle quantité de fluide quelle qu'elle ſoit; le ſecond eſt la communication du mouvement & de l'impulſion au fluide qui y eſt contenu; le troiſieme enfin regarde la diſtribution ou l'écoulement du fluide dans tous les canaux qui partent des troncs, en raiſon compoſée des calibres & des réſiſtances: la démonſtration de ces trois effets eſt manifeſte par leur ſeule expoſition.

1° Les troncs artériels & leurs ramifications ſont remplis de ſang, & en même tems flexibles, élaſtiques, par conſéquent capables de céder à une force ſupérieure, ou de ſe remettre lorſqu'elle diminue ou vient à ceſſer: or des tuyaux ainſi diſpoſés ne peuvent recevoir une nouvelle quantité de fluide pouſſée avec force ſans que leurs parois ne ſoient écartées, car la maſſe du fluide qui eſt pouſſée par la contraction du cœur ne paſſant pas avec une facilité infinie à travers le tuyau, doit néceſſairement faire effort ſur les côtés pour les porter en dehors, & cette ouverture ou cet écart des tuyaux de leur axe, ſera toujours proportionnée à la maſſe & à la vîteſſe du fluide qui y eſt entré: donc le paſſage du ſang

dans les troncs artériels entraîne évidemment leur dilatation.

2° Si on adapte une seringue à un canal flexible, à une portion, par exemple, d'aorte de quelque animal récemment tué, que l'on pousse de l'eau dans le canal en frappant le piston de la seringue, le doigt appliqué sur les parois du canal sentira bien évidemment une pulsation lorsque le piston sera frappé ; mais l'Auteur du mémoire a observé que lorsqu'on poussoit la liqueur dans le canal en pressant simplement le piston, le doigt appliqué sur les parois du canal sentoit l'écartement de ces parois sans sentir aucun battement, d'où l'Auteur conclut avec raison, que la question se réduit à savoir si le sang est poussé du cœur dans les arteres par une force analogue à celle de la percussion, ou bien par une force analogue à celle de la pression, qu'il croit être la seule véritable. Or, nous avons prouvé dans la premiere proposition, que le cœur agissoit comme un coup de piston, qu'il chasse le sang dans les troncs artériels de la même maniere que l'eau est poussée dans le canal en frappant le piston ; car la contraction du cœur donne un coup subit & sec, comme tout le monde peut s'en convaincre : donc l'effort de la percussion imprimée par le premier mobile, se communique nécessairement aux colonnes sanguines contenues

dans les troncs artériels, les écarte, les soulevent, les porte en dehors & détermine la pulsation.

Les arteres qui résistent à l'écartement de leurs parois & de leur courbure en dehors, doivent nécessairement, par leur contractilité & l'effort de leurs fibres, sur-tout des circulaires ou spirales, se remettre & revenir dans leur premier état, comme elles le font réellement: de plus, un liquide quelconque poussé dans un canal flexible & élastique pour produire la dilatation & permettre la restitution de ce même canal, doit y être introduit alternativement, autrement la restitution des parois seroit impossible & chimérique; car elle ne peut absolument avoir lieu que lorsque la force qui pousse le liquide vient à cesser, ou qu'elle devient inférieure à l'effort que les parois font continuellement pour se remettre: donc le battement des tuyaux artériels dépend uniquement de l'intromission alternative du fluide dans leur cavité, & du mouvement de vibration qui lui est imprimé.

Si le sang étoit poussé dans les arteres par une force qui agit d'une maniere continue & uniforme, elles seroient toujours également dilatées, & leur action ne tiendroit lieu que d'une force morte, d'une résistance qui produiroit le même effet que si le cannal étoit roide & inflexible, & par

conséquent elles ne battroient jamais : mais le sang entrant par bonds & par vibrations alternatives dans le canal artériel, puisqu'il n'y passe que dans le temps de la contraction du cœur, & que la force impulsive agit dans un instant contre les arteres, & cesse dans l'autre, il faut de toute nécessité qu'elles éprouvent une sorte d'écartement, une dilatation par le fluide qui y entre, & la restitution dans leur premier état par la sortie de ce même fluide.

3° La dilatation & la contraction des arteres est uniforme dans toutes leurs ramifications, c'est-à-dire que toutes les arteres sont ouvertes & portées au-dehors en même temps par la quantité du fluide poussée par la contraction du cœur, & qu'elles se remettent aussi en même temps par la suspension de cette force; car la portion du sang poussée & introduite dans le tronc A, y déterminant l'écartement & le soulevement des parois, doit nécessairement produire le même effet dans le second tronc B; & ainsi dans les autres, puisque la dissection démontre que les tuyaux artériels communiquent immédiatement entr'eux, & qu'on doit regarder comme une colonne continue la masse du sang qu'ils renferment dans leurs cavités; or, dans quelque point qu'un fluide soit frappé, le choc s'en répartit à l'instant sur toute la masse, en pousse les

parties les unes ſur les autres ſur les parois des vaiſſeaux qui les contiennent : donc le battement ou le ſoulevement du premier tronc ſe fera ſentir en même-tems dans toute l'étendue des ramifications, & produira la ſimultanéité des pulſations dans tout le ſyſtême artériel ; comme auſſi, par une ſuite néceſſaire, le reſſerrement ou la contraction de ces vaiſſeaux, dépendante de la contractilité & de l'effort des fibres qui les compoſent, ſera générale, & s'exécutera dans le même tems.

Zimmermann a remarqué dans une veuve attaquée de violentes douleurs de rhumatiſme, avec un ſentiment de froid très-vif depuis le haut de la cuiſſe droite juſqu'au pied, que les pulſations des arteres du côté droit ne correſpondoient point à celles du côté gauche ; mais cette obſervation ne prouve rien contre la ſimultanéité du battement artériel, car il eſt queſtion dans cet exemple d'une maladie qui changeoit évidemment la régularité & la force des battements. On obſerve tous les jours que, dans les attaques de vapeurs & dans les paroxyſmes de ſpaſme, les arteres battent inégalement, plus foiblement, & même que leurs pulſations ſont interceptées dans les parties qui en ſont ſurpriſes. On voit encore dans différentes maladies, que les parties ſupérieures éprouvent une chaleur con-

ſidérable, tandis que les inférieures ſont quelquefois glacées : un côté eſt ſouvent très-froid, & le battement des arteres eſt preſque inſenſible, tandis que l'autre eſt brûlant & les pulſations très-fortes : dans le rhumatiſme, le froid ſe répand très-ſouvent ſur toute la partie affectée, & le battement des arteres y eſt comme ſuſpendu ou fort ralenti : mais de pareils cas reconnoiſſant une irritation particuliere du genre nerveux, qui influe ſi eſſentiellement ſur la force & la régularité du mouvement des arteres, ne peuvent former la plus légere préſomption contre l'ordre naturel & la ſimultanéité des pulſations artérielles.

Corollaire I. L'action des arteres eſt très-conſidérable, & toutes les expériences démontrent que le ſang agit avec beaucoup de force lorſqu'il s'échappe de ces canaux, puiſqu'il jaillit juſqu'à cinq à ſix pieds : ſi on introduit le doigt dans une artere, elle le preſſe fortement, & revient avec la même force lorſqu'on l'en retire ; on doit les regarder comme de petits cœurs qui en rempliſſent les fonctions, & qui ont, comme cet organe, des fibres muſculaires, élaſtiques, tendues, & animées d'un fluide ſpiritueux quelconque qui augmente leur force naturelle ; elles ſe dilatent & ſe rempliſſent, ſe reſſerrent & ſe vuident ; c'eſt la ſeconde force mouvante de notre machine qui fait

avancer le ſang, le conduit aux extrêmités les plus reculées du corps, & répand partout la chaleur, le mouvement & la vie: l'effort de reſſerrement & de contraction qui ramene les parois vers leur axe, n'efface jamais leur cavité : elles reviennent par leur reſtitution au même point où elles étoient avant leur dilatation ; & c'eſt ce qui établit & ſoutient cette admirable & merveilleuſe continuité d'écoulement des fluides dans les tuyaux veineux, où le ſang marche d'un pas égal & uniforme juſqu'à la premiere ſource, & où il ne ſauroit produire le battement par un principe différent de celui qui eſt généralement reconnu & adopté par tout le monde, comme on le prouvera dans la derniere propoſition.

Coroll. II. Ce n'eſt point la force élaſtique, ni la force tonique des arteres qui détermine & opere leur battement ; ces deux forces réunies, fuſſent-elles quatre fois plus conſidérables qu'elles ne ſont, ne pourroient jamais produire la pulſation de ces tuyaux, ſi la *force truſive* du cœur n'étoit ſuſpendue dans le tems de ſa dilatation : la réſiſtance que les membranes & les fibres artérielles offrent à l'impulſion du ſang, concourt à la vérité à leur ſoulevement & à leur courbure en dehors, mais la principale & la cauſe déterminante du battement, eſt d'une part l'impulſion ſubite du ſang, qui

heurte contre les parois artérielles & les soulevé par un mouvement de percussion, & de l'autre la suspension & la cessation totale de la force motrice qui a poussé le sang dans leurs canaux.

Coroll. III. Le pouls est le signe de la vie & de la santé, comme le présage de la maladie & de la mort; c'est le seul mobile de notre machine que la nature a mis sous nos mains pour reconnoître sa force ou sa foiblesse, annoncer ses variations, juger de ses secousses & de ses dérangemens, & pour nous avertir des efforts qu'elle prépare ou qu'elle redouble pour amener le calme, & changer si promptement & d'une maniere souvent inespérée la face des maladies les plus graves & les plus funestes.

Les mouvemens intérieurs de notre corps, l'état particulier de nos visceres, les engorgemens dont ils sont menacés ou surpris, la gêne & les embarras de la circulation dans les parties internes, les différens degrés de masse & de vîtesse avec lesquels les fluides passent dans nos vaisseaux, tous ces différens objets pour la conservation de l'espece humaine nous seroient entiérement inconnus, si le pouls ne nous indiquoit par le seul tact les orages qui se préparent, & ne nous avertissoit en même temps du danger qui en est inséparable, pour pouvoir le dissiper ou en affoiblir la violence par les

moyens & les reſſources les plus convenables.

Le pouls, cette ſource continuelle de lumieres, nous annonce non-ſeulement la nature des différens accidens, & le ſiege des maladies dont nous ſommes attaqués, mais elle nous manifeſte encore, dans l'état naturel, le fond de notre tempérament, la force de la premiere trame qui a tiſſu nos ſolides, nos vaiſſeaux, & la conſtitution primitive des fluides qui y coulent : j'oſe même dire que l'état du pouls bien connu, ſagement combiné avec la conformation extérieure de nos organes, la délinéation des traits du viſage, l'enſemble de la phyſionomie, peut ſouvent nous faire pénétrer à travers le voile épais qui couvre les paſſions des hommes, & nous déceler malgré eux leurs caracteres, leurs inclinations & leur façon de penſer : je pourrois ajouter encore, ſans crainte de me tromper, que ces obſervations nous conduiſent ſenſiblement aux préſages certains des maladies auxquelles nous devons être le plus fréquemment expoſés, & forment des préſomptions auſſi aſſurées qu'elles peuvent l'être ſur la durée ou la briéveté de notre vie, en faiſant abſtraction des accidens imprévus & funeſtes qui nous la raviſſent. Ainſi la connoiſſance du pouls eſt la plus eſſentielle, la plus importante & la plus néceſſaire de toutes, & ſera toujours le guide le moins

infidele pour fixer la véritable route qu'on doit ſuivre dans le traitement des maladies.

Ce n'eſt pas qu'il ne puiſſe nous en impoſer quelquefois par des variétés particulieres affectées à quelques ſujets, & nous tromper par une fauſſe tranquillité de ſes battemens dans quelques eſpeces de fievres malignes ; mais cette régularité même du pouls qui approche ſi fort de l'état naturel, comparée avec les autres accidens graves de la maladie, nous met en garde contre ſes embûches, ſes ſurpriſes, & nous fait hâter les ſecours qui ſont néceſſaires pour la combattre avec ſuccès : il en eſt de même, quoique d'une maniere oppoſée, pour les diminutions conſidérables ou les ſuſpenſions totales du pouls, ſi fréquemment obſervées dans l'affection hyſtérique, dans des ſpaſmes violens, & dans des accès prolongés de vapeurs qui paroîtroient éloigner toute eſpérance de guériſon, & menacer d'une mort prochaine, ſi l'on n'étoit convaincu que le reſſerrement du ſyſtême nerveux ſuſpend & affoiblit la circulation, arrête le mouvement des parties, & ſi l'expérience ne nous apprenoit que dans cet état les pulſations artérielles ne ſont éclipſées que pour un tems.

IIIe ET DERNIERE PROPOSITION.

La quantité de ſang, quelle qu'elle ſoit,

peu importe ; car, fut-on aſſez heureux pour pouvoir la déterminer, elle ne nous donneroit aucun avantage ni aucune lumiere particuliere ſur la marche & l'écoulement de nos fluides : la quantité, dis-je, du ſang pouſſée par la contraction du cœur dans les arteres & dans leurs ramifications, eſt néceſſairement verſée dans les tuyaux veineux, ſoit que les extrêmités artérielles s'anaſtomoſent & ſe changent en capillaires veineux, ſelon la circulation Harvéienne, ſoit que le ſang aborde des ramifications artérielles dans les réſervoirs du tiſſu cellulaire, comme pluſieurs phenomenes ſemblent le prouver, du moins dans la conformation de certaines parties ; il eſt toujours certain, de quelque maniere que ce paſſage s'exécute, qu'une partie du ſang qui eſt entré dans les arteres paſſe dans les tuyaux de communication pendant le tems de la dilatation & du ſoulevement des arteres; car la pulſation ou le battement des branches artérielles & de leurs dernieres ramifications correſpondant à celui de leurs troncs, & ceux-ci à celui de l'aorte, il eſt évident qu'il faut qu'il ſorte une portion de ſang des tuyaux artériels, toujours ouverts, dans les tuyaux veineux qui communiquent & s'abouchent enſemblent : nous ne croyons pas même que cette quantité de ſang, pouſſée pendant la dilatation, arrive dans les

tuyaux de communication, avec une diminution fort ſenſible de ſa vélocité primitive, & que les angles & les courbures des vaiſſeaux puiſſent y produire une variation conſidérable de vîteſſe, parce que ce ſont les ſeules colonnes du fluide qui coulent ſelon l'axe, & qui n'éprouvent par leur direction aucun décroiſſement de vélocité: donc il paſſe une portion de ſang dans les canaux veineux, ou dans les réſervoirs du tiſſu cellulaire, pendant le tems de la dilatation des arteres. Cet inſtant de pulſation ou battement du ſyſtême artériel eſt immédiatement ſuivi de la contraction ou reſſerrement des arteres, qui les rétabliſſent dans leur premier état, ou, ce qui eſt le même, les ramenent au même point où elles étoient avant leur dilatation: or les parois des tuyaux, bandées & écartées, ne peuvent revenir dans leur premiere circonférence, ſans pouſſer la portion du fluide employée à leur dilatation, & qui ne ſauroit paſſer que dans les tuyaux de communication; donc le ſang s'écoule & paſſe des arteres dans les veines pendant le tems de leur dilatation & de leur contraction: comme ce ſont les colonnes du fluide portées ſur les bords artériels dans le tems de la dilatation qui reviennent dans l'axe des tuyaux, elles y coulent avec la même vîteſſe dans le tems de la contraction, que

les précédentes y avoient paſſé dans celui de leur dilatation.

Si le ſang parvenoit ou refluoit dans les veines par bonds ou par des impulſions alternatives, il n'y a nul doute qu'on ne ſentît dans les veines un battement comme dans les arteres, moins fort à la vérité, & moins ſenſible par rapport à la délicateſſe des membranes & la moindre tenſion des fibres qui compoſent le tiſſu des canaux veineux; mais elle y ſeroit toujours manifeſte, parce que la même cauſe, c'eſt-à-dire l'impulſion alternative du fluide, agiroit pour lors dans les tuyaux veineux comme dans les artériels, & y produiroit par conſéquent le même effet, comme nous le démontrerons par les obſervations que nous rapporterons à la fin de ce Mémoire.

Lorſque l'on pouſſe, dans les veines de quelque animal, de l'eau ou quelqu'autre fluide, en frappant le piſton de la ſeringue, le doigt appliqué ſur les parois du canal ſent d'une maniere très-marquée une pulſation toutes les fois que le piſton eſt frappé, comme on l'obſerve par l'injection de l'eau dans une portion du canal de l'aorte d'un animal récemment tué : donc, ſi une force impulſive agiſſoit alternativement dans les veines comme dans les arteres, ces premieres auroient une pulſation & battroient comme les arteres.

Corollaire I. Le paſſage du ſang dans les veines pendant les deux inſtans de la dilatation & de la contraction des arteres étant inconteſtable, il ſuit manifeſtement que le ſang coule dans les tuyaux veineux d'une maniere égale, uniforme, & que les veines ſont toujours à-peu-près dans le même état de diſtenſion, puiſque les maſſes & les vîteſſes des fluides y ſont à-peu-près les mêmes : donc les veines ne peuvent battre ſans des cauſes particulieres qui changent la diſtribution égale du ſang dans les canaux, & pouſſent alternativement ce fluide dans leurs cavités.

Coroll. II. L'égalité du mouvement & la même quantité de ſang dans les tuyaux veineux, qui les aſſujettit au même degré de diſtenſion, & les tient toujours comme à plein bord, étoit abſolument néceſſaire pour l'aiſance de la circulation, ſans cela elle auroit été fréquemment troublée, & ſouvent interrompue : car, en ſuppoſant une inégalité dans le paſſage du ſang, & une différence des maſſes de ce fluide dans les canaux veineux, il eſt certain que la même quantité de ſang, à chaque contraction du cœur dans les arteres, n'arriveroit point dans le tems donné au premier mobile par les troncs veineux, & que s'il s'en ramaſſoit dans le premier inſtant, autant dans le ſecond, & ſucceſſivement dans les autres,

cette quantité de fluide ſurchargeroit dans peu les ſinus veineux, & s'oppoſeroit promptement au mouvement du cœur ; mais la nature a prévenu ce redoutable accident, en donnant aux veines un tiſſu lâche, capable de céder, & multipliant leurs branches, qui ſont par-là à même de ſoutenir l'accumulation du ſang juſqu'à un certain point, ſans qu'elle entraîne aucun danger, comme on l'obſerve dans les mouvemens violens & précipités du corps, & dans des ſituations gênantes où le ſang ſe ramaſſe ſenſiblement dans les veines.

Coroll. III. La vélocité du ſang qui parcourt toute l'étendue & les ſinuoſités des canaux veineux, varie néceſſairement dans ce trajet, en raiſon compoſée des calibres & des réſiſtances ; le ſang coule plus lentement dans les premieres ramifications des veines; mais ſa vîteſſe augmente en avançant dans les troncs, puiſqu'il y coule d'un eſpace plus large dans un plus étroit, la ſomme des rameaux veineux formant une aire plus grande que l'aire des troncs : mais, outre cet accroiſſement de vîteſſe commun à tous les fluides, en paſſant d'un lit plus large dans un plus reſſerré, il y a encore dans le tronc de la cave, à meſure que le ſang avance vers ſon ſinus, un accroiſſement particulier de vîteſſe auquel on n'a point encore fait attention, & qui dépend

de l'abord de la chute du ſang dans ce canal, verſé tout-à-coup par une infinité d'embouchures de branches & de troncs qui s'y déchargent ; un torrent ſenſible, une eſpece de flux & de reflux qui déterminent le battement qu'on ſent dans la portion du canal qui avoiſine ſon ſinus, & où la nature a placé des fibres très-fortes, & tendues comme dans les tuyaux artériels pour contrebalancer ce nouvel effort du ſang, & prévenir par-là les ſuites de cette augmentation de force & de célérité de la part du fluide qui tombe dans ce canal.

PREMIERE OBSERVATION. Un jeune orphelin, âgé de treize ans & demi, étoit attaqué depuis quatre ans d'une palpitation habituelle qui l'incommodoit beaucoup, & pour laquelle on avoit déjà fait bien des remedes ſans aucun ſuccès ; une perſonne de conſidération qui protégeoit ce jeune homme, & le ſoutenoit dans ſon indigence, me pria d'avoir ſoin de lui, & de tenter toutes les reſſources que je jugerois convenables : après l'avoir examiné pendant quelques jours, je lui repréſentai l'inutilité de toutes celles qu'on pourroit mettre en uſage : cependant j'eſſayai pendant trois mois les humectans, les bouillons & les tiſanes apéritives, auxquelles je fis ſuccéder de légers fondans, mais toujours en détrempe ; la palpitation, loin de céder à ces remedes & de

de s'affoiblir augmentoit de plus en plus, & parvint ſucceſſivement au point qu'on appercevoit ſenſiblement, même à une certaine diſtance du malade, les ſecouſſes & les mouvemens extraordinaires du cœur, & que non-ſeulement les veines du col & du bras, mais encore celles des cuiſſes & des jambes, battoient dans ce corps ſi horriblement & ſi généralement affecté; ſon pouls étoit petit, inégal, s'élevant rapidement dans l'eſpace de deux ou trois minutes, & s'abaiſſant enſuite tout-à coup avec des intermittences très-marquées : ce qu'il y avoit de plus ſingulier, c'eſt que les veines des cuiſſes & des jambes avoient ſouvent un battement plus fort & plus uniforme que celui des arteres : le malade ne pouvoit ſe tenir ni couché ni debout; il falloit, pour avoir quelque apparence de repos, ou pour mieux dire, pouvoir ſoutenir les cruelles inquiétudes dont il étoit ſans ceſſe tourmenté, qu'il fût toujours ſur une chaiſe, & en même-tems que le tronc du corps fût placé dans une ſituation à demi-verticale, ſans être trop rapproché de la direction perpendiculaire, ni trop éloigné de l'horizontale. Il mourut tout-à-coup en voulant changer de ſituation dans la chaiſe où il étoit. Je fis auprès des perſonnes qui s'intéreſſoient à lui les prieres les plus inſtantes pour qu'elles permiſſent que je fiſſe procéder à

l'ouverture de ſon cadavre; mais il ne fut jamais poſſible de vaincre leur obſtination, & de détruire auprès d'elles ce préjugé populaire qui s'oppoſe à la recherche & aux découvertes des cauſes internes de mort.

II. OBS. Le fils d'une riche Marchande, âgé d'environ onze ans, s'étant échappé de la maiſon paternelle pendant toute la journée, & n'oſant y revenir, fut ſurpris par la nuit au milieu des champs: la crainte, nous dit-il enſuite, d'être dévoré par quelque bête, le détermina à monter ſur un arbre où il eſſuya, pendant une partie de la nuit, une pluie abondante & très-froide qui contribua ſans doute, avec la peur dont il étoit ſaiſi, à un épaiſſiſſement général du ſang, promptement ſuivi d'une palpitation des plus violentes & d'une ſuffocation extraordinaire. On le rapporta, à la pointe du jour, froid & preſque glacé dans ſa maiſon; &, malgré tous les ſecours que nous lui donnâmes, les accidens augmenterent à vue d'œil; le pouls étoit petit, mais très-ſerré, tendu & roide : on s'apperçut, le troiſieme jour de ſa maladie, que les veines du bras & du col battoient ſenſiblement : celles des cuiſſes & des jambes éprouverent les mêmes battemens, comme nous l'avions déjà remarqué dans le jeune homme qui fait le ſujet de l'obſervation précédente, avec cette différence qu'ils diminuerent & ſe ralen-

tirent beaucoup le quatrieme jour, où se déclara une bouffissure générale, avec un épanchement subit dans le bas ventre, une oppression si vive & une palpitation si violente, qu'il périt dans la nuit suivante. On trouva, à l'ouverture du cadavre, des grumeaux de sang très-solides dans les deux ventricules, dont la dilatation étoit très-considérable, & un autre dans le commencement de l'aorte qui bouchoit en grande partie ce canal : le sinus de la cave étoit prodigieux, & tous les vaisseaux pulmonaires très-gonflés, & parsemés dans leur trajet de petites rénitences dures & noirâtres, avec un épanchement d'eau dans cette cavité, comme dans celle du bas-ventre.

III. Obs. Madame ***, veuve, âgée de soixante-quatre ans, d'un tempérament foible & délicat, qui avoit essuyé quelques chagrins assez vifs dans les derniers tems de sa vie, fut surprise tout-à-coup d'une oppression assez forte, mais passagere, accompagnée d'une foiblesse générale, & d'une légere palpitation : ces accidens, qu'on attribuoit à un commencement d'asthme & à la délicatesse de sa poitrine, augmentant successivement, & dans leur fréquence, & dans leur durée, alarmerent sa famille, qui réclama le secours de deux Médecins & de deux Chirurgiens. On reconnut d'abord une suffocation très-considérable, qui n'étoit

calmée que par la ſaignée, & en même tems une palpitation violente, que nous préſumâmes dépendre de quelque obſtacle dans le cœur ou dans les vaiſſeaux qui en ſortent : le pouls étoit toujours très-petit & extrêmement précipité, mais ſans intermittence, ſi ce n'eſt dans les derniers momens de ſa vie : les veines du col étoient gonflées, & avoient un battement manifeſte qui répondoit aux violentes ſecouſſes du cœur : elle ſuccomba à ce triſte état le neuvieme jour de ſa premiere attaque. Ayant fait l'ouverture, nous trouvâmes l'aorte entiérement cartilagineuſe à ſa ſortie du cœur, de la longueur de huit pouces & demi, & en même tems ſi dure, qu'on ne pouvoit la couper avec le ſcalpel : tous les vaiſſeaux pulmonaires étoient conſidérablement dilatés, variqueux, avec un léger épanchement d'eau dans la cavité.

Coroll. dernier. Il ſuit de ces obſervations, 1° que les veines peuvent battre & battent réellement dès que le ſang y eſt pouſſé par une force qui agit d'une maniere alternative, & que ce n'eſt ni la foibleſſe des membranes, ni le peu d'élaſticité des tuyaux veineux qui s'oppoſent à leurs pulſations, comme on ſe l'eſt perſuadé juſqu'ici.

2° Que cette cauſe ſi généralement reconnue & adoptée par tout le monde, n'influe & ne peut influer en aucune ma-

niere ſur le défaut de leur battement, qui dépend de la continuité & de l'uniformité de l'écoulement du ſang dans les tuyaux veineux, puiſqu'il y paſſe néceſſairement dans le tems du ſoulevement ou dilatation des arteres, & dans celui de leur reſſerrement ou de leur contraction, comme nous l'avons prouvé.

3° Enfin, que dans les obſervations rapportées, & dans celle de M. Homberg, inſérée dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1764, les veines ne battoient que parce que le ſang refluoit avec violence dans les ſinus veineux, par ſecouſſes & par intervalles alternatifs, que c'eſt même la ſeule cauſe poſſible & évidente de ce phénomene; &, par une ſuite néceſſaire, que les pulſations artérielles doivent être uniquement attribuées à l'intromiſſion alternative du ſang dans leurs canaux, & le défaut de battement des veines à un paſſage égal & continu du fluide qui leur eſt fourni.

HISTOIRE

De l'établiſſement & des ſuccès de l'Inoculation dans la ville de Nantes, ſuivie de quelques Obſervations qui confirment l'impoſſibilité, ou du moins l'extrême

rareté de la récidive après la petite-vérole, tant naturelle qu'artificielle ; par M. DU BOUEIX, Docteur en médecine à Cliſſon en Bretagne.

. . . . . . *Quod non præſtantius ullum Auxilium venit.* VIRGIL.

Tandis que, depuis plus de cinquante ans, nous diſputons encore ſur une queſtion que l'aveugle prévention & l'eſprit de parti ont rendue problématique aux yeux de la plupart des François ; tandis que les détracteurs de l'inoculation redoublent d'efforts pour lui fermer l'entrée de nos provinces, les Anglois nos voiſins, plus ſages que nous en ceci & bien meilleurs calculateurs, les Allemands, les Ruſſes, tous les peuples du Nord & du Levant, s'empreſſent à l'envi d'introduire chez eux ce nouveau moyen d'augmenter la population, en éludant les coups meurtriers d'un fléau deſtructeur qui nous frappe à tout âge & en tout tems. D'auguſtes Souverains, auſſi grands par leur ſageſſe & leurs lumieres, que par le rang où leur naiſſance les a placés, ſe font un devoir d'en être les protecteurs, de l'encourager par leur exemple & de le ſoutenir dans leurs Etats. On n'y diſpute plus. Qu'eſt-il en effet beſoin d'argumens, quand les preuves ſont établies ſur des faits inconteſtables, quand l'expérience d'un demi-ſiecle & des événemens multipliés ſous

nos yeux, mettent le ſceau de l'évidence à la bonté de la cauſe que nous défendons ? Nos neveux auront peine à le croire, lorſqu'ils ſauront combien il a fallu de tems pour admettre chez nous cette opération ſalutaire, & combien elle y a trouvé d'ennemis. Tel a cependant preſque toujours été le ſort des découvertes les plus utiles. Il eſt des erreurs qui tiennent de trop près à notre amour-propre pour qu'il en quitte aiſément l'habitude. Les opinions préexiſtantes, l'envie, la jalouſie des contemporains, mille circonſtances fondées le plus ſouvent ſur le principe de nos inſtitutions civiles & religieuſes, concourent à en affermir l'empire & la durée. Il eſt d'autant moins ſurprenant que l'inoculation ait eu à lutter contre les mêmes obſtacles, qu'il s'agiſſoit de donner une maladie ſouvent mortelle entre les mains de la nature, effrayante dans tous ſes périodes, funeſte par ſes ſuites, & qu'il n'y avoit que l'expérience & des obſervations raſſemblées en grand nombre qui puſſent enfin nous ouvrir les yeux ſur l'excellence de cette pratique. Nous l'avons aujourd'hui, cette longue expérience, nous avons des ſuccès conſtans & répétés en tant de climats, qu'ils devroient, ce ſemble, ramener à un ſentiment unanime les eſprits les plus diſcordans, & terminer ſur cet objet toute eſpece de contro-

verſe. Mais telle eſt la mauvaiſe foi de la plupart des antinoculiſtes, qu'uniquement occupés à épier, à raſſembler tout ce qui, préſenté dans un faux jour, pourroit paroître défavorable à l'inoculation, peu ſcrupuleux ſur le choix des moyens, ils traveſtiſſent, ils déguiſent, ils alterent groſſiérement les faits relatifs à cette pratique; ils exagerent ſans meſure les moindres accidens qu'ils ont pu ſaiſir, ou apprendre par des bruits vagues & populaires, & mettent tout en œuvre pour arrêter les progrès d'un des ſecours les plus précieux que l'art de guérir ait pu fournir à l'humanité.

C'eſt ce qu'on vient de voir tout récemment à Nantes : il s'y eſt trouvé des Wagſtaff, des Blakmore, des Maſſey; &, malgré cela (nous le dirons à la gloire de cette ville) il vient de s'y pratiquer, en aſſez peu de tems, plus d'inoculations qu'il ne s'en eſt fait en aucune autre ville du Royaume dans le même intervalle. (*a*) Elle mérite donc de faire époque dans l'hiſtoire de l'inoculation en France, tant par la façon ſinguliere dont cette opération s'y eſt introduite, que par le ſuccès dont elle y a été ſuivie.

Ce fut vers le commencement de l'an-

[*a*] En Angleterre, ces deux Médecins, Wagſtaff & Blakmore, & un Apothicaire, formerent une ligue contre l'inoculation. GANDOGER. *Hiſt. de l'Inocul.*, page 29.

née 1772 que l'on vit paroître à Nantes le premier Inoculateur. A l'exception des gens de l'art & des perſonnes inſtruites, tout le reſte des Nantois ignoroit peut-être alors juſqu'au nom de l'inoculation. Cet homme, au talent d'inoculer à la nouvelle maniere appellée *Suttonienne* (a), joignoit la qualité

[a] La méthode des piquures n'eſt point nouvelle; cette femme dont parle le Docteur Timoni, qui ſe diſoit de Phillipopolis, connue ſous le nom de la *vieille Theſſalienne*, & une autre de Teſſalonique, qui ſe vantoit d'avoir fait plus de quarante mille inoculations, la connoiſſoient & la pratiquoient de leur tems, y ajoutant ſeulement quelques cérémonies religieuſes, pour inſpirer plus de confiance au peuple. Le régime au reſte étoit abſolument le même que celui des Suttons. Voyez *Recueil de pieces concernant l'inoculation*; *Paris*, 1756.

En Grece & en Turquie, on introduiſoit la matiere liquide & encore chaude dans ſept à huit piquures faites au front, ou ailleurs. A. LE DUC, *de Byſantinâ variolar. inſitione*, §. 20.

Au Bengale & ailleurs, dans l'Indoſtan, les gens du pays ſe ſervent d'un cordon de ſoie imprégné du virus, qu'ils enfilènt dans une aiguille, & qu'ils paſſent enſuite ſous l'épiderme, ſoit au bras, ſoit au gras de jambe.

Dans la province de Galles, les Ecoliers ſe donnoient la petite-vérole les uns aux autres, en ſe piquant avec une aiguille, &c. L'acquéreur donnoit deux ou trois ſols à celui qui fourniſſoit la matiere, ce qui s'appelloit acheter la petite-vérole. *Lettres rapportées par M.* JURIN.

d'étranger, & ſpécialement d'Anglois. On ſait quel pouvoir a ce titre ſur la plupart des gens, & combien l'*anglomanie* commence à gagner nos têtes. Le bruit de l'arrivée de ce merveilleux Opérateur ſe répandit auſſi-tôt dans la ville & dans les environs; on ne parloit que du *Médecin Anglois qui donnoit la petite-vérole.*

Partiſan de l'inoculation, & Inoculateur moi-même, cette nouvelle me fut d'autant plus agréable, que, témoin des ravages affreux que la variole naturelle ne ceſſe d'exercer preſque tous les ans (*a*), je déſirois de plus en plus de la voir établie dans ma patrie. Il étoit bien étonnant qu'aucun Médecin ou Chirurgien de Nantes ne ſe fût juſqu'alors adonné à la pratique de l'inoculation; mais, ſoit qu'elle eût peu de partiſans déclarés parmi ces Meſſieurs, ſoit qu'il fallût un étranger, un *Anglois* enfin pour décider la confiance des Nantois, toujours eſt-il vrai que juſqu'alors aucune perſonne que je ſache ne s'étoit fait inoculer dans cette ville. Ce fut un homme de conſidération qui commença (*b*). Mademoiſelle ſa fille, âgée de

[*a*] Interrogez les borgnes, aveugles, boiteux & autres eſtropiés que vous rencontrez tous les jours, & vous verrez que la plupart de ces accidens, pires ſouvent que la mort même, ſont des ſuites non équivoques de la variole naturelle.

[*b*] M. Libault, ancien Maire de Nantes.

treize ans, ſubit l'inſertion au mois de Mai 1772. Il fit imprimer auſſi-tôt cet événement dans les feuilles hebdomadaires. C'en fut aſſez de la publicité de ce fait pour donner l'éveil aux antinoculiſtes. Les clameurs ſe firent entendre de tous côtés. On cria au meurtre, à la contagion; on voulut faire intervenir la Police pour bannir de la ville l'Anglois & ſes inoculés, ſous prétexte qu'il répandoit l'épidémie, en multipliant le nombre des varioleux. Un Chirurgien de Nantes, antinoculiſte zélé, quoique d'ailleurs homme de mérite, ſe montra auſſi-tôt à la tête du parti, & imprima dans les mêmes feuilles une vive ſortie contre l'Anglois & contre ſa façon d'opérer. Je me propoſai alors d'entrer en lice, & de prendre la défenſe de l'inoculation dans les mêmes papiers : on me répondit avec humeur; je répliquai, & terminai la ſcene. J'avois pour moi la bonté de la cauſe : il ne me fut pas difficile de faire valoir des preuves dont l'évidence étoit frappante, & que tant de grands hommes avoient ſi habilement maniées avant moi. Cette querelle réveilla l'attention des Nantois ſur la queſtion qui en faiſoit le ſujet. Pluſieurs antinoculiſtes changerent d'avis; l'Anglois y gagna. MM. les Négocians furent les premiers qui firent participer leurs enfans au bénéfice ineſtimable de l'inoculation. Cette anecdote leur

fait honneur. M. Montaudouin l'ainé, Membre de plusieurs Académies, qui tient un rang si distingué dans les lettres & dans le commerce, fit inoculer son fils, âgé de dix-neuf mois, le 29 Novembre 1772. Plusieurs jolies dames eurent la gloire de donner l'exemple à leur sexe, & la louable prudence de soustraire leurs graces aux tristes stigmates de la variole naturelle. L'enthousiasme s'en mêla, on devoit si attendre. Cet Anglois voiloit ses opérations d'un air de mystere qui fit généralement croire qu'il n'y avoit que lui en France qui sût inoculer. On aime le merveilleux, on y donna tête baissée; cet homme persuada aisément qu'il étoit seul possesseur en France de la vraie méthode de Sutton. (*a*) C'est ainsi que d'une opération si simple en elle-même & si connue maintenant des gens de l'art, il en fit un secret important, impénétrable aux yeux de la multitude, étonnée de ses succès. Ses vues ne devoient cependant pas échapper à tout le monde, aussi plusieurs personnes sensées le devinerent. Il avoit, disoit-il, son secret, & ce prétendu secret consistoit dans l'administration de certaines poudres de différentes couleurs, dont il dis-

(*a*) Le Docteur Gatti avoit fait connoître sa nouvelle méthode, avant qu'on eût écrit en Angleterre en faveur de celle des Suttons. *Journal de Médecine*, 1768, page 25.

tribuoit les paquets à ſes inoculés dans les divers périodes de la maladie. Leur effet conſtant étoit de purger, & quelquefois d'exciter le vomiſſement (*a*).

Privé de toute eſpece de connoiſſance ſur l'économie animale, & des premiers élémens de l'art épineux & délicat de guérir, on ſera peut-être ſurpris de la hardieſſe de cet Anglois, qui, non-content d'inoculer, ſe mêloit encore de traiter la petite-vérole naturelle. On ceſſera de l'être, quand on ſaura qu'en Angleterre même, le berceau de l'inoculation dans nos climats, cette pratique, dont l'importance mérite aſſurément toute l'attention du Gouvernement, a été & eſt encore livrée à l'avidité & à la hardieſſe de charlatans de toute eſpece, qui, par leurs prétentions à des ſecrets infaillibles, par leur jactance & leur effronterie, s'emparent d'une confiance aveugle, & qui ſemble croître en raiſon de leur ignorance (*b*).

(*a*) Nous avons vu nous-même & examiné les poudres de l'Anglois entre ſes propres mains, & nous ne craignons pas de dire que ſon prétendu *ſecret* auroit perdu tout ſon mérite, comme tel, aux yeux de l'éleve le plus novice en pharmacie.

(*b*) Voyez Lettres de M. L. Odier, Médecin de Geneve, à M. Ant. de Haën, Profeſſeur en médecine à Vienne en Autriche. *Journal de médecine, tome XL, Septembre & Octobre 1773.*

Peut-on douter que ce ne ſoit un argument

J'avois cru long-tems qu'indépendamment de ses *secrets*, cet homme étoit un Médecin ou Chirurgien instruit. Son manege caché, son ignorance affectée de notre langue, quoiqu'il vécût, m'a-t-on dit, en France depuis cinq à six ans, commençoit à me donner des soupçons sur sa capacité. Plusieurs circonstances m'apprirent dans la suite que je m'étois étrangement trompé sur son compte; mes soupçons se confirmerent par des preuves non équivoques. (*a*) Il se trahit lui-même, en s'ingérant de

d'une grande force en faveur de l'inoculation, une preuve bien frappante de la bénignité de la variole artificielle, que de la voir réussir presque aussi bien dans de pareilles mains, qu'enrre celles des personnes éclairées qui la pratiquent ? Non; mais cette circonstance n'en excuse pas plus la dangereuse sécurité de ceux qui osent livrer leurs enfans à ces singes de la médecine.

(*a*) Il est vrai qu'on vient d'en faire un *Médecin célebre*, un homme à miracles, dans une des Affiches de Nantes du mois de Juillet 1773; qu'une personne d'un haut rang vient d'y faire insérer des certificats des cures opérées par cet Anglois; mais tant qu'il n'aura que ces Affiches pour titre de Médecin, & pour preuves de ses connoissances, nous ne nous en croirons pas moins dispensés de le reconnoître pour tel, & nous imaginons bien qu'il n'enflera pas la liste de ses cures à Nantes dans la petite-vérole naturelle, par les certificats de MM. C*** & M***, &c.

On ne manquera pas de m'objecter qu'ayant pris ci-devant la défense de l'Anglois, dans les

traiter ſelon ſes lumieres, & de droguer avec ſes poudres, des enfans attaqués de la petite-vérole naturelle, qui périrent entre ſes mains & que les Sydenham, les Boerhaave, les Van Swieten, & tous les vrais Médecins n'auroient certainement pas ainſi traités. Ces petits contre-temps n'arrêterent point ſes travaux dans l'inoculation, tant avoit de force la prévention en ſa faveur ! La mauvaiſe foi de quelques antinoculiſtes eut beau mettre ces morts ſur le compte de l'inſertion, il ne fut pas difficile de diſſiper la calomnie en réclamant le témoignage des parents.

Cependant quelques perſonnes trop ſenſées pour ſe laiſſer gagner tout-à-fait par l'enthouſiaſme, revenoient peu à peu ſur le compte de l'Anglois : elles tremblerent pour

Ecrits que je fis imprimer l'an paſſé en faveur de l'inoculation, je tombe aujourd'hui en contradiction avec moi-même ; mais, je le répete, j'étois dans l'erreur ſur ſon compte. Je m'en étois laiſſé impoſer par quelques billets qu'il faiſoit diſtribuer par ſes partiſans ; je le croyois réellement Médecin ou Chirurgien, ou au moins verſé dans la connoiſſance de cet art. Au reſte ceux qui voudront ſe donner la peine de lire ces Ecrits avec attention verront aiſément que ce n'étoit que par occaſion que je parlois de cet étranger, & que mon unique but étoit de plaider la cauſe de l'inoculation & de la nouvelle méthode de la pratiquer.

leurs enfans, en les confiant à un homme dont tout le talent ſe réduiſoit au manuel de l'opération, incapable par conſéquent de parer à ce qui pourroit ſurvenir d'étranger à la variole inoculée : la conſtance de ſes ſuccès ne leur en impoſa point; elles ſe déciderent à faire inoculer leurs enfans, mais elles voulurent que ce fût par un homme de l'art. Connu pour Inoculateur, ce fut alors qu'on m'appella à Nantes, au mois d'Avril 1773. Je me rendis à leur invitation. On commença par me demander ſi j'avois le ſecret des *poudres de Worl*... Je fus contraint de ſatisfaire au préjugé, pour obtenir pleine confiance : j'inoculai pluſieurs enfans au mois de Mai ſuivant. Un d'eux, âgé de trois ans, fut, dès le lendemain de l'inſertion, pris d'un gros rhume, avec fievre continue. Cet enfant avoit reſté preſque tout un jour dans un jardin, aſſis ſur l'herbe, par un tems humide, froid & inconſtant. La cauſe du mal fut aiſée à ſaiſir. J'y donnai les ſecours indiqués; la fievre ne dura que trois à quatre jours, & la toux ceſſa peu à peu. Celle d'éruption vint au tems ordinaire; l'enfant eut une petite-vérole diſcrete, bénigne, très-abondante, & s'en tira tout au mieux, ainſi que tous les autres. Mon Journal d'inoculation, comparé avec celui de pluſieurs des inoculés de l'Anglois, démontra que la marche, les

ſymptômes, & l'iſſue de mes petites-véroles étoient parfaitement les mêmes (*a*).

En donnant au public le récit fidéle de ce qui vient de ſe paſſer à Nantes au ſujet de l'inoculation, on dòit aſſez ſentir quelles ont été mes vues; concourir au bien de l'humanité, en travaillant à étendre ce précieux ſecours à toutes les claſſes de citoyens, écarter pour cet effet tout ce que l'avidité du gain lui a fait ajouter d'occulte & de myſtérieux, dégager par conſéquent cette opération ſalutaire de tout appareil de charlataniſme : voilà les motifs qui ont dirigé ma plume. Ils ſont purs & déſintéreſſés.

Je vais maintenant rendre compte de la maniere dont je procede dans le traitement de mes inoculés. Je ſuis, pour l'inſertion, la méthode du ſieur Sutton (*b*), qui, comme on ſait, après quelques malheurs en pratiquant la méthode ordinaire, s'imagina, conjointement avec un de ſes freres, d'in-

(*a*) Juſqu'au jour où j'écris ceci, Octobre 1773, il s'eſt fait à Nantes, & aux environs, une ſi grande quantité d'inoculations, toutes auſſi heureuſes les unes que les autres, qu'il ſeroit trop long, & même ſuperflu, d'en faire ici le détail.

(*b*) Ci-devant Fermier du comté d'Eſſex, & exerçant la pharmacie dans un village de cette province.

troduire celle des piquures en Angleterre, vers l'année 1767, par laquelle il avoit déjà inoculé à cette époque vingt mille perſonnes de tout âge, de tout ſexe & de tout tempérament (*a*). Ses ſuccès furent rendus publics dans le tems par une feuille imprimée ſous ce titre : *Inoculation Made eaſy*,» l'Inoculation rendue facile. « Les Médecins de la Grande-Bretagne travaillerent à l'envi à en découvrir la ſource. MM. Georges Backer, Membre de la Société royale & Médecin du Roi d'Angleterre; Glaſt, Médecin d'Exeſter; Chandler, Chirurgien de Canterbury; Dimſdale, Médecin à Hertfort, publierent leurs obſervations à ce ſujet.

L'ouvrage de ce dernier, imprimé à Londres en 1767, ceux des Docteurs Gatti & Gandoger, les excellens préceptes du célebre M. A. Petit, Profeſſeur en médecine à Paris, &c : voilà les guides éclairés dont j'ai ſuivi la doctrine.

J'oſe donc avancer ici que tout l'art de cette opération ſi avantageuſe à l'humanité, conſiſte à choiſir des ſujets bien ſains, à les préparer quand ils en ont beſoin pour éviter les complications, à prendre du virus

(*a*) Voyez une Lettre de M. Middletton, Chirurgien du Roi d'Angleterre, Chef de la chirurgie militaire, &c., à M. Dézoteux, inſerée dans l'ouvrage de M. Gandoger, page 190.

d'une bonne qualité (*a*) & à administrer dans le cours du traitement quelques purgatifs calmans & absorbans (*b*), lorsque

(*a*) Dans l'Hôpital de l'inoculation, que la générosité de quelques particuliers a établi à Londres en faveur du peuple, on a tenté l'insertion avec du virus de varioles malignes; on en a pris sur des sujets mal-sains, sans qu'il en ait résulté aucun accident. J'ai lu quelque part qu'un Inoculateur s'étoit servi, sans le savoir, du pus d'un vérolé, un autre de celui d'un scrophuleux, sans avoir communiqué autre chose qu'une petite-vérole très-bénigne. Ces faits méritent bien l'attention des Praticiens: la fermentation variolique & la dépuration qui s'ensuit seroient-elles capables d'altérer, de dompter, d'assimiler & d'expulser tout autre virus étranger? Quoi qu'il en soit, nous ne nous en croyons pas plus dispensés de prendre, à cet égard, toute la précaution que la prudence exige.

(*b*) Les personnes de l'art, versées dans l'inoculation, n'ignorent pas que les fameuses poudres appellées *Suttoniennes* sont un mêlange de préparations mercurielles & antimoniales; que c'est au grand Boerhaave que nous en devons la premiere idée (*voyez* Aph. §. 1391, 1392); & que les plus célebres Inoculateurs, tels que le Baron Th. Dimsdale, Médecin Anglois, &c., se sont bien trouvés de leur usage. Nous ajouterons l'autorité de l'illustre Van Swieten: *sed & in ipso variolarum morbo profuisse mercurium dulcem testantur medici, ut feliciùs prodirent papulæ non tantùm, verùm etiam quandòque ut vel nullæ omninò nascerentur, vel saltem quàm paucissimæ.... Sed & in stybio mirabiles vires latere, ars chemica imprimis docuit, &c.*

les circonſtances l'exigeront ; l'eſſentiel au reſte étant de preſcrire un régime antiphlogiſtique, & de faire prendre le grand air & un exercice modéré aux inoculés.

Voilà l'unique, le vrai ſecret : ſi le ſieur Sutton & ſes aſſociés s'obſtinent encore à s'envelopper des ténebres du myſtere, à afficher de prétendus ſecrets, j'oſe les reléguer dans la claſſe des empiriques, j'oſe atteſter le témoignage & l'expérience de tous les Médecins & Chirurgiens excercés dans la pratique de l'inoculation, tant en France que chez l'étranger, & dont les ſuccès ne doivent aſſurément rien aux *poudres* communiquées par le ſieur Sutton ou par ſes aſſociés. La vérité luira ſans doute un jour de ſa propre lumiere. Les perſonnes judicieuſes & impartiales ſentent déjà que l'inoculation eſt eſſentiellement du domaine de la médecine, que le traitement de la variole artificielle ne demande pas moins que toute l'étendue des connoiſſances qui conſtituent le vrai Médecin ; &

(GER. VAN SWIET. Comment. in Aphor. T. V, page 56.) Bien loin donc de blâmer l'uſage de ces préparations, nous l'adoptons, à l'exemple de tous les Inoculateurs inſtruits, & nous croyons à propos de prévenir le public que les diverſes manieres dont les charlatans les colorent, pour mieux les déguiſer, ne ſont que des ſupercheries ordinaires à ces ſortes de gens, dont ils ont beſoin pour mieux tromper.

qu'en outre la pratique de l'inoculation exige que ceux qui l'exercent ſoient inſtruits non-ſeulement du manuel, qui n'eſt preſque rien en ſoi, mais encore de tout ce qui s'eſt paſſé juſqu'à préſent de relatif à cette opération, des différentes révolutions qu'elle a eſſuyées, & ſur-tout du degré de perfection où elle vient d'être portée de nos jours, d'après l'établiſſement de la méthode des piquures, que nous devons, il eſt vrai, aux recherches des Suttons & des Médecins Anglois, découverte que nous euſſions ſans doute faite auſſi bien qu'eux, ſi, ſans nous amuſer à nous battre avec des ſyllogiſmes, nous euſſions, à leur exemple, rappellé cette cauſe au tribunal de l'expérience & de l'obſervation, ſeuls juges infaillibles dans cette matiere : *Experientia rerum magiſtra.*

OBSERVATIONS

Comme la poſſibilité des rechûtes après la petite-vérole, tant naturelle qu'inoculée, & même la citation vague des faits controuvés par les antinoculiſtes & par les *commeres*, ſont un de leurs plus grands argumens, nous croyons d'autant plus à propos de faire précéder nos obſervations à ce ſujet par quelques paſſages extraits des Mémoires du célebre Docteur Petit en faveur de l'Inoculation, que cet excellent ouvrage, devenu aſſez rare, n'eſt que très-peu connu

du public ; & on voudra bien d'ailleurs nous paſſer la longueur de ces citations, en conſidération de l'importance du ſujet (*a*).
» S'il étoit permis, dit ce ſavant Médecin, » de riſquer quelques conjectures, peut» être pourroit-on avancer avec une ſorte » de vraiſemblance, que la petite-vérole ar» tificielle a ſur la naturelle un grand avan» tage, & qu'elle doit préſerver du retour » de la maladie d'une maniere plus effi» cace & plus ſûre. En effet, ſans une diſ» poſition préliminaire, on ne prend ni on » ne reçoit la petite-vérole : il eſt certain » qu'il y a des hommes chez qui cette diſ» poſition n'a jamais lieu, puiſqu'ils ne re» çoivent point la petite-vérole, quoiqu'ils » s'expoſent ſans réſerve au danger de la » contracter ; ce qui porte naturellement à » croire que ſi cette maladie revient une » ſeconde fois, c'eſt parce que, dans une » premiere attaque, cette diſpoſition n'a pas » été parfaitement détruite, & qu'il en ſub» ſiſte encore aſſez pour favoriſer le retour » du mal. Maintenant en quoi conſiſte cette » diſpoſition ? On peut raiſonnablement con-

(*a*) Si M. Petit en étoit aujourd'hui à écrire ſes Mémoires pour l'inoculation, qui furent imprimés en 1766, témoin des expériences qui ſe ſont multipliées depuis, il regarderoit vraiſemblablement comme une vérité ce qui ne lui paroiſſoit alors que conjecture.

» jecturer que c'eſt en ce que les liquides
» de notre corps roulent avec des molé-
» cules étrangeres auxquelles la matiere
» variolique a de la propenſion à s'unir,
» qu'elle attire par cette union, & qu'elle
» change de maniere à les convertir en vé-
» ritable levain ou pus variolique. D'après
» cela, n'eſt-il pas évident que plus le ſang
» ſera chargé de ces molécules, & plus la
» dépuration ſera difficile & imparfaite, la
» force de la vie ne ſuffiſant pas pour les
» expulſer toutes? Or on demande aux anti-
» noculiſtes les plus déterminés, quand la
» petite-vérole prend à l'improviſte, &
» qu'elle attaque indiſtinctement toutes ſor-
» tes de perſonnes, les choſes ſuppoſées
» égales d'ailleurs, n'eſt-il pas à préſumer
» que, dans un nombre déterminé de ſujets,
» il y en aura davantage dont les humeurs
» ſeront chargées d'une abondante quantité
» de ces molécules, & qu'il y en aura moins
» dans un pareil nombre de ceux qui, avant
» de ſe faire inoculer, auront pris toutes
» les précautions convenables? Or ſi, dans
» ces derniers, la quantité de matieres pro-
» pres à s'identifier avec le levain variolique
» eſt moindre, la force de la vie pourra
» plus aiſément la dompter, l'expulſer plus
» complétement & de maniere qu'il n'en
» reſte aucune trace & que, par conſé-

quent, la diſpoſition à la récidive, qui
» vraiſemblablement dépend de la préſence
» d'une certaine quantité de cette matiere,
» ſoit abſolument détruite, ou tout au moins
» que l'on ſoit plus près de ſon entiere deſ-
» truction que par l'effet de la petite-vérole
» naturelle. « *Premier Rapport ſur l'Inoculation, par M. A. Petit, page 23, en note, un volume in-8°, Paris, 1766.*

» Si par la ſuite, pourſuit M. Petit, ſur
» pluſieurs milliers d'inoculés, un ſeul vient
» à contracter la petite-vérole naturelle,
» celui-là même aura du moins coulé dans
» le ſein d'une ſécurité profonde une vie
» que mille alarmes auroient pu agiter,
» depuis le moment de l'inoculation juſqu'à
» celui qui a été marqué par le retour de la
» petite-vérole. Il eſt plus que vraiſemblable
» que, reprenant naturellement la maladie
» après l'avoir reçue par l'inoculation, cet
» homme eſt du nombre de ceux que la na-
» ture a conſtitués de maniere à les rendre
» deux fois dans la vie ſuſceptibles de la pe-
» tite-vérole. L'inoculation lui aura rendu
» l'important ſervice de lui faire payer, ſans
» aucun riſque, la moitié de ſon tribut : des
» deux fois qu'il devoit avoir la petite-vé-
» role, il auroit pu périr la premiere, & il
» auroit perdu par là une portion de vie
» dont l'inoculation l'a fait jouir, & la ré-
» publique

» publique auroit perdu ce qu'il a pu faire
» pour elle dans l'intervalle de l'inoculation
» à l'invasion de la petite-vérole naturelle. «
Premier rapport sur l'Inoculation, p. 24.

On doit observer que M. Petit écrivoit ceci dans un temps où l'inoculation avoit encore bien moins de partisans en France qu'aujourd'hui, où les faits n'y étoient pas rassemblés en grand nombre, ni la méthode des piqûres connue : il pourroit donc maintenant prononcer d'une maniere bien plus décisive sur l'impossibilité, ou du moins la nullité d'exemples de rechutes après la variole inoculée.

Terminons enfin ce Mémoire, qui n'a peut-être déjà que trop d'étendue, par quelques observations que nous nous sommes proposé d'y joindre.

I. Au mois de Juin 1772 M. R. ***, âgé de vingt-sept à vingt-huit ans, croyant n'avoir pas eu la petite-vérole, me pria de l'inoculer. Je lui fis l'insertion, par quatre à cinq piquures assez profondes pour donner quelques gouttes de sang, avec du virus pris récemment d'une variole naturelle discrete très-abondante. Au bout de quelques jours les petites plaies disparurent sans retour, & sans donner depuis aucun signe d'infection.

Surpris de cet événement, je me doutai de son erreur : je l'engageai à faire des in-

formations exactes. Ses recherches lui découvrirent qu'il avoit eu la petite-vérole à nourrice; &, après l'avoir bien examiné, je lui en trouvai effectivement quelques marques ſur le corps.

II & III. (OBS. communiquées.) Un des trois enfans de M. Ar.... Négociant à Nantes, inoculés tous trois par l'Anglois Worl... au mois de Décembre 1772, n'ayant eu que très-peu de puſtules, M. ſon pere, pour ſe convaincre qu'il étoit exempt de la récidive, le fit inoculer une ſeconde fois. (Rapportons les termes de ſon Journal d'inoculation, que nous avons ſous les yeux.) » Quoique toutes les circonſtances du traitement pour le petit garçon nous aient » pleinement aſſuré que l'opération avoit » été bien faite, & que toute la petite-vérole dont il étoit ſuſceptible étoit bien » ſortie, nous avons voulu nous en aſſurer » davantage par une ſeconde inſertion. On » l'a faite quinze jours après la premiere; » les piquures ont ſéché & diſparu trois jours » après, &c.

» La gouvernante de ces trois enfans » n'ayant point eu la petite-vérole, fut inoculée le 27 Décembre 1772. Dès le vendredi ſuivant, 1er Janvier, elle eut un » accès de fievre aſſez fort, que M. Worl... » attribua à une éruption prochaine; en » effet, les deux jours ſuivans il parut un

» assez grand nombre de boutons, qui, au » lieu de blanchir, se sont effacés les jours » suivans. M. Worl.... a pourtant assuré » qu'elle étoit quitte de la petite-vérole; » &, pour nous en convaincre, il nous a » proposé de l'inoculer une seconde fois: » elle l'a été effectivement, pour la deuxie- » me fois, le même jour que le petit garçon, » sans que les piquures aient produit aucun » effet, &c. «

IV. Vers la fin du mois d'Août 1773 j'inoculai ma fille ainée, âgée d'environ cinq ans, dans un couvent de l'Ordre de Fontevrault, à deux lieues de cette ville.

Madame du Buttay, Prieure de ce monastere, curieuse de voir cette opération, la désiroit depuis long-tems. Cette respectable Dame, dont le mérite est au-dessus de mon éloge, convaincue de l'excellence de cette pratique & instruite de ses succès, en devint l'apologiste, à l'exemple du savant Evêque de Worchester, qui, comme on sait, prononça en 1752 un sermon en faveur de l'inoculation, qui fut imprimé cinq fois la même année. Plus attachées aux préjugés de leur sexe, & sur-tout de leur profession, la plupart des autres Religieuses, pour qui cette opération étoit nouvelle & inconnue, plaignoient le sort de l'enfant, & traitoient l'Inoculateur de barbare; elles ne pouvoient se persuader que

la petite-vérole que je venois de communiquer fût la même que la naturelle, ni que l'une ou l'autre exemptaſſent de la rechute. Pluſieurs d'entr'elles l'avoient eue juſqu'à trois fois, ou plus; on n'étoit point en peine de citer nombre d'hiſtoires de cette eſpece, & il n'y manquoit que la vérité. Moins difficile à convaincre, une jeune dame qui avoit eu la petite-vérole douze à treize ans auparavant, voulut bien ſe laiſſer inoculer en leur préſence; je lui fis en conſéquence pluſieurs inſertions au bras avec du virus tout récent, & pris à l'inſtant même aux puſtules de l'enfant. Les piquures diſparurent au bout de quelques jours, ſans qu'il en ait été queſtion depuis.

Ces faits récents, joints au grand nombre de ceux qu'on a tentés, avec un pareil ſuccès, dans tous les pays où l'inoculation eſt connue; la célebre expérience du Docteur Matty, qui, comme on ſait, s'eſt inoculé lui-même pluſieurs fois en public pour convaincre les incrédules; l'hiſtoire de ce jeune homme dont parle M. Gandoger (*a*), qui, après avoir eu la petite-vérole artificielle il y a quelques années, fut gardé pendant un an dans une maiſon de campagne iſolée, & réinoculé de quinze en quinze jours pendant cet intervalle ſans aucun ſuccès, & ſans que ſa ſanté en ſouffrît & en ait ſouffert

(1) Traité de l'Inoculation, page 360.

depuis la plus légere atteinte ; tous ces faits, dis-je, dont l'authenticité eſt inconteſtable, prouvent donc deux choſes importantes contre les adverſaires de l'inoculation : 1° que la petite-vérole inoculée met à couvert de la récidive, autant & peut-être mieux que la naturelle ; 2° que l'inſertion répétée du virus eſt incapable d'influer en aucune maniere ſur la ſanté des ſujets ſoumis à cette épreuve, & que, par conſéquent, toute perſonne qui doute d'avoir eu la petite-vérole naturelle, peut, ſans aucun riſque, tenter de la prendre par ce moyen auſſi ſûr qu'il eſt ſalutaire.

Enfin, quoique cette impoſſibilité des récidives mette dans tout ſon jour l'identité de la variole artificielle avec la naturelle, nous rappellerons à ceux des antinoculiſtes qui ont oſé conteſter cette vérité, qu'elle n'a pas beſoin d'autres preuves que la communicabilité de la contagion tant reprochée par eux à l'inoculation, argument dont toute la force eſt, comme on voit, à leur déſavantage. Bien loin donc de nier cette facilité avec laquelle la variole inoculée peut ſe propager d'un ſujet à l'autre ſans inſertion artificielle, nous terminerons ce Mémoire en choiſiſſant entre un grand nombre d'exemples dont nous avons été témoin, un fait que nous avons ſous les yeux à l'inſtant même que nous écrivons ceci.

Une dame de cette ville, dont j'inoculai le fils sur la fin de Septembre dernier, ayant eu l'imprudence, quoique grosse de six mois & sans avoir eu la petite-vérole, de coucher souvent cet enfant avec elle pendant l'éruption, qui fut abondante, vient de contracter cette maladie, dont les accidens, assez graves pour inquiéter sur son état, cedent comme par enchantement à la méthode que j'ai coutume d'employer dans le traitement de mes inoculés. Concluons de ce dernier fait, ainsi que de quantité d'autres dont nous avons l'expérience, que quand même la découverte de l'inoculation, & les tentatives auxquelles elle a donné lieu, n'auroient fait d'autre bien à l'humanité que d'enrichir la médecine d'une méthode bien plus sûre pour combattre avec succès un des maux les plus cruels dont elle est affligée, nous ne lui en devrions pas moins tous nos éloges & notre reconnoissance ; & peut-être enfin touchons-nous à ce jour prédit par son illustre défenseur, M. de la Condamine, où l'on pourra appliquer ce vers d'Ovide à ses détracteurs, réduits au silence par la force de la vérité :

Nec Telamoniades etiam nunc hiscere quidquam
Audet . . . . . OVID. Met. Liv. XIII.

OBSERVATION

Sur l'Extraction d'une Cataracte singuliere ; par les sieurs PELLIER *freres, Chirurgiens-Oculistes à Metz.*

M. l'Abbé Carvillon, Prêtre, natif de Langres, y résidant, âgé d'environ trente ans, étant venu nous consulter sur l'état de ses yeux, dans le courant d'Avril dernier, l'inspection en ayant été faite par moi & mon frere, nous apperçûmes, 1° au-delà de la pupille de l'œil gauche, qui conservoit son ressort ordinaire, une opacité brunâtre qui paroissoit s'étendre au-delà de la circonférence postérieure de l'iris ; 2° un éloignement assez manifeste de ce nuage à cette membrane ; 3° des espaces sur cette opacité, à travers lesquelles on appercevoit la transparence des humeurs de l'œil, & par où le consultant nous dit qu'il distinguoit encore un peu les objets, & que depuis quatre ans il conservoit cette maladie, sans qu'elle ait crû davantage ; 4° enfin, que l'œil droit commençoit à s'affecter de même. Ledit sieur Abbé, inquiet de sa situation, nous ayant demandé quel parti il falloit prendre, nous lui répondîmes qu'il n'y en avoit point d'autre que l'extraction de ce corps opaque, que nous regardions

comme cataracte capsulaire ; qu'étant une fois faite avec succès, & les suites heureuses, il verroit comme dans l'état naturel. Le consultant, qui jouissoit de la meilleure santé, s'étant donc décidé à subir l'opération proposée, elle se fit le lendemain 26 Avril 1773, en présence de MM. Charles & Darentieres, Médecins, Aubry, Maître en Chirurgie de ladite ville, & Hyquem, Chirurgien-Major du régiment de la Fere. Voici comment l'un de nous procéda à l'opération dont il s'agit, & quelles en furent les suites.

Après avoir fait à la cornée une incision suffisamment grande, comme pour extraire une cataracte ordinaire, j'ouvris aussitôt avec une petite lance à la Daviel la partie inférieure de la crystallo-antérieure, & j'y portai sur le champ de petites pinces, avec lesquelles l'ayant saisie, je commençai à faire de petits tiraillemens, accompagnés de légeres secousses, que je dirigeois de droite à gauche & de gauche à droite. Mais quel fut mon étonnement, de voir qu'au moindre tiraillement l'iris suivoit les mouvemens de l'extension que j'occasionnois à la cataracte, que nous croyons capsulaire? Je pensai delà que celle-ci avoit sûrement contracté des adhérences avec l'iris : à l'instant je cessai cette manœuvre, crainte de la déchirer, ou bien la couronne ciliaire ;
à

&, pour m'en aſſurer, j'inſinuai notre curete entre ſa face poſtérieure & la cryſtallo-antérieure; que je fis entrer ſans la moindre réſiſtance juſqu'à l'endroit du plexus ciliaire; ce qui nous prouva que celle-ci n'étoit point adhérente avec celle-là, & que cette cataracte ne pourroit être formée que par un prolongement de la choroïde, qui, à la vérité, étoit comme on le démontrera encore ci-après, & s'étendoit ſur la cryſtalloïde en forme de nuage, ainſi que nous l'avons dit plus haut.

Or ayant fait repoſer un inſtant le malade, pendant lequel tems nous réfléchîmes ſur le parti que nous devions prendre dans un cas auſſi embarraſſant, nous conclûmes enfin que le plus ſûr étoit de couper circulairement le plus proche qu'il ſeroit poſſible du plexus ciliaire, cette membrane qui paroiſſoit être adhérente à la cryſtallo-antérieure. Pour m'en aſſurer, je la ſaiſis ſuperficiellement avec nos petites pinces, à trois repriſes différentes, pour ſavoir ſi vraiment on auroit pu la couper ſans endommager la cryſtalloïde, ce qu'il ne m'a jamais été poſſible de faire; pour lors je me décidai à les extirper l'une & l'autre, à la faveur de nos ciſeaux courbes & de nos pinces; ce qu'ayant été fait, il ne nous fut plus poſſible de voir dans quel état étoit la pupille, parce que la chambre antérieure

étoit remplie du ſang qu'avoient fourni les vaiſſeaux de l'iris, qui eſſuya un coup de ciſeaux, par un mouvement involontaire que l'œil fit lorſque j'achevois de couper un lambeau de cette membrane qui reſtoit. L'opération ainſi faite, je fis fermer l'œil au malade, & le couvris d'une compreſſe graduée, ſoutenue d'un bandeau; enſuite je le fis mettre au lit; les ſaignées, les boiſſons antiphlogiſtiques, enfin tout ce qui pouvoit prévenir l'inflammation fut mis en uſage; malgré cela il reſſentit, les premiers jours, des douleurs à la tête & à l'œil, qui ſe diſſiperent promptement, mais la diete la plus ſévere n'y contribua pas peu.

Il ne ſurvint aucun autre accident, & l'œil fut ouvert le cinquieme jour de l'opération. Empreſſés de le regarder pour en ſavoir l'iſſue, nous le trouvâmes peu rouge, & la pupille très-noire, mais ne diſtinguant encore aucun objet, en étant peu étonnés, nous préſumâmes que cet organe ayant été extrêmement fatigué du manuel, cela avoit retardé les perceptions viſuelles, mais qu'inſenſiblement elles pourroient ſe rétablir. Nous ne fûmes pas fruſtrés de notre eſpérance; car trois jours après l'ayant examiné de nouveau, nous le trouvâmes en très-bon état, & le malade commença à diſtinguer les gros objets. Cet organe ne

fut exposé à la lumiere que par gradation, de sorte que les perceptions se perfectionnerent de plus en plus, au point que le malade recouvra parfaitement bien la vue, qu'il dit sa messe le quarantieme jour. Nous n'omettrons point de dire que les membranes qui avoient été extraites se sont désunies au moindre attouchement que nous faisions avec nos doigts, & que celle formée par l'épanouissement de la choroïde, qui recouvroit la crystallo-antérieure, étoit brunâtre, & l'autre saine & transparente; ce qui nous confirma davantage dans l'opinion où nous étions, que cette cataracte ne pouvoit être formée que par le prolongement de la choroïde, ce dont aucun Auteur n'a jamais fait mention; c'est pourquoi nous la regardons comme un vrai phénomene.

Nous ne nous occuperons point à décrire la cause qui peut avoir produit l'expansion de cette membrane qui formoit la cataracte dont il s'agit; nous dirons seulement que notre but a été de communiquer cette observation aux gens de l'art qui enrichissent journellement la chirurgie des yeux par leurs travaux, tel qu'un M. Janin, célebre Oculiste, qui ne cesse de l'embellir de plus en plus par ses œuvres, qui éclairent ceux qui étoient dans le sentier de l'erreur (lequel a annoncé l'année derniere qu'il donneroit sa façon d'électriser

pour guérir la goutte-ſereine : on l'attend avec impatience, pour ſoulager quantité d'aveugles atteints de cette maladie.) Cette obſervation ſert en outre à prouver, comme l'a découvert feu M. Hoin, que l'iris n'eſt pas une continuité de la choroïde, mais lui eſt ſeulement contigüe, & que l'une & l'autre de ces membranes ſont iſolées.

OBSERVATION

Sur une Matrice déchirée par les pieds de l'enfant pendant que la mere étoit en travail pour accoucher ; par M. VESPRE, Maître en Chirurgie à Goneſſe.

Le grand jour que les Auteurs modernes ont répandu ſur l'art des accouchements, n'empêche pas qu'il ne ſe trouve des cas où leurs lumieres ne peuvent nous éclairer : en voici un exemple. Mademoiſelle Lucy, épouſe du ſieur Béjot, Fermier à Goneſſe, dans une ferme de l'Hôtel-Dieu de Paris, étant enceinte de ſon onzieme enfant, & à terme, ſentit, le Jeudi 17 Mars 1774, des douleurs pour accoucher. Elle envoya ſur les huit heures du matin chercher ſa Sage-femme. A neuf heures & demie les eaux percerent, l'enfant ſe préſentant bien par la tête. Elle eut des douleurs de loin en loin juſqu'à midi, où elle en eut une ſi

forte, que l'on crut qu'elle alloit accoucher. Dans ce même inſtant elle fit un grand cri, en portant ſes mains ſur le côté gauche de ſon ventre, diſant reſſentir une eſpece de douleur qui la faiſoit beaucoup ſouffrir; il lui prit une ſueur froide ſi abondante, que l'eau lui tomboit du viſage: les extrêmités ſe refroidirent. On lui fit prendre du vin chaud avec le ſucre, on lui fit chauffer des linges, on la frotta avec l'eau des Carmes, ſans qu'elle pût ſe réchauffer; le pouls reſta petit & concentré, & elle n'eut plus de douleur pour accoucher; mais elle en ſentoit une autre autour de l'ombilic, qui la preſſoit comme une barre. Le Chirurgien qui la traitoit dans ſes autres maladies nous dit que la veille il lui avoit pris un friſſon à la même heure: nous nous tranquillisâmes là-deſſus, ſans rien ſoupçonner de ce qui pouvoit être arrivé, eſpérant qu'après le friſſon les douleurs pour accoucher pourroient lui reprendre. Nous la tranſportâmes dans ſon lit, bien baſſiné, pour la réchauffer; enfin ſur les deux heures, ſe plaignant toujours d'une douleur au nombril, on lui donna un lavement, penſant que ce pouvoit être des vents qui la lui cauſoient. Un inſtant après, elle demanda à ſe mettre ſur le pot pour le rendre; mais dans cette ſituation il lui prit une foibleſſe qui la fit tomber ſur ſon lit comme une maſſe: on lui fit avaler de

l'eau de Cologne ; on la frotta avec l'eau des Carmes, tout fut inutile : elle mourut ſur les trois heures. M. Haïs, mon confrere, & moi qui étions préſents, en fîmes auſſi-tôt l'ouverture, pour tâcher de pouvoir faire recevoir le baptême à l'enfant. Le ventre étant ouvert, nous vîmes ſortir à grands flots un ſang noirâtre, qui remplit deux grands pots de chambre. Auſſi-tôt nous ouvrîmes la matrice, qui étoit très-épaiſſe : nous ne trouvâmes d'abord que le placenta, qui étoit un peu adhérent dans ſon fond du côté droit. Les pieds & les cuiſſes de l'enfant, qui eſt une fille, étoient paſſés dans le bas-ventre par une ouverture qui étoit à la partie latérale poſtérieure & inférieure de la matrice du côté gauche, par où nous l'avons tiré ſans effort. Cet endroit n'avoit que l'épaiſſeur de deux ou trois feuilles de papier appliquées l'une ſur l'autre, & étoit d'une couleur bleuâtre comme une volaille faiſandée ; ce que nous avons attribué à une chute qu'elle fit, étant enceinte de trois mois, ſur le genou gauche, chute qui, malgré deux ſaignées & le repos, produiſit un dépôt qui fut près de deux mois à guérir. Le tiraillement occaſionné par cette chute, favoriſé encore par un ventre en beſace, a pu occaſionner un affoibliſſement dans cette partie, qui en a facilité la rupture au temps de l'accouchement. Depuis ce temps, cette dame, âgée

de quarante-quatre ans, d'une riche taille, joyeuſe & ſe portant bien, a toujours été triſte, & diſoit à tous ſes amis qu'elle mourroit de cette groſſeſſe ; ce qui ne s'eſt que trop vérifié. Il eſt à croire que la forte douleur qu'elle eut ſur le midi a été l'époque où les pieds de l'enfant ont crevé la matrice à l'endroit qui faiſoit le moins de réſiſtance, & que l'épanchement de ſang qui s'en eſt ſuivi, a été la cauſe des douleurs & des foibleſſes qui n'ont ceſſé qu'à ſa mort.



Jours du mois.	Thermometre. A 6 h. du matin.	A 2 h. & d. du soir.	A 11 h. du soir.	Barometre. Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	12½	18½	12⅓	27 11½	27 11	27 10½
2	11½	15	12½	27 9½	27 8	27 7
3	10½	15½	9¾	27 7	27 8	27 8½
4	9¾	11½	8¼	27 8½	27 8	27 7¾
5	9	13	8¾	27 8½	27 8¼	27 8
6	9½	14¾	10	27 8	27 8¼	27 9⅓
7	9½	13	9¼	28 ½	28 1	28 1⅔
8	8½	16½	11¾	28 2	28 2	28 2
9	10½	19	13½	28 1¾	28 1	28 ¼
10	13½	19¾	12¾	28	27 11½	27 11
11	11½	18	13	27 11	27 11	27 11½
12	12	14¾	12	27 11¾	28	28 1
13	12½	17½	14½	28 1	28 1	28 1
14	12¾	16¾	14¾	28 1	28 1	28 ¾
15	13¾	17	10¼	28 ½	28 ¼	28 1
16	8½	11¾	6¾	28 1¾	28 1¾	28 2
17	7½	10⅓	8	28 2	28 2	28 2
18	7	10	6½	28 2	28 2	28 2½
19	5¼	12	7	28 2¼	28 2½	28 2¼
20	8	15¾	10	28 2	28 1	27 11½
21	12	19¼	14¾	27 10	27 8¼	27 8
22	10¾	16½	10	27 7½	27 6½	27 7½
23	10½	12¼	10½	27 7	27 7	27 8
24	10	16½	10½	27 8½	27 9	27 9½
25	11½	16¼	10½	27 10¾	27 10¾	27 11
26	10½	10½	8½	27 11	27 11½	27 11¾
27	8½	10½	7¼	27 11¾	28 ¼	28 1
28	6	12¾	9	28 1½	28 1¾	28 1¾
29	9	10¾	8½	28 ¾	28 ½	28
30	9	14½	9½	28	28	28
31	10	15	11¾	28	27 11¾	28

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	N-E. nuages.	N-E. nua. écl. tonn. v. pl.	Nuages.
2	S. nuages.	S. nuag. pluie.	Pluie.
3	S-O. couv. pl.	S. nuag. écl. tonn. pl. gr.	Beau.
4	S. couv. pluie.	N. pluie.	Beau.
5	S. c. pl. grêle.	S. nua. pluie.	Beau.
6	S-O. couv. pl.	S-S-O. nuages.	Beau.
7	O. couv. pl.	N. O. couvert.	Beau.
8	N. beau.	E. nuages.	Beau.
9	E-N-E. b. n.	E-N-E.n.pl.éc.	Beau.
10	S-S-E. nuages.	S. nuag. pluie.	Nuages.
11	E. nuages.	E. couvert. pl.	Pluie.
12	N-O. pluie.	N. tonn. pl. c.	Couvert.
13	N. couvert.	N. nuages.	Beau.
14	N. nuages.	E. tonn. c. pl.	Beau.
15	E. pluie.	N. écl. tonn. pl. gr. vent.	Beau.
16	N-N-E. nuag.	N-N-E. nuag.	Beau.
17	N. beau.	N. nuages.	Couvert.
18	N-N-E. nuag.	N-N-E. nuag.	Beau.
19	N-N-E. beau.	N-N-E. nuag.	Beau.
20	E. nuages.	E. nuages.	Couvert.
21	S-E. couvert.	S-S E. n. pl.	Pluie.
22	S. pluie.	S écl. ton. pl.	Nuages.
23	S. pluie.	S O. pl. nuag.	Nuages.
24	S-O. nuages.	S-O. nuages.	Nuages.
25	O. couvert.	O. nuages.	Nuages.
26	O. nuages.	O. pluie.	Couvert.
27	N-O. pl. couv.	N-N-O. couv.	Nuages.
28	N. nuages.	N. nuages.	Nuages.
29	N-N-E. couv.	O. pluie.	Pluie.
30	O-S-O. couv.	O-S-O. c. pl.	Pluie.
31	S-S-E. c. pl.	S-S-O. pluie.	Couvert.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 19 $\frac{3}{4}$ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur de 5 $\frac{1}{4}$ degrés au-dessous du même terme. La différence entre ces deux points est de 14 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 2 $\frac{3}{4}$ lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 7 lignes. La différence entre ces deux termes est de 7 $\frac{3}{4}$ lignes.

Le vent a soufflé 8 fois du N.
4 fois du N-N-E.
1 fois du N-E.
1 fois de l'E-N-E.
5 fois de l'E.
1 fois du S-E.
3 fois du S-S-E.
7 fois du S.
2 fois du S-S-O.
4 fois du S-O.
1 fois de l'O-S-O.
3 fois de l'O.
3 fois du N-O.
1 fois du N-N-O.

Il a fait 14 jours beau.
24 jours des nuages.
17 jours couvert.
21 jours de la pluie.
3 jours de la grêle.
2 jours du vent.
7 jours des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Mai 1774.

La petite-vérole a régné encore pendant tout ce mois, & a continué d'être assez bénigne ; trois

augustes Princesses, qu'un devoir sacré avoit exposées à la contagion, ont échappé à ce fléau destructeur.

Les maladies les plus communes, après la petite-vérole, ont été des affections catarrales, qui ont attaqué principalement la gorge & la poitrine, & quelques fievres intermittentes peu rebelles.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille au mois d'Avril 1774; par M. BOUCHER, Médecin.

L'air a été à un état de température moyenne pendant toute la durée du mois : la liqueur du thermometre s'est même portée assez haut certains jours. Le 13 elle s'est élevée à 13 degrés au-dessus du terme de la congélation, & le 29 à 14 degrés. Nous n'avons guere eu néanmoins de jours sereins : la derniere moitié du mois a été fort pluvieuse ; le tonnerre a grondé.

Le mercure dans le barometre a presque toujours été observé au-dessous du terme de 28 pouces ; mais il n'est point descendu plus bas que celui de 27 pouces 6 lignes.

Le vent a été sud les douze premiers jours du mois, ensuite il a varié.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 14 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 3 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessus de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 10 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces $\frac{1}{2}$ ligne, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 5 $\frac{1}{2}$ lignes.

La différence entre ces deux termes eſt de 7 lignes.

Le vent a ſoufflé 8 fois du Nord.
6 fois du Nord vers l'Eſt.
2 fois de l'Eſt.
2 fois du Sud vers l'Eſt.
9 fois du Sud.
9 fois du Sud vers l'Oueſt.
4 fois de l'Oueſt.
2 fois du Nord vers l'Oueſt.

Il y a eu 27 jours de tems couvert ou nuageux.
16 jours de pluie.
1 jour de grêle.
2 jours de tonnerre.
2 jours d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué de la ſéchereſſe juſque vers la fin du mois.

MALADIES qui ont régné à Lille dans le mois d'Avril 1774.

Les maladies aigües ſe ſont très-peu étendues ce mois, & elles ont été preſque bornées au petit peuple. D'un côté, c'étoit des fievres continues inflammatoires, portant à la tête dans les uns, à la poitrine dans les autres, & dans quelques-uns à la tête & à la poitrine en même tems : de l'autre, c'étoit la fievre putride-maligne très-dangereuſe, & dont nombre de perſonnes ont été les victimes. Dans cette derniere eſpece de fievre on a obſervé, dans le plus grand nombre, à la peau du dos, de la main, de l'avant-bras, du bras, du col & de la poitrine, des taches plus ou moins foncées en rouge, à peu près de l'étendue de celles que laiſſent les morſures des puces, du centre deſquelles s'élevoit,

dans quelques-uns, une petite pointe ſcabreuſe : cette éruption n'étoit point précédée ou accompagnée de picotements ou de demangeaiſon à la peau : elle n'avoit point de temps déterminé ni pour ſon invaſion, ni pour ſa durée : aux uns elle paroiſſoit dans les premiers jours de la maladie, & aux autres vers le ſeptieme ou le huitieme. Je l'ai vu ſe ſoutenir, dans un petit nombre, juſqu'à la ceſſation des ſymptômes les plus fâcheux : dans le plus grand nombre elle diſparoiſſoit ou s'affoibliſſoit conſidérablement avant ce temps : dans ceux-là il s'enſuivoit, au temps de la convaleſcence, une ſorte de *deſquammation* de l'épiderne ; mais je n'ai vu dans aucun les pointes ſaillantes ou petits boutons venir à maturation, ni ſuinter rien de lymphatique. Une moiteur générale de toute la circonférence du corps, des ſelles bilieuſes & une expectoration purulente terminoient, dans la plupart, heureuſement la maladie.

Nous avons vu des fluxions catarreuſes autour de la tête & dans les extrêmités, des rhumes de poitrine, & quelques éruptions rouges à la peau, ſans fievre.

LIVRES NOUVEAUX.

Mémoire chymique & médicinal ſur les principes & les vertus des eaux minérales de Contrexeville en Lorraine ; par M. *Thouvenel*, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier. A Nancy, chez *Babin* ; & à Paris, chez *Valade*, *1774*, *in-12*.

Diſſertation ſur l'uſage des cauſtiques pour la guériſon radicale & abſolue des hernies ou deſ-

centes, de façon à n'avoir plus besoin de bandages pour le reste de la vie; par M. *Gauthier*, Conseiller-Médecin du Roi, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & Médecin de Montpellier. Londres, & se trouve à Paris, chez *Jombert*, fils ainé, & aux Ecoles de médecine, 1774, in-12.

De Proctosteniâ, seu de morbosis intestini recti angustiis, Dissertatio medica quam in Ludoviceo Monspeliensi propugnabat author Ludovicus Franciscus Jourdan du Chadoz; *c'est-à-dire* : Dissertation de médecine sur les rétrécissements morbifiques du rectum, soutenue, dans le Ludovicé de Montpellier, par M. *Louis François Jourdan du Chadoz*. A Montpellier, & se trouve à Paris, chez *Didot le jeune*, *in-4°*.

Les avantages de l'Inoculation & la meilleure Méthode de l'administrer, ouvrage traduit de la Dissertation latine couronnée par l'Académie royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse, & composé par M. *Camper*, Docteur en Médecine, Professeur d'Anatomie, de Chirurgie & de Médecine dans l'Université de Groningue, des Académies de Paris, de Londres, de Harlem, &c. On y a ajouté le texte de l'Auteur, & deux planches en taille-douce, qui représentent au naturel les plaies de l'inoculation, tant régulieres qu'irrégulieres, &c. A Toulouse, chez la veuve de *P. Robert* *1774*, *in-8°*. A Paris, chez *Didot le jeune*, prix 1 liv. 4 s., chez qui on trouve des collections de la plupart des ouvrages & pieces qui ont paru sur l'Inoculation de la petite-vérole, & les livres suivants, qu'il a reçus depuis peu de l'étranger.

Artis medicæ principes, Hippocrates, Aretæus,

Alexander Tral. Celsus Aurelianus, &c. *recensuit præfatus est* Albertus de Haller. *Lausannæ*, 1769 à 1773, 11 vol. in-8°, prix reliés, 42 liv.

L'on vendra séparément,

Hippocrates, 4 vol. in-8°, 16 liv.
Aretæus Cappadocis, 1 vol. in-8o, 4 liv.
Alexander Tral. 2 vol. in-8o, 7 liv.
Cor. Celsus, 2 vol. in-8o 7 liv.
Cœl. Aurelianus, 2 vol. in-8o, 8 liv.

On trouvera aussi chez le même Libraire quelques exemplaires des suivants:

L'Inoculation justifiée, *ou* Dissertation-pratique & apologétique sur cette méthode, avec un Essai sur la mue de la voix, nouv. édit. par M. *Tissot.* Lausanne, 1773, in-12, prix broché, 1 l. 16 s.

Abrégé des Elémens de Botanique, *ou* Méthode pour connoître les plantes; par de *Tournefort.* Avignon, 1749, in-12, prix relié, 3 liv.

Conchyliologie nouvelle & portative, *ou* Collection de coquilles propres à orner les cabinets des curieux, &c. Paris, 1769, in-12, prix relié, 2 liv. 5. s.



TABLE.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à MONSIEUR.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

AOUST 1774.

TOME XLII.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

AOUST 1774.

EXTRAIT.

Obſervations & Expériences ſur le Charbon malin, avec une Méthode aſſurée de le guérir; par M. FOURNIER, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, Médecin penſionné de la ville de Dijon, & Médecin des Etats-généraux du Duché de Bourgogne. A Dijon, chez Defay, 1769, *in*-8°.

QUOIQUE le charbon malin ſoit une maladie très-rare dans les parties ſeptentrionales de la France, & qu'il paroiſſe particulier au Languedoc & à la Provence, j'ai cru cependant que mes lecteurs verroient avec quelque plaiſir le précis des

obſervations d'un Médecin éclairé par une pratique longue & heureuſe , & que les avantages que peut procurer la méthode curative qu'il propoſe juſtifieroient ſuffiſamment le ſoin que je prends de faire connoître un Ouvrage que le peu de liaiſon que les Libraires de Province ont avec le reſte du Royaume , a retenu juſqu'ici dans un oubli pour lequel il n'étoit pas fait.

Le charbon malin eſt, de toutes les tumeurs externes, la plus vive & la plus redoutable, principalement en Languedoc & en Provence; elle parcourt pour l'ordinaire ſes périodes avec une rapidité incroyable, traîne conſtamment après elle les accidents les plus graves, les plus preſſants, & ſe termine toujours d'une maniere auſſi prompte que funeſte.

Cette tumeur eſt peu ſaillante, aſſez ſuperficielle, mais très-dure & fort douloureuſe, d'un rouge vif éclatant dans ſa circonférence, mais toujours livide & noire dans ſon centre. Elle eſt preſque toujours précédée ou accompagnée d'une ou pluſieurs puſtules qui noirciſſent d'abord, ou de petites veſſies livides qui ſe déchirent promptement, & verſent une ſéroſité rouſſâtre, très-corroſive, qui cauſe une chaleur & une demangeaiſon inſupportables. La baſe de cette humeur eſt toujours & eſſentiellement entourée d'un cercle enflammé,

luiſant, qui prend enſuite différentes couleurs, & s'étend fort rapidement ſur les parties voiſines, ſelon les différents degrés de malignité du charbon. M. Fournier dit en avoir obſervé quelques-uns où ils paroiſſoit comme des rayons violets, livides & noirâtres qui partoient du cercle luiſant, & ſe prolongeoient de plus en plus, à meſure que le charbon s'affaiſſoit ; ce qu'il regarde comme le préſage d'une mort prochaine.

Le clou, le phlegmon charbonneux, l'éryſipele charbonneuſe, en impoſent ſouvent à bien des perſonnes qui les confondent avec le charbon malin ; mais ces tumeurs en different eſſentiellement, & par leur nature, & par leurs accidents ; tout ce qu'elles peuvent avoir de commun, c'eſt que la gangrene peut ſurvenir & ſurvient quelquefois au clou, au phlegmon & à l'éryſipele, qui ne ſont pourtant jamais de véritables charbons. On pourroit encore rapporter au charbon malin la puſtule maligne particuliere à la Bourgogne. Mais cette puſtule n'eſt jamais circonſcrite par ce cercle rouge & luiſant, eſſentiel au véritable charbon ; elle n'eſt jamais livide ou noirâtre dans ſon principe, ni accompagnée de cette chaleur brûlante & des autres fâcheux ſymptômes inſéparables du charbon malin. D'ailleurs cette puſtule ne paroiſſant jamais que ſur des parties découvertes, on

feroit fondé à foupçonner qu'elle eft l'effet du venin de quelque animal qu'on ne connoît pas encore ; venin qui produiroit les mêmes accidents que celui du fcorpion.

On doit diftinguer les différentes efpeces de charbon malin, par les degrés de leur violence, & par rapport aux caufes qui les déterminent. Il y en a de fpontanés, uniquement dépendants de la putréfaction des humeurs, tandis que la plus grande partie doit être évidemment imputée à la contagion, & au concours des caufes externes.

Le charbon malin fpontané fe déclare communément pendant les grandes chaleurs de l'été, & attaque toujours les artifans, les payfans, les pauvres gens de la campagne, qui, étant journellement épuifés par le travail, fous un foleil très-ardent, ne fe nourriffent que des plus mauvais fruits de la faifon, & font encore fouvent expofés à boire d'une eau mal faine, dont ils fe furchargent pour éteindre la foif qui les dévore. On pourroit joindre à ces deux caufes la mal-propreté ordinaire aux pauvres gens, ou, ce qui n'eft pas moins commun, l'impoffibilité où ils font, par l'indigence, de changer de linge, & la néceffité abfolue de garder fur leur corps, pendant des femaines entieres, des chemifes trempées d'une fueur de mauvais caractere.

Les voies par lefquelles le charbon fe

communique par contagion, ſont en grand nombre, & bien plus multipliées en Languedoc que dans les autres provinces du royaume. 1° On ne s'y nourrit preſque que de la chair de mouton; ces animaux ſont particuliérement ſujets au charbon ſpontané, à celui qui ſe communique par contagion, & à la petite-vérole qu'on nomme *clavelée*. Cette derniere maladie, qui eſt la plus fréquente & la plus meurtriere, eſt preſque toujours accompagnée de charbons extérieurs, qui déploient leur malignité ſur la toiſon de ces animaux, & qui n'épargnent pas les parties internes, les jettent bientôt dans la lividité & la putréfaction. Les Bergers & les Bouchers ne manquent jamais, lorſque la maladie eſt bien déclarée, & qu'ils ont inutilement tenté quelques remedes, d'égorger promptement ces animaux, de cacher le principe de leur mort, & de diſtribuer enſuite furtivement cette viande dans la campagne, dans les villages & dans les fauxbourgs des villes, aux pauvres gens, qui la prennent d'autant plus volontiers, qu'on la leur donne à un prix très-modique. Quelquefois même, ſurpris par la mort de leur bétail, après avoir lavé ſoigneuſement cette viande avec de l'eau de la mer, & l'avoir préparée de maniere à en effacer les nuances extérieures de lividité, ils ne la débitent pas moins aux pau-

vres & aux indigents, qui avalent ſouvent avec leur nourriture le poiſon mortel qui va les détruire. Cette eſpece de charbon, contractée par la voie des aliments, eſt la plus funeſte de toutes. M. Fournier aſſure même qu'elle eſt preſque toujours ſans reſſource.

2° La laine des moutons morts de charbons ou de la clavelée, établit une autre voie de contagion plus commune & plus fréquente à Montpellier que par-tout ailleurs, par le travail continuel & la conſommation prodigieuſe des laines deſtinées à la fabrique des couvertures, qui ſont une des principales branches du commerce de cette ville. La contagion s'y conſerve quelquefois des années entieres, comme le démontrent les charbons auxquels ſont expoſés les ouvriers qui les travaillent; charbons qui paroiſſent preſque toujours aux mains, aux jambes, aux bras ou au viſage de ces ouvriers, comme les ſeules parties les plus expoſées à l'action immédiate du levain qu'ils éventent dans leur travail.

Les ſymptômes du charbon malin ſont en grand nombre; les uns ſont abſolument eſſentiels à cette tumeur; les autres varient ſelon les différents périodes du mal, la nature des cauſes qui le produiſent, & ſelon les parties qui ſont affectées. 1° Le ſymptôme qui précede preſque toujours le charbon ſpontané, principalement celui qui dé-

pend d'aliments de mauvaiſe qualité, eſt un abattement & une proſtration de forces ſinguliers; car, bien loin que les malades s'apperçoivent de cette langueur & de cette diminution de leurs forces, ils ſe croient au contraire aſſurés d'en jouir comme à l'ordinaire; ce n'eſt qu'en voulant les éprouver qu'ils ſentent une ſuſpenſion & comme un arrêt univerſel dans le mouvement & le jeu des fibres muſculaires du corps, ſans éprouver cependant aucun mal, ni la plus légere douleur.

2° La crainte & un ſaiſiſſement intérieur dont on n'eſt pas maître, forment un autre accident qui précede quelquefois le charbon ſpontané, & ſe joint à cette langueur générale dont on vient de parler.

3° Une chaleur brûlante & une douleur très-vive, ſont eſſentiellement inſéparables du charbon malin, & l'une & l'autre ſont toujours proportionnées au degré d'acrimonie & à celui d'inflammation; la douleur part toujours du cercle enflammé, avec des élancements par intervalles qui occaſionnent des foibleſſes, des défaillances plus fréquentes & plus marquées, ſelon que ce redoublement de douleur ſe ſuccede plus rapidement, & que l'impreſſion en eſt plus aigüe & plus profonde.

4° La partie où ſe place le charbon eſt toujours noire, gangrénée, ſphacélée.

5° Tous les malades qui en ſont atteints éprouvent conſtamment dans le cercle & le contour de la partie affectée, un ſentiment de reſſerrement qu'ils comparent à l'effet d'une ligature.

6° La fievre eſt toujours eſſentielle à cette tumeur; mais dans le charbon ſpontané ou dépendant d'une nourriture ſuſpecte, il arrive ſouvent que le pouls eſt concentré, mais fréquent, ſerré & petit, ou bien plus animé, avec une fréquence plus marquée.

7° La peau eſt communément ſeche, aride, les yeux fixes, le regard inquiet, & les agitations preſque continuelles; les uns éprouvent quelquefois une chaleur brûlante que rien ne peut calmer, & une ſoif qu'aucune boiſſon ne peut éteindre; d'autres n'éprouvent pas la plus légere altération; pluſieurs ſont couverts d'une ſueur qui diſparoît & ſe renouvelle; mais preſque tous ſe plaignent d'un tiraillement vers la région du cœur, qu'ils ne peuvent exprimer.

8° Le charbon qui affecte le cou ou les parties ſupérieures de la poitrine, détermine bientôt les accidents les plus violents, tels que la rougeur extraordinaire du viſage, ſa lividité & la difficulté de reſpirer. Il arrive même ſouvent que l'humeur charbonneuſe, ſe jettant tout-à-coup ſur le cerveau ou ſur les poumons, occaſionne un engor-

gement ſubit qui fait périr tout-à-coup le malade.

9° La gangrene s'étendant de plus en plus, les parties voiſines du charbon deviennent mollaſſes, livides & noires ; il s'y forme de nouvelles puſtules ou veſſies qui rendent une féroſité ichoreuſe, une ſanie fétide qui porte la contagion par-tout où elle touche.

10° La palpitation & l'intermittence du pouls ſe ſuccedent ſouvent dans le charbon en différents temps.

11° Enfin le délire, le hoquet, les convulſions ou les mouvements convulſifs, l'affection ſoporeuſe, avec la ſuffocation, ſe joignent, pour l'ordinaire, aux ſymptômes qu'on vient d'expoſer, & terminent promptement les jours du malade.

Avant de paſſer à la curation, M. Fournier rapporte deux obſervations, l'une deſquelles a pour objet une femme qui périt d'un charbon malin à la mamelle, pour n'avoir pas voulu ſouffrir qu'on lui adminiſtrât tous les ſecours qu'exigeoit ſon état ; la ſeconde concerne un homme qui fut guéri d'un charbon malin au bras : enſuite il donne la deſcription d'une puſtule maligne interne qui fit de très-grands ravages à Montpellier en 1727.

Le charbon malin exige néceſſairement, comme toutes les tumeurs inflammatoires

& gangréneuſes, deux curations, l'une interne, & l'autre externe. La curation interne peut être conſidérée ſous trois différents points de vue relatifs aux accidents qui accompagnent le charbon, aſſez bien caractériſés par l'état du pouls au commencement de la maladie, ce qui fait trois cas qui exigent des attentions particulieres.

PREMIER CAS. Lorſque le charbon ſe préſente avec une inflammation conſidérable, une fievre aſſez vive, avec beaucoup de chaleur & d'altération, M. Fournier fait toujours précéder la ſaignée du bras, en quelque partie du corps que le charbon ſoit placé; trois heures après il donne l'émétique, à une doſe proportionnée à l'âge, au tempérament & aux forces du malade. Après l'effet du vomitif il fait prendre un bouillon au malade, qu'il réduit enſuite pendant vingt-quatre heures à l'eau ſimple, ou légérement rafraîchie, pour ſa nourriture & ſa boiſſon, ou bien à une tiſane humectante.

Le lendemain du vomitif, s'il n'y a eu aucune évacuation par bas, ou ſi elle a été légere, il ordonne un purgatif ordinaire en deux doſes, préparé avec la décoction de tamarins, le ſéné mondé, la manne; ajoutant à chaque verre un grain de tartre émétique, pour l'aiguiſer & le faire paſſer plus prompte-

ment, ne donnant, pendant l'effet des purgatifs, que des bouillons très-légers, altérés avec la chicorée de jardin. Il ſuſpend tout remede le troiſieme jour, s'en tenant à un lavement purgatif, avec un bouillon de ſix en ſix heures, dont les intervalles ſont remplis par quelques verrées d'eau.

Si les apparences de la pourriture des premieres voies ſe ſoutiennent encore le quatrieme jour, que la langue ſoit toujours chargée ou noirâtre, & ſur-tout ſi le charbon fait des progrès, il ordonne une ſeconde fois le vomitif, ſouvent même il le donne le lendemain de la purgation, & remet avec beaucoup plus de ſoin le malade au régime aqueux. M. Fournier dit avoir employé pendant quelque temps le quinquina, donné même à forte doſe, dans cette eſpece de charbon malin, & il aſſure qu'il n'a jamais répondu à ſes eſpérances; il n'en a éprouvé des effets marqués que dans les circonſtances de redoublements, compliqués avec la fievre du charbon malin, ou dans le ſecond cas, auquel je vais paſſer maintenant.

SECOND CAS. Il arrive ſouvent que les forces ſe trouvent fort abattues dès l'entrée du mal, que le pouls eſt petit, concentré avec quelques intermittences, & que la chaleur naturelle eſt conſidérablement affoi-

blie. Dans ces circonſtances, il faut s'abſtenir de la ſaignée, qui avanceroit ou termineroit même bientôt la deſtinée du malade. M. Fournier fait d'abord prendre quinze gouttes du Général Lamotte dans une cuillerée de vin d'Eſpagne, &, lorſqu'on ne peut pas s'en procurer, une taſſe d'infuſion de plantes vulnéraires des Suiſſes, avec un gros de confection d'alkermès, qu'il fait diſſoudre dans la premiere cuillerée de cette infuſion. Deux heures après il preſcrit une doſe convenable de tartre ſtibié, continuant de ſoutenir les forces, pendant l'effet du vomitif, par quelque léger cordial & du bouillon. Lorſque ſon action eſt finie, il ſubſtitue à l'eau fraîche ou rafraîchie, dont il fait toujours uſage dans le premier cas, de l'eau légérement dégourdie.

Ce premier ſecours employé dans cette occaſion, & ſuivi de tout l'effet qu'on peut en eſpérer, ne paroît pas diminuer la violence des accidents; les mêmes indications ſe préſentent pour revenir; ce qu'on reconnoît par les nauſées, les envies de vomir, par la noirceur de la langue, ſur-tout par les variations preſque continuelles du pouls, & par l'état du charbon, dont l'eſchare ne ſe détache pas, & où la gangrene fait de nouveaux progrès: pour lors, après avoir ſoutenu les forces pendant deux ou trois heures par de légers cordiaux, M. Four-

nier ordonne une ſeconde priſe d'émétique, qu'il fait même ſuivre d'une troiſieme, lorſque le cas l'exige. C'eſt principalement dans ce ſecond cas du charbon malin, où les forces ſont déprimées, le pouls abattu, concentré, avec un fond manifeſte de pourriture, de vermine & des redoublements irréguliers, que le quinquina, donné en ſubſtance, de quatre en quatre heures, opere de très-bons effets.

TROISIEME CAS. La fievre s'éloigne quelquefois des deux extrêmes qui caractériſent les deux premiers cas; alors M. Fournier débute par l'émétique, à quelque heure du jour ou de la nuit qu'il ſoit appellé, avec la précaution de tenir, après ſon effet, le malade à la boiſſon aqueuſe pendant vingt-quatre heures ou deux jours, à moins que quelque foibleſſe ne le force d'adminiſtrer un cordial.

Il preſcrit le lendemain un purgatif en deux doſes, dont il augmente ou diminue l'activité, relativement à l'évacuation du vomitif précédent, & à la nature & à la rapidité des accidents, tant internes qu'externes. Le troiſieme jour eſt ordinairement une journée d'obſervation: ſi les accidents paroiſſent ſe ſuſpendre ou diminuent, il laiſſe le malade en repos pendant vingt-quatre heures, & remplace même la boiſſon aqueuſe

par quelques bouillons. Si au contraire les ſymptômes deviennent plus preſſants, & que la gangrene paroiſſe faire du progrès, il répete ſans délai le vomitif, & ſoutient les forces par des cordiaux, revenant au purgatif le lendemain ou le ſurlendemain, ſelon que les évacuations opérées par le vomitif ont été plus ou moins conſidérables, ou encore mieux, ſelon la marche & la violence des accidents. Ces ſecours, ainſi adminiſtrés, arrêtent les progrès de la gangrene, & concourent efficacement au traitement externe.

CURATION EXTERNE. On a employé dans tous les temps les eſcharotiques pour attaquer & détruire le charbon malin. M. Fournier en a fait uſage pendant douze ans; mais les inconvénients de cette méthode, & les mauvais ſuccès qui en étoient toujours inſéparables, l'ont déterminé à l'abandonner, & à établir un traitement tout différent, dont trente ans d'expérience ont confirmé l'efficacité. Il fait d'abord, en quelque temps qu'il ſoit appellé, emporter avec le fer juſqu'au vif tout ce qui eſt gangréné & durci, ordonnant immédiatement après l'application de l'emplâtre ſuivant, dont l'efficacité ne s'eſt jamais démentie :

» Faites fondre dans un chaudron, avec
» deux bouteilles de vin blanc, meſure de

» Paris, une livre de gomme élémi, deux » livres de résine, une livre de cire jaune, » le tout coupé en petits morceaux; vous » y ajouterez une once d'aristoloche ronde, » bien pulvérisée, & une once de sang de » dragon commun & non raffiné, aussi-bien » pulvérisé, ensuite vous y mettrez une li- » vre de térébenthine de Venise: il faut » observer de faire fondre le tout à petits » bouillons, en remuant toujours avec un » bâton. Lorsque tout sera bien fondu & » bien bouillant, vous le passerez dans un » tamis, qui laissera tomber l'emplâtre dans » un vaisseau où il y aura de l'eau froide; & » quand l'emplâtre sera un peu refroidi, » vous en ferez de petits bâtons pour vous » en servir. «

Si la chute de l'eschare est tardive, & que la suppuration ne paroisse pas s'établir, M. Fournier fait encore retrancher avec le fer, dans les pansements suivants, les lambeaux qui peuvent se trouver durcis & gangrénés; bassiner immédiatement après, la plaie avec la décoction d'aristoloche & de quinquina concassés & bouillis dans du gros vin; continuant toujours l'application du suppuratif, qui procure bientôt la chute générale de l'eschare, & amene une abondante suppuration, qui peut seule fonder les espérances de guérison & en être le présage assuré.

C'eſt par ce procédé ſimple, & cette prompte manœuvre, ſecondée de la célérité des remedes internes & de l'action de l'emplâtre ſuppuratif, que M. Fournier & ſon frere ſont parvenus à détruire tous les charbons malins, pourvu qu'ils ne ſoient pas accompagnés de charbons internes, qui ont réſiſté juſqu'ici à tous les ſecours de l'art les mieux adminiſtrés.

OBSERVATION

Sur un Tétanos; par M. PICQUÉ, Docteur en Médecine à Avezac en Nebouzan.

Les Anatomiſtes ont fait des recherches multipliées pour découvrir la vraie ſtructure du cerveau & des nerfs, mais juſqu'à préſent leurs travaux ont preſque été inutiles; & nous n'avons encore là-deſſus que des connoiſſances vagues & ſuperficielles. C'eſt néanmoins ſur des fondements auſſi ruineux que nos Auteurs ont oſé bâtir leurs ſyſtêmes: leur imagination, après avoir enfanté des chimeres, les a préſentées à la raiſon comme des vérités reconnues. Mais un examen réfléchi & libre de préjugés en a fait ſentir la foibleſſe: le regne de l'illuſion a paſſé, & l'on commence d'avouer de bonne foi que la médecine eſt encore bien

incertaine; & que pour lui donner toute la consistance qu'elle devroit avoir, & qu'elle peut acquérir, c'est à l'expérience qu'il faut avoir recours, & que son flambeau doit seul être notre guide.

Est-il donc surprenant que les maladies du cerveau, de la moële allongée & du systême nerveux soient si obscures, que les explicatious qu'on en hasarde soient si peu vraisemblables, & que les traitements qu'on prescrit soient si différents les uns des autres? Un Pilote sans boussole ne peut que s'égarer dans le vaste océan: un Médecin, sans ces notions préliminaires & indispensables, ne marche qu'en tâtonnant, & ne peut toucher au but que par hasard.

Moins éclairé sans doute, mais du moins aussi sincere & plus prudent peut-être que ceux qui jusqu'à présent ont écrit sur ces matieres, je vais rapporter fidellement ce que j'ai vu & ce que j'ai fait dans un tétanos que je viens de traiter. Je n'embrasserai aucune hypothese, parce que je suis persuadé que, de toutes les façons de traiter la médecine, c'est la moins propre à en hâter les progrès.

Une jeune fille de dix à douze ans, dont le tempérament participe du bilieux & du sanguin, ayant été exposée pendant quelques jours, nu-pieds & nu-jambes, aux rigueurs d'un temps froid & humide, fut

attaquée, au mois de Décembre 1773, d'un mal-aiſe général, d'un grand abattement d'eſprit, & d'une gêne conſidérable dans tous les mouvemens de ſon corps. Bientôt ces ſymptômes augmenterent, & quelques jours après les dents ſe ſerrerent les unes contre les autres, de façon qu'on ne pouvoit les ſéparer : le cou, l'épine, les bras & les jambes ſe roidirent ſi fort, que dans le principe il étoit impoſſible de les fléchir ; dans la ſuite on le pouvoit, quoiqu'avec peine, mais, dès qu'on les abandonnoit à elles-mêmes, peu-à-peu les parties revenoient à leur premier état : les mouvements de la langue & des levres étoient libres ; la reſpiration & la déglutition s'exécutoient aiſément : les yeux étoient fixes, le pouls étoit grand, plein, tendu ; une douleur aſſez vive ſe faiſoit ſentir à l'occiput & tout le long de l'épine ; le ſommeil étoit très-rare, très-léger & très-court : les urines rouges, la chaleur conſidérable à l'intérieur & à l'extérieur, la ſéchereſſe & l'altération aſſez grandes ; tous les muſcles beaucoup plus tendus que dans l'état naturel : il n'y eut jamais de ſueur, ni aucune intermiſſion juſqu'à l'entiere convaleſcence.

L'exactitude & la clarté demandent qu'on diſtingue les cauſes de toute maladie en prédiſpoſantes & en déterminantes. Ici l'on voit évidemment que le froid & l'humidité

ſont celles de la premiere claſſe : les Obſervateurs rapportent pluſieurs exemples ſemblables. La difficulté ne conſiſte donc qu'à découvrir quelles ſont les cauſes déterminantes. C'eſt en vain que je feuillete tous les Auteurs qui ont ſucceſſivement écrit depuis Hippocrate juſqu'à Van Swietem : dans leurs ouvrages, je vois toujours leurs opinions, & jamais la nature. La réplétion, l'inanition, l'exſiccation, l'acrimonie, l'irritation : voilà ce qu'ils ne ceſſent de répéter tous les uns après les autres. Ils commencent à ſuppoſer la réalité d'une cauſe, & puis ils expliquent les ſymptômes comme ils peuvent. Si nous voulions haſarder un ſyſtême, nous prendrions une route contraire. Nous examinerions, en premier lieu, tous les ſymptômes qui accompagnent cette maladie, puis nous remonterions à leur origine, & nous les ſuivrions dans leurs progrès ; nous dirions, par exemple :

La rougeur, la chaleur, la ſoif, les urines enflammées, la dureté du pouls indiquent la denſité phlogiſtique du ſang : la tenſion des muſcles, la roideur du tronc, l'inflexibilité des bras & des jambes montrent l'éréthiſme des ſolides : l'abattement d'eſprit, l'inſomnie, l'immobilité des yeux, la douleur fixée à l'occiput & tout le long des vertebres, décelent le vice du cerveau & de tout le ſyſtême nerveux. Voilà donc les trois cauſes

vraiment déterminantes du tétanos, dont nous pourrions encore prouver la certitude bien plus au long par de ſpécieux raiſonnemens pathologiques, par de nombreuſes obſervations cliniques, & par les réflexions que nous fourniſſent en foule les ouvertures des cadavres des victimes de cette maladie cruelle.

Mais la vraie médecine ne ſe contente pas même du vraiſemblable : ainſi j'abandonne ce ſentiment, quoiqu'aſſez plauſible, me réſervant d'y revenir quand une plus ample moiſſon d'expériences m'aura prouvé qu'il eſt avoué de la nature.

Le pronoſtic n'eſt jamais favorable dans cette maladie, ſur-tout lorſqu'elle eſt continue ; c'eſt une choſe appuyée du témoignage de tous les Obſervateurs. Mais Hippocrate, & d'après lui nombre d'Auteurs, avoient décidé que le quarantieme jour étoit un point fixe, paſſé lequel on étoit à l'abri des coups de la mort ; & c'eſt ce qui néanmoins ſe trouve détruit par les obſervations d'Arétée, de Foreſtus & de Wepfer. Ainſi, quoique dans ce cas le tétanos eût paſſé ce terme, & quoique ſa violence eût même diminué, je n'oſois cependant pas encore promettre certainement une heureuſe convaleſcence. J'avois préſents à mon eſprit pluſieurs exemples que de Haën rapporte, & qui prouvent qu'un Médecin ne ſauroit

être trop circonſpect, lors même qu'il y a déjà quelque amandement dans la maladie.

Après avoir long-tems réfléchi ſur toutes ces conſidérations, le plus eſſentiel reſte encore à faire. On doit établir un plan ſolide de curation, & on doit le choiſir parmi cent hypotheſes contraires. Chaque Auteur a ſa méthode favorite, qui ſouvent ne réuſſit qu'entre ſes mains, ou que du moins il tâche d'étendre à tous les cas, quoiqu'elle ne ſoit bonne que dans certains. La vérité eſt par-tout entourée des voiles de l'erreur.

Aurons-nous recours aux ſaignées, aux émolliens, aux adouciſſants, avec Hippocrate, Celſe, Albertini, Van Swieten? Nous attacherons-nous aux irritants, aux aromatiques, aux ſpiritueux, aux véſicatoires, aux ventouſes, en ſuivant l'exemple du même Hippocrate, d'Arétée, d'Houllier, de Duret? Nous fixerons-nous aux opiatiques & aux calmants, d'après l'autorité de ces mêmes Hippocrate & Arétée, & de Schenkius & Bontius? Je ne parle pas encore de la cure par le bain froid, par la fievre, par les ſueurs, par les urines, par les vomitifs, par les cathartiques.

Nous ne chercherons pas à concilier tant d'autorités oppoſées les unes aux autres. Nous ne jugeons pas non plus à propos de mêler, ainſi que le fait de Haën, les émollients avec les toniques, & les anodins

avec les irritants : des forces contraires doivent se détruire mutuellement. Nous tâcherons toujours de suivre pas à pas la nature dans ses opérations. Si un heureux succès ne couronne pas nos entreprises, du moins nous empêcherons que les malades ne soient les victimes des tentatives hasardées par un zele plus vif qu'éclairé.

Une ample saignée, de fréquents lavemens adoucissants, des cataplasmes émollients, la boisson abondante d'une tisane faite avec le riz, le chiendent, le nitre, le syrop de limons: voilà les premiers remedes qu'on tenta. Le pouls devint plus souple, & les membres plus flexibles. A ces secours on ajouta des onctions huileuses, des frictions légeres, des émulsions nitrées & les bains tiedes. Le mal diminua encore sensiblement. La saison étant devenue plus rude, le Chirurgien, en mon absence, fit interrompre l'usage des bains. Le mal reprit des forces, & parut devenir plus dangereux. J'arrive, j'ordonne qu'on réitere les bains, & qu'on continue les autres secours. On obéit : je les fais multiplier à la vue des heureux effets qu'ils produisent. Le succès en est de plus en plus favorable, & cette fille entre enfin dans une convalescence certaine, après le cinquantieme jour de sa maladie.

La méthode que j'ai employée, & qui m'a réussi, ne peut cependant pas être em-

ployée

ployée dans toutes les circonſtances. De Haën rapporte plus de trente cauſes différentes, qui toutes ont produit cette même maladie; il faut ſavoir les diſtinguer exactement, pour oppoſer à chacune le remede qui lui eſt contraire, ayant encore égard au tempérament, au genre de vie, au climat, à la ſaiſon, au ſexe, à l'âge, aux autres affections qui ont autrefois attaqué le malade, ou ſous le poids deſquelles il gémit encore. Un Médecin doit toujours avoir devant les yeux le premier aphoriſme d'Hippocrate : *Opportet non modò ſe ipſum exhibere quæ decent facientem, ſed ægrum, & præſentes, & quæ externa ſunt.*

MÉMOIRE

Sur le Dragonneau, par M. PÉRÉ, ancien Chirurgien-Major à Saint-Domingue.

De toutes les maladies qui affligent l'humanité, il n'en eſt point d'auſſi fréquentes & auſſi générales que celles dont les vers ſont la cauſe. En effet, tous les hommes, quelque contrée de la terre qu'ils habitent, de quelques alimens qu'ils ſe nourriſſent, & quel que ſoit l'air qu'ils reſpirent, peuvent être tourmentés par ces inſectes, qui exercent leur tyrannie non-ſeulement ſur les animaux de toute eſpece & de tout âge,

mais encore ſur les végétaux, en faiſant mourir les plantes, les légumes, les arbuſtes, les arbres même les plus précieux; dont ils rongent tige, feuilles, fleurs, fruits, tronc ou racine.

Il y a tant de ſortes de vers, qu'il eſt impoſſible à un ſeul homme d'en acquérir une connoiſſance parfaite. Ceux de la même eſpece, dans toutes les parties du monde, cauſent à-peu-près les mêmes déſordres: tels ſont les aſcarides, les lombricaux ronds, les vers plats ou tænia; d'autres paroiſſent particuliers à certains pays: tels ſont ceux qui ſe manifeſtent à l'extérieur du corps, comme le dragonneau, que l'on chercheroit inutilement ailleurs qu'en Afrique & dans quelques contrées de l'Arabie, comme à Médine, d'où il a tiré le nom *vena Medinencis*; c'eſt ce dernier qui fait le ſujet de ce Mémoire

Le dragonneau eſt ſi peu connu des Auteurs qui en ont traité, qu'ils ne ſavent dans quelle claſſe le placer. Quelques anciens, &, à leur imitation, pluſieurs modernes, le rangent parmi les vers; d'autres lui refuſent la qualité d'animal.

La plupart des Auteurs qui en ont traité, au moins ceux que j'ai lus, me paroiſſent avoir méconnu ſa nature & ignoré le lieu qu'il habite; c'eſt ce qui m'engage à publier mes obſervations. Je n'avancerai rien

qui ne ſoit appuyé ſur les expériences que j'ai faites tant à la côte de Guinée, que pendant mon ſéjour à Saint-Domingue.

Le dragonneau paroît endémique dans certaines régions de l'Afrique, comme dans le Sanhaga ou Sénégal, dans le Gabon, &c. dont les habitans y ſont fort ſujets. Il eſt très-rare au Congo ; on n'en voit point à Saint-Domingue, à moins qu'ils n'y ſoient portés par les peuples de l'Afrique que je viens de citer. Il n'y a aucune partie du corps qu'il ne puiſſe affecter ; on le trouve à la tête, au cou, au tronc, aux bras, mais plus fréquemment aux jambes & aux cuiſſes. Je ne parlerai point de ſon origine ; je ne dirai point comment il ſe perpétue & s'introduit ſous la peau : outre que je ne ferois que répéter ce que tant de Savans ont déjà dit en faiſant l'hiſtoire des vers, on ſent bien que, ſuivant les loix générales de la nature, le dragonneau, quoique d'une eſpece différente des autres vers, ne doit rien avoir de particulier, quant à ce qui concerne ſa naiſſance & ſon accroiſſement; & d'ailleurs ce n'eſt point là mon objet, je ne veux que démontrer que c'eſt un animal véritable.

Le dragonneau eſt plus ou moins long, & grêle comme la premiere corde ou chanterelle d'un violon. Il ſe termine en pointe par ſes deux extrêmités, comme les vers

ordinaires que nous rendons tous les jours. J'en ai vu qui avoient deux aunes de long. Il se trouve logé plus ou moins avant entre la peau & le tissu cellulaire, & quelquefois sous cette derniere partie. Le plus souvent il n'est recouvert que de la peau, & l'on peut distinguer à l'extérieur ses différentes circonvolutions, qui se manifestent comme de petites veines pleines de sang. Sa tunique est assez solide pour sa grosseur; &, quand il vient à se rompre, il se répand une substance blanche qui ressemble à une crême de lait, tant par sa couleur que par sa consistance. Les personnes qui en sont attaquées maigrissent sans fievre, ni cause apparente de maladie. La plupart meurent étiques, si elles ne sont secourues à temps. Elles conservent leur appétit jusqu'au dernier jour de leur vie. J'ai vu des sujets qui avoient plusieurs dragonneaux en même tems; à chaque cuisse, par exemple, à un bras & à une jambe; en un mot, en différentes parties du corps.

Quelquefois la nature parvient d'elle-même à se débarrasser de ce cruel ennemi; & voici comment elle opere. Il se forme une petite tumeur inflammatoire à une de ses extrêmités, laquelle tumeur est vraisemblablement occasionnée par l'irritation que cause le picotement du dragonneau. Elle vient ensuite à se terminer par suppuration,

les tégumens s'ouvrent, le pus s'évacue, & le dragonneau suit sa route. Mais, comme cela arrive très-rarement par le seul fait de la nature, l'art a inventé des moyens pour délivrer de cet insecte ceux dont il s'est malheureusement emparé. J'exposerai briévement la méthode que j'ai vu mettre en pratique, & dont je me suis servi moi-même.

On met sur l'extrêmité la plus apparente du dragonneau un emplâtre émollient pour amincir la peau : il est bon d'y joindre, dans les occasions, des irritans, pour provoquer l'inflammation, qui, comme je l'ai dit, arrive quelquefois naturellement lorsque le pus est formé. On ouvre la petite tumeur avec une lancette, pour-lors le dragonneau paroît ; c'est le but qu'on s'étoit proposé : on le saisit aussi-tôt avec des pincettes ; on le tire sans violence, & on le fixe sur un petit morceau de bois de la grosseur d'une petite plume à écrire ; &, en tournant ce petit cylindre de bois, on dévide, pour ainsi dire, le dragonneau comme une aiguillée de fil.

C'est ici qu'il est besoin de patience. Dès qu'on sent quelque résistance, il faut s'arrêter, de peur d'occasionner quelque rupture : on fixe le petit morceau de bois au moyen d'un emplâtre & d'un bandage par-dessus ; quelques heures après on fait

de nouvelles tentatives, toujours avec beaucoup de douceur. Si l'on éprouve une nouvelle résistance, on doit s'arrêter, comme la premiere fois, pour recommencer de nouveau, & toujours de même, jusqu'à ce qu'enfin le dragonneau soit entiérement sorti, alors la nature fait le reste, sans qu'on soit obligé de rien mettre sur l'ouverture par laquelle il a été tiré. Il est rare que cette opération soit suivie d'accidens fâcheux après son extraction totale; du moins je puis assurer n'en avoir jamais vu: il n'en est pas de même quand le dragonneau a été rompu, soit par l'impéritie de l'opérateur, soit par l'impatience du malade qui aura dérangé l'appareil. L'emplâtre se sera porté d'un côté ou d'autre, aura entraîné le petit cylindre où étoit fixé le dragonneau, qui, n'ayant pu résister à la violence qu'il aura soufferte, se sera rompu; pour-lors il n'y a plus à espérer d'avoir ce qui en reste sous la peau, quelque moyen qu'on puisse employer. Il faut attendre à le retirer par une suppuration nouvelle qui s'établit plus ou moins promptement, & qui dure jusqu'à ce qu'il tombe tout entier en pourriture. Je me suis vu plusieurs fois obligé de faire des contre-ouvertures, suivant ses différentes circonvolutions & l'étendue qu'il occupoit, & cela pour évacuer l'humeur: car ce n'est

qu'un finus depuis une de fes extrêmités jufqu'à l'autre ; ce qui fait que fa rupture occafionne tous les accidens d'un dépôt purulent, jufqu'à ce que toute la matiere qui le formoit foit entiérement évacuée. Il vaudroit beaucoup mieux pour le malade qu'il reftât dans fon entier ; les accidens feroient bien moins dangereux que quand il fe rompt, à moins cependant qu'on ne prît toutes les précautions que je viens d'indiquer.

Quoique jufqu'ici je ne me fois guere fervi que du terme de dragonneau, je penfe qu'après le court expofé que je viens de faire, on ne peut raifonnablement lui refufer la qualité d'animal : car, premiérement, fi ce n'étoit qu'une efpece de corde, il réfifteroit beaucoup plus aux moyens qu'on emploie pour le tirer ; &, lorfqu'il feroit caffé, on pourroit aifément le faifir à l'endroit divifé, on éprouveroit la même réfiftance que s'il étoit dans fon entier : or, tout le contraire arrive : dès qu'il eft une fois rompu, il fe vuide de fa fubftance, comme un ver de terre qu'on auroit féparé dans quelqu'une de fes parties.

En fecond lieu, fur quel fondement s'appuient les perfonnes qui ne veulent pas que ce foit un animal ? Sur ce que, difent-elles, fon fiege eft dans une veine : mais rien de fi facile à réfuter que cette opinion.

En effet, il ne paroît pas une goutte de ſang, ſoit que le dragonneau ſorte naturellement, ſoit qu'on le tire par le moyen de l'art; mais très-certainement il ſurviendroit quelque hémorrhagie plus ou moins conſidérable, s'il ſortoit de quelque vaiſſeau, dont il auroit néceſſairement rompu les parois.

On inſiſte en diſant que le dragonneau ne donne aucun ſigne de vie; que ſeulement on apperçoit qu'il ſe racourcit comme une corde, d'abord tendue avec effort, & qu'enſuite on abandonne à elle-même.

Il eſt vrai que je n'ai point obſervé d'autre mouvement; mais enfin ce mouvement eſt progreſſif, quand, par la ſeule opération de la nature, le dragonneau ſort de lui-même; d'ailleurs, c'eſt un corps ſans élaſticité. Ce n'eſt donc point la force élaſtique qui eſt la cauſe d'une pareille contraction, mais la ſeule vie animale. En outre, les ſecouſſes, les tiraillemens réitérés & différents remedes ſuffiſent quelquefois pour le faire mourir avant qu'il ſoit entiérement dehors, & rien ne meurt s'il n'a eu vie. Ajoutez que ce ver n'eſt point de nature à vivre quand il a été frappé par l'air extérieur; ce que nous voyons arriver aux vers lombricaux, qui, pour la plupart, ne donnent aucun ſigne de vie en

fortant du corps; ou, s'ils ont encore quelque mouvement, ils le perdent entiérement peu de tems après. Enfin, ce qui me confirme dans le fentiment où je fuis, que c'eft un animal rongeant & qui fe nourrit de la partie de nos humeurs qui lui eft la plus analogue, & à nous la plus néceffaire & la plus précieufe, c'eft, comme nous l'avons obfervé, que ceux qui font attaqués de cette maladie tombent dans le dépériffement & deviennent étiques, fans qu'on puiffe attribuer ce marafme à aucune autre caufe, puifque les malades font fans fievre, ne fentent aucune douleur & ne perdent rien de leur appétit : il y a plus, ils reprennent leur embonpoint fi-tôt qu'ils font débarraffés de cet ennemi, & cela fans qu'on foit obligé de leur adminiftrer aucun remede. Je me perfuade même que tous ceux qu'on pourroit leur appliquer, foit intérieurement, foit extérieurement, avant la fortie de ce ver, leur deviendroient inutiles, ou même préjudiciables, puifqu'ils ne tendroient qu'à le faire mourir; & alors le dragonneau cauferoit les mêmes défordres qu'il occafionne quand il a été rompu.

Je finis par une expérience qui me femble prouver d'une maniere invincible la vérité de ce que j'ai avancé, favoir, que le dragonneau eft du regne animal.

Le 12 Mars 1771 je fus requis, en ma

qualité de Chirurgien-Major de Saint-Marc, iſle Saint-Domingue, pour faire la viſite de ſanté du navire le Saint-André, de Nantes, dont M. Villeroi étoit Capitaine, & qui arrivoit de la côte de Guinée. Ce vaiſſeau étoit chargé de Negres. Je les trouvai tous, ainſi que l'équipage, exempts de contagion & de maladie épidémique, mais je fixai mon attention ſur un petit Negre de dix à douze ans, que ſon extrême maigreur me porta à examiner de plus près. J'apperçus un dragonneau qui, par ſes différentes circonvolutions, occupoit non-ſeulement toute l'étendue de l'abdomen, mais auſſi une grande partie antérieure & inférieure de la poitrine. Je le fis remarquer au Chirurgien du vaiſſeau, qui me dit que c'étoient des veines cutanées; & ſur ce que je témoignai que ce pouvoit bien être un dragonneau, il me répondit qu'il n'avoit point aſſez d'expérience pour en juger. Je lui demandai s'il connoiſſoit quelque cauſe de maladie qui eût donné lieu à cet amaigriſſement, il m'avoua que, quelques recherches qu'il eût faites, il n'avoit pu en découvrir aucune; que cet enfant avoit toujours conſervé ſon appétit, & que tous les remedes qu'il avoit pu lui appliquer avoient été inutiles; qu'il l'avoit enfin abandonné, comme un phthiſique déſeſpéré. Je lui fis entendre que j'a-

vois bonne eſpérance de guérir ce malade, & que je haſarderois volontiers une centaine d'écus pour le traiter, & tâcher de parvenir à mes fins. Il fit part de ma propoſition au Capitaine. Celui-ci fut charmé de ſe débarraſſer du petit Negre, qui lui étoit à charge. Je fis tranſporter chez moi cette eſpece de ſquélete, car il ne pouvoit ſe tenir debout. L'impatience où j'étois de vérifier mon ſoupçon me fit imaginer un moyen de m'aſſurer de ſa maladie dans le moment même, & voici comment je procédai.

Après un examen attentif & réitéré, je choiſis le centre, ou à peu près, des différentes circonvolutions que j'avois apperçues. Je pinçai la peau en la ſoulevant avec beaucoup de précaution; je la fis tenir par un aide. J'avois eu bien ſoin de ne pas ſaiſir en même tems ce que je croyois un dragonneau; je fis une légere inciſion en travers d'environ quatre lignes; &, après avoir écarté les levres de la plaie, je vis un corps blanc, ſemblable à une corde à violon; je le ſaiſis avec des pincettes, & le tirai doucement, ce qui me forma une ſorte d'anſe, & me confirma dans mon opinion. Enfin, je me mis à extraire ce vers: quand il réſiſtoit d'un côté, je le faiſois tenir dans la poſition où il ſe trouvoit alors, & le tirois de l'autre, toujours en cherchant une ſituation

où les parties qui l'avoisinoient fussent dans un état de relâchement ; car toutes les fois que les muscles seront tendus, & feront compression sur les tégumens, on aura beaucoup de peine à tirer le ver. Enfin, en moins de quatre heures, je vins à bout de le dévider tout entier & sans aucune rupture. Il avoit plus de deux aunes de long. Le malade n'a ressenti aucune douleur pendant toute l'opération, il regardoit sortir ce ver avec une tranquillité sans égale.

Toutes les fois qu'il sera possible de faire cette opération, c'est-à-dire de saisir le dragonneau au centre de ses circonvolutions, on aura un grand avantage, puisqu'alors il ne fera que la moitié du trajet qu'il feroit obligé de faire s'il étoit tiré par l'une de ses extrêmités.

Ce petit Negre, depuis ce moment, reprit à vue d'œil son embonpoint, & se rétablit de jour en jour, sans que je lui aie administré aucun remede ; trois mois après, étant sur mon départ pour la France, je le vendis douze cents livres, tant il étoit bien portant.

ANALYSE

Des Eaux minérales de Saint-Alban, lue dans une Séance publique de l'Académie des Sciences de Lyon ; par M. RICHARD

DE LA PRADE, Docteur en médecine de Montpellier, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, Conseiller-Médecin ordinaire du Roi, & Intendant des Eaux de Montbriſon, &c.

Parmi les eaux minérales qui coulent dans le Forez, celles de Saint-Alban méritent d'être diſtinguées ; auſſi n'ai-je rien négligé pour connoître les principes qu'elles tiennent en diſſolution.

Ces eaux ſont anciennes, & depuis long-tems en uſage ; Duclos, & Chomel ſon copiſte, en font mention dans leurs obſervations ſur les eaux minérales. M. Raulin en parle dans ſon *Traité analytique* ; Guy-Patin, Médecin eſtimé de ſon tems, les a fait prendre avec ſuccès à beaucoup de malades. M. Roſtaing, Intendant de ces eaux, les preſcrit tous les jours, & l'événement juſtifie ſouvent le ſoulagement qu'on en attend.

On trouve quatre ſources d'eaux minérales à Saint-Alban, renfermées dans la même enceinte ; elles paroiſſent venir d'une montagne ſituée au Nord-Oueſt, & les fontaines coulent au Sud-Eſt : elles ſont voiſines d'une chapelle érigée à Saint-Alban. Ces ſources offrent à l'œil la même tranſparence.

Le bouillonnement qu'on apperçoit à chaque ſource eſt conſidérable, mais il ne

s'en éleve pas de petits jets comme à Sail-ſous-Couſan (*a*).

Ces eaux ont un goût auſtere & ſtyptique. Elles ſe colorent en vin clairet avec la noix de gale ; mais la premiere ſource acquiert avec les ſubſtances acerbes une couleur plus foncée que les autres.

La leſſive ſaturée de la matiere colorante du bleu de Pruſſe parfaitement neutre y occaſionne, au bout d'une demi heure, un précipité blanc. Si on veut avoir un bleu de Pruſſe, on n'a qu'à ajouter à ce mêlange quelques gouttes d'acide marin ; ſans cette addition le précipité eſt toujours blanc : ceci confirme l'idée déjà reçue parmi les Chymiſtes, que l'alkali phlogiſtiqué n'a point d'action ſur le fer pur & iſolé, qu'on n'obtient un précipité bleu que lorſque le mars eſt en diſſolution dans l'eau par un acide.

Ces eaux charient beaucoup d'ocre ; j'en ai ramaſſé une certaine quantité que j'ai fait ſecher au ſoleil ; &, après l'avoir briſée entre les doigts, j'ai promené deſſus une

(*a*) Mon *Analyſe des Eaux de Sail ſous Couſan* a été lue à l'Académie de Lyon, avant celle-ci ; dès que j'aurai recueilli un nombre ſuffiſant d'obſervations ſur les ſources qui m'ont été confiées par la Commiſſion royale ; je l'inſérerai dans le Traité des Eaux Minérales du Forez, que je me propoſe de donner au public.

pierre d'aimant qui n'en a rien attiré. Ce dépôt fait effervefcence avec les trois acides minéraux, mais plus avec le vitriolique qu'avec les deux autres.

Si, dans une diffolution de ce dépôt par un acide quelconque, on verfe quelques gouttes d'alkali phlogiftiqué, le bleu de Pruffe fe forme fur le champ.

J'ai mis de ce dépôt dans deux creufets féparés, que j'ai bien lutés avec d'autres creufets; j'ai ajouté dans l'un partie égale de charbon pulvérifé & de fel de tartre, & dans l'autre de l'huile d'olive; je les ai expofés l'un après l'autre à un feu de forge des plus violens; après avoir fait précéder un feu gradué, je l'ai animé par un foufflet pendant une heure & demie : les creufets étant refroidis, les matieres étoient très-noires, & les parcelles attirables par l'aimant fe font trouvées au fond de chaque creufet, parce que la terre métallique du fer eft plus pefante que les fubftances réductives que j'avois employées. Tout ceci démontre ce que j'ai avancé dans d'autres analyfes, que le fer, dépourvu de fon principe inflammable, n'eft point attirable par l'aimant.

L'alkali fixe, verfé fur ces eaux, y occafionne un précipité blanc.

Le favon s'y décompofe, indice certain de quelque fel neutre à bafe terreufe. Ces eaux font effervefcence avec les trois acides

minéraux, ce qui indique la présence d'un alkali à nu.

Le vin du Roannois, mêlangé avec elles, fait élever beaucoup de petites bulles, & le mêlange acquiert une couleur violet-noirâtre; mais cet effet n'arrive pas aussi promptement qu'avec les eaux de Sail-sous-Cousan. L'altération qu'elles occasionnent à ce vin est bien foible, lorsqu'elles ont été dépouillées d'air par la secousse. Ceci vient à l'appui de ce que j'ai dit dans mon Analyse des eaux de Cousan, que les alkalis précipiteient la partie colorante du vin en s'unissant à l'acide tartareux, & que le concours de l'air surabondant accéléroit cette précipitation.

La dissolution mercurielle très-saturée y occasionne un sédiment briqueté.

La solution d'argent par l'acide nitreux y forme un précipité blanc.

Ces eaux rougissent la teinture de tournesol, ainsi que toutes les eaux aérées; mais elles n'alterent point la couleur delicate du papier bleu.

Elles verdissent le syrop de violete, ce que font ordinairement le fer & la terre absorbante; d'ailleurs, l'effervescence avec les acides nous ayant fait présumer qu'il y existoit un alkali à nu, toutes ces substances doivent concourir à procurer une couleur verte à ce syrop.

Les ſerpens & les grenouilles périſſent en très-peu de tems dans ces fontaines. Nos corps meurent par le défaut d'air ; le même effet ne peut-il pas arriver lorſque nous reſpirons dans un milieu ſurchargé d'air ? On n'éprouve point l'effet d'une mouſete dans ces ſources, excepté dans une qui eſt très-profonde, & qui eſt bâtie en forme de puits quarré. Le Docteur Roſtaing l'ayant voulu un jour faire nétoyer, les perſonnes employées à cette manœuvre furent contraintes de l'abandonner, parce que les vapeurs méphitiques qui s'en exhaloient les incommodoient beaucoup.

Les buveurs ont obſervé que les gobelets dont ils ſe ſervoient, perdoient leur tranſparence au bout de quelques jours.

Ces eaux ne colorent plus avec la noix de gale, quarante-huit heures après leur tranſport ; le fond des bouteilles ſe tapiſſe pour lors d'une couche de terre martiale.

J'ai ſoumis à l'évaporation quinze pintes d'eau de la premiere ſource, qui m'a paru la plus aérée & la plus ferrugineuſe. Elle bouillonne quelque tems dès la premiere impreſſion de la chaleur ; on voit enſuite ſe former à la ſurface une pellicule luiſante qui ſubſiſte preſque juſqu'à la fin de l'évaporation. J'ai d'abord retiré une terre un peu jaunâtre, que j'ai préſumé être celle du fer ; je l'ai ſéparée par le filtre. Edulcorée & ſéchée, elle a peſé quinze grains.

J'ai obtenu enſuite de la terre abſorbante preſque juſqu'à la fin de l'évaporation. On voit pour-lors ſe former à la ſurface, en laiſſant refroidir le vaiſſeau, un ſel ſéléniteux en filets un peu ſoyeux. Tous ces dépôts, lavés & ſechés, ont peſé trois gros & cinquante-deux grains.

La liqueur réduite à peu de choſe, je l'ai expoſée dans une petite capſule à un feu de ſable; en pouſſant l'évaporation juſqu'à ſiccité, j'en ai obtenu deux gros & demi d'alkali minéral.

Par toutes ces expériences on voit que les eaux de Saint-Alban contiennent de l'air, du fer, de la terre abſorbante, de la ſélénite & de l'alkali minéral (*a*).

Comme le fer & la ſélénite ſe trouvoient un peu confondus avec la terre abſorbante, voici comment je m'y ſuis pris pour avoir chaque matiere ſéparée.

J'ai verſé goutte à goutte dans le premier dépôt, que j'ai déjà dit avoir peſé quinze grains, de l'acide nitreux étendu dans de l'eau; le peu de terre abſorbante qui étoit mêlée avec la terre martiale, s'eſt diſſoute. Le mars, lavé & ſeché, n'a peſé que dix grains.

Je me ſuis ſervi du même acide pour

(*a*) On a de la peine à concevoir comment la ſénélite peut ſe trouver dans ces Eaux, confondue avec l'alkali minéral, ſans ſe décompoſer. *Note de l'Editeur.*

avoir la ſélénite pure ; j'en ai verſé juſqu'à la fin de l'efferveſcence ; après avoir obtenu mon nitre calcaire, il a reſté en arriere quinze grains de ſélénite. Pour connoître la proportion de la terre abſorbante avec les autres matieres, je l'ai obtenue par le moyen de l'alkali fixe en *deliquium* ; édulcorée & ſechée, elle a peſé trois gros & dix-huit grains. Il eſt impoſſible de ne pas avoir un peu de déchet dans de pareilles opérations.

Les eaux de Saint-Alban contiennent donc par pinte huit pouces & demi cubiques d'air, deux tiers de grains de terre martiale, quinze grains de terre abſorbante, un grain de ſélénite, & douze grains d'alkali minéral.

Ces eaux ſont un peu apéritives & dépuratives ; elles ont été employées avec ſuccès dans les maladies des reins & de la veſſie, leur vertu principale & la plus généralement reconnue, eſt d'être anti-pſoriques.

OBSERVATION

Sur une fiſtule du canal de Sténon, par M. TESTART, Chirurgien du Roi, ſervant par quartier.

En 1770 la nommée Marianne Ponceaux, de Beaune, petite ville du Gâtinois, âgée

de treize ans, eut une fluxion considérable ; occasionnée par un mal de dents qui forma un dépôt dans l'épaisseur de la joue. M. Ferrand, Maître en chirurgie & Lieutenant du premier Chirurgien de ladite ville, fut appellé pour voir la malade : ses connoissances anatomiques lui firent sentir à l'instant combien il devoit craindre qu'un pareil dépôt, qui se trouvoit exactement sur le trajet du canal de Sténon, ne perçât extérieurement, n'ignorant pas les difficultés que l'on éprouve pour parvenir à cicatriser ces sortes de plaies, qui ordinairement deviennent fistuleuses par la déviation de la salive, lorsque le canal de Sténon se trouve corrodé par la suppuration, ou coupé par quelque agent extérieur. Cet accident ne manqua pas d'arriver comme il l'avoit prévu ; car, malgré les moyens nécessaires qu'il mit en usage pour attirer le foyer purulent du côté de la bouche, il perça la joue & se fit jour en dehors. Le point d'engorgement n'étoit qu'en partie suppuré, il restoit une dureté dans le corps du muscle buccinateur. Le canal oblitéré du côté de la bouche laissoit couler la salive par l'ouverture extérieure. M. Ferrand fit tout ce qu'il put pour fondre ce corps dur, & parvenir à cicatriser cette fistule, qui épuisoit la petite fille par une perte considérable de salive, & principalement dans le tems de

la maſtication. J'arrivai à Beaumont dans ce tems-là, pour y paſſer quelque tems: Beaune n'eſt qu'à deux lieues de Beaumont. M. Ferrand, que j'avois déjà eu le plaiſir de voir dans des voyages précédens, m'envoya la petite fille. Je trouvai la joue dans l'état que je viens de dire, je ſentis bien qu'on ne pouvoit eſpérer de guérir cette fiſtule ſans rétablir une ouverture dans la bouche, & que pour y parvenir il falloit fondre la dureté, qui y mettroit toujours obſtacle; à cette fin je lui paſſai un ſéton dans le trajet de la fiſtule, perçant la joue de dehors en dedans, traverſant la dureté, & fis ſortir le ſéton, qui n'étoit que de trois fils de Bretagne, par la commiſſure des levres; je chargeai ce ſéton d'un conſomptif fait avec le baſilicum & le précipité rouge; je continuai ce panſement près de deux mois ſans avoir entiérement rongé la dureté: je portois même de tems à autre un peu d'alun calciné, n'oſant pas appliquer de cathérétique plus actif, crainte de faire trop de difformité par la grandeur de la cicatrice. J'avois gagné de faire paſſer au moins autant de ſalive par l'ouverture interne que par l'externe, ayant eu ſoin à chaque panſement de rapprocher les levres de la plaie extérieure, par le moyen des emplâtres aglutinatifs, dont les liens n'empêchoient pas le mouvement du ſéton, en renouvellant

tous les jours le consomptif dont je le chargeois. Lorsqu'est arrivé le tems de mon départ, je renvoyai la petite, imparfaitement guérie à M. Ferrand, qui a continué de la panser ainsi jusqu'à parfaite guérison. Je dois dire, à l'honneur de M. Ferrand, qu'il a été plus hardi que moi sur l'usage des cathérétiques, & qu'il est certainement parvenu à accélérer la cure plus promptement que si je l'avois continuée moi-même. Lorsqu'il a eu reconnu la fonte entiere du corps dur, & que la salive couloit bien par l'ouverture interne, il supprima le séton, il ne restoit de l'ouverture extérieure que ce qui donnoit étroitement passage à deux fils, (en ayant déjà supprimé un quelque tems auparavant) : un taffetas d'Angleterre, appliqué dessus, a suffi pour achever la guérison.

RÉPONSE

Du Frere Côme à la Replique de M. BEAUSSIER DE LA BOUCHARDIERE, *insérée dans le Journal de Médecine du mois d'Avril* 1774.

Le Frere Côme laissera à l'écart tout ce qui est étranger à la question dont il s'agit entre lui & M. Beaussier. Cette question se réduit à décider si la pierre du sieur Mor-

ganne étoit adhérente ou non dans sa vessie.

Les lecteurs attentifs, qui se donneront la peine de relire la Réponse du Frere Côme à M. Beaussier, insérée dans le Journal de Médecine du mois d'Avril 1773, y verront cette matiere discutée d'avance; c'est ce qui le détermine à se borner à ce précis seul intéressant dans le fond de cette cause fort simple par elle-même, malgré les vains efforts que cet aggresseur a fait pour l'éluder dans sa Replique, insérée dans le Journal de Médecine du mois d'Avril dernier.

Le sieur Morganne, attaqué de la pierre, a été taillé deux fois en quatre mois, la premiere par M. Beaussier, & la seconde par le Frere Côme.

M. Beaussier, assisté de ceux de sa compagnie en état de l'aider de leurs conseils, a frappé & senti très-distinctement la pierre dans la vessie avant de commencer son opération. L'incision faite, il lui a été impossible de rencontrer par la plaie aucune pierre, mais seulement un corps rénitent qu'il n'a osé arracher, par la crainte des suites qu'il en auroit pu résulter. Il a enfin pris le sage parti d'abandonner son opération, & conclu en même-tems que la pierre étoit enkistée, & que ce kyste la déroboit à ses recherches.

Ce malade, revenu du terrible danger où cette cruelle tentative l'avoit exposé, re-

commença à souffrir des douleurs aussi aiguës qu'avant son opération. Elles reparurent au moment que les forces lui permirent de se tenir debout ; il en avoit été préservé pendant que la maladie des suites de sa taille l'avoit retenu couché.

On prie ici les lecteurs d'être bien attentifs à l'alternative de ces deux tems, c'est-à-dire des souffrances du malade lorsqu'il étoit debout, & de leur disparition pendant qu'il étoit resté couché.

L'expérience & la réflexion s'accordent parfaitement bien pour expliquer cette énigme des situations d'un pierreux. La situation perpendiculaire du corps détermine la pierre mobile vers le golfe de l'uretre, pendant que sa situation horizontale l'en éloigne suffisamment, & au point de ne plus blesser les parties de ce golfe avec ses aspérités, lorsqu'elle a fait sa retraite vers le fond de la vessie. L'effet de la pierre sur le col de cet organe n'auroit plus lieu, si la superficie se trouvoit recouverte, n'importe comment.

M. Beaussier assure qu'il frappa distinctement la pierre avec la sonde, qu'il la fit sentir de même à quelques assistans bien instruits: voilà des faits incontestables avoués par lui-même. Cette observation, indépendamment des douleurs qui affectoient le malade avant & après son opération, prouve nettement que la pierre n'étoit point en-

kystée,

kyſtée, pas même chatonnée. Il reſte donc à M. Beauſſier à prouver la poſſibilité que la pierre fût vraiment enkyſtée, puiſqu'il la frappa & reconnut avec la ſonde canelée, qui eſt le premier inſtrument de l'opération. Il prouvera auſſi comment cette pierre a pu ſe revêtir & ſe concentrer ſubitement dans une enveloppe, à l'exemple d'un ver à ſoie dans ſon cocon, pour ſe dérober, ſans exception d'aucun point de ſa ſurface, aux inſtrumens qui ſe ſuccedent dans l'opération, & dont la ſonde canelée eſt le premier guide. Ce phénomene, il faut l'avouer, tient du prodige; il ſera ſans contredit une énigme chez tous les gens de l'art à qui l'impartialité laiſſera la liberté d'en juger.

D'après cette démonſtration, que M. Beauſſier ſe retourne, qu'il s'entortille tant qu'il lui plaira, qu'il invoque & appelle à ſon ſecours toute la lithotomie ancienne & moderne, il n'en ſera pas moins vrai qu'il n'entra point dans la veſſie avec le gorgeret, la tenete ni le bouton. Tous ces inſtruments lui auroient fait reconnoître la pierre, s'ils y étoient parvenus, comme la ſonde canelée l'avoit fait avant de faire l'inciſion.

Il devient donc auſſi clair que le jour en plein midi qu'il fit une fauſſe route; & il eſt également clair que ce fut le lithotome

émoussé & altéré par M. Caqué, approuvé & couronné d'un prix par l'Académie de chirurgie, qui en fut la véritable cause.

C'est donc à cette Académie, dont l'approbation induit en erreur M. Beaussier, qu'il doit s'en prendre pour demander raison du fait dont il s'agit, parce que son jugement devient sa caution, & non le Frere Côme, dont il n'a point suivi les documens, ni par rapport à l'instrument, ni par rapport au procédé de l'opération, comme il le prétend vainement dans ses écrits.

Voici encore des faits contre l'opinion de l'adhérence de cette pierre. M. Beaussier avoit taillé inutilement ce malade dans le mois de Mai : il vint à Paris le mois de Septembre suivant pour y subir la seconde opération dont il s'agit. La continuation des douleurs aiguës que lui causoit la pierre, l'effroyable & périlleuse maladie à la suite de son opération, les caracteres d'un tempérament bilieux & mélancolique laissoient appercevoir une dégradation générale dans tout son individu. Malgré tant de circonstances défavorables, le Frere Côme, touché de compassion pour son état, le reçut, & s'assura de la pierre, qu'il reconnut à son tour, ainsi que M. Beaussier l'avoit fait avant & dans le moment qu'il lui fit l'opération.

En conséquence de cette dégradation du

ſujet, déjà trop ſenſible, & que les ſouffrances augmentoient journellement, le Frere Côme ſe décida à le tailler le 9 Septembre, par le haut appareil, qu'il eſtime dans ces cas moins dangereux que les autres. Il ouvrit la veſſie ſans la déchirer, & ſans éprouver d'hémorrhagie, comme M. Beauſſier le prétend ſans fondement (*a*). Il en tira deux pierres qu'il trouva libres. Il ne remarqua point dans la veſſie aucune trace de kyſte ni de fongoſité, en y promenant le bout d'un doigt obſervateur du lieu de la pierre. Voilà le fait expoſé dans la plus exacte vérité ; & , ſi M. Beauſſier s'y fût trouvé, l'examen l'en auroit également convaincu, & lui auroit ſauvé les ſuppoſitions du contraire.

Malgré ces aſſertions, il paroît que M. Beauſſier ſuſpecte abſolument le témoignage du Frere Côme, puiſqu'il revient à la charge, ſans néanmoins préſenter aucune garantie du ſien. Mais cet agreſſeur eſt-il de bonne foi, & peut-il être excuſable ſur cet article ? N'avoit-il pas le corps du défunt à ſa diſ-

(*a*) M. Beauſſier, voulant rendre vraiſemblable l'hémorrhagie conſidérable qu'il dit être ſurvenue à la ſuite du haut appareil du Frere Côme, eſt trop inſtruit pour oſer l'attribuer à l'inciſion faite à l'hypogaſtre & à la veſſie ; il a mieux aimé la faire dépendre du déchirement d'un kyſte qui n'a jamais exiſté.

poſition pour en faire l'ouverture en préſence de témoins en état de conſtater la vérité, tant à charge qu'à décharge, puiſqu'il avoit déjà la préſomption que l'opération du Frere Côme étoit la véritable cauſe de ſa mort. Il auroit vu ſi la veſſie étoit ſaine & réunie, comme le Frere Côme a aſſuré, dans ſa premiere Réponſe, qu'elle l'étoit dès le ſeizieme jour après ſon opération. Il eſt inconcevable comment M. Beauſſier a pu concilier cette négligence, ſi cela en eſt une, avec ſon deſſein anticipé de mettre cette mort ſur le compte de l'opération du Frere Côme, ſans ſe rien réſerver pour lui-même. Que d'inquiétudes cette conduite ne lui auroit-elle pas épargné? Elle l'auroit encore mis en état d'inſtruire les gens de l'art d'un fait très-intéreſſant qui auroit pu les guider à l'avenir, qui l'auroit honoré, & en même-tems préſervé de ſe livrer à des conteſtations qui manquent de preuves ſuffiſantes de ſon côté.

D'après ce défaut de preuves ſuffiſantes, il paſſera pour conſtant que M. Beauſſier a fait une fauſſe route, & qu'il n'eſt point entré dans la veſſie de ſon malade, de laquelle le Frere Côme a tiré deux pierres libres & balotantes, pendant que M. Beauſſier affirme qu'il n'en a pu rencontrer ni reconnoître aucune depuis la retraite de ſa ſonde, lorſqu'il lui fit la premiere opération à Vendôme.

Qu'il ſoit permis au Frerere Côme de ſe plaindre d'une prétendue adoption qu'on lui prête gratuitement touchant ſon lithotome caché. Il s'agit d'une correction imaginée & publiée par feu M. le Cat, à qui tout étoit bon, pourvu qu'il tendît à la dégradation de cet inſtrument. M. Beauſſier la cite pour défendre le fait conteſté de ſon opération exécutée avec ce lithotome corrigé & altéré.

Voici ce dont il s'agit. M. le Cat, en 1752, publia qu'il avoit allongé le bout de la lame du lithotome caché, d'un bouton qui tiendroit lieu de la languete ou crête mouſſe qui termine la châſſe qui loge la lame de cet inſtrument. Il prétendoit que la pointe de la lame devoit bleſſer la veſſie. Cette fauſſe allégation étoit ſans fondement, puiſque les expériences réitérées ſur une infinité de morts & de vivans n'ont jamais pu y donner lieu, en ſuivant le vrai procédé.

Le Frere Côme mépriſa cette prétendue correction de M. le Cat, & la regarda comme abſurde & très-nuiſible à la bonté de ſon opération, & s'en expliqua en 1753 dans ſes Réponſes aux attaques continuelles de cet adverſaire. Il taxa ſa correction d'une vraie corruption, & fit connoître le danger de cette altération, parce qu'elle expoſoit la lame de l'inſtrument, qui d'ailleurs eſt fort mince & délicate, à être caſſée; &c.

L'uretre dans l'état naturel, garni d'un cathever, ne permet guere d'être forcé sans douleur par l'introduction d'un corps plus volumineux que l'est la gaîne du lithotome caché, dont la grosseur n'excede pas celle d'une plume à écrire.

M. le Cat n'a point observé qu'en désunissant les branches minces de la châsse par la soustraction de leur bouton ou crête mousse qu'il entend transporter au bout de la lame, il laisse ses branches isolées, trop courtes, & donne à la lame une longueur outrée. Cette lame surpassant les châsses, doit nécessairement, pendant son introduction, éprouver tout l'effort de l'opérateur, se fausser ou casser. Les châsses n'étant plus unies à leur extrêmité, s'écarteront, & ne pourront plus être engagées dans l'uretre. Si par hasard on parvenoit à les y engager, elles arrêteroient les progrès de l'instrument, en s'accrochant aux parois du canal, qu'elles blesseroient, en mettant un obstacle insurmontable à l'introduction de l'instrument dans la vessie. S'il y parvient, sa gaîne, trop raccourcie, n'est plus en état de soutenir les parois de cet organe contre les effets de la lame au moment de son écart; elle en blessera les plis, s'y cassera ou franchira son col sans l'entamer, si elle peut résister à l'effort de l'opérateur. Au reste, il paroît que cette mauvaise correction s'est bornée jus-

qu'à présent à la proposition de son Auteur, & à la plume de ses partisans : voici ce qui a pu faire présumer à M. Beaussier que le Frere Côme avoit adopté cette correction.

M. Maquart, Médecin, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, partisan lumineux du lithotome caché, publia en Juillet 1754, deux ans après la prétendue correction de M. le Cat, une brochure *in*-12, de seize pages, avec approbation, intitulée : *Parallele de deux instrumens qui portent le nom de lithotome caché.* Ce Docteur dit, page 9 : *le lithotome caché du Frere Côme est terminé en une pointe mousse qui peut soutenir le fond de la vessie, & l'empêcher, dans certains cas, d'aller rencontrer la lame de l'instrument.*

M. le Cat, le plus hardi & le premier antagoniste du lithotome caché, publia en 1766 un parallele *in*-8° sur la taille, dans lequel il rapporte, page 67, la moitié de la phrase de M. Maquart, qu'il tronque au mot VESSIE, & dit en se congratulant : *voilà donc cette pointe dangereuse corrigée, & la solidité de ma critique, la fidélité de mes expériences confirmées ;* pendant que la suite de la phrase de M. Maquart dit nettement que c'est la pointe de l'instrument qui est mousse, c'est-à-dire la châsse qui loge la lame, & qui défend la vessie de la pointe de cette lame.

Est-il possible que cette pitoyable super-

cherie, illusion dérisoire de M. le Cat sur un fait faux & absurde, puisse en imposer à M. Beaussier, & que le Frere Côme rencontre en lui un disciple de son premier antagoniste, si peu au fait de ce qui a été publié sur la taille? Prétend-il, à l'imitation de son Maître, contre lequel le Frere Côme a tant milité dans ses formidables attaques, ouvrir une nouvelle lice? M. Beaussier se trompe fort; il lui déclare que voici son dernier mot sur cette question, s'il n'a pas d'autres preuves à donner pour sa justification.

EXPÉRIENCES NOUVELLES

Sur le Fluide électrique, par le sieur COMUS.

I. Le sieur Comus s'étant convaincu par différentes expériences que certaines préparations de fer, qui avoient perdu la propriété d'être attirables par l'aimant, la recouvroient lorsqu'elles avoient été exposées à l'action de l'étincelle électrique, a cru devoir examiner quelles étoient celles de ces préparations qui présentoient un phénomene si singulier; & si, par ce moyen, on ne pourroit pas démontrer la présence du fer dans plusieurs substances dans lesquelles on le soupçonnoit.

Il a passé sur les substances qu'il vouloit

ſoumettre à cette épreuve un très-bon aimant, afin d'en ſéparer toutes les parties ferrugineuſes qui étoient encore attirables ; il a placé ce qui n'avoit pu être attiré entre deux glaces ou cartes, & l'a expoſé en cet état à l'action de l'étincelle électrique. Il a mis celles qui n'étoient pas conductrices entre deux feuilles d'or ; &, par ce moyen, il eſt parvenu à les ſoumettre à l'action du fluide électrique.

Toutes les ſubſtances ſuivantes ſont devenues attirables, les unes après une étincelle, les autres après ſept ou huit.

La partie rouge du ſang humain.

Les cendres du ſang de cheval.

Le bleu de Pruſſe.

Le ſafran de mars préparé à l'eau.

Le ſafran de mars préparé par la calcination.

Le ſafran de mars préparé avec le ſoufre.

Le ſafran de mars préparé par la calcination du vitriol martial.

Le ſafran de mars du réſidu de la préparation du ſublimé corroſif.

Le bol commun.

Le rouge d'Angleterre.

Le rouge de Berlin.

La terre d'ombre.

La tuile pulvériſée.

Pluſieurs ſables.

La platine.

Le cobalt.

II. Il a ſoumis également à l'étincelle électrique un grand nombre d'autres ſubſtances pour reconnoître ſeulement ſi elles pouvoient ſervir de conducteur : il a varié ſes expériences, en plaçant les mêmes ſubſtances entre des cartes & entre deux morceaux de glace, & il a obſervé les différentes couleurs que ces ſubſtances prenoient après le coup électrique, tant ſur les cartes que ſur la glace ; il ſe contentera de rapporter la liſte des ſubſtances qu'il a trouvées propres à tranſmettre l'électricité, avec les couleurs qu'elles ont priſes.

NOMS *des ſubſtances.*	Couleurs qu'elles ont priſes *ſur les cartes,*	*ſur la glace.*
L'or,	pourpre,	couleur d'or.
L'argent,	gris jaunâtre,	couleur d'argent, vu par-deſſus, & jaune du côté où il adhéroit à la glace.
Le cuivre,	brun rouge,	couleur de cuivre, vu par-deſſus, vert du côté de la glace.
Le fer,	gris foncé,	un gris tacheté, couleur de plomb.
L'étain,	blanc ſale,	couleur d'étain.
Le plomb,	preſque noir,	couleur de plomb frais fondu.
Le mercure,	gris noirâtre,	couleur plombée & livide.
La platine,	preſque comme le fer,	gris tacheté, couleur d'étain.

NOMS des *substances.*	Les couleurs qu'elles ont prises *sur les cartes,*	*sur la glace.*
Le bismuth,	un gris foncé,	presque comme la la platine.
Le zinc,	un gris un peu foncé,	tacheté, couleur d'argent.
Le cobalt,	un gris un peu roussâtre,	un bel iris.
Le charbon,	arrache la carte,	il dépolit la glace en serpentant.

Les substances suivantes n'ont été exposées qu'entre des cartes.

NOMS des *substances.*	Couleurs qu'elles ont prises *sur les cartes.*
Le verre d'antimoine,	un gris noirâtre.
Le régule d'antimoine,	de même.
L'antimoine diaphorétique,	une gris de perle tacheté de jaune.
Le régule d'arsenic,	un iris noirâtre.
Le turbith minéral,	un gris clair.
Largent nitreux,	un gris formant iris.
L'argent dissous par l'acide nitreux, & précipité par l'alkali fixe,	jaune clair, tacheté de gris.
Le cuivre précipité par l'alkali volatil,	laisse une petite traînée brunâtre.
Le safran de mars du résidu du sublimé corrosif,	un gris roussâtre.
La potée,	un gris noirâtre.

NOMS *des substances.*	Couleurs qu'elles ont prises *sur les cartes.*
Le plomb corné,	de même.
Le cinnabre naturel,	un fond chargé de toutes les couleurs.
Le mercure nitreux,	un gris noirâtre.
Le mercure précipité perse,	se revivifie, & laisse une couleur noirâtre.
Le mercure sublimé corrosif,	un gris très-léger.
Le même précipité par l'eau de chaux,	un brun marron.
Le même précipité par l'alkali volatil,	un gris très-léger.
Le mercure sublimé corrosif précipité par l'alkali fixe,	un marron clair.
Le mercure dissous par l'esprit de nitre, & précipité par l'alkali volatil,	un gris jaune.
Le mercure de vie,	couleur noirâtre.
La mine de Pontoise,	une couleur purpurine.
La partie rouge du sang humain,	un gris noirâtre.
Le bleu de Prusse,	de même.
Le sang de cheval,	de même.
La fécule du suc de cochléaria,	une couleur verdâtre.
Les spaths fusibles & phosphoriques,	un gris blanchâtre.

III. Enfin le 6 Juin 1773 le sieur Comus a soumis à l'étincelle électrique, sous les yeux de Monseigneur le Duc de Chartres,

de la poudre de diamant apportée par Son Altesse, qui a conduit aussi-bien qu'une poudre métallique, & a laissé sur la carte un gris noirâtre.

Le 29 Mai 1774 M. Rouelle a apporté onze petits diamants, du poids de demi à cinq quarts de carats chacun ; ils ont été mis entre deux cartes, posés les uns près des autres, & ont été soumis à la décharge de la batterie électrique : le fluide électrique les a pénétrés aussi aisément que si c'eût été du métal, sans cependant les endommager ; ils ont ensuite été écartés de deux lignes & demie, & ont aussi bien conduit. M. d'Arcet, qui étoit avec M. Rouelle, avoit apporté de la poudre de diamant ; elle a été mise entre deux cartes, & a très-bien conduit ; ensuite elle a été mise entre deux glaces, qui, après l'étincelle, ont été brisées en mille pieces du centre à la circonférence. On l'a soumise à une étincelle moins forte pour conserver la glace ; cette poudre, en se divisant, a fait corps avec la glace, & a donné toutes les couleurs métalliques, mais le gris domine le plus en formant iris.

Comme toutes ces expériences exigent beaucoup de soin, une forte machine & un tems favorable, & qu'il n'en est aucune qui n'ait été répétée plus de cent fois, les personnes à qui elles ne réussiront pas peuvent les voir répéter chez l'Auteur, qui s'y

prêtera avec plaisir. Il répétera aussi les expériences sur les diamans, pourvu toutefois que les personnes qui désireroient les voir faire apportent les diamans nécessaires, ou la poudre de diamans.

ESSAI

Sur la théorie des Contre-coups dans toutes les parties du corps humain; par M. DUPOUY, Membre du College de chirurgie de Paris.

On peut définir les contre-coups des lésions produites par un choc dans une partie éloignée de celle qui l'a souffert, sans aucun dérangement dans les parties intermédiaires. Deux Académies savantes en ont fait le sujet de leurs prix. L'Académie de chirurgie de Paris proposa la premiere les contre-coups de la tête; quelques années après l'Académie royale des Sciences de Toulouse étendit cette théorie aux contre-coups dans toutes les parties du corps. Son émulation fut suivie, au bout de quelque tems, par l'Académie de chirurgie, qui en fit la matiere d'un second prix, dont elle excepta cependant ceux de la tête, qui avoient déjà été traités.

Ce sujet a traîné long-tems sur les bureaux de ces deux Académies, & il y a été

remis plusieurs fois ; mais l'Académie de Toulouse, lassée de recevoir des ouvrages défectueux, inconséquens, & jugeant, d'après ses profondes lumieres, que les différens Auteurs s'étoient épuisés sans aucun succès, a retiré ce sujet, & paroît même y avoir renoncé. L'Académie de chirurgie au contraire, plus heureuse, ou peut-être plus indulgente, a accordé ses deux prix à des ouvrages qu'elle n'a pas encore jugé à propos de rendre publics.

D'après ce court exposé il est facile de juger que la matiere des contre-coups offre les plus grandes difficultés ; j'avois déjà entrepris de la traiter, &, quoique mes matériaux fussent tout prêts, elle me parut si épineuse que je n'eus pas le courage de mettre la derniere main à mon Mémoire ; & si aujourd'hui je le reprends ce n'est que dans la persuasion qu'il pourra être utile à l'art & à l'humanité : ainsi je n'ai point la présomption d'avoir rempli cet objet comme je l'aurois désiré ; je le crois au contraire susceptible d'une plus grande perfection ; cependant j'ose me flatter que j'indique la seule voie pour y parvenir.

Les contre-coups peuvent se diviser en deux classes, 1° en ceux qui sont exercés par les fluides, 2° en ceux qui sont reçus par les solides : ils supposent tous une per-

cussion quelconque ; je prends cette division, parce qu'elle est vraie & simple.

Du contre-coup exercé par les fluides.

De tous les vaisseaux de notre corps il n'y a guere que les vaisseaux sanguins qui soient susceptibles de contre-coup, tant par rapport à leur force qu'à leur calibre. On sent bien qu'une colonne de sang peut, à l'occasion d'une percussion, être suspendue dans son cours, rétrograder vers sa source, & être refoulée dans ses propres vaisseaux; de cette rétrogradation & suspension résultent la stagnation & l'engorgement de ce fluide : delà la rupture des vaisseaux, les extravasations & les épanchemens dans les différentes cavités & dans l'interstice de nos parties, qui en sont quelquefois une suite. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que des chutes qui paroissent médiocres produisent souvent des accidens considérables : les chutes sur le dos font cracher le sang, causent de l'oppression, & jettent le trouble dans les vaisseaux du bas-ventre. Les chutes sur les pieds portent quelquefois leur impression dans toute l'étendue du corps, & jusqu'aux vaisseaux du cerveau.

I. EXEMPLE. Un homme, après être tombé sur ses pieds, devint depuis ce moment sujet à de fréquentes coliques ; lorf-

qu'elles étoient violentes, il ſurvenoit un flux dyſſentérique : à la fin il en mourut ; je l'ouvris, & je trouvai dans les inteſtins iléon & colon une quantité de vaiſſeaux ſanguins variqueux.

II. EXEMPLE. Une demoiſelle, après avoir fait une chute ſur ſes genoux en montant un eſcalier, eſt morte à-peu-près dans le même état, accablée de coliques & d'un flux dyſſentérique. Je la ſaignai un mois après ſa chûte, elle en fut fort ſoulagée ; je lui propoſai de réitérer la ſaignée, elle s'y refuſa ; les douleurs la reprirent & ſe multiplierent. Elle m'avoit dit que, lors de la chute, elle eut la ſenſation d'un poids grave qui deſcendoit dans le bas de l'abdomen : il y a lieu de penſer que le foie avoit eſſuyé quelque tiraillement.

III. EXEMPLE. Un jeune homme, ſautant à pieds joints de haut en bas, eſſuya une commotion à la tête, dont il fut fort étourdi : quelques heures après il balbutioit, & avoit de la peine à trouver ſes idées : deux ſaignées promptement faites le tirerent de cet état. Si les chûtes ſur les pieds portent leur impreſſion juſqu'à la tête, celles que l'on fait ſur les feſſes ſont toujours de la plus grande conſéquence ; on en a aſſez d'exemples, mais on en a peu comme celui qui ſuit.

IV. EXEMPLE. Le ſieur Galois, Com-

mis, en descendant un des trotoirs du Pont-Neuf, tomba sur ses fesses : il se releva difficilement, ayant la tête très étonnée : il supporta cet état d'étourdissement pendant quatre mois sans y rien faire ; au bout de huit mois, en datant de la chute, se faisant raser la tête, son Barbier sentit à l'endroit des pariétaux comme s'il y avoit un parchemin interposé sous les tégumens : il en témoigna sa surprise, & l'homme, en se la frottant ensuite, eut la même sensation. Il vaquoit à ses affaires, & ne fit aucune attention à son état ; il ne tarda pas à s'y former une tumeur, qui insensiblement devint assez volumineuse ; en la pressant on étourdissoit le malade, & on sentoit que la partie supérieure d'un des pariétaux étoit anéantie. Qu'étoient devenus les débris ? Ce malade étant mort, la tumeur se trouva être un fongus formé par un lacis de vaisseaux qui partoient de la dure-mere.

Mais c'est principalement lorsque les coups ou les chutes portent sur la tête, que ces contre-coups sont infiniment plus remarquables, les malades les annoncent eux-mêmes comme tels : ils ont été frappés à cette partie, & la douleur & l'étonnement se font le plus souvent sentir à l'endroit diamétralement opposé : le sang poussé dans ces vaisseaux éloignés, non-seulement les engorge, mais il produit encore, en s'accu-

mulant dans la ſubſtance diploïque du crâne, des eſpeces d'épanchemens qui peuvent avoir des ſuites fâcheuſes; on les voit communément dans les crânes qui ont été frappés violemment; ces contre-coups d'ailleurs ſont ſi fréquens que je n'en rapporterai qu'un exemple, qui peut ſervir à régler la conduite du Praticien dans ces cas.

Un homme fit une violente chute ſur l'occipital; il ſentit ſur le champ les fonctions de ſon eſtomac ſe troubler, une grande peſanteur au front, ſans preſque de douleur, & ſa phyſionomie ſe colora de jaune: il fut ſaigné le lendemain deux fois; & alors, au lieu de la ſtupeur qui occupoit cette partie, il ſuccéda des douleurs très-vives qui s'étendoient par toute la tête, & il y avoit un peu de fievre. Ces ſymptômes marquoient que les vaiſſeaux plus dégagés reprenoient du reſſort; je propoſai de réitérer la ſaignée, une perſonne de l'art s'y oppoſa: les accidens ſe relâcherent inſenſiblement, mais, deux mois après, ils reparurent dans le même ordre; je le ſaignai encore deux fois. Enfin, ayant eſſuyé fréquemment de pareilles alternatives, il fut ſaigné vingt fois dans le cours de dix-huit mois; &, comme il ſe diſpoſoit à l'être pour le même ſujet, il lui prit une maladie grave pour laquelle on lui fit dix ſaignées: il s'eſt trouvé par la

ſuite abſolument débarraſſé du retour des ſymptômes du contre-coup. Il ſeroit donc très-poſſible de détruire pour toujours de pareils accidens. Une ou deux ſaignées le guériſſoient en apparence, quatre ou cinq faites de ſuite auroient pu le guérir radicalement, avec le courage de ſavoir faire une maladie. De ce fait on peut en conclure que ce malade a couru de grands riſques pour n'avoir pas été ſaigné plus amplement d'abord ; c'eſt le ſeul remede qui convienne à tous les contre-coups dont nous venons de parler : on devroit donc l'employer avec moins de ménagement qu'on ne le fait.

Des contre-coups ſur les Parties dures.

Pour ſe frayer une roûte dans la théorie ſi obſcure des contre-coups dans les parties dures, il convient d'établir des principes ou axiômes. Il eſt démontré, 1° qu'un corps élaſtique frappé à une de ſes ſurfaces, cette ſurface & celle qui lui eſt oppoſée ſe rapprochent l'une de l'autre ; 2° que les parties intermédiaires s'écartent en s'éloignant de leur centre, qu'elles ſe plient, ſe courbent ſelon leur forme & leur enchaînement ; 3° que, de ce déplacement, il en réſulte des mouvemens ou trémouſſemens qu'on nomme vibrations : 4° nous

ajoutons, pour étayer cette théorie, que ces vibrations produiſent les mêmes effets que les coups, je veux dire des fractures.

Ceci pris pour tous les corps en général à proportion de leur élaſticité, convient également aux os du corps humain : ils ſont élaſtiques, & delà ſujets aux vibrations, conſéquemment aux contre coups, non ſeulement ceux qui ont une forme ſphéroïde, tels que ceux du crâne, mais même tous les autres, & ſur-tout les os cylindriques. D'après ceci, je ne vois pas pourquoi on ne convient pas de la fracture en long de ces derniers os.

Pour emmancher certains outils on ſe ſert d'un manche qui a un gros & un petit bout ; on fait entrer le fer par le petit, & on l'engage à force à l'extrêmité du gros: ſuppoſons une coignée, quelque forte qu'elle puiſſe être, on ne retireroit jamais ce fer ſans ruiner le manche par toute autre voie que celle-ci. On ſerre d'une main le petit bout du manche tout près de ſon extrêmité en le penchant, & avec un maillet de bois on frappe ſur cette extrêmité, & le fer ne tarde pas à s'ébranler & à ſe rapprocher du petit bout. Je doute qu'on puiſſe rendre ſeulement raiſon de cet effet, qu'en l'expliquant par le raccourciſſement & la vibration des fibres du bois. Mais citons quelques exemples qui puiſſent jetter du jour ſur cette théorie.

I. OBSERVATION. Le nommé Renaud, pour atteindre à une ſoupente, mit une chaiſe dans un fauteuil, & ſur cette chaiſe un tabouret : à peine eut-il monté que l'échafaudage écroula ; il tomba ſur ſes pieds, & s'y ſoutint un inſtant, qui lui ſervit à ſe féliciter d'être tombé de ſi haut ſans s'être fait aucun mal ; mais quand il voulut marcher & partir de la jambe ſur laquelle il étoit tombé (c'étoit la droite) il eſſuya une ſi forte douleur que, ſans un petit lit qui ſe trouva à ſes pieds, & ſur lequel il ſe jetta, il ſeroit tombé à la renverſe. Renaud reconnut alors qu'il avoit une fracture, & le lieu qu'elle occupoit ; il me la déſigna à la tubéroſité du tibia.

La fracture étoit en effet à la baſe de cette tubéroſité ; les deux os étoient fracturés au niveau l'un de l'autre : une ſcie ne les auroit pas ſéparés plus parallelement. Je remuai les pieces de la fracture, & je ſentis entre les pieces l'interpoſition d'une ſubſtance comme de la ſciure de bois : on juge facilement que cet endroit avoit été le terme des vibrations, qui avoient, pour ainſi dire, moulu les ſurfaces de la fracture. Les parties molles de la jambe ſouffrirent une commotion conſidérable ; je n'avois pas fait attendre, & je trouvai déjà un gonflement prodigieux. Je les couvris de quelques compreſſes mouillées ; le ſoir le gon-

flement ſe trouva fort augmenté, & accompagné de phlyctenes ; je ſaignai le malade cinq fois avec d'autant plus de célérité que la fievre étoit vive ; le lendemain la peau de la jambe étoit couverte de tubercules, accompagnés d'un rouge éclatant : cet état de la peau avec le gonflement ſe ſont ſoutenus l'eſpace de trois mois : l'application de tous les topiques incommodoient du plus au moins ; à la fin je m'en tins à une lotion qui m'eſt particuliere : j'en parlerai bientôt. Laſſé de la perſévérance des ſymptômes, je couvris toute la jambe avec l'emplâtre de triapharmacum, qui produiſit des effets ſi prompts, en diſſipant l'inflammation & le gonflement qui exiſtoient toujours à un certain point, que j'eus tout lieu de me reprocher de ne l'avoir pas employé plutôt.

Cet emplâtre, le plus univerſel que nous ayons, & dont je ne ſaurois dire trop de bien, eſt le triapharmacum de Méſué, qui ſe trouve dans la pharmacopée de Lémeri, & qui fait la baſe de celui-ci ; on l'avoit ſans doute abandonné, parce que, tel qu'il eſt, il devient extrêmement irritant. M. Foubert, mon confrere, le fit revivre en le coupant par parties égales avec le diachylon ſimple, & en le colorant avec le colchotar ; quoiqu'il fût devenu plus praticable, j'y trouvois encore des imperfections ; j'en bannis le diachylon & le colchotar, & je

le coupai avec la même quantité d'emplâtre de Nuremberg, & le colorai avec le cinnabre factice: une demi-once suffit pour cette quantité. Voici la formule :

Litharge d'or en poudre, & vinaigre, une livre de chaque.
Huile d'olive, deux livres.

On mêle la litharge dans le vinaigre, & ensuite on y ajoute l'huile; on expose la matiere sur un fourneau à une légere ébullition, en la remuant continuellement; quand la litharge est dissoute, l'emplâtre est fait; si elle ne l'étoit pas, & que la matiere menaçât de brûler, il vaudroit mieux y ajouter un peu d'eau que de nouveau vinaigre pour éviter de la rendre irritante.

C'est un des plus parfaits agglutinatifs des plaies qu'il y ait, le plus propre à dissiper le gonflement & les légeres inflammations qui les accompagnent; il les dégorge & les fait suppurer légérement, si cela est indiqué, & les conduit seul à une parfaite cicatrisation. Il est enfin très-approprié pour les excoriations de la peau, pour terminer les brûlures, un excellent contentif des cauteres, & convient dans plusieurs autres cas; le même emplâtre peut servir plusieurs jours, parce qu'il ne fond pas.

Je ne m'occupai point de la fracture, il n'y eut jamais de déplacement dans les pie-

ces ; je l'abandonnai à la nature, & elle guérit parfaitement.

II. Obs. Une dame étant le soir aux Tuileries, sur la terrasse des Capucins, pressée par un besoin, courut brusquement vers son bord : on lui cria de prendre garde à elle ; mais elle s'étoit déjà précipitée en bas. J'ai vu cette dame avec M. Gare, mon Confrere. Les jambes se trouverent pliées auprès des malléoles, toutes les deux étoient complettement brisées à la même hauteur, au-dessus de la partie moyenne, & brisées en une infinité de parties, quelques-unes de grandes, & un nombre inconcevable de petites. La jambe droite étoit beaucoup plus maltraitée que la gauche : il paroît que c'est toujours de ce côté que la ligne verticale gravite le plus : je ne m'occuperai qu'à rendre les désordres de celle-là, attendu leur gravité. Il y avoit une plaie à côté de la malléole externe, qui avoit sans doute étoit faite par le péroné ; elle rendoit beaucoup de sang, qui ne cessa de couler que vers le douzieme jour ; je pense que cette hémorrhagie fut ici un accident favorable. La crête du tibia formoit une piece de six pouces de long, & un de largeur : elle balotoit dans sa place, & ne pouvoit guere tenir qu'à quelque portion de périoste : il y avoit beaucoup de petites pieces, dont la plus grande n'avoit pas plus d'éten-

due que le petit ongle, & plusieurs qui étoient placées de champ; je parvins à peu près à les placer toutes, excepté une que la personne sent encore quand elle y porte le bout du doigt: la fievre devint violente, & il y eut sept à huit saignées de faites dans l'espace de trente-six heures.

Vers le douzieme jour de la fracture il se manifesta une eschare gangréneuse de tout le talon; quand elle fut tombée, le bout du calcanéum qu'elle couvroit se trouva fondu & comme rongé. Dès que cette plaie fut détergée, il partit des chairs de toutes parts, qui, en se réunissant, formerent la cicatrice la plus prompte que j'aie vue de ma vie; mais la personne n'a point de talon. Peu de jours après, le métatarse parut déplacé par l'élévation de son bord au-dessus du tarse; cet accident nous surprit d'autant plus qu'il se manifestoit tard: nous reconnûmes que les ligamens qui le joignent au tarse étoient entiérement rompus; nous entreprîmes de le contenir par un appareil que la malade ne put pas supporter

Au bout de six semaines de la fracture les jambes ne se trouverent pas bien droites; nous tachâmes de les redresser, & nous y parvînmes sans difficulté: la quantité du cal & sa mollesse favoriserent sans doute cette opération. Je me refusai constamment à l'application de tout bandage roulé, qui

n'auroit pu être ici, comme il l'eſt fréquemment, que fort nuiſible ; les jambes furent toujours panſées avec des compreſſes en quatre doubles, c'eſt mon uſage ; elles font l'office du bandage à 18 chefs, & n'en ont pas les inconvéniens : elles furent ſans ceſſe mouillées & arroſées avec la lotion dont j'ai déjà parlé, & qui m'eſt particuliere : elle eſt décrite dans les principes de M. de la Faye ; mais, comme elle y eſt mal, je la rétablis ici dans ſa formule naturelle. On prend du *ſel ammoniac, demi-once ; ſel de Saturne & terre ſigillée, deux gros de chaque :* on met le tout exactement en poudre, on en prend un gros, que l'on met dans une bouteille de pinte avec un demi-ſetier d'eau-de-vie, & on acheve de remplir la bouteille avec de l'eau commune. Quand on veut s'en ſervir on remue la bouteille, & on en fait chauffer la quantité néceſſaire. Cette eau réprime les gonflemens des parties & les prévient : je n'en ai jamais vu aucun mauvais effet ; elle eſt excellente pour les plaies, & principalement pour les plaies d'arquebuſade.

Cette eau, que je regarde comme réſolutive & répercuſſive, m'a été très-utile pluſieurs fois pour réſoudre les épanchemens du ſang dans l'interſtice muſculaire, ainſi que ſon extravaſion, avec beaucoup de promptitude. Enfin les deux jambes fu-

rent toujours enveloppées dans des oreillers, & enfermées dans des boîtes de fer-blanc.

Cette dame eſt bien guérie, elle marche auſſi ferme & auſſi droit qu'avant ſon accident ; il n'y a plus au tibia de la jambe, dont je viens de faire l'hiſtoire, aucune forme de crête; cet endroit, au contraire, ſe trouve déprimé ; le tarſe & le métatarſe ſe ſont enkyloſés, ſans laiſſer d'inégalité. Elle occupe l'hôtel d'Angleterre, rue Beaurepaire.

III. OBS. M. Jacques, Médecin de la Faculté de Paris, avoit fait la même chute quelques années auparavant; il ſe caſſa la cuiſſe ; c'étoit encore la droite : il paroiſſoit que le contre-coup avoit pris ſes points d'appui ſur les condyles du fémur, la fracture ſe trouvoit au-deſſus ; cet os étoit fendu juſqu'au-delà de la partie moyenne en deux portions ; celle qui tenoit à la partie ſupérieure du fémur étoit diviſée contre le condyle externe, & l'autre étoit continue au condyle interne : on auroit peu d'exemples d'une pareille obliquité. Les pieces de cette fracture ſe décollerent trois mois & demi après avoir été faite, & après que le malade ſe fut promené dans les rues. La conduite irréguliere du malade en fut cauſe, pour n'avoir pas voulu porter aſſez long-tems ſon appareil. Je ne voulus pas me charger cette ſeconde fois de ſon traitement,

que je n'en devinsse absolument le maître ; il me le promit, & me tint parole : je le laissai trois mois & demi dans les liens, il guérit parfaitement, & sans presque boîter.

Si les incrédules, dont le nombre est toujours grand, se refusent à admettre ces trois derniers exemples, comme des effets du contre-coup, ils n'ont qu'à fournir des raisons qui puissent l'emporter, & nous dire à quelle autre cause ils prétendroient attribuer ces sortes de fractures.

Des Contre-Coups du crâne, & des effets qui en résultent.

Pour développer les phénomenes de ces contre-coups, nous n'avons d'autres principes à suivre que ceux que nous avons déjà établis ; il suffit d'en faire l'application en se conformant à la nature de la partie, à sa forme, & aux différences que ces coups admettent nécessairement dans plusieurs circonstances.

Ceux qui ont cherché à rendre raison de ces sortes de contre-coups n'ont pu y parvenir, parce que les connoissances nécessaires leur ont manqué ; ils n'ont pas vu qu'il n'y avoit que les lumieres de la physique & des mécaniques étroitement liées ensemble qui pussent pleinement y satisfaire ; c'est dans les loix du choc des corps à ressort qu'on trouvera toutes les ressour-

ces utiles à cet objet ; on ſera encore favoriſé par le contact des corps, qui eſt ici beaucoup plus immédiat que dans les lieux dont nous avons déjà parlé. Je m'eſtimerois heureux ſi mon travail pouvoit ſervir ſeulement à élaguer cette partie des épines qui l'entourent.

Un corps à reſſort qui eſt frappé, peut être entiérement ébranlé, ou ne l'être qu'en partie ; ce trémouſſement ſuppoſe un déplacement, une agitation des parties ébranlées, que l'on nomme vibrations. Il ne peut jamais y avoir de fracture par contre-coup, que les vibrations ne l'aient précédé; elles s'annoncent quelquefois avec réſonnance ou retentiſſement à la maniere des corps ſonores. On rencontre des malades qui, après un coup reçu à la tête, nous aſſurent que leur crâne a fait le timbre : ces vibrations me paroiſſent abſolument analogues à celles des cordes ſonores, dont je ſuppoſe que les phénomenes ſont connus de mes lecteurs. On aura peut-être de la peine à admettre l'application que j'en fais ; j'en vais fournir un exemple, dont je dois être d'autant plus inſtruit qu'il m'a concerné (*a*).

J'entrai dans un lieu obſcur, où je ne vis que du feu ; je m'en approchai en me baiſ-

(*a*) Nous avons quelques ouvrages cités par Heiſter ſous ce titre latin : *de Reſonitu* ; ou Réſonnance du crâne.

ſant pour me chauffer les doigts ; mon front porta contre le plat d'une barre de fer, qui ſoutenoit un faux tuyau de cheminée, qu'on avoit tiré dans l'intérieur de l'ancien : à peine me fus-je redreſſé, que j'eſſuyai une vibration avec réſonnance qui commença à l'endroit frappé, en embraſſant toute la voûte du crâne, ſur laquelle elle s'étendit en montant ; comme elle tiroit ſur ſa fin, il en ſuccéda une ſeconde, où la premiere avoit fini, & ainſi ſucceſſivement, juſqu'à ce que toute la voûte eut été parcourue : ce ne fut qu'à l'endroit du trou de l'occipital que la derniere ſe briſa, donna moins de réſonnance, en s'étendant ſur toute la baſe du crâne juſqu'à la racine du nez. On doit ſentir combien je devois être attentif à ce phénomene, que je ne connoiſſois pas encore, du moins dans ce goût-là, & qui vraiſemblablement n'auroit pas eu lieu, ſi le crâne n'eût conſervé ſon premier ébranlement ; s'il s'y étoit fait une fracture, j'en aurois ſûrement été averti. Je jugeai que ces vibrations occupoient chaque fois l'étendue d'un pouce. La circonſtance où je me trouvois favoriſoit ſans doute la réſonnance, qui fut extrême : je venois d'être ſaigné quatre fois ; le vuide des vaiſſeaux dut y contribuer, & peut-être même me ſauver de la fracture. Autre exemple de cette réſonnance.

Le nommé Lacombe, frotteur chez M. le Maréchal de Richelieu, fut assommé nuitamment dans les rues. On le frappa avec des assommoirs à différentes reprises, & toujours sur la région des pariétaux ; cet homme me dit que chaque fois qu'on le frappoit, sa tête sonnoit comme si elle eût été une cloche. Je vais donner cette observation en peu de mots. J'ai vu ce malade avec M. Lorry, Médecin de l'hôtel, & M. de Lafaye, mon Confrere. Les tégumens qui couvroient les pariétaux étoient simplement contus & échimosés ; le malade n'avoit pas de symptômes fâcheux en apparence ; il paroissoit fort absorbé & étourdi : il fut saigné plusieurs fois sans succès ; au bout de cinq ou six jours il perdit la parole & la connoissance : nous conclûmes pour le trépan, & j'y procédai sur le champ. Le crâne étant ouvert, nous ne reconnûmes point d'épanchement, une simple pellicule sanguine couvroit seulement cet endroit de la dure-mere. Cet homme étant mort, j'ouvris le crâne, mais auparavant j'apperçus, à la faveur du trou du trépan, le cerveau extrêmement affaissé, que la dure-mere avoit suivi dans son affaissement : la séparation de cette membrane d'avec le crâne occupoit toute l'étendue des pariétaux & de la plus grande partie du coronal. Il falloit que les trémoussemens du crâne eussent été bien

violens, pour rompre les adhérences que la dure-mere a avec lui : la plus grande partie du cerveau n'avoit pas plus de consistance qu'une bouillie ; nous ne trouvâmes aucun épanchement, aucun vestige de fracture. Cet homme n'est mort que des effets de la commotion dans laquelle le cerveau, étant baloté, perd toujours plus ou moins de sa consistance, par les pressions alternatives qu'il essuie sur les parois de la boîte qui le contient.

Il est donc de fait, dans le choc des corps à ressort, que lorsqu'ils sont frappés ils changent de forme, du moins pour un instant : il est démontré qu'un corps sphérique devient alors un élipsoïde ; & le sphéroïde, tel est que notre tête, s'il est frappé par son grand diamettre, s'approche de la forme sphérique. Ceci doit paroître bien étonnant, parce qu'on est imbu d'une doctrine absolument opposée ; ce sont cependant ces changemens qui se font dans le crâne qui operent la fracture par contre-coup. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à se rappeller l'applatissement qu'éprouve la boule d'ivoire qu'on fait tomber sur un marbre, pour démontrer les phénomenes du choc des corps dans les expériences de physique. Pourquoi la même chose n'arriveroit-elle pas au crâne, attendu son élasticité ? Il est hors de doute que l'occipital étant frappé,

il doit s'enfoncer, ainsi que le coronal, & tous deux s'approcher du centre; &, comme tout est combiné dans la nature, les parties latérales du crâne doivent s'écarter & s'étendre comme dans la boule de notre expérience: ce seront donc tous les changemens qui arrivent à ces parties qui donneront lieu au contre-coup. Etayons cependant cette doctrine par deux exemples intéressants.

Un homme fut ramassé sur le quarré de sa montée; il n'eut qu'un cri pour se plaindre de la tête tant que la connoissance lui dura. Les assistans, pour rassurer le Chirurgien sur les cris répétés du malade, lui dirent qu'il étoit dans l'usage fréquent de se plaindre de sa tête, depuis un coup qu'il y avoit reçu autrefois. Nous verrons les effets de ce coup dans un moment.

Le malade ayant perdu toute connoissance quarante-huit heures après sa chute, on vint me chercher; je ne reconnus à sa tête qu'une légere contusion, située à la partie latérale droite, & un peu inférieure de l'occipital; elle étoit si sensible, qu'en y touchant modérément le malade tomboit en convulsions, effet sans doute dépendant du péricrâne.

Le cas me paroissant urgent, & l'application du trépan indispensable, je fis saigner le malade pour la troisieme fois, & prier

un de mes Confreres de s'y rendre : il fut de mon avis sur la nécessité du trépan. Ayant incisé sur le lieu de la contusion, je n'en détachai le péricrâne qu'avec une peine infinie : il paroissoit engagé dans les scissures que nous appercevions à l'os. Le péricrâne n'est donc pas toujours dans le cas de fracture détaché de l'os, & il peut l'être sans qu'il y ait fracture ; j'ai vu l'un & l'autre : ce sont des erreurs qu'on a avancées, qu'on soutient encore.

Le crâne mis à découvert, nous fit voir une fracture en étoile ; j'embrassai toute cette étoile avec la couronne : la piece enlevée, nous apperçûmes un peu de sang caillé sur la dure-mere. Le malade mourut quelques heures après : nous ouvrîmes le crâne, & nous reconnûmes que du côté du coup, le cerveau n'avoit ni la même consistance, ni la même liaison. Les sinus de la base du crâne étoient tous gorgés de sang ; après avoir détaché la dure-mere nous rencontrâmes une grande fente ; mais, nous doutant de plus grands désordres, j'emportai tout le crâne, afin de l'examiner avec plus de loisir.

La grande fente dont je viens de parler, étoit une suite d'un des rayons de l'étoile, &, du côté du coup, elle gagnoit le trou déchiré, où elle se perdoit. L'apophyse pier-

reuſe du même côté étoit fracturée, tandis que la portion du crâne qui la ſoutient étoit dans ſon entier.

En continuant mes recherches, je reconnus que les apophyſes clynoïdes poſtérieures étoient fracturées aux trois quarts à leurs racines; la ſelle du ſphénoïde l'étoit auſſi à ſa partie antérieure, & cette fracture embraſſoit les parties latérales de cette ſelle; les deux voûtes ſourcillieres étoient un peu déprimées, avec des ſciſſures preſque imperceptibles, tandis que la portion qui eſt derriere étoit reſtée intacte.

Il y avoit quelques épanchemens ou ſtagnations du ſang dans la ſubſtance diploïque des pariétaux; la table vitrée étoit ruinée dans quelques endroits, & le ſang épanché en occupoit les ouverures. Il y a lieu de préſumer que ces déſordres étoient la ſuite du coup que cet homme s'étoit donné anciennement à la tête, ainſi que les douleurs fréquentes qu'il en ſouffroit, & qui eurent leur ſource dans une pareille ſtagnation, qui, par ſon ſéjour, amollit & ruina la table vitrée, avec d'autant plus de facilité, que la dure-mere ne pouvoit pas avoir conſervé dans ces endroits ſes adhérences naturelles.

On n'a pas pu ſavoir comment cet homme étoit tombé; mais à en juger par la quantité & la gravité des déſordres, on ne peut s'em

pêcher de ſoupçonner une chute extraordinaire qui ſe fit en arriere, & droit à la renverſe, & que l'occipital porta ſur la carne d'une marche; toute autre chute n'auroit jamais produit les mêmes effets.

Seroit-il poſſible de rendre raiſon de la multiplicité des contre-coups raſſemblés dans un auſſi petit eſpace, ſans remonter aux principes qui viennent d'être établis? Cet effet ne peut être dû qu'à la violence des vibrations, & aux différens écartemens & rapprochemens alternatifs des parties du crâne: quels autres agens pourroient avoir caſſé dans l'intérieur du crâne une apophyſe pierreuſe, les apophyſes clynoïdes poſtérieures à leurs racines, elles qui ſont ſi courtes, & qui n'ont d'autre appui à leur ſommet que la dure-mere? Il faut que la ſelle du ſphénoïde ait plié, & ait entraîné la partie antérieure du crâne vers le centre, pour endommager les voûtes ſourcillieres, en s'enfonçant dans les cavités qu'elles recouvrent.

IV. Obs. Une demoiſelle reçut ſur la partie latérale droite du coronal un coup de pied de cheval, qui lui fit une plaie tranſverſale. Les tégumens & le péricrâne étoient diviſés enſemble, & je ſentis avec le doigt qu'il y avoit fracture, & que la piece avoit perdu le niveau; je la dégageai, & la mis à découvert. Les accidens n'étoient pas conſidé-

rables, la malade étoit ſeulement fort accablée, & conſervoit ſa connoiſſance. Elle fut ſaignée pluſieurs fois très-promptement; malgré cela elle ſe plaignit, les jours ſuivans, de ſentir beaucoup de chaleur à la tête. MM. de la Faye & Moreau, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, avoient été envoyés à ſon ſecours. Le trépan fut propoſé, mais M. Moreau fit ſauter la piece avec un élévatoire; je l'examinai, & je n'y trouvai point la table vitrée; je la cherchai inutilement: nous ne trouvâmes point d'épanchement. La piece de la fracture avoit environ vingt-quatre lignes de long, ſur ſix de largeur; elle étoit exactement parallélogrammatique. Mais comment le fer du cheval, qui décrit une circonférence, a-t-il pu communiquer à cette piece la forme d'un parallélogramme, ou quarré long? La malade étant toujours dans le même état, le trépan fut convenu, & appliqué à la partie ſupérieure de la fracture. A la levée du premier appareil nous apperçûmes que la dure-mere avec le cerveau bomboient vis-à-vis du trou du trépan, avec tant de force, que cela m'empêcha toujours d'engager le ſindon entre la dure-mere & le crâne.

La portion de la table vitrée me donnoit ſans ceſſe de l'inquiétude, & je la cherchois à chaque panſement au point de fatiguer mes conſultans; je m'étois aſſuré que la

séparation de la dure-mere d'avec le crâne occupoit une grande étendue, & qu'elle ne contenoit point cette piece, ce qui me fit soupçonner qu'elle avoit percé la dure-mere. A la fin je rencontrai ce trou à plus d'un demi-pouce au-dessus de celui du trépan : le stylet gagna la route que la piece avoit faite, comme de lui-même ; je la rencontrai assez profondément dans la substance du cerveau : elle fut retirée avec des pincettes, à la faveur du stylet.

Malgré cela, la malade n'en fut pas mieux, & mourut le douzieme jour de sa blessure. La tête fut ouverte, nous ne trouvâmes aucun épanchement, ni rien à la dure-mere, ni au cerveau en général, pas même dans la route que la table vitrée avoit faite ; mais dans la paroi du ventricule, & précisément à l'endroit qui répondoit au trou du trépan, il y avoit plusieurs ulcérations, effet de l'inflammation & de la suppuration, qui s'en ensuivit, & auxquelles nous attribuâmes la mort de la malade. Si on avoit été tenté d'ouvrir la tumeur qui se présentoit au trou du trépan, auroit-on osé plonger l'instrument jusqu'au siege de la maladie ?

Si l'on veut réfléchir à la marche de la table vitrée, on y appercevra des singularités inconcevables : quoiqu'elle fût bornée par le crâne, la dure-mere & le cerveau,

elle s'est élevée jusqu'au haut de la voûte du crâne, à plus d'un pouce au-dessus de sa séparation. Que là elle eût agi comme une tangente, cela n'auroit pas paru si extraordinaire; mais au contraire elle a, pour ainsi dire, pris la ligne perpendiculaire, a percé par son extrêmité la dure-mere, & s'est enfoncée dans le cerveau, de l'étendue au moins de deux pouces : il faut donc nécessairement que lorsqu'elle s'est séparée de l'autre table, la dure-mere se soit détachée d'avec le crâne, qu'elle & le cerveau se soient affaissés, & que de cet affaissement il en soit résulté un espace fort considérable, pour faciliter ce jeu de la table vitrée; cela ne sauroit être autrement.

On voit encore ici une erreur que le tems a accréditée. On suppose généralement qu'il ne peut jamais y avoir de fracture à la seconde table, ou de contre-coup, que la premiere n'ait résisté. Un violent trémoussement du crâne, & la compression de l'air contenu dans les cellules diploïques, suffisent absolument dans tous les cas pour produire cet effet. J'avois déjà vu autrefois à peu près la même chose. Un homme avoit un fracas considérable à la partie supérieure des deux pariétaux; on appliqua plusieurs couronnes de trépan pour enlever les pieces enfoncées : le malade étoit déjà

affecté du ris ſardonique, qu'il garda juſqu'à la mort: le crâne étant ouvert, on trouva une grande piece de la table vitrée ſéparée & couchée ſur la dure-mere, à peu de diſtance de la fracture; ſi on avoit porté une ſonde entre la dure-mere & le crâne, on auroit facilement rencontré & ôté cette piece; &, dans le cas du ris ſardonique, on devroit toujours faire ces ſortes de recherches. On ne reconnut rien d'ailleurs capable d'avoir fait périr la malade.



Observations Météorologiques. Juin 1774.

Jours du mois.	*Thermometre.* A 6 h. du matin.	*Thermometre.* A 2 h. & d. du soir.	*Thermometre.* A 11 h. du soir.	*Barometre.* Le matin. pouc. lig.	*Barometre.* A midi. pouc. lig.	*Barometre.* Le soir. pouc. lig.
1	12	17½	11¾	28 ½	28 ½	28 1
2	11½	16	12	28 1¼	28 1	28 1
3	10½	18	13	28 1½	28	27 11¾
4	11	15	10½	27 8½	27 9	27 10½
5	10½	16	11½	27 11	27 11	27 10½
6	10½	13½	10½	27 9½	27 8½	27 10
7	12½	16½	11	28 1½	28 2½	28 3½
8	10½	16½	12½	28 4	28 4	28 4
9	13½	18½	14¾	28 3¾	28 3	28 2½
10	14¼	19¼	13½	28 2¼	28 2	28 1½
11	12½	19¾	15	28 ½	27 11½	27 10
12	15	19½	15	27 9¾	27 9	27 9
13	14½	18	14	27 9½	27 11½	28 ½
14	14¾	21	16¼	28 1	28 1	28 ¾
15	15	23	18½	28	28	28
16	18	20	18	28 1	28 1	28 ½
17	18	25	18½	28 ½	28 ½	28 ¼
18	15¼	20½	15	28 1	28 1½	28 2
19	14½	16	14¾	28 ¾	27 11	27 10½
20	13½	18½	12½	27 9½	27 9½	27 9
21	13¼	17¾	12½	27 9¾	27 10	27 11¼
22	14¼	16¾	13½	28	28	28 ¼
23	13½	17	11¾	28 1	28 1	28 1½
24	13¾	19½	15	28 1¾	28 1¾	28 1¾
25	15½	20¾	16	28 1¾	28 1	28 1
26	16½	22½	18½	28 1	28 ¾	28 ¼
27	19¼	24½	17¼	28	28	28
28	16¼	20	16½	28	28	28 1½
29	12½	19¾	15¼	28 2	28 2	28 ½
30	14¾	19¼	14	28 1¼	28 1¼	28 2

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	S. nuages.	O. pl. nuages.	Beau.
2	S. couv. pluie.	S-O. pluie.	Nuages.
3	O. nuages.	S O. couvert.	Pluie.
4	S-O. pluie.	S-O. pluie. n.	Beau.
5	O. nuag. pl.	O. couvert.	Nuages.
6	S. couv. pluie.	O. pluie.	Pluie.
7	N. lég. nuag.	N. nuages.	Beau.
8	N. nuages.	N. nuages.	Nuages.
9	N-N-E c. nua	N. nuages.	Beau.
10	N. nuages.	N. nuages.	Beau.
11	E. nuages.	E. nuag. écl.	Nuages.
12	E. pluie.	S-S-O. pluie.	Pluie.
13	O. couvert.	O. couv. pl.	Nuages.
14	O-N-O beau.	S-S-O. n. b.	Beau.
15	S. nuages.	S. nuages.	Beau.
16	O. c. pet. pl.	N-N-O. couv.	Beau.
17	E-S-E. beau.	S. nua. pet. pl.	Nuages.
18	O. couvert.	O. nuag. écl. ton. pluie.	Nuages.
19	N. pluie.	N. pl. couv.	Couvert.
20	O. nuag. vent.	O. couv. pl. nuages.	Nuages.
21	S-S-O. nuag.	O. pluie. nua.	Nuages.
22	S-S-O. nuag.	O. pluie. nua.	Pluie.
23	O. nua. pluie.	O. nuages.	Beau.
24	O. nuages.	O. couvert.	Couvert.
25	N-E. couvert.	S-S-E. nuag.	Nuages.
26	S-E. beau.	S-S-E. nuag.	Couvert.
27	O-N-O. nuag.	O. nua. tonn. pluie.	Nuages.
28	S-O. couvert.	O. couvert.	Nuages.
29	O. n. pet. pl.	S-O. couvert.	Nuages.
30	O-S-O. c. pl.	O. nuages.	Nuages.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre, pendant ce mois, a été de 25 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur de 10 ½ degrés au-dessus du même terme. La différence entre ces deux points est de 14 ½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 4 lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 8 ½ lignes. La différence entre ces deux termes est 7 ½ lignes.

Le vent a soufflé 5 fois du N.
1 fois du N-N-E.
1 fois du N-E.
2 fois de l'E.
1 fois de l'E-S-E.
1 fois du S-E.
2 fois du S-S-E.
5 fois du S.
4 fois du S-S-O.
5 fois du S-O.
1 fois de l'O-S-O.
16 fois de l'O.
2 fois de l'O-N-O.
1 fois du N-N-O.

Il a fait 11 jours beau.
25 jours des nuages.
16 jours couvert.
15 jours de la pluie.
7 jours des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Juin 1774.

Il y a eu peu de maladies pendant ce mois ; celles qui ont paru dominer ont été des fievres intermittentes printannieres, qui gardoient, pour

la plupart, le type des fievres tierces, & ont paru céder très-aisément aux délayans & aux légers purgatifs. On a observé aussi quelques fievres bilieuses, des affections érysipélateuses, & quelques autres especes de maladies éruptives, la plupart légeres, & qui se sont terminées sans presqu'aucun secours de l'art.

Les petites-véroles continuent toujours, & n'ont pas encore cessé d'être bénignes.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille au mois de Mai 1774; par M. BOUCHER, Médecin.

Le commencement de Mai est presque toujours froid dans notre contrée : nous avons éprouvé le contraire cette année. La liqueur du thermometre, pendant la premiere moitié de ce mois, s'est maintenue constamment au-dessus du terme du tempéré : du 10 au 16 elle a été observée plusieurs fois à la hauteur de 17 degrés. Le temps ensuite s'est refroidi au point qu'il a gelé dans les nuits du 17 au 18, & du 18 au 19.

Le vent a varié. Il y a eu plusieurs jours de tonnerre & de grosse pluie. Le mercure dans le barometre a toujours été observé au-dessous du terme de 28 pouces, si l'on en excepte le 18 & le 19.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 17 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation ; & la moindre chaleur a été de 5 degrés au-dessus de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 12 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces $\frac{1}{2}$ ligne, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 4 $\frac{1}{2}$

lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 8 lignes.

Le vent a ſoufflé 8 fois du Nord.
8 fois du Nord vers l'Eſt.
6 fois de l'Eſt.
7 fois du Sud vers l'Eſt.
4 fois du Sud.
6 fois du Sud vers l'Oueſt.
4 fois du N. vers l'Oueſt.

Il y a eu 25 jours de tems couvert ou nuageux.
19 jours de pluie.
3 jours de grêle.
4 jours de tonnerre.
2 jours d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité la plus grande partie du mois.

MALADIES qui ont régné à Lille dans le mois Mai 1774.

La fievre continue rémittente a encore alarmé des familles du peuple. Il y avoit ſouvent de la malignité, mais bien moins chez les malades qu'on n'avoit pas négligé d'évacuer dans le commencement par quelques émético-cathartiques. Dans un petit nombre, la peau du cou, de la poitrine, des bras, des avant-bras, du ventre & des cuiſſes, s'eſt couverte, entre le cinquieme & le huitieme jour, de taches rouges, de l'étendue de celles que laiſſent les morſures des puces, & ſans élévation. Ces taches n'ont paru rien ajouter à la maladie, ſoit qu'elles perſiſtaſſent pendant tout ſon cours, ſoit qu'elles diſparuſſent avant la criſe. Il s'enſuivoit néanmoins dans ceux-là une eſpece de *deſquamation* de la peau.

Le refroidiſſement ſubit du tems vers le milieu du mois, après des chaleurs prématurées,

a causé des pleuréſies en grand nombre. Un véſicatoire appliqué ſur le point de côté, réſiſtant à un nombre ſuffiſant de ſaignées, a ſouvent diſſipé les craintes fondées d'une ſuppuration conſécutive, ou de la gangrene dans cette partie. Dans quelques ſujets la maladie a pris le type d'une fievre continue rémittente, qui n'a été bien terminée que par des urines dépoſantes & des ſelles bilieuſes, jointes à une expectoration louable. Nombre de perſonnes ont eſſuyé, après le 15, des atteintes d'apoplexie ou de paralyſie. On a vu auſſi des enfants travaillés de la petite-vérole diſcrete & bénigne.

LIVRES NOUVEAUX.

Obſervations ſur différents cas ſinguliers, relatifs à la médecine-pratique, à la chirurgie, aux accouchements & aux maladies vénériennes, auxquelles on a joint quelques réflexions en faveur des Etudiants, par M. *Fichet de Fléchy*, Docteur en Médecine, &c. Paris, chez *Lambert*, in-12.

Ce volume, très-curieux & très-utile, eſt regardé avec raiſon comme un ouvrage très-méthodique, & très-propre à initier les jeunes Médecins dans la pratique de leur art; l'Auteur, qui l'a fait imprimer à ſes frais, a cru devoir, en faveur des Etudians, en baiſſer le prix de cinquante ſols à vingt-cinq ſols. Il ſe diſtribue actuellement à Paris, chez *Pyre*, rue ſaint-Jacques; chez *Colas*, place de Sorbonne; & chez *Couturier*, Quai des Auguſtins.

Manuel ſecret & Analyſe des remedes de MM. *Sutton* pour l'inoculation de la petite-vérole; par M. *de Villiers*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris. A Paris, chez *Didot le jeune*, 1774, brochure in-8°, 37 pages.

TABLE.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à MONSIEUR.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

SEPTEMBRE 1774.

TOME XLII.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

SEPTEMBRE 1774.

EXTRAIT.

Traité théorique & pratique des Maladies inflammatoires, par M. JOSEPH-FRANÇOIS CARRERE, Conseiller-Médecin ordinaire du Roi, Inspecteur-général des eaux-minérales de la province du Roussillon & du comté de Foix, Docteur en médecine en l'Université de Montpellier, de la Société royale des Sciences de la même ville, de l'Académie royale des Sciences, Inscriptions & Belles Lettres de Toulouse, Professeur en médecine dans l'Université de Perpignan, ci devant Directeur du Cabinet d'histoire naturelle de la même ville, avec cette épigraphe:

Nil forsan novum; sed neglecta reducit, sparsa colligit, utilia seligit, necessaria ostendit; sic utile. BAGLIVI.

A Paris, chez Vincent, 1774, in-12.

L'INFLAMMATION est l'accident le plus commun dans les maladies aigües; il en est plusieurs dont elle fait le

ſymptôme eſſentiel, ce qui les a fait déſigner par le nom de *maladies inflammatoires.* Tous les Auteurs qui ont compilé des grands corps de médecine-pratique ont traité de ce genre de maladies avec un ſoin particulier, mais il n'exiſtoit encore aucun ouvrage uniquement deſtiné aux maladies inflammatoires. C'eſt pour ſuppléer à ce défaut que M. Carrere publie le Traité que je vais faire connoître à mes lecteurs; il a recueilli avec choix les matériaux qu'il a trouvés épars dans les différens Auteurs, & y a joint ſes propres obſervations. Il a diviſé ſon ouvrage en trois parties. Il donne dans la premiere des notions générales ſur le caractere, la cauſe, les principes des maladies inflammatoires; dans les deux ſuivantes il traite des différentes eſpeces d'inflammation & des maladies inflammatoires, il indique les ſignes propres à les faire connoître & à les diſtinguer les unes des autres, & déſigne leur caractere particulier; il détaille la maniere de les traiter chacune en particulier, eu égard à leurs différentes eſpeces, à leur différent caractere, aux différentes circonſtances qui doivent engager à varier leur traitement. La ſeconde eſt deſtinée aux maladies inflammatoires externes; la troiſieme aux internes. *Sa doctrine*, pour me ſervir des termes des Commiſſaires de la Société royale des Sciences de Montpellier,

qui a donné ſon approbation à ce Traité ; *ſa doctrine*, dis-je, *eſt par-tout étayée des noms les plus reſpectables en médecine, & ſa pratique eſt conforme à celle des meilleurs Médecins.*

Les Grecs donnerent d'abord le nom de *phlegmon* à toutes les maladies accompagnées de chaleur, de rougeur & de tenſion dans la partie qui en étoit le ſiege. Cette dénomination, qui étoit dérivée d'un verbe grec qui ſignifie *brûler*, a été reſtreinte, depuis Eréſyſtrate, à une eſpece particuliere d'inflammation. Les ſignes caractériſtiques de l'inflammation en général ſont la chaleur, la rougeur, la tumeur, & le plus ſouvent la douleur. Ce dernier ſigne n'accompagne pas toujours l'inflammation, parce qu'elle peut avoir ſon ſiege dans ces parties que les expériences des Anatomiſtes modernes ont trouvées dénuées de ſenſibilité. Mais ces ſignes caractériſtiques ne s'obſervent véritablement que dans les inflammations des parties externes, qui ſont immédiatement ſoumiſes à nos ſens. On ne peut découvrir la rougeur ni la tumeur des inflammations des parties internes, principalement des viſceres ; on ne reconnoît donc ces inflammations que par le déſordre qu'elles mettent dans les fonctions de ces parties, déſordres qui ſont autant de ſignes

pathognomiques qui ſuffiſent pour les caractériſer.

On donne le nom de diatheſe ou diſpoſition inflammatoire des ſolides, à la tendance des parties, à la chaleur, à la rougeur, à la tumeur contre-nature, & ſouvent à la douleur. On doit auſſi regarder comme inflammatoire le ſang, qui, à raiſon de ſa viſcoſité, de ſa ténacité, de ſon épaiſſiſſement, circule avec peine dans les petits vaiſſeaux des parties; peut aiſément s'y arrêter, s'y accumuler, y produire un engorgement, & par-là donner lieu à l'inflammation. Il ſuit de ces définitions qu'on doit donner le nom de fievre inflammatoire à toute fievre qui dépend ou de l'inflammation de quelque partie, ou de la diatheſe inflammatoire du ſang, ſoit que cette diatheſe ait déjà produit, ſoit qu'elle puiſſe ſeulement produire dans quelques parties les ſymptômes eſſentiels de l'inflammation.

» Le mécaniſme de l'inflammation ſuppoſe, ſelon M. Carrere, deux conditions
» eſſentielles: l'engorgement ſanguin, mais
» prompt & ſubit, des plus petites arteres
» ſanguines & lymphatiques, & une augmentation des forces du cœur. Sans cette
» derniere condition, ajoute-t-il, l'engorgement des petites arteres ſanguines ſeroit

» insuffisant pour produire l'inflammation,
» & il ne se feroit aucun passage, aucune
» déviation des globules rouges du sang dans
» les vaisseaux lymphatiques & collatéraux :
» il en est de même de l'engorgement subit
» des petits vaisseaux ; s'il ne se faisoit que
» par degrés, si le sang ne s'accumuloit
» qu'avec lenteur, à proportion que ce
» fluide se porteroit vers ces petits vais-
» seaux, il passeroit dans les collatéraux, il
» parcourroit leur capacité en grande quan-
» tité, mais lentement ; il ne succéderoit
» aucune inflammation. En supposant, au
» contraire, l'engorgement subit des petits
» vaisseaux, le sang arrêté oppose un obs-
» tacle au cours des colonnes suivantes qui
» y sont poussées par la force du cœur ; ces
» colonnes s'écartent nécessairement de
» l'axe des vaisseaux, se jettent vers leurs
» parois, y font une pression latérale, les
» distendent même quelquefois au-delà de
» leur ressort : cela est d'autant plus vrai,
» que la pression latérale des fluides sur les
» parois des vaisseaux augmente toujours
» en proportion de la résistance qu'ils trou-
» vent dans leur cours, & de la force qui
» leur est communiquée ; delà vient la né-
» cessité de l'exercice des forces du cœur
» pour produire l'inflammation. En effet, le
» sang, poussé avec violence vers les petites
» arteres engorgées par un effet de l'action

» du cœur, agit vivement ſur le fluide accu» mulé, le pouſſe, le preſſe avec force, » augmente l'engorgement : de cette col» liſion il réſulte une preſſion latérale » plus forte, une diſtenſion des vaiſſeaux » plus conſidérable, une ampliation plus » notable des orifices des petits vaiſſeaux » collatéraux, une déviation plus abon» dante des globules rouges dans ces petits » vaiſſeaux, par conſéquent une augmen» tation de l'engorgement & de l'inflam» mation. Cela n'eſt pas ſurprenant ; ces » petits vaiſſeaux collatéraux ont un très» petit diametre, les globules rouges du » ſang ne peuvent y pénétrer qu'avec beau» coup de peine ; ils ne peuvent même par» courir toute leur capacité, ils doivent s'y » arrêter, s'y accumuler, y ſéjourner, les » engorger : cela eſt d'autant plus certain » que les tuniques de ces petits vaiſſeaux, » étant peu contractiles, ne peuvent, après » avoir été beaucoup diſtendues, ſe réta» blir, ſe contracter avec aſſez de force » pour détruire l'engorgement. «

M. Carrere s'attache enſuite à démontrer la réalité de la déviation des globules rouges du ſang dans les vaiſſeaux lymphatiques. Il en trouve la preuve dans la rougeur de la conjonctive, dans les obſervations de Vieuſſens & d'Helvétius ; dans les ſueurs ſanguines, le piſſement de ſang, le flux hépatique, le *plica polonica*, &c.

Après avoir établi que la cause immédiate de l'inflammation étoit l'engorgement des petits vaisseaux sanguins, il recherche quelles peuvent être les causes de cet engorgement. Ces causes, selon lui, peuvent dépendre ou d'un vice de ces vaisseaux mêmes ou du vice des fluides qui se portent dans leur cavité, ou de l'un & de l'autre en même temps. Le vice de ces vaisseaux consiste ou dans une constriction, un resserrement qui ne permet pas le libre cours des fluides dans leur cavité, ou dans un défaut de contractilité suffisante pour chasser au dehors de leur cavité les fluides qui y ont été poussés. Les fluides penchent au contraire, ou par leur quantité, ou par leur qualité, ou par leur mouvement; d'où ils ne peuvent pénétrer dans la cavité de ces vaisseaux; ou bien, s'ils y ont été reçus, ils ne peuvent parcourir leur trajet, ou ils distendent leurs parois au-delà de leur ressort. Le resserrement des petits vaisseaux peut dépendre de plusieurs causes, ou, pour mieux dire, de plusieurs principes que M. Carrere parcourt successivement: il en est de même du vice des fluides, mais c'est dans l'ouvrage même qu'il faut voir ces détails.

L'Auteur déduit sans peine, de la théorie que je viens d'exposer, l'explication des symptômes essentiels qui caractérisent l'inflammation. Si la tension accompagne toutes

les inflammations, cela vient de la pression latérale que le sang, dont le cours est arrêté, exerce sur ses vaisseaux par son accumulation & sa déviation dans les vaisseaux lymphatiques; c'est à cette déviation qu'il attribue la couleur rouge, plus ou moins foncée, qu'on remarque dans toutes les parties enflammées. Il déduit la chaleur du dégagement & du développement des parties de feu contenues dans nos parties, & de leur action sur les nerfs. La douleur est un effet de la divulsion des fibres nerveuses, qui résulte nécessairement de l'action violente du sang sur les vaisseaux de la partie affectée. La fievre qui accompagne quelquefois les inflammations dépend de la divulsion des fibres nerveuses de la partie enflammée, ou de l'engorgement des petites arteres sanguines, des vaisseaux lymphatiques, ou bien de l'un & de l'autre en même tems.

Dans les maladies inflammatoires dépendantes de la diathese inflammatoire du sang, & sur-tout dans les inflammations des parties internes, le sang qu'on tire par la saignée est assez souvent dense, épais, visqueux, ténace, blanc ou cendré, couvert d'une croûte blanche ou cendrée, plus ou moins dure, épaisse, d'ordinaire insoluble dans l'eau. On a donné différentes explications de ce phénomene; M. Carrere croit

qu'il dépend de la nature particuliere de la cauſe qui a donné lieu à la maladie, ſans expliquer autrement comment cette cauſe peut produire un tel effet. Il cherche à l'expliquer d'une autre maniere. Il ſuppoſe que les arteres lymphatiques de la partie enflammée étant engorgée, ne peuvent recevoir dans leur cavité les parties fibreuſes & mucilagineuſes du ſang, auxquelles elles devroient donner paſſage : d'où il conclut que ces parties fibreuſes & mucilagineuſes doivent reſter dans la maſſe du ſang, qui s'en trouve ſurchargée. Ces parties, étant expoſées à l'action forte & réitérée des vaiſſeaux, ſont preſſées, ſerrées de plus en plus les unes contre les autres; elles preſſent & ſerrent à leur tour les globules rouges du ſang : delà vient la denſité, la ténacité & la viſcoſité qui conſtituent la diatheſe inflammatoire de ce fluide. Cette denſité paroît plus conſidérable dans la poëlette après la ſaignée ; le ſang y paroît couvert d'une gelée aſſez ferme, dont la couleur varie ſelon le tempérament & la diſpoſition du ſujet. Cette gelée, comprimée & reſſerrée par la preſſion & le froid de l'air, préſente une croûte plus ou moins ſolide, plus ou moins épaiſſe.

Mais, comme s'il n'étoit pas ſatisfait de cette ſeconde explication, M. Carrere demande ſi on ne pourroit pas attribuer cette

densité inflammatoire du sang à la génération de quelque miasme qui peut contribuer à la coagulation de la lymphe, comme M. de Sauvages l'avoit conjecturé, en voyant que le sang étoit grumésié par l'action de plusieurs agens chymiques.

Les inflammations peuvent se terminer par résolution, par suppuration, par induration, ou par gangrene. M. Carrere explique le mécanisme de ces quatre terminaisons. La résolution résulte de l'action des petites arteres sanguines & lymphatiques de la partie enflammée, ou des parties voisines, sur le sang arrêté & accumulé dans les vaisseaux engorgés. Ce fluide, ainsi exposé à l'action de ces vaisseaux, est atténué, élaboré, rendu plus fluide, devient propre à continuer son cours; il passe dans les veines continues, & delà revient dans la masse du sang; ou bien, après avoir repris sa fluidité, il s'échappe sous la forme de la transpiration insensible. Pour que l'inflammation puisse se terminer de cette maniere, il faut, 1° que les vaisseaux engorgés n'aient pas été rompus; 2° qu'ils n'aient pas souffert une distension assez considérable pour leur faire perdre leur ton, leur ressort; 3° que le sang n'ait pas acquis trop de ténacité, mais qu'il soit encore propre à reprendre sa premiere fluidité.

La conversion en pus de l'humeur sta-

gnante dans une partie enflammée, eſt l'effet de l'action du cœur & du mouvement des arteres. Si, parmi les vaiſſeaux de la partie enflammée, les uns ſont rompus, les autres ont reſté dans leur entier, une certaine quantité de ſang coule des vaiſſeaux rompus, & s'épanche dans la ſubſtance de la partie, tandis que les fibres circulaires des extrêmités rompues ſe contractant & ſe reſſerrant par leur force élaſtique, une autre partie de ce fluide eſt retenue dans la cavité de ces mêmes vaiſſeaux, y ſéjourne, s'y épaiſſit. Le ſang qui auroit dû s'y porter, retenu par ces obſtacles, ſe détourne néceſſairement de ſon cours, & ſe porte dans les vaiſſeaux voiſins qui ſont reſtés entiers. Ceux-ci, diſtendus par cette ſurcharge, réagiſſent avec plus de force; leurs pulſations, devenues plus violentes & plus redoublées, achevent de briſer les vaiſſeaux rompus, atténuent le fluide épaiſſi qu'ils contiennent, détruiſent la combinaiſon de ſes principes, les convertiſſent en une eſpece de pâte informe, qui ſe change en un fluide d'une moyenne conſiſtance, blanchâtre, gélatineux, en un mot en pus. Des portions très-fines & très-déliées des vaiſſeaux entrent auſſi dans ſa compoſition. Ces fibres, expoſées à la même action que le ſang, ſubiſſent les mêmes changemens, c'eſt-à-dire qu'elles ſont briſées & atténuées au

point de former avec ce ſang décompoſé un fluide homogene.

Il arrive quelquefois que le ſang arrêté dans l'extrêmité des petites arteres ſanguines reprend ſa fluidité naturelle, & repaſſe dans la voie de la circulation, tandis que celui qui eſt arrêté dans les vaiſſeaux lymphatiques conſerve ſon épaiſſiſſement, continue à ſéjourner dans ces vaiſſeaux, & à les engorger par ſon ſéjour. Les parties tenues & ſéreuſes dont il eſt compoſé venant à ſe diſſiper, il contracte une dureté qu'il communique à la partie; l'inflammation diſparoît, la chaleur, la rougeur, la douleur ſe diſſipent, il ne reſte que la dureté de la partie. L'inflammation ne ſe termine de cette maniere que lorſque les vaiſſeaux ſanguins de la partie malade ſont entiers, que leur tiſſu eſt fort robuſte, que leurs oſcillations ſont fortes & régulieres; mais il faut en même tems que les vaiſſeaux lymphatiques de cette partie n'aient qu'un tiſſu foible & délicat; ce qui les empêche de réſiſter à l'abord des fluides qui ſont pouſſés dans leur cavité, & qui, les diſtendant au-delà de leur ton, les met hors d'état de les expulſer de leur cavité.

M. Carrere attribue la gangrene, & le ſphacele qui en eſt le dernier degré, à la ſuſpenſion du mouvement progreſſif dans les vaiſſeaux de la partie enflammée; ce qu'il

explique de deux manieres : ou les vaisseaux de cette partie sont restés dans leur entier, alors elle n'arrive que parce que, se trouvant distendus au-delà de leur ton, ils ne peuvent se rétablir pour expulser de leur cavité le sang qui les engorge ; au contraire, ils reçoivent continuellement de nouvelles colonnes de sang poussées par le cœur, qui les distendent de plus en plus : ces vaisseaux ainsi distendus compriment les vaisseaux voisins, de maniere que la circulation est détruite dans toute la partie ; delà vient que la partie est tuméfiée, qu'elle perd sa couleur & devient livide. Si l'engorgement est porté au point que les vaisseaux de la partie aient perdu entiérement leur mouvement, & que le cours du sang y soit entiérement supprimé, la gangrene dégénere en sphacele.

Il peut aussi se faire que les vaisseaux soient rompus : la circulation du sang doit cesser dans ces vaisseaux ; elle doit être même beaucoup ralentie dans le petit nombre de ceux qui restent entiers, qui se trouvent comprimés, tant par le fluide épanché, que par celui qui séjourne dans les extrêmités resserrées des vaisseaux brisés ; & si cette compression est assez forte pour faire cesser tout mouvement, la gangrene se change en sphacele comme dans le premier cas.

Le diagnostic des maladies inflammatoires n'est pas difficile, après ce qu'on vient d'exposer ; aussi M. Carrere n'a-t-il pas cru devoir s'y arrêter : il convient cependant que si on ne peut pas se méprendre sur la nature des inflammations externes, il n'en est pas de même des inflammations internes ; les signes qui les caractérisent ne sont pas toujours aussi évidens.

Leur pronostic varie selon l'étendue de l'inflammation, ses causes, ses degrés, ses especes, selon la partie affectée, les symptômes & la maniere dont la maladie se termine. 1° L'inflammation qui occupe les parties internes est plus dangereuse que celle des parties extérieures, & la nécessité ou la grande utilité des fonctions des parties affectées rendent le danger plus ou moins urgent. 2° Plus l'inflammation est étendue, plus le danger qui l'accompagne est considérable. 3° L'inflammation qui dépend d'une cause interne, toujours plus difficile à détruire & plus propre à fomenter la maladie, est plus dangereuse que celle qui est l'effet d'une cause externe, plus aisée à combattre. 4° La résolution est la maniere la plus favorable dont les inflammations puissent se terminer. La suppuration n'est pas si favorable, elle peut quelquefois être très-dangereuse. La gangrene est toujours dangereuse par elle-même, cependant le

danger eſt plus ou moins grand, ſelon la partie qu'elle occupe.

M. Carrere déduit ſa méthode curative de l'inflammation en général, de la théorie qu'il a établie juſqu'ici. Pour procéder avec méthode, il obſerve que l'inflammation n'eſt qu'imminente, ou qu'elle commence, ou bien qu'elle eſt déjà formée. Dans le premier cas, il faut la prévenir; dans les deux autres, il faut la détruire.

On tenteroit en vain de prévenir l'inflammation ou de diſſiper l'engorgement qui la produit, ſi on ne commençoit par détruire le principe qui y a donné lieu; la variété de ces principes doit faire varier les moyens qu'on emploie pour les combattre. L'obſtacle qui s'oppoſe au libre cours du ſang peut être une compreſſion trop violente, une ligature, la luxation d'un os; on y remédie en ôtant la compreſſion, en lâchant la ligature, en remettant l'os dans ſa ſituation naturelle, en calmant l'irritation. On prévient, ou l'on guérit quelquefois des inflammations externes qui dépendent d'une cauſe extérieure, en employant, dès les commencemens, des topiques répercuſſifs, comme l'eau froide, l'oxycrat, les blancs d'œufs bien battus, ou mêlés avec de la farine, tandis qu'au contraire il faut les éviter avec ſoin dans les progrès & l'état de l'inflammation.

Les inflammations internes dépendent tantôt d'une irritation trop vive; il faut alors, par des remedes convenables, dissiper la cause irritante; tantôt de la diathese inflammatoire du sang, qu'on corrige par des délayans, les humectans, les diaphorétiques, les légers incisifs; tantôt de la tension des solides, qui indique l'usage des humectans, des délayans; tantôt de leur diathese spasmodique, à laquelle on s'oppose par les adoucissans, les antispasmodiques; tantôt enfin de la quantité, de la raréfaction, de l'effort violent du sang : c'est aux saignées, sur-tout aux révulsives, qu'il faut avoir recours, ainsi qu'aux humectans & aux rafraîchissans.

Les fievres aigües se terminent souvent par l'inflammation de quelque partie interne; il est essentiel d'employer sans différer les moyens convenables pour prévenir le dépôt inflammatoire, ou pour le détruire, s'il est déjà formé, c'est-à-dire qu'on doit travailler à diminuer la quantité & l'impétuosité du sang dans les vaisseaux de la partie affectée par les saignées révulsives; à tempérer son ardeur par des rafraîchissans, à détruire sa viscosité, son épaississement, par de légers incisifs; à calmer l'irritation des solides par des adoucissans, des sédatifs, &c. Outre cela le Praticien doit s'attacher avec le plus grand soin à

diſtinguer ſi la fievre eſt ſimplement inflammatoire, ſans matieres putrides dans les premieres voies, ou bien ſi elle eſt jointe à une cacochylie qui la ſoutienne & la fomente, c'eſt-à-dire ſi elle eſt putride en même tems qu'inflammatoire. Dans le premier cas, les purgatifs augmenteroient la diatheſe inflammatoire du ſang, la détermineroient vers quelque viſcere; ils ne pourroient qu'être nuiſibles. Dans le ſecond cas, au contraire, il ſeroit dangereux de différer l'expulſion des matieres qui croupiſſent dans l'eſtomac & dans les inteſtins. Si la collection des matieres putrides eſt dans l'eſtomac, comme on le connoît par les vomiſſemens, les nauſées, le dégoût, les rots aigres ou amers, la fétidité de l'haleine, l'amertume de la bouche, la langue pâteuſe, blanche, le limon attaché au palais, aux gencives & autres ſemblables, on doit en procurer l'évacuation au moyen des émétiques. Il n'eſt pas moins eſſentiel de procurer l'évacuation des matieres putrides accumulées dans les inteſtins. La cacochylie inteſtinale s'annonce par le limon attaché à la langue, au palais & aux gencives, par l'odeur fétide, la puanteur des matieres que le malade rend, ou des vents échappés par l'anus & par d'autres circonſtances pareilles, ſur-tout ſi le malade s'eſt livré à un excès de bouche. On ne doit cependant

avoir recours aux purgatifs qu'après avoir détruit l'inflammation, & même corrigé la disposition inflammatoire du sang : jusque-là on doit se contenter de déterminer insensiblement l'excrétion des matieres qui séjournent dans les intestins par des lavemens humectans, délayans & émolliens, souvent réitérés ; par un usage continué des sucs de poirée, de bourrache, par l'usage de l'huile d'amendes douces extraite sans feu.

Lorsque l'inflammation est déjà formée, il faut rendre au sang arrêté dans les vaisseaux de la partie malade sa premiere fluidité, & à ces vaisseaux leur méabilité naturelle ; c'est le véritable moyen de rétablir le cours des fluides, & de conduire l'inflammation à une heureuse résolution. Si au contraire l'inflammation tend à la suppuration, il faut la seconder, délivrer la partie de la matiere purulente, prévenir les suites fâcheuses du séjour de cette matiere, & conduire la partie abscédée ou ulcérée à une cicatrice louable.

La meilleure méthode de procurer la résolution consiste à diminuer la quantité du sang & son impétuosité dans les vaisseaux de la partie enflammée, à tempérer sa chaleur, à corriger sa viscosité, à relâcher les vaisseaux de la partie malade, s'ils sont trop tendus ; à leur rendre au contraire leur ton, leur res-

ſort, s'ils ſont trop relâchés, &c. : la diete, la ſaignée, les émolliens, les évacuans, les répercuſſifs rempliſſent cette indication. La diete doit être plus ou moins exacte, eu égard à l'eſpece & au ſiege de l'inflammation & aux ſimptômes qui l'accompagnent; elle doit par conſéquent être d'autant plus ſévere que l'inflammation eſt plus forte, la fievre plus aigüe, les ſymptômes plus violens, & la partie affectée plus eſſentielle à la vie. La ſaignée doit être pratiquée dès les commencemens de la maladie & plus ou moins réitérée, eu égard au degré de l'inflammation, à la violence des ſymptômes, aux forces, à l'âge, au tempérament du malade, à la plénitude des vaiſſeaux, à la plus ou moins grande utilité de la partie affectée pour la vie, & à pluſieurs autres circonſtances. M. Carrere entre à ce ſujet dans un très-grand détail ſur l'emploi de ce moyen de combattre les inflammations; il ne s'étend pas moins ſur l'uſage des émolliens, des inciſifs, des rafraîchiſſans, des topiques, & des autres ſecours qu'on peut mettre en uſage pour détruire les principes de l'inflammation, & pour calmer les ſymptômes qui l'accompagnent quelquefois. Mais il n'eſt pas poſſible de le ſuivre dans tous ces détails; je ne le ſuivrai pas non plus dans ce qu'il dit ſur la maniere de traiter les inflammations qui doivent ſe terminer par ſup-

puration, & celles qui ont dégénéré en gangrene ; je me contenterai d'obſerver que ſa méthode eſt par-tout conforme à celle des meilleurs Praticiens.

Il ſeroit ſuperflu d'entrer dans aucun détail ſur la ſeconde & la troiſieme partie de l'ouvrage que j'analyſe; il ſuffira de remarquer qu'elles ne contiennent qu'une application des principes établis dans la premiere, aux maladies inflammatoires, ſoit externes, ſoit internes. M. Carrere traite dans la ſeconde du *phlegmon* & de ſes eſpeces, le *phyma*, le *furoncle*, le *bubon*, les *parotides*, le *panaris* & le *charbon*, & de l'*éryſipele*. Il a diviſé la troiſieme partie en trois ſections : la premiere eſt deſtinée aux maladies inflammatoires de la tête, & traite de la *phrénéſie* ou inflammation des meninges, du *ſphacéliſme* ou inflammation du cerveau, & de l'*angine inflammatoire*. La ſeconde a pour objet les inflammations qui affectent la poitrine, telles que la *péripneumonie*, la *pleuréſie*, la *péricardite* ou inflammation du péricarde, celle du médiaſtin ou *médiaſtinite*, celle du cœur, celle du diaphragme ou *paraphrénéſie*. Enfin la troiſieme contient les maladies inflammatoires de l'abdomen, telles que la *gaſtrite* ou inflammation de l'eſtomac, l'*hépatite* ou inflammation du foie, celle de la véſicule du fiel, celle de la rate ou *ſplénite*, l'*en-*

térite ou inflammation des inteſtins, la *néphréſie* ou inflammation des reins, la *cyſtite urinaire* ou inflammation de la veſſie urinaire ; enfin l'*hyſtérite* ou inflammation de la matrice.

OBSERVATION

Sur un Tétanos idiopathique univerſel, guéri par les frictions mercurielles ; par M. DU BOUEIX, Docteur en médecine à Cliſſon en Bretagne

> *Ne quidquam pro vero idèo recipiamus quia receptum eſt, ſed experimenta acquiramus quæ fidem noſtris opinionibus faciant.* HALLER, Element. Phyſiol. L. III. ſect. 2. T. I, p. 204.

L'opinion la plus accréditée ſur la cauſe prochaine du mouvement muſculaire eſt, comme on ſait, l'influx des eſprits animaux dans la fibre motrice, déterminé, par la volonté, dans les organes qui lui ſont ſoumis, & par le pur mécaniſme, dans ceux qui ſont indépendans de ſon empire. C'eſt en général le ſentiment de l'école, & de preſque tous les Phyſiologiſtes : l'envie de tout expliquer a imaginé ce ſyſtême, en même tems qu'elle en a enfanté quantité d'autres plus ou moins invraiſemblables. Celui qui a paru ſe prêter à l'explication d'un plus grand nombre de phénomenes dans l'éco-

nomie animale, s'eſt fait le plus de partiſans. On l'a ſoutenu avec chaleur, pluſieurs l'ont adopté comme une vérité. Il eſt ſi flatteur pour notre amour-propre d'étendre la ſphere étroite de nos connoiſſances, qu'il ne s'eſt point rebuté des obſtacles, lorſqu'il a voulu pénétrer les principes les plus abſtrus des choſes ; & c'eſt alors même que nous ignorions le plus, que nous affections un ton plus tranchant & plus dogmatique. Le grand art de douter eſt né de nos jours. C'eſt à la philoſophie moderne que nous le devons, ainſi que nos progrès dans les ſciences. C'eſt elle qui nous a fait quitter l'inſenſé jargon du péripatétiſme, qui nous a détournés de la voie des chimeres hypothétiques, pour nous ramener à celle de l'expérience raiſonnée. Elle nous apprend qu'il eſt dans la nature des effets dont les cauſes échapperont toujours à nos recherches : cette même philoſophie, qui n'eſt autre choſe que l'uſage libre & plein de la raiſon, indépendant de l'opinion & des préjugés, nous fait aſſez ſentir juſqu'où peuvent nous conduire nos foibles efforts, nous en fixe le terme, & nous défend d'aller plus loin. Le principe de nos mouvemens, qui paroît être auſſi celui de la vie & du ſentiment, eſt dans l'ordre de ceux dont le caractere nous ſera toujours inconnu. Eſt-ce une liqueur ſubtile émanée du ſang & ſéparée

parée dans le cerveau, eſt-ce la matiere phoſphorique ou lumineuſe, eſt-ce le fluide électrique qui donne l'animalité & la vie à la matiere organiſée? Eſt-ce enfin un petit être immatériel qui, niché dans notre cerveau, ſans étendue, ſans parties, ſans ſurfaces, intangible par conſéquent, & incapable de toucher lui-même & d'être circonſcrit dans l'eſpace, meut cependant la matiere, agit ſur elle & ſe voit à ſon tour forcé d'en ſubir la réaction? On ſait combien les Pſychologiſtes ſe ſont tourmentés pour étayer leur ſyſtême, comment ils ſe ſont tiré des contradictions qu'il emporte néceſſairement avec lui. C'étoit à la religion ſeule à l'établir, à en faire un dogme conſolant pour l'humanité. Puiſqu'elle eſt infaillible & qu'elle a prononcé, nous ne devons plus diſputer ſur l'exiſtence de cet être; & la queſtion qui rentre dans le domaine de la phyſique eſt de ſavoir le moyen d'union & de l'action réciproque de l'ame & du corps.

De petits cordons blanchâtres, mollaſſes & pulpeux, partant de la ſubſtance médullaire du cerveau, du cervelet & de la moëlle épiniere, pour ſe diſtribuer enſuite par des ramifications innombrables aux organes du ſentiment & du mouvement, ont paru conſtituer ce moyen d'union. Il reſtoit à ſavoir par quel mécaniſme ces filets ner-

veux avertiſſent l'ame des impreſſions faites ſur notre machine par des objets extérieurs, & comment à ſon tour elle en meut, dirige & modifie les reſſorts. Baglivi & ſes ſectateurs ont regardé les nerfs comme autant de cordes élaſtiques, dont les vibrations, excitées par les objets ſenſibles, ſe terminent à leur origine, où l'ame, placée comme une araignée au centre de ſa toile, s'occuppe à démêler le caractere de ces vibrations & la nature des ſenſations qui en dépendent. D'autres (& c'eſt le plus grand nombre) rebutés d'un ſyſtême où tout eſt contraire aux loix du mécaniſme ſur lequel on a voulu l'établir, où la ſtructure ſeule & l'arrangement des cordons nerveux détruiſent abſolument la théorie des oſcillations, ont jugé plus raiſonnable de ſuppoſer que les nerfs étoient des canaux, fondés en cela ſur la ſtructure toute vaſculeuſe de nos organes, & d'y faire couler ce fluide ſubtil dont nous avons parlé (*a*). La célebre expérience de la ligature du nerf diaphragmatique a prêté le jour le plus favorable à cette hypotheſe, dont l'origine ſe perd dans la plus haute antiquité; les plus fameux Phyſiologiſtes de nos jours n'ont pas fait difficulté

(*a*) Quelques recherches qu'on ait faites, même avec le ſecours des meilleurs microſcopes, on ſait qu'on n'a jamais pu découvrir de cavité de canaux dans l'intérieur des nerfs.

de l'adopter. Mais on ne s'eſt pas contenté d'en reconnoître l'exiſtence, on a voulu dévoiler la nature de ce fluide merveilleux dont la ſubtilité ſe ſouſtrait à nos ſens, en éludant nos recherches les plus opiniâtres. Les plus modeſtes d'entr'eux & les plus éclairés, tels que Boerhaave, Haller, Senac, Van Swieten, &c. n'ont pas oſé prononcer, & ſe ſont retranchés dans un doute auſſi ſage que prudent. D'autres, plus poſſédés de la manie des ſyſtêmes, ont hardiment tranché ſur toutes les difficultés, & porté leurs aſſertions téméraires ſur le principe le plus intime & le plus impénétrable de notre exiſtence. Delà les rêveries des Chymiſtes, la *copule exploſive* de Willis, l'hypotheſe réchauffée du célebre le Cat, qui, ne trouvant rien dans nos liqueurs capable de former celle-ci, a tiré ſon fluide animal de l'eſprit univerſel, ou de l'ame de l'univers, l'a fait entrer dans le corps des animaux par les organes de la reſpiration, où, pompé par les capillaires inhalans du poumon, mêlé au ſang, conduit au ventricule gauche du cœur, delà lancé par l'aorte dans le cerveau, il s'y filtre, s'y allie, s'y modifie de maniere à remplir les fonctions auxquelles il eſt deſtiné (*a*) : &, pour mieux accommoder ſon ſyſtême à tous les phénomenes,

(*a*) Traité des Senſations & des Paſſions, T. I, page 120 & ſuiv.

ſans craindre de le rendre trop compliqué, il a diſtingué ſon fluide nerveux en trois eſpeces, qu'il appelle fluide cauſtique, moteur & ſenſitif. On peut, au reſte, voir dans l'ouvrage même de ce ſavant homme juſqu'où ſon imagination fertile l'a conduit ſur cet objet, & ce ſera un moyen de plus de nous convaincre que les hypotheſes les plus ingénieuſes en ce genre portent auſſi peu de lumiere dans ce labyrinthe obſcur & inextricable, que toutes celles qu'on s'étoit permis de conſtruire avant lui.

Quelqu'inacceſſible que ſoit à nos ſens la nature du principe moteur & ſenſitif, quelque peu ſatisfaiſants que ſoient les raiſonnemens des Pſychologiſtes, il n'en eſt pas moins vrai que les nerfs jouent le plus grand & le principal rôle dans toutes les fonctions du corps animé, ainſi que dans preſque toutes ſes affections morbifiques; & c'eſt ſur-tout dans les maladies ſpaſmodiques que cette action s'exerce avec toute l'intenſité dont ils ſont ſuſceptibles. Celle dont je vais parler préſente un fait de pratique d'autant plus intéreſſant, qu'il ſemble indiquer une eſpece d'analogie entre certaines maladies, du moins quant à l'effet & à la nature du moyen curatif.

Au mois de Janvier dernier, on me pria de voir à l'hôpital de cette ville un garçon âgé d'environ dix-huit ans, qu'on venoit d'y

apporter. Il avoit le tronc & tous les membres roides & tendus, de maniere qu'on les eût plutôt rompus que fléchis, la mâchoire ferrée, la refpiration haute & laborieufe, la tête un peu tournée du côté gauche; enfin tous les mufcles antagoniftes tellement contractés, qu'il lui étoit abfolument impoffible de faire le moindre mouvement, fi ce n'eft du bras gauche, auquel il reftoit encore un très-léger degré de mobilité. Il ne me fut pas difficile de reconnoître un vrai tétanos, maladie du genre des fpafmodiques toniques. Comme ce garçon prononçoit encore, quoiqu'avec beaucoup de peine, je lui fis plufieurs queftions fur ce qui auroit pu occafionner fon mal. Le réfultat fut qu'il ne fe rappelloit rien autre chofe, finon qu'il étoit parfois fujet à une douleur aux reins affez violente pour lui donner de la difficulté à fe plier en avant; il avoit la peau moite, malgré l'extrême rigidité des fibres, qui fembloit devoir s'oppofer à la tranfpiration. J'ordonnai fur le champ les bains tiedes, répétés deux fois le jour, des minoratifs de tems en tems, aiguifés d'abord avec le tartre ftibié, les boiffons relâchantes, le petit-lait, les linimens huileux fur l'abdomen & fur les lombes, enfin tout ce qui me paroiffoit le plus propre à procurer une détente falutaire. N'appercevant, au bout de quelques jours,

nulle variation dans ſon état, je me rappellai l'hiſtoire d'une ſemblable maladie, rapportée par M. Delaroche, Médecin de Geneve (*a*), qui traita ſon malade avec un ſuccès complet par la méthode publiée par M. Monroo, dans les Eſſais de médecine & de littétature d'Edimbourg (*b*), laquelle conſiſte dans l'uſage des frictions mercurielles. Je propoſai donc au Chirurgen de l'hôpital d'eſſayer ſur ce garçon le traitement de M. Monroo. On lui donna en conſéquence quinze ou ſeize frictions, une chaque jour, d'un gros de pommade à moitié mercure, leſquelles furent préludées par la ſaignée, & accompagnées des bains tiedes, au nombre de deux par jour. Un mieux notable ſe fit appercevoir au bout de quelques jours de ce traitement. La tranſpiration devint encore plus abondante; après chaque bain, le malade mouilloit pluſieurs chemiſes dans ſon lit. La détente vint peu à peu, les membres recouvrerent inſenſiblement leur flexibilité naturelle, & enfin au bout d'environ un mois il fut parfaitement guéri. Il eſt à remarquer que les frictions, quoique continuées preſque ſans interruption, ne donnerent pas le plus leger

(*a*) Journal de Médecine, Tome XL, Septembre 1773, page 213.

(b) *Phyſical and litterary eſſays, and Obſervations*, vol. 3, art. 30, 31.

ſigne de ſalivation ; accident qui fut peut-être auſſi prévenu par les minoratifs, les lavements émollients qu'on lui donnoit de tems en tems, & ſur-tout par la tranſpiration continuelle, & on ne peut plus abondante, qui ne ceſſa point de paroître dans tous les périodes de la maladie.

Quel vaſte champ de réflexions & de conjectures ne nous offre pas l'action du mercure ſur l'économie animale ! Ce remede vraiment héroïque, & dont l'emploi n'eſt jamais indifférent, auroit-il quelqu'affinité avec le principe de nos mouvemens ? La mobilité, l'extrême diviſibilité des molécules de ce minéral ſingulier, le rendroient-elles capables de parcourir avec rapidité les filieres les plus ſubtiles de nos organes, d'en corriger l'altération, de lever l'embarras des tuyaux nerveux, de rétablir l'équilibre dans la marche & la circulation du fluide animal qu'on y croit contenu, de réſoudre pour ainſi dire ce fluide épaiſſi, comme il fond & diſſout la lymphe dans pluſieurs maladies, & de rétablir dans les nerfs & dans les fibres muſculaires, auxquelles ils donnent le mouvement & la vie, un relâchement ſalutaire, & la ſoupleſſe qu'exige le libre exercice de leur action ? N'eſt-ce point en ce ſens qu'on doit prendre la vertu antiſpaſmodique qu'on lui a aſſignée ? On ſait quel uſage les Chinois en font dans les maladies

convulſives, & l'heureuſe application qu'on en a faites récemment dans nos climats pour le traitement de l'hydrophobie, méthode dont on ne ſauroit trop répéter les eſſais, & que le Gouvernement devroit encourager & ſoutenir, ſur-tout dans les campagnes, où cette terrible maladie eſt aſſez fréquente, & ſes malheureuſes victimes vouées à une mort auſſi cruelle qu'inévitable par le défaut de ſecours éclairés, & la confiance aveugle dans une foule de recette & de prétendus ſecrets non moins ridicules qu'infructeux. Ne pourroit-on point enfin tenter ce moyen curatif dans toutes les autres affections ſpaſmodiques, comme la catalepſie, l'épilepſie, &c.? L'égalité du ſuccès du mercure dans l'hydrophobie & la maladie vénérienne, a fait avancer, avec beaucoup de vraiſemblance, à un Médecin de Paris, que ce dernier virus paroiſſoit attaquer & altérer ſpécialement le fluide nerveux; & il a combattu avec autant de force que de ſolidité les qualités *coagulante*, *acide*, *alkaline*, *phlogiſtique*, &c. que d'autres Médecins lui avoient reconnu (*a*).

Nous ſommes dans le ſiecle des découvertes. La médecine, la phyſique & la chymie, marchant d'un pas égal à la lueur de

(*a*) Voyez l'art de ſe traiter ſoi-même dans les Maladies vénériennes, par M. Bourru, D. M. P. in-8°, Paris, 1771.

l'expérience, nous donnent lieu de tout attendre de leurs efforts réunis ; & ſi jamais ces ſciences vraiment utiles à l'humanité, nous procurent quelques lumieres ſur la maniere d'agir de la plupart des médicamens, queſtion juſqu'à préſent abſolument obſcure, on ſent aiſément juſqu'à quel point de certitude ſeront portées nos connoiſſances dans l'art de guérir.

Reſtaret demùm hiſtorico inveſtigandum quomodò in nobis agent remedia ; ſed quoniam res hæc altiſſimæ indaginis eſt à ſenſibus remotiſſima, non unius hominis duntaxat, ſed alicujus medicorum cœtûs negotium eſſet. GEORG. BAGL. Prax. med. Lib. II, cap. xj. pag. 230.

OBSERVATION

Sur une Leucophlegmatie vermineuſe, par M. EMMANUEL, Maître en chirurgie à Boiſſy-ſur-Yon.

Le 30 Septembre dernier 1773, on m'appella pour voir un enfant de huit ans, fils d'Etienne Bucheron, demeurant au village de Cheptainville, près Arpajon, dioceſe & généralité de Paris.

Le malade, giſant dans ſon lit depuis ſix ſemaines, étoit affecté d'une leucophlegmatie très-caractériſée par l'infiltration univerſelle du tiſſu cellulaire, & le bourſouf-

flement excessif de toute l'habitude du corps. Un hydrocele prodigieusement volumineux rendoit le scrotum si tendu, qu'on eût dit qu'il alloit crever. Il étoit d'ailleurs d'une transparence à faire croire que, non-seulement le corps muqueux, mais même celui de la peau, étoient également infiltrés, de maniere que l'épiderme, extrêmement mince, recouvroit cette masse informe. Le membre viril sembloit être entiérement effacé, & l'on voyoit seulement le prépuce fort allongé, & singuliérement distendu par l'abord & le séjour d'un fluide, représentant assez bien la rotondité d'une de ces bouteilles de verre mince dont se servent les Apothicaires pour distribuer leurs potions, &c.

Je m'informai le plus exactement qu'il me fut possible de tout ce qui avoit précédé ma visite. L'on m'apprit qu'une dyssenterie négligée ou mal traitée avoit d'abord molesté le malade, qu'ensuite il étoit insensiblement tombé dans l'état où je le voyois; que le Chirurgien du lieu l'avoit cependant traité assez réguliérement de cette derniere maladie, pour laquelle il avoit employé beaucoup de breuvages différents, & que l'enflure, loin de diminuer, avoit toujours augmenté; que cet accroissement, joint à la foiblesse extrême du malade, avoit déterminé ce Chirurgien à abandonner aux seules ressources de la nature cette maladie

qu'il croyoit abſolument incurable. Le Curé de la paroiſſe témoigna lui-même de ſon côté aux parents l'inutilité des ſecours qu'ils ſe propoſoient de chercher ailleurs: en conſéquence il adminiſtra l'Extrême-Onction à cet enfant.

Il faut cependant l'avouer, Monſieur; au milieu de tous ces ſymptômes ſi effrayants en apparence, ce ne fut pas ſans ſurpriſe que je trouvai dans l'état de ce malade les meilleures diſpoſitions à ſeconder l'effet des remedes qu'il s'agiſſoit de mettre en uſage. La langue étoit aſſez nette, humide & vermeille; le pouls étoit lent & naturel, portant néanmoins un léger caractere d'irritation & de roideur; mais ſans cette intermittence qui, aſſez ordinairement chez les enfans, & dans quelques adultes même, annonce preſque toujours l'exiſtence des matieres vermineuſes dans les premieres voies. L'abdomen, quoique fort élevé, large & diſtendu, étoit exempt de douleur; l'appétit & le ſommeil s'étoient toujours bien ſoutenus: en un mot, à la foibleſſe près & l'impuiſſance de ſe mouvoir, le malade rempliſſoit aſſez bien ſes autres fonctions.

Tout bien conſidéré, la premiere indication que je crus devoir remplir, fut de vuider les eaux renfermées dans le ſcrotum, dont la tenſion & la maſſe énormes incom-

modoient beaucoup le malade, c'est à quoi je travaillai dès ma seconde visite, n'étant pas, à la premiere, muni du trocar, qui me devenoit nécessaire. Ce fut au moyen de cet instrument que je pratiquai une issue à l'amas des liqueurs que contenoient les bourses, sur la surface desquelles, ainsi que sur la peau de la verge, je fus contraint de faire des mouchetures, ou légeres scarifications avec la lancete. Il sortit dans l'instant par la canule du trocar une demi-verrée d'un fluide aqueux foiblement sanguinolent, que l'on reçut dans une assiete de faïence, & les mouchetures fournirent aussi une certaine quantité de sérosité limpide. Ensuite j'appliquai sur le tout des compresses de linge fin, doux & mollet, imbibées de vin rouge chaud, & prescrivis une tisane simple avec la seconde écorce de sureau & le nitre.

Le lendemain, l'enflure des mains commença à diminuer; mais le scrotum, malgré un assez abondant suintement de sérosités, étoit, à peu de chose près, aussi tendu que la veille. Ce jour-là je fis prendre au malade huit pilules toniques de M. Bacher, en deux doses. Il urina beaucoup, & déjà l'œdématie des jambes & des pieds cédoit aux premieres évacuations : malgré cela, je ne croyois pas avoir lieu d'être content; j'aurois désiré plus de célérité dans les pro-

grès de la diminution ; d'un autre côté, je soupçonnois la vermine, d'après l'avertissement de Baglivi, qui la regarde comme le noyau de toutes les maladies des enfants.

Ces considérations, réunies à l'examen plus réfléchi du caractere de la maladie, l'état de lenteur du pouls, qui conservoit toujours le même degré de roideur & d'irritation, me porterent à demander au pere & à la mere du malade, si, dans le cours de sa maladie, il n'auroit pas par hasard rendu des vers. Ils répondirent l'un & l'autre que, malgré la grande quantité de boissons ameres & désagréables que le Chirurgien avoit fournies, l'enfant n'avoit fait qu'un seul ver, & qu'ils ne croyoient pas qu'il en eût, n'y ayant pas encore été sujet. Peu satisfait de leurs rapports sur ce point, je voulus savoir si eux-mêmes, pere & mere, n'auroient pas quelquefois été dans le cas de rendre des vers. Le pere m'assura alors que pendant sa jeunesse il en avoit jetté beaucoup, & que c'étoit même là la plus ordinaire & la moins inquiétante de ses maladies.

Cet aveu, répandant un peu de lumiere dans mon esprit, ne me permit plus de douter qu'une affection vraiment vermineuse ne jouât ici le plus grand rôle. Je me déterminai dès-lors à employer les anthelmintiques, que je joignis aux pilules de

M. Bacher, qui m'avoient déjà bien servi, & que je crus pouvoir supprimer le troisieme jour, pour m'en tenir à l'usage seul des vermifuges, & de la tisane simple dont j'ai parlé plus haut. Ces anthelmintiques consistoient en *semen-contra*, rhubarbe, quinquina & nitre, de chacun un gros, avec dix grains d'*aquila alba*, le tout incorporé dans suffisante quantité de syrop de chicorée, composé de rhubarbe, dont il résultoit un opiat que le malade prenoit en deux jours, partie le matin & partie le soir; &, comme je m'apperçus d'une disposition phlogistique au scrotum, où il s'étoit élevé des tubercules qui faisoient souffrir l'enfant, je substituai au vin rouge chaud dont je m'étois servi jusqu'alors, un mêlange d'eau végéto-minérale & de lait qui se coagula dans l'instant, mais qu'un peu de balotement & quelques légeres secousses firent dissoudre en très-peu de tems. Je trempai dans cette liqueur des compresses que j'appliquai sur le scrotum; je les soutins par un bandage approprié, & recommandai qu'on les humectât fort souvent.

Tous ces secours heureusement combinés, & leur application exactement suivie, produisirent des effets si surprenans & si accélérés, qu'en huit jours le malade rendit vingt strongles, de chacun un pied de long, & aussi gros que la plus grosse plume à

écrire ; au moyen de quoi & dans le même laps de tems, cette anaſarque prodigieuſe, qui depuis ſept ſemaines détenoit le malade au lit, ne permettant pas qu'on le touchât en aucune maniere, ni pour lui procurer l'aiſance d'aller à la ſelle, ni même pour le changer de place afin de nétoyer ſes ordures, fut totalement diſſipée : en ſorte que l'enfant s'eſt enſuite rétabli très-promptement.

J'ai mis ce malade dans le cas de continuer pendant quelque tems, même après ſa guériſon, l'uſage de mon remede, tout-à-la-fois vermifuge, purgatif, ſtomachique & apéritif, afin d'éteindre pour ainſi dire le foyer de ſa maladie, en détruiſant efficacement le germe vermineux qui avoit ſi ſinguliérement jetté le trouble dans l'économie animale. Moyennant cette précaution, ſoutenue d'un régime aſſez bien entendu, cet enfant, qu'on avoit cru d'abord à la derniere extrêmité, a depuis joui d'une parfaite ſanté, & ſe porte encore très-bien aujourd'hui.

OBSERVATION

Sur un épanchement laiteux ; par M. MILLERET, Chirurgien-Major de l'hôpital militaire, & Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi à l'Iſle d'Oléron.

Madame Fontenelle, demeurant au bourg

de Marennes, âgée de trente-neuf ans, d'un tempérament un peu ſanguin, vif & vaporeux, mariée depuis environ douze ans, ſans avoir encore eu d'enfans, avoit eſſuyé à différentes repriſes des rétentions de regles qui duroient pluſieurs mois, & qui enſuite étoient ſuivies de pertes abondantes qui la jettoient dans une langueur & une foibleſſe proportionnée à ces évacuations, compliquées d'affection vaporeuſe.

Vers le commencement de l'année 1770, elle éprouva un nouveau retard de cette perte périodique, qui ſe ſoutint plus long-tems que les premieres. Ne ſe ſoupçonnant pas plus enceinte que dans les dérangemens précédens, & dans l'eſpoir de ſe délivrer de l'amas de ſang qu'elle croyoit s'être formé comme ci-devant dans les vaiſſeaux utérins, elle ſe donna beaucoup de mouvement, & fut peu circonſpecte ſur l'état où elle ignoroit être ; ce qui donna lieu, le 30 Avril ſuivant, à une perte conſidérable, qui fut cauſe de l'expulſion d'un enfant mort, qui paroiſſoit avoir environ quatre mois & demi, très-bien formé, & du ſexe féminin. Cet accident fâcheux la jetta dans la conſternation, & elle ſe livra aux regrets les plus cuiſans : cependant les vuidanges coulerent aſſez bien pendant quelques jours, mais elles ſe ſupprimerent enſuite totalement ; le lait parut très abon-

dant par le gonflement extraordinaire des mamelles; il coula très-peu. Quelques jours après, la fievre survint à la malade, elle se montra avec assez de violence : on parvint néanmoins à la calmer ; mais on ne put rétablir aucune évacuation, ni de la part des lochies, ni de la matiere laiteuse : alors le bas-ventre commença à se météoriser, & grossit de jour en jour jusqu'à un volume très-considérable dans l'espace d'un mois. Cette volumineuse tension fut prise pour une tympanite vaporeuse (ainsi que la malade me l'a rapporté) ; elle fut traitée en conséquence sans aucun succès ; elle prit beaucoup de remedes appliquables à la maladie que l'on traitoit, parmi lesquels les lavemens d'eau froide furent prodigués. Elle ne put soutenir cet état, pendant huit mois de traitement, sans éprouver une diminution considérable de ses forces, ne trouvant d'ailleurs aucun soulagement à ses maux.

Je fus appellé vers la fin de Décembre suivant pour me rendre auprès d'elle & lui donner mes soins : au premier exàmen de l'état du bas-ventre, l'ombilic étant éminent, je reconnus un épanchement de matiere liquide dans cette capacité ; ce qui d'abord annonçoit une acite ; mais, bientôt après, les signes commémoratifs me firent soupçonner que c'étoit un épanchement de lait;

je le dis aux parens de la malade ; & lui proposai de donner issue à cet énorme dépôt, par l'opération de la paracenthese : ayant refusé de se soumettre à ce secours, je me vis borné à prescrire quelques légers cordiaux, & des bouillons restaurans, pour relever les forces abattues : ensuite je quittai la malade pour aller reprendre mes occupations ordinaires.

Le 17 Janvier suivant je fus appellé de nouveau pour me rendre auprès de cette dame. Il y avoit plusieurs jours que l'ombilic ayant acquis plus de volume, & beaucoup d'inflammation, s'étoit ouvert, en sorte qu'il étoit sorti du bas-ventre, par cette ouverture, à différentes fois, six à sept pintes d'une matiere blanche, grumelée, & de la consistance d'une bouillie claire. On m'en fit voir à mon arrivée au moins deux pintes de cette nature, qui en étoit sortie ce jour-là, & qu'on avoit reçue dans une grande cuvette ; elle sentoit l'aigre, & annonçoit un lait gâté. Mon premier soin fut d'entretenir l'ouverture de l'ombilic dilatée, au moyen de l'éponge préparée ; par cette voie, j'injectai le bas-ventre d'une décoction adoucissante & détersive, tiede, à la quantité d'un bon quart, matin & soir, en vue de laver les intestins, & de prévenir par ce moyen les fâcheuses impressions qu'auroit pu faire sur eux le marc épaissi de cette liqueur.

Ces injections entraînoient des corps blanchâtres & membraneux, qui m'ont paru être l'épliploon pourri & dissous dans cette masse d'humeur. Cette évacuation, en diminuant un peu de quantité, devint purulente, fétide, & d'une odeur difficile à supporter : alors j'employai pour injection une forte décoction de quinquina, animée d'un peu de vin camphré ; elles étoient réitérées trois fois par jour, chacune de la quantité que peut contenir une seringue à clystere. La malade prit aussi quatre verres par vingt-quatre heures d'une décoction de la même écorce, & en reçut aussi en lavement. Plusieurs jours s'écoulerent sans qu'il parût aucun changement à la maladie ; cependant la malade, réduite à une maigreur & une foiblesse extrêmes, avoit tout à craindre pour ses jours : il lui prit une toux qui, pendant le pansement, fit présenter par l'ouverture du nombril une portion d'intestin grêle, tout livide ; après l'avoir bassinée de vin chaud, je la fis rentrer doucement. J'insistai toujours sur l'usage du quinquina ; l'épiploon me parut totalement détruit par l'abondance des flocons membraneux que le pus amenoit à chaque pansement. Par l'usage constant des remedes marqués ci-dessus, la putréfaction parut enfin céder à la vertu anti-septique du quinquina ; peu-à-peu les évacuations changerent avan-

tageuſement, en qualité & en quantité; mais l'inteſtin trop altéré n'ayant pu ſe revivifier, ſe perça deux jours après s'être montré à l'ouverture de l'ombilic; je m'en apperçus d'abord par l'air qui en ſortit tout à-coup avec ſifflement, & enſuite par une grande partie des bouillons & tiſane qu'il laiſſoit échapper, & qui mouilloient l'appareil. Cet événement privoit la malade des reſſources les plus eſſentielles à la vie, & aggravoit de beaucoup ſon malheureux état. Je pris alors le parti de lui faire prendre des lavemens de bons bouillons, ſans la priver néanmoins de la petite quantité qu'elle en prenoit par la bouche, qui, de fois à autre, étoient animés d'une demi-cueillerée de vin d'Alicante pour la ſoutenir, & empêcher qu'elle ne ſuccombât à l'épuiſement où elle étoit réduite. La fievre, qui n'avoit point quitté la malade, prit le caractere de la double-tierce, & eut des intermiſſions; les urines dépoſoient au fond du vaſe une quantité conſidérable de matiere blanche & purulente. Six jours après la rupture de l'inteſtin, la malade rendit alternativement, dans ſes lavemens, des exfoliations membraneuſes couleur de café brûlé; il s'en trouva pluſieurs de la longueur d'un pied, & d'environ un pouce de largeur vers le centre; les bouts, comme frangés, ſe terminoient en pluſieurs pointes. Je ſuivis toujours le trai-

tement détaillé ci-dessus, & je commençai à appercevoir quelques traces d'excrémens liés parmi les lavemens, malgré l'abondance de la matiere chyleuse ou alimentaire qui se perdoit par la plaie, ce qui me prouvant que la communication n'étoit pas totalement interrompue, & qu'elle devenoit plus libre, me fit en même-tems concevoir quelques espérances pour la malade. Vers le 10 Fevrier il sortit par l'ombilic la valeur d'un petit verre d'une humeur gélatineuse très-transparente, que je ne puis mieux comparer, pour sa couleur & sa consistance, qu'à la gelée de pomme de reinette, & que j'ai regardée comme un bouillon épaissi par quelques acides : cet événement n'a point reparu. Dans la plupart des autres pansemens les matieres plus liquides dardoient plus ou moins, en proportion de leur quantité; elles étoient d'un gris-blanc, & brunissoient la peau, qui s'en trouvoit mouillée. On avoit soin de changer l'air, & de parfumer souvent l'appartement de madame Fontenelle; cette attention étoit nécessaire, même pour ceux qui l'approchoient. Cependant le ventre commençoit à perdre de son volume, & se rapprochoit chaque jour de son état naturel; la douleur, qui étoit très-grave, suivit les mêmes degrés de diminution. J'apperçus qu'alors l'ombilic laissoit échapper moins de matieres, qu'il

en ſortoit davantage par la voie naturelle ; & qu'elles étoient liées & moulées : la fievre céda en partie. Je retranchai les remedes ſuivant l'état de la maladie ; peu de jours après il ne ſortoit par la plaie qu'une petite quantité d'une liqueur claire & un peu chyleuſe ; l'injection fut alors totalement ſupprimée, de crainte qu'elle s'opposât à l'adhérence de l'inteſtin, & à la parfaite conſolidation de la plaie. Tel eſt l'état où je laiſſai ma malade le 18 Fevrier 1771, après lui avoir preſcrit le régime qu'elle devoit obſerver, (aidé des lumieres de MM. Aubin & Laville, Maîtres en chirurgie à Marennes, qui la voyoient avec moi.) Je ne reçus point de ſes nouvelles de huit jours ; &, quoique j'auguraſſe bien de ſon ſilence, je ne pus réſiſter long-tems au déſir de donner mes ſoins à cette maladie & d'en connoître le ſuccès : je fis donc pluſieurs voyages à Marennes, & je vis, avec autant de ſatisfaction que d'étonnement, que les parties ſe conſolidoient de plus en plus, & que les fonctions ſe rétabliſſoient chaque jour : mais j'apperçus en même-tems que les fibres relâchées, & le ſang appauvri par la longue ſuite de cette maladie, occaſionnoient un engorgement lymphatique aux extrêmités inférieures ; l'infiltration ayant gagné les lombes & ſucceſſivement le bas-ventre, il ſe fit dans cette capacité un épan-

chement de férosités que la malade souffrit jusqu'au 13 d'Août 1771, où, pressée par l'extrême tension de l'abdomen & des parties inférieures, elle me fit appeller auprès d'elle : y étant arrivé, je reconnus chez elle une vraie ascite, & la déterminai à la paracenthese. Je lui tirai par cette opération dix pintes d'eau légérement citronnée, savonneuse, & sans odeur : cette évacuation allégea, & soulagea beaucoup la malade ; je lui prescrivis un verre à prendre chaque matin d'un vin où on avoit fait infuser le féné, la seconde écorce de sureau, & la racine d'*iris nostrâs* ; elle s'en trouva très-bien : les urines furent très-abondantes, le ventre libre, & le volume des extrêmités a diminué, sans qu'il se soit fait aucun nouvel épanchement.

La cure a été heureusement & parfaitement terminée par quelques légeres purgations, aidées d'un régime restaurant. Madame Fontenelle jouit depuis ce tems d'une santé très-solide, & d'un embonpoint qu'elle n'avoit pas même avant sa maladie.

C'est à la nature que la malade est particuliérement redevable de sa guérison, & le succès de mon application prouve incontestablement combien elle est admirable dans ses ressources, & avec quelle délicatesse les gens de l'art doivent se garder de la troubler dans ses fonctious, & s'at-

tacher au contraire à en ſeconder les efforts bienfaiſans par une conduite auſſi prudente que réfléchie, & ne jamais la perdre de vue, dans les cas même les plus deſeſpérés.

LETTRE

De M. GUILHERMOND, Chirurgien du Roi à Choiſy, & ordinaire de Madame la Comteſſe d'Artois, à M. LAUGHIER, Docteur en médecine, contenant quelques réflexions ſur l'art des Accouchemens.

MONSIEUR,

L'art des accouchemens eſt ſans doute la partie de la chirurgie la plus intéreſſante; & il ſeroit bien à déſirer, comme vous le dites, que tout Médecin & Chirurgien, particuliérement ceux qui ſe deſtinent à remplir les devoirs de leur état à la campagne, en fiſſent une étude particuliere, & fuſſent aſſez inſtruits pour ſe ſuffire à eux-mêmes, & être en état de donner des ſecours, ſouvent ſi urgens, que la vie d'une femme, celle d'un & quelquefois de pluſieurs enfans, en dépendent abſolument. Il n'eſt pas moins vrai que la pratique de cet art fournit le plus de cas rares & embarraſſans; mais il faudroit, en les rendant publics, qu'ils leur imprimaſſent cette vérité qui

qui aſſure la confiance, exclut le doute, entraîne néceſſairement tous les ſuffrages, & les mettroit par conſéquent à l'abri d'une juſte critique.

Je ne vous diſſimulerai pas, Monſieur, que les obſervations que vous avez fait inſérer dans le Journal du mois de Février dernier, ſpécialement les deux dernieres, manquent de ce précieux avantage. Je vais faire tous mes efforts pour vous le prouver dans la diſcuſſion des faits qui y ſont expoſés, dans la vue d'être, comme vous, de quelque utilité, & à l'humanité, & aux progrès de l'art.

J'ai peu de choſes à vous dire ſur le placenta enkyſté, qui eſt le ſujet de la premiere; je me contenterai de vous faire obſerver que M. Levret n'a jamais penſé que l'entier écoulement des eaux, qui précédoit de beaucoup la ſortie de l'enfant, fût la cauſe du reſſerrement qui ſe fait, dans cette circonſtance, ſur la circonférence du placenta, & au moyen duquel cette maſſe ſe trouve enfermée comme dans une bourſe. Il eſt bien vrai que dans le §. VII[e] (*a*), dans lequel il diſcute ce fait, il rapporte une obſervation dans laquelle il eſt dit que la tête de l'enfant avoit été arrêtée plus de vingt-

(*a*) Suite des Obſervations ſur les Accouchemens laborieux, page 113 & ſuiv.

quatre heures au paſſage après l'entier écoulement des eaux; mais il fait obſerver en même tems que le placenta étoit attaché dans une des parties inférieures & latérales de la cavité de la matrice; & plus bas, en établiſſant les ſignes qui déſignent cette attache latérale, il dit poſitivement (*a*) que, dans cette circonſtance, il faut, à la premiere tranchée que la femme éprouvera après être accouchée, la délivrer ſans délai, pour empêcher que le placenta ne ſe chatonne.

Vous énoncez dans votre ſeconde obſervation » qu'une femme de la Sallé, en » Beaumont, étoit en travail, depuis quatre » jours, de ſon ſecond enfant, lorſqu'elle » vous fit prier d'aller la ſecourir. Y étant » arrivé, & après avoir fait les informations » que vous crûtes néceſſaires, vous intro» duisîtes avec ménagement, d'abord vos » doigts, enſuite une partie de votre main » dans l'orifice de la matrice, qui vous parut » aſſez dilaté, dans l'intention de recon» noître la conformation du baſſin. « Mais, Monſieur, un doigt eſt ordinairement ſuffiſant pour faire cette reherche : d'ailleurs, je vous avouerai que je ne conçois pas comment vous avez pu loger vos doigts, & partie de votre main, dans un orifice bordé par les membranes, excepté qu'en même tems vous n'ayiez trouvé un allongement

(a) *Ibid*, page 131.

du col, ou que les eaux ne fuſſent point encore formées, ce qu'il eſt impoſſible de préſumer après quatre jours d'un travail ſoutenu; &, dans cette circonſtance encore, vous auriez été obligé, pour y parvenir, de décoller & repouſſer les membranes, ce que vous n'avez certainement pas fait. Je ne comprends pas non plus comment il eſt poſſible que vous ayiez trouvé amoncelé, & comme pelotoné, un enfant mort, flottant dans ſes eaux; la matrice, dont l'orifice étoit encore ſoutenu au-deſſus du détroit ſupérieur, n'ayant par conſéquent encore rien perdu de la dilatation à laquelle elle avoit été portée. Je vous avouerai même que la choſe m'eût paru plus pauſible ſi l'enfant eût été vivant, à raiſon de l'attitude, à quelques égards, pelotonée qu'il prend dès l'inſtant de ſa formation, qu'il conſerve pendant tout le tems de la geſtation, mais qu'il perd néceſſairement lorſqu'il meurt avant de naître; car alors ſes extrêmités s'étendent, ſa tête n'eſt plus, comme avant, appuyée, ni même penchée ſur ſa poitrine. Quoi qu'il en ſoit, au reſte, on doit, Monſieur, vous ſavoir gré du zele avec lequel vous avez ſecouru cette malheureuſe femme avant la ſéparation du corps de l'enfant d'avec ſa tête, & on ne peut qu'applaudir aux moyens que vous avez employés, quoique ſans ſuccès, ſoit ſé-

parément, ſoit conjointement avec le Chirurgien-Accoucheur, qui ſurvint pour faire l'extraction de cette tête. Je crois cependant devoir vous faire obſerver, ſur ce que vous dites que vous n'auriez pas été plus heureux avec le forceps courbe, que la difformité extrême du baſſin de cette femme étoit un empêchement dirimant à ſon application, & qu'il vous eût été plus avantageux de vous ſervir du tire-tête à baſcule; mais vous n'en étiez ſans doute pas plus pourvu que du forceps.

Vous expoſez, Monſieur, dans votre troiſieme obſervation, » qu'après avoir délivré la femme du Gleizil, en Champſaur, » vous portâtes de nouveau votre main » gauche ſur le bas-ventre, où vous ſentîtes un corps rénitent & aſſez volumi- » neux. Incertain ſi c'étoit une môle ou » un autre enfant, vous introduisîtes encore » votre main dans la matrice, à deſſein de » vous en aſſurer, & vous rencontrâtes » l'embouchure de la trompe droite, qui, » ſuffiſamment dilatée, vous permit d'y in- » troduire un doigt, au moyen duquel vous » découvrîtes qu'elle contenoit une môle » fort rénitente, liſſe, quoiqu'un peu iné- » gale, à laquelle vous jugeâtes à-peu-près » deux pouces de diametre. « Sur quoi j'ai à vous faire obſerver, 1° qu'il eſt ordinaire, en examinant le ventre des femmes, après

qu'elles ſont délivrées, de rencontrer ſous la main un corps rénitent & aſſez volumineux, & c'eſt la matrice, contractée comme elle doit l'être, qui forme ce corps. 2° Que lorſque la femme eſt groſſe de deux enfans, on ne trouve point à la matrice cette rénitence & cette fermeté, lorſqu'elle n'eſt accouchée que du premier. 3° Qu'il eſt poſſible que la trompe, quoique chargée, ait pu être entraînée par la matrice pendant la groſſeſſe, & prendre la direction preſque perpendiculaire, comme dans les cas ordinaires; mais après la délivrance, dans celui-ci, ſon volume devant être jugé à-peu-près égal à celui qu'avoit alors la matrice, elle aura dû reprendre ſa ſituation tranſverſale, & alors vous deviez trouver deux tumeurs diſtinctes & ſéparées d'une rénitence à-peu-près égale, & dans une poſition différente. 4° Qu'en ſuppoſant à la trompe cette direction preſque perpendiculaire avant l'accouchement, elle devoit former, dans la partie latérale, & même un peu antérieure, une tumeur adoſſée à la matrice, qui devoit excéder le niveau du côté oppoſé, &, dans le même point, de trois pouces ou environ. 5° Si au contraire cette trompe, à raiſon de ſa charge, avoit conſervé ſa ſituation naturelle, la tumeur qu'elle formoit devoit être repouſſée par la matrice, & portée, dans les derniers tems de la geſtation, juſque ſur

les parties latérales & même postérieures du bassin, & être là aussi sensible & perceptible que dans tout autre lieu. 6° Enfin que cette femme doit porter dans le côté droit du bas-ventre, depuis près de quatre ans, une tumeur qui doit avoir près de six pouces de circonférence.

» Vous fîtes, ensuite de votre découver- » te, des sollicitations pour que cette femme » vous permît de la délivrer de cette môle. « Je vous avoue que je crois qu'elle a bien fait de s'y opposer. En effet, étiez-vous, Monsieur, bien certain d'en venir à bout? &, dans ce cas, n'appréhendiez-vous pas que les efforts que vous auriez été obligé de faire, soit pour dilater la trompe, soit pour décoller la môle de ses parois & l'extraire, ne fussent suivis, ou d'inflammation, ou d'hémorrhagies? Accidens toujours dangereux, s'ils ne sont funestes. Vous ajoutez » que cette femme fondoit son refus sur le peu » d'incommodité que cette tumeur lui oc- » casionnoit. « Ici je ne sais qu'en croire, & je ne comprends pas comment une tumeur de ce volume, qui devoit tirailler continuellement les ligamens larges qui fournissent des enveloppes à la partie dans laquelle elle étoit logée, couchée d'ailleurs sur les muscles fléchisseurs de la cuisse, qu'elle devoit comprimer, pouvoit ne produire qu'un peu de pesanteur. » Vous terminez

» enfin cette obſervation par le compte que
» vous rendit cette femme de la groſſeſſe à
» laquelle avoit ſuccédé cette môle. « Mais
il eſt poſſible qu'elle ſe ſoit trompée, comme tant d'autres, & qu'elle ait pris pour des mouvemens d'enfant les ſautillemens ſpaſmodiques d'une matrice malade, ou au moins irritée. Vous prétendez néanmoins, dans les réflexions qui ſuivent, » que cette obſerva-
» tion fournit un exemple non équivoque
» d'un fœtus niché dans la trompe, reconnu
» du vivant du ſujet, & dont la préſence,
» &c. « Je ne ſais pas, Monſieur, ce qu'en penſent les Maîtres de l'art, mais je crois avoir aſſez de raiſons de douter que vos prétentions ſoient juſtes, pour déſirer ardemment que vous vouliez bien prendre la peine de m'en convaincre.

J'ai d'abord à vous repréſenter, Monſieur, ſur le commencement de votre expoſé, dans l'obſervation qui concerne madame votre épouſe, qu'il eſt démontré depuis long-tems qu'il ſuffit que le placenta ait pris racine dans une des parties latérales & inférieures de la cavité de la matrice, pour que ce viſcere ſoit dévié pendant toute la groſſeſſe, & ſoit porté, dans les derniers tems, dans l'île de ce côté, & que, ſi le bord inférieur du placenta avoiſine l'orifice, il y aura plus ou moins de perte pendant le travail de l'enfantement.

A l'égard de ce qui ſuit, qu'après une dilatation graduée de l'orifice de la matrice vous introduisîtes vos cinq doigts dans la cavité de ce viſcere, où vous ne trouvâtes qu'un pied de l'enfant, nageant dans un grand volume d'eau, retenu par les membranes, je ſuppoſe, car vous n'en dites rien, que les membranes ne s'étendoient point juſque ſur le bord de l'orifice, qu'elles s'avançoient ſimplement de la trompe dans la cavité de la matrice : & il faut bien que cela ſoit ainſi, car il vous eût été impoſſible d'y introduire vos cinq doigts, que préalablement vous ne les euſſiez déchirées. Quoi qu'il en ſoit, vous ajoutez que ce pied étoit deſcendu de la trompe droite juſqu'au genou ; mais vous ne faiſiez alors que le preſſentir, & vous vous en aſſurâtes en perçant les membranes, & en portant votre main plus avant : cependant vous ne pûtes l'introduire en entier, vu l'étroiteſſe de la cavité de la matrice. Mais, Monſieur, il n'y a qu'un inſtant que cette matrice contenoit, outre le pied & la jambe d'un enfant, un grand volume d'eau, qui ne vous a pas empêché d'introduire vos cinq doigts : &, cette eau écoulée, vous n'avez pu introduire votre main en entier ! Cela eſt incroyable.

Vous eſſayâtes néanmoins de dilater l'embouchure de la trompe, pour pouvoir ſaiſir, & non arracher (car ce terme excite une

certaine horreur) pour pouvoir ſaiſir, dis-je, l'autre pied, & l'amener dans la cavité de la matrice ; mais vous ne pûtes y parvenir alors, & vous prîtes le parti d'attirer au dehors celui qui étoit ſoumis à l'action de votre main. Vous en fîtes l'extraction juſqu'à la cuiſſe ; &, ſentant alors la néceſſité d'aller chercher l'autre, vous gliſſâtes votre main à plat ſur la cuiſſe ſortie, vous arrivâtes à l'autre pied, que vous trouvâtes ployé ſur le ventre de l'enfant, & vous vîntes à bout de le joindre au premier en cinq ou ſix minutes. Apprenez-moi, je vous prie, par quel miracle vous avez pu, lorſque la cuiſſe a eu pris la place du pied & de la jambe, introduire votre main en entier, la porter plus avant pour atteindre une extrêmité qui étoit plus éloignée que dans votre premiere tentative, & la fermer pour pouvoir la ſaiſir ; ou ſouffrez que je vous diſe que votre narré eſt juſqu'ici rempli de contradictions.

Vous parvîntes alors à faire ſortir l'enfant juſqu'aux feſſes, & vous lui fîtes faire le demi-tour latéral ; ceci eſt encore incroyable, & on ne vous accordera jamais que vous ayiez pu faire tourner le corps d'un enfant ordinaire, dans un vuide qui ne pouvoit admettre votre main. Vous ne pûtes néanmoins terminer l'accouchement, parce que la tête, enveloppée de la trompe,

n'avoit pu ſuivre le mouvement que vous aviez donné au corps; & vous ajoutez, qu'après avoir refoulé le corps, vous gliſſâtes votre main à plat, & que vous emmenâtes les deux bras. Ceci eſt encore inadmiſſible, dans la ſuppoſition du fait: vous découvrîtes alors que la face étoit en deſſus, & que la trompe, dont l'embouchure étoit renverſée ſur le col de l'utérus, enveloppoit entiérement la tête. Vous fîtes remonter cette capſule autant que vous le pûtes; &, en appuyant avec une main ſur une mâchoire, pour ſoutenir la face dans une ſituation latérale, vous terminâtes l'accouchement avec l'autre main: mais c'étoit principalement le menton de l'enfant qu'il falloit dépouiller de cette capſule. Par quel enchantement vos doigts ont-ils acquis dans un lieu ſi ſerré & ſi bien rempli, la liberté & l'aiſance néceſſaires pour y parvenir? Et ſi vous me dites que les différentes parties qui avoient traverſé le vuide étroit de la matrice, l'avoient aſſez dilaté pour permettre vos manœuvres, ne me ſera-t-il pas permis de vous répondre que, dans cette circonſtance, & dans toutes les groſſeſſes ventrales, les parois de ce viſcere ſont ſi épaiſſes, ſi compactes & ſi fermes, qu'il eſt bien difficile de ſe perſuader qu'elles aient cédé à vos efforts, avec d'autant plus de raiſon, qu'irritées, comme je peux ſuppoſer qu'elles

l'étoient, elles devoient être dans un état de contraction & de constriction presque continuels ? Vous délivrâtes sans perdre de temps, parce que la perte continuoit ; mais vous ne dites pas si la trompe se contracta après comme le fait la matrice ; & vous terminez cette observation en assurant que cet accouchement n'eut aucunes suites fâcheuses, que l'enfant étoit d'un volume ordinaire, & qu'on l'ondoya, &c. Mais je suis fort étonné que vous n'ayiez pas pris cette précaution sur le premier pied sorti ; car enfin, dans la circonstance où vous croyiez être, vous ne pouviez être certain de l'amener vivant, quelque sagacité & adresse que vous ayiez.

Vous avez raison de dire, dans les réflexions qui suivent, que les fastes de la médecine ne contiennent aucun fait pareil ; je crois qu'il ne peut y être admis, tel qu'il est présenté ; & voici mes raisons :

1° Sans nier la possibilité du fait, il ne peut acquérir de la confiance que lorsque vous l'aurez purgé des contradictions manifestes dont il fourmille.

2° Les trompes sont des tuyaux membraneux vermiculaires & très-minces, qui ne me paroissent pas susceptibles d'être portés à une dilatation suffisante pour contenir, jusqu'au terme ordinaire de l'accou-

chement, un enfant d'un volume ordinaire, ſes eaux & ſon placenta.

3° Ce qui prouve ce que je viens d'avancer, ſont les exemples, heureuſement rares, de mort ſubite des femmes dans cette circonſtance, ou avant, ou peu après le troiſieme mois, laquelle eſt occaſionnée par la crevaſſe de la trompe & par l'hémorrhagie interne qui en eſt la ſuite.

4° Quoiqu'il entre dans la ſtructure des trompes un plan de fibres conſidérées comme charnues, il m'eſt au moins permis de douter que ce plan puiſſe leur procurer cette vertu de contractilité & de reſſerrement qu'on remarque à la matrice après l'accouchement, & encore plus après la délivrance, pour s'oppoſer à une hémorrhagie preſque toujours funeſte.

5° Enfin, il me paroît impoſſible que le corps d'un enfant, d'un volume ordinaire, qui a pris ſon accroiſſement dans une des trompes, puiſſe ſe loger dans la matrice & la traverſer pour ſortir par les voies ordinaires, quoiqu'il ſoit vrai que dans cette circonſtance ſa cavité ſoit augmentée en tout ſens; & je crois être autoriſé à penſer ainſi, *ex propriis dictis*.

J'ai l'honneur d'être, &c.



REMARQUES

Sur l'observation de M. GODOT, Maître en Chirurgie à Montmirail en Brie, qui a pour objet un dépôt enkysté dans le ventricule, avec perforation de ce viscere, insérée dans le Journal de Médecine du mois d'Août 1773; par M. THOMASSIN, Maître en chirurgie à Rochefort, près Dole en Franche-Comté.

Cette observation seroit, Monsieur, des plus intéressantes, si elle étoit travaillée avec plus de soins, & si des fautes d'exactitude ne lui enlevoient une partie de son mérite : je l'ai lue & relue avec toute l'attention dont j'ai été capable, & je n'ai pu me faire une idée nette de la nature, ni même du siege de cette tumeur; c'est ce qui a donné lieu aux réflexions que je prends la liberté de vous exposer, en vous priant d'en faire part au public dans un de vos Journaux, si vous jugez qu'elles puissent lui être de quelque utilité.

» De tout temps, dit M. Godot, les ob-» servateurs ont reconnu des dépôts inter-» nes, situés en différents endroits du bas-» ventre, comme l'estomac, le foie, &c. : » on en trouve, continue-t-il, plusieurs » exemples rapportés par MM. Petit, fils,

» & Morand, Mémoires de l'Académie de » Chirurgie, Tome IV, in-12, pages 105 » & 124. « M. Godot me permettra de lui obſerver qu'on ne trouve aux endroits cités aucun exemple de dépôt à l'eſtomac, & que les deux célebres Auteurs de ces Mémoires n'y traitent que des abſcès du foie; ainſi il ne peut pas s'appuyer de leur autorité pour prouver la poſſibilité du fait qu'il nous expoſe. Une autorité plus concluante eſt celle de M. la Porte, Maître en chirurgie à Bruges, dont l'obſervation n'eſt pas donnée, ainſi que M. Godot le prétend, pour une ſuppuration de la propre ſubſtance de l'eſtomac: il eſt aiſé de voir que la perforation de ce viſcere, dans le malade de M. la Porte, n'a été qu'accidentelle, quoi qu'il en diſe (*a*).

Pour mettre le lecteur plus en état d'apprécier le mérite de l'obſervation que je réfute, & de juger de la ſolidité des raiſons que j'y oppoſe, je ſuivrai l'Auteur dans le détail de ſon obſervation, & je placerai

(*a*) Voyez le Journal de Médecine d'Avril 1772, page 312 & ſuivantes. Toutes les perſonnes inſtruites qui voudront bien lire un peu attentivement cette obſervation, verront clairement que ce ſont les cauſtiques dont M. la Porte s'eſt ſervi qui ont perforé l'eſtomac. Ce Chirurgien, trop prévenu en faveur de ſon traitement, a chargé la nature d'un accident qu'il ne devoit qu'à lui-même.

mes réflexions à la ſuite du narré qui en fera le ſujet.

Le ſujet de cette obſervation étoit une femme âgée de ſoixante-onze ans, qui portoit depuis ſept ans une douleur fixe à l'épigaſtre, & étoit outre cela ſujete à des douleurs rhumatiſmales univerſelles. Dans le mois d'Août 1770, la douleur de l'épigaſtre augmenta conſidérablement, & fut ſuivie de ſyncopes, tremblement univerſel, ſueurs froides, &c., & de tous les ſignes avant-coureurs d'une mort prochaine. Quelques ſecours de ſes voiſins la ranimerent, & elle revint à elle; elle eut pendant quelques jours des accès de fievre avec friſſon, à la fin duquel (*a*) ſurvint un vomiſſement de ſang, de matiere purulente, de bile, de vers ſtrongles, & une peau de la largeur de cinq doigts. Huit heures après ce vomiſſement critique, il lui prit une diarrhée dans laquelle elle rendit une quantité prodigieuſe de matiere purulente pareille à celle du vomiſſement, avec des vers vivants & une même étendue de peau (*b*).

(*a*) Faute de langue, qui rend toute la période fort obſcure.

(*b*) Il eſt bon d'obſerver que M. Godot n'a point vu ce qu'il rapporte ici; auſſi ne ſuis-je pas ſurpris des expreſſions vagues & indéterminées dont il ſe ſert: il ſe contente de dire que ſa malade a vomi & rendu par le bas des matieres

Cet orage parut amener du calme ; elle resta quelques jours entre la vie & la mort, ne prenant autre chose qu'un peu de vin, parce que tout autre aliment lui causoit des douleurs si vives qu'elle s'évanouissoit. M. Godot fut appellé ; &, dans le récit qu'on lui fit de ces accidents, il crut reconnoître les signes de l'existence d'un dépôt enkysté dans l'estomac (*a*). En conséquence il se disposa à évacuer le restant des matieres : les minoratifs vulnéraires furent mis en usage dans cette vue, & pour déterger l'ulcere ; & tout cela fut fait sans que M. Godot

purulentes, sans en spécifier la nature ni la quantité : ces mots, *une quantité prodigieuse*, ne disent rien, pour trop dire ; car on sait bien qu'une partie telle que l'estomac ne sauroit être le siege d'un abscès considérable, si toutefois il est vrai qu'il puisse s'y en former sans le concours des parties voisines, & par suppuration de sa propre substance. Le terme de *peau* est une expression populaire, qui n'a aucune signification positive ; car enfin cette peau étoit-elle un lambeau des membranes de l'estomac, ou quelque concrétion accidentelle formée dans ce viscere ?

(*a*) C'est au lecteur à juger si le diagnostic de M. Godot est bien fondé ; pour moi, je crois qu'il prend absolument le change sur la nature de la maladie, & que c'auroit été le plus grand hasard du monde qu'un jugement porté sur des signes aussi équivoques se fût trouvé vrai ; & si M. Godot ne s'est pas apperçu de sa méprise, c'est que l'amour-propre lui a fermé les yeux en faveur de son opinion.

ſe fût nullement inſtruit par le toucher de la diſpoſition du bas-ventre : ce qui ſe fait cependant dans preſque toutes les maladies, mais ſur-tout dans celles qui ont quelque rapport à cette capacité. Ce ne fut qu'après avoir vu l'opinâtreté de la douleur & des accidents qu'il ſe détermina à examiner l'endroit où ſa malade diſoit reſſentir le plus de douleur, & qu'il trouva, avec la plus grande ſurpriſe, *une tumeur circonſcrite, de la groſſeur de la forme d'un chapeau, à la région épigaſtrique.* M. Godot procura l'évacuation de ce monſtrueux abſcès au moyen d'une inciſion longitudinale des téguments & des muſcles, de cinq travers de doigt d'étendue. Après l'évacuation du pus, *qui étoit épais & à demi figé*, l'écoulement d'une matiere ſemblable à de la lie de vin lui indiqua un nouveau foyer dans le petit lobe du foie : il en fit l'ouverture ſur le champ, & en tira une chopine de pus d'une puanteur inſupportable.

L'idée de la tente cruciale, qu'imagina M. Godot pour tenir la plaie ouverte, ſe préſente difficilement à l'eſprit ; je ne veux cependant pas douter de ſa réalité, je me contenterai ſeulement de lui faire obſerver que le regne des tentes eſt paſſé ; que celle-ci, qui a été employée contre toutes les regles de l'art, & qui auroit pu faire fortune dans le ſiecle d'Ambroiſe Paré, & mériter à ſon

Auteur une place distinguée dans les fastes de la chirurgie, va être oubliée, & ne trouvera aucun partisan. La charpie seche, entassée légérement dans la cavité de cet abscès, auroit été suffisante ; ou, pour faciliter davantage l'écoulement d'une suppuration peut-être trop abondante dans les premiers jours, un morceau de linge demi-usé, plié en plusieurs doubles, eût été à préférer, à bien des égards, à l'ingénieuse tente de M. Godot (*a*).

C'est au huitieme pansement (*b*) que notre Auteur fixe l'époque de la perforation de l'estomac, parce que ce fut alors qu'il trouva un ver strongle vivant sous l'appareil ; il ne put cependant reconnoître d'où il venoit. Au neuvieme pansement, ayant encore trouvé un second ver, il porta un stylet dans un trou, qui étoit vraisemblablement la route de ces insectes, *par où il entra de trois pouces dans l'estomac.* Le passage par la plaie d'un verre de tisane

(*a*) Voyez le Traité de la suppuration de M. Quesnay, depuis la page 184 jusqu'à celle 188 ; les remarques de M. de la Faye sur Dionis, sixieme édition, 1765, page 103.

(*b*) Comme il est à présumer qu'un abscès de cette nature exigeoit deux pansemens par jour, ce devoit être le quatrieme ou le cinquieme jour après l'ouverture. M. Godot eût pu épargner cette conjecture à ses Lecteurs, en s'expliquant avec plus de précision.

qu'il fit avaler à la malade, acheva de le convaincre que l'estomac étoit percé; en conséquence, il défendit toute espece d'aliments par la bouche, sous quelle forme que ce soit, & y suppléa par des lavements nourrissants : *il employa des injections agglutinatives & consolidantes, avec le baume d'Arceus, l'huile d'hypéricum & le vin miellé*, qui ne furent pas inutiles, puisqu'en six jours la plaie de l'estomac fut réunie & cicatrisée. Je crois que la méthode d'ôter tout aliment à un malade qui a une plaie à l'estomac ne doit pas être adoptée : le passage des alimens liquides par la plaie n'apporte aucun obstacle à la réunion, tandis qu'au contraire l'âcreté que peut acquérir le suc gastrique pendant une diete trop sévere, peut beaucoup la retarder, & même occasionner d'autres accidents. On a vu une fille qui portoit un ulcere à l'épigastre, rendre par cet endroit, pendant fort long-temps, une partie de ce qu'elle buvoit & mangeoit, & guérir malgré cela (*a*). On trouve des exemples surprenants de guérisons de plaies à l'estomac & aux intestins, malgré le passage de la boisson, quelquefois des alimens, & même des matieres fé-

(*a*) Voyez le Programme de M. Ettmuller, donné à Léipsick en 1730, sur une plaie de l'estomac, dans la collection de theses medico-chirurgicale de M. le Baron de Haller, T. III, page 277.

cales, dans le troisieme volume in-12 de l'Académie royale de Chirurgie, page 158 & suivantes : d'ailleurs M. Godot ne déduit point les raisons qu'il avoit de réduire ainsi une femme déjà exténuée à une diete si sévere : on ne fait si c'est par la crainte que les alimens, passant par la plaie, n'en retardassent la réunion, ou s'il craignoit leur épanchement dans le bas-ventre ; les Praticiens sentiront assez, sans que j'en dise davantage, qu'il n'eût pas été mieux fondé d'une façon que de l'autre.

Je n'ai jamais lu ni oui dire qu'on pouvoit employer le baume d'Arcéus & l'huile d'hypéricum en injection : il me semble que si ces médicaments pouvoient devenir avantageux, employés sous cette forme dans le traitement de quelques plaies (ce dont je doute encore très-fort) ce ne seroit sûrement pas dans les plaies de l'estomac ; car il est facile à concevoir, & l'expérience le démontre, que les huiles, & principalement les résines, qui ont une saveur & une odeur désagréable, comme celles qui entrent dans la composition du baume d'Arcéus, ne sauroient produire dans l'estomac qu'un effet contraire à la réunion des plaies dont il peut être affecté.

Dans tout le détail de M. Godot, on ne peut pas appercevoir sur quel fondement il donne à cette tumeur le nom d'enkystée ;

d'ailleurs on sait que la matiere des tumeurs enkystées n'est jamais une suppuration vraiment purulente. » On ne doit pas, dit » Dionis, s'attendre à une suppuration telle » que celle qui se fait aux tumeurs d'hu- » meurs chaudes qui se convertissent en pus » louable (*a*); « & tous les Praticiens savent que si l'on manque d'emporter ou de consumer tout le kyste, on doit s'attendre à un ulcere fistuleux (*b*).

Si M. Godot eût détaillé davantage les symptômes qui ont précédé cet abscès, ceux qui l'ont accompagné & suivi, le Lecteur se feroit trouvé plus en état d'apprécier son observation. Par exemple, il nous dit bien que cette femme souffroit depuis sept ans à l'épigastre; mais il ne nous dit pas depuis quand elle s'étoit apperçue d'une tumeur à cette partie: circonstance essentielle, qui ne devoit pas être oubliée.

Chacun a sa maniere de voir & de sentir; pour moi, je ne vois, dans le fait décrit par M. Godot, qu'une inflammation partielle du bas-ventre, n'importe de quelle cause elle vienne. *Souvent elle doit son origine*, selon la remarque de M. Lieutaud, *à la*

(*a*) Opér. de Chir. Démonstration X, p. 831.

(*b*) Voyez Lieutaud, Précis de Médecine-pratique, Tome II, Liv. II, édition de 1769, page 78 & 79; Dionis, page 832; le Dictionnaire de chirurgie, Tome III, page 127, au mot LOUPE.

matiere arthritique & rhumatiſmale qui roule dans le ſang (a) ; & ce peut bien être le cas de cette maladie, qui s'eſt terminée par ſuppuration, comme un phlegmon ordinaire, & dont le pus s'eſt fait jour à travers les membranes de l'eſtomac, qui faiſoient partie des parois de cet abſcès. Mais il eſt facile de concevoir qu'une route auſſi étroite dans une partie membraneuſe, dont le tiſſu eſt aſſez compacte pour ne céder que difficilement à l'impulſion d'un pus épais & à demi figé, ne pouvoit admettre que la portion la plus fluide ; encore celle-ci ne pouvoit-elle couler par-là qu'autant de tems que la tenſion des parties voiſines ſubſiſta aſſez forte pour la forcer à prendre cette route. M. Godot va ſe récrier ici que ſi cela eût été ainſi, les boiſſons que la malade a priſes depuis le commencement de l'opération juſqu'au huitieme panſement, auroient coulé dès-lors par la plaie. Pour toute réponſe à cela je ne lui demande que de réfléchir un peu en Anatomiſte & en Praticien, & je me flatte qu'il appercevra le foible de l'objection.

(a) Précis de Médecine-pratique, Tome I, page 499, à l'article *Inflammation du bas-ventre.* J'invite M. Godot à lire cet article ; il y verra mot pour mot les acidcents de ſa malade, & ſon prétendu depôt enkyſté ne lui paroîtra plus qu'une chimere dépourvue de toute vraiſemblance.

Vous savez, Monsieur, que l'ouverture des cadavres nous fournit peu d'exemples de dépôts à l'estomac ; car l'inflammation de ce viscere, tant qu'elle ne s'est pas étendue aux parties voisines, vient rarement à suppuration (*a*), parce qu'il est absolument dépourvu de tissu cellulaire (*b*), qu'on sait être le siege le plus commun de l'inflammation, & la partie la plus propre à produire du pus ; & même on peut, sans risquer d'être trop conjectural, mettre en problême si une inflammation à l'estomac, assez forte pour y produire un abscès par suppuration de sa propre substance, n'est pas toujours une maladie mortelle ; car on sait que les plus légeres maladies de ce viscere peuvent produire de terrible accidents, & porter le désordre dans toutes les fonctions de l'économie animale, cela à raison des nerfs très-considérables qui entrent dans sa composition, & le rendent d'une excessive sensibilité (*c*).

S'il est des cas en médecine où la discussion

(*a*) Lieutaud, Précis de Médecine-pratique, article *Inflammation interne*, page 239. Tome I.

(*b*) Voyez l'Anatomie de M. Lieutaud, p. 5, édition de 1766.

(*c*) Voyez ce que dit M. Pressavin, Chirurgien de Lyon, sur les forces épigastriques, dans ses Recherches sur les vrais principes de l'animalité, à la tête de son Traité des Vapeurs, édition de 1771.

exacte des faits peut être de quelque utilité, c'eſt, vous le ſavez, Monſieur, dans l'examen des maladies dont le caractere eſt obſcur ; la critique ne manque guere alors de jetter quelques rayons lumineux ſur ces routes ténébreuſes où il eſt ſi facile de s'égarer ; les diſcuſſions qui ſemblent d'abord ne devoir intéreſſer que la curioſité préſentent tôt ou tard quelques avantages. Je finis en rappellant un précepte judicieux, auſſi applicable à la médecine & à la chirurgie, qu'à la phyſique : » il eſt néceſſaire de ſuivre » attentivement les phénomenes par des » recherches exactes, avec un eſprit qui » diſcute plutôt qu'il ne décide, & qui ne » croit devoir prononcer que lorſqu'il a » parcouru toutes les faces d'un objet. « Diſcours ſur les Expériences phyſico-méchaniques de M. Hauksbée, par M. Deſmaret, à la tête de cet ouvrage, Tome 1, page 23.

LETTRE

Sur les moyens d'arrêter les hémorrhagies ; & ſur l'uſage des ſondes de plomb dans la fiſtule à l'anus, adreſſée à M. PIETSCH, Médecin à Huningue ; par M. MARTIN, ancien principal Chirurgien de l'Hôpital Saint-André de Bordeaux.

MONSIEUR,

Il me paroît ſurprenant qu'il n'y ait eu

que

que l'occaſion d'opérer qui ait appris à M. Theden, que lorſque les arteres ſont coupées dans tout leur diametre, elles ſe retirent vers leur baſe, & ſe trouvent par ce moyen comprimées par les parties qui les environnent. Tous nos livres de chirurgie qui traitent de pareilles bleſſures, font mention de ce phénomene; & c'eſt en partie pour favoriſer une retraite de l'artere dans les amputations, que les Auteurs recommandent, après que le membre en eſt ſéparé, de lâcher un peu le tourniquet. Comment eſt-ce donc qu'un *troiſieme Chirurgien général des armées d'un grand Roi* a pu nous donner pour nouveau une choſe que nous connoiſſons depuis que l'art exiſte? Une pareille aſſertion pourroit nous faire préſumer que les progrès de la chirurgie dans ce royaume n'ont pas répondu aux vues de cet illuſtre Monarque, ni aux lumieres que les Chirurgiens François y ont apportées en différens tems.

Il y a plus de deux cens ans que l'on a arrêté le ſang, dans l'amputation des extrêmités, par le moyen de la compreſſion, & on l'arrêtera encore dans plus de deux mille, ſi l'on veut; mais la queſtion dont il s'agit, eſt de ſavoir ſi la compreſſion, dans la ſection totale des principales arteres des extrêmités, doit être préférée à la ligature? J'ai embraſſé, Monſieur, l'opinion con-

traire, fondé ſur le raiſonnement & mon expérience : vous êtes venu à mon appui, également fondé, mais de plus couronné par l'Académie royale de chirurgie. Je ne crois pas que, d'après de pareils ſuffrages, M. Theden puiſſe trouver mauvais ſi je n'adopte pas la pratique qu'il veut renouveller pour arrêter le ſang dans l'amputation des membres, & ſi même je la trouve défectueuſe pour l'amputation des mamelles, la bleſſure de l'artere intercoſtale & la caſtration.

La rétroceſſion forcée des arteres dans l'amputation des mamelles, ne peut être que dangereuſe, non-ſeulement parce que les branches qui viennent des ſouclavieres ne peuvent être comprimées par les parties qui les environnent, mais encore parce que ces mêmes branches peuvent, dans ce cas, laiſſer épancher le ſang dans la poitrine, & faire mourir très-promptement le malade. Voici une obſervation qui prouve avec évidence cette vérité. Une dame de conſidération portoit depuis quelque tems une tumeur ſquirrheuſe à une mamelle; elle fut opérée auſſi-bien qu'on puiſſe l'être pour une ſemblable maladie. L'hémorrhagie fut peu abondante pendant l'opération; mais, peu de tems après l'appareil appliqué, elle ſe plaignit d'une foibleſſe : on examina le dehors de cet appareil, il parut peu de ſang; mais, la foibleſſe ayant augmenté, on ſe détermina à le lever. A peine le fut-il, que la

dame expira, ſans qu'il y eût beaucoup de ſang au-dehors. A quoi devons-nous attribuer une mort auſſi prompte, ſi ce n'eſt à un épanchement de ſang dans la poitrine, fourni par les mammaires internes ? Si donc ces arteres ont été dans le cas de fournir une hémorrhagie mortelle, par le moins de compreſſion qu'il fut poſſible d'en faire, qu'en arrivera-t-il, quand on forcera ces arteres à ſe retirer davantage au-dedans de cette capacité ? Un malheur toujours ſemblable à celui de la dame que nous regrettons, & qui vraiſemblablement a eu pour cauſe, dans ce cas-ci, une rétraction trop grande de ces arteres vers le tronc.

La ſection totale d'une artere pour en arrêter le ſang lors de ſon entamure, n'eſt point une nouvelle pratique ; les Auteurs les plus anciens ſe ſont ſervis de ce moyen pour les petits vaiſſeaux ; mais M. Theden eſt, ſelon moi, le premier qui ait conſeillé ce moyen dans la bleſſure de l'artere intercoſtale. Cette artere peut être bleſſée ailleurs que dans la ſinuoſité de la côte ; ce dernier endroit eſt même celui où il eſt plus rare qu'elle le ſoit : il y a ſans doute apparence que la partie de cette artere, qui ſe trouve depuis la tête vertébrale des côtes, juſqu'à leur partie angulaire, ne s'eſt pas préſentée à M. Theden, comme pouvant être bleſſée ; elle peut cependant l'être ; &

encore plus facilement, comme nous venons de le dire, que la portion qui se trouve logée dans la sinuosité d'une côte. Je ne sais si, dans un pareil cas, M. Theden proposeroit encore le refoulement de l'artere. Mais suivons cet Auteur dans le lieu où il la suppose blessée. Comme vous, Monsieur, je pense que les instrumens que vous proposez, soit pour la section de l'artere dans la scissure de la côte, ou pour son refoulement, sont préférables aux deux feuilles de myrte que M. Theden conseille pour ces deux moyens. Votre remarque est encore des plus justes, quand vous observez qu'on ne sauroit reculer l'artere, sans repousser en même tems la plevre; j'ajoute ici, sans la contondre, ainsi que le périoste de la côte; & delà je conclus que la compression de cette artere lors de sa lésion, est toujours moins dangereuse, de quelque maniere qu'on la fasse, que son prétendu refoulement. Il est facile d'obvier au vuide que peut laisser la côte dans un cas de fracture où l'on a été obligé d'enlever des esquilles, en plaçant une petite languete de linge qui porteroit sur les extrêmités de la fracture, avec un peu de charpie au-dessous.

Je ne conçois pas encore comment M. Theden a pu s'imaginer qu'une artere dégagée d'un demi-pouce de tous ses liens cellulaires, & abandonnée dans cette lon-

gueur à elle-même, ſans aucun appui ; comment, dans ce cas, où cette artere doit d'abord ſe contracter, il puiſſe, dans un diametre auſſi petit, introduire une tente ferme de charpie, ou un morceau d'amadou en forme de tente ? Que cet Auteur ſe rappelle, par une nouvelle diſſection de ces parties, les objections que nous avons l'honneur de lui préſenter ; & , quoique nous ne lui faſſions pas connoître de meilleure méthode pour ce cas, que celle qu'il nous a propoſée, j'eſpere néanmoins qu'il l'abandonnera, pour s'en tenir à celles que nous connoiſſons.

Il y a long-tems qu'on ne fait plus de ligature aux vaiſſeaux ſpermatiques, quand on a fait la caſtration. Une ſimple compreſſion ſur les os pubis ſuffit pour en arrêter le ſang, & un refoulement de ces vaiſſeaux pourroit être auſſi préjudiciable, en mettant ce cordon hors du moyen d'être comprimé, que ſi l'on y mettoit les arteres mammaires.

Voulez-vous bien me permettre, Monſieur, que je profite de cette lettre pour faire mes très-humbles remerciemens à M. Majault, de l'excellente diſſertation qu'il a publiée dans le Journal du mois de Janvier dernier ? Sans cette précieuſe production jamais peut-être je ne ſerois parvenu à guérir une perſonne de qualité, par cette

nouvelle méthode d'opérer les fistules à l'anus, que j'avois néanmoins proposée à ce Monsieur, quinze mois avant que l'ouvrage de M. Majault ne parût. Voici le fait.

M. de *** s'apperçut pour la premiere fois, dans le mois d'Octobre 1772, que ses chemises étoient tachées d'une matiere purulente. Je le visitai peu de jours après, & j'apperçus une fistule complete à l'anus, que je jugeai pouvoir être guérie avec la sonde de plomb. Le Médecin attaché à sa maison en jugea comme moi, mais plusieurs de ses amis lui conseillerent de se servir par préférence de l'onguent de M. l'Abbé Doyen. Quinze mois d'usage de cet onguent ayant été inutile, en suivant de la maniere la plus réguliere ce qu'on prescrivoit, il se détermina enfin à suivre mes premiers conseils, appuyés des observations de M. Majault, & de quelques autres. Vers la fin d'Avril je lui introduisis avec la plus grande facilité une sonde de plomb, qu'il garda quatre jours. Au bout de ce tems, il me fut conseillé de lui substituer un fil en trois doubles, enduit d'onguent de la mere; cela fut fait: le malade fut guéri au bout de trois semaines; mais je conseillai de ne rien changer à la méthode proposée par M. Foubert, & exposée d'une maniere si lumineuse par M. Majault.

Si tous ceux, Monsieur, qui disent avoir

fait des cures en tout genre, avoient la noble générosité de M. Majault & de tant d'autres, que de profit la société ne retireroit-elle point ? Mais non : un grand nombre de gens de l'art ne veulent trouver rien de nouveau dans les ouvrages les plus précieux, & veulent qu'on regarde leur réussite dans les choses les plus communes, ou dépendantes du hasard, dans celles qui sont graves, comme des opérations merveilleuses. Mais, pour le répéter, que ces gens-là ne soumettent-ils au grand jour ce qu'ils savent seuls avoir eu d'heureux dans leur pratique ? Le public éclairé leur saura gré de ce premier pas d'émulation, & peut-être qu'alors leurs fautes seront rejettées sur l'art plutôt que sur eux-mêmes.

SUITE

Des Observations & Expériences du sieur COMUS, *sur l'Electricité.*

Il avertit que toutes les expériences qu'il donne sur l'essai des substances conductrices, des réductions des corps en chaux, ainsi que des chaux rephlogistiquées, sont commencées depuis dix-huit mois, ainsi qu'il paroît par un procès-verbal, signé de vingt Savans qui ont assisté aux expériences, & plus de six mille personnes les ont vues

depuis chez l'Auteur. Il rendra ce procès-verbal public, après avoir fini ses expériences, pour répondre aux personnes qui prétendent se les approprier.

Il a soumis à une forte étincelle électrique toutes les substances suivantes, passées entre deux cartes ; elles ont conduit, ainsi que toutes celles détaillées dans le Journal précédent, & ont laissé différentes couleurs sur les cartes. Il donnera, après avoir fini ses observations, les substances qu'il soupçonne s'être rephlogistiquées, ce qui est aisé à juger, par les couleurs que ces différentes substances ont laissées sur les cartes.

NOMS *des substances.*	Couleurs *sur les cartes.*
L'æs ustum,	une couleur roussâtre, bordée de vert.
Le vert-de-gris,	de même.
La safran de mars par le soufre,	laisse une couleur de rose.
La mine de plomb blanche,	laisse un gris noirâtre.
La litharge,	de même.
Le minium,	laisse un gris noirâtre plus foncé.
Le cinnabre artificiel,	laisse une couleur plus noirâtre que le naturel.
La chaux de bismuth,	laisse un gris roussâtre foncé.

NOMS des *substances.*	Couleurs *sur les cartes.*
Le verre de bismuth,	laisse cette couleur plus claire.
Les fleurs de zinc,	ont laissé un gris noirâtre.
L'antimoine,	donne un gris noirâtre, mêlé couleur de rouille.
L'émétique,	un gris noirâtre, mêlé de jaune clair.
L'arsenic blanc, ou chaux d'arsenic,	laisse un gris de perle foncé, avec iris au centre.
L'orpiment,	laisse une couleur citrine, avec iris aux bords.
L'arsenic rouge ou réalgar,	laisse une couleur de jayet.
L'arsenic jaune,	donne la même couleur que l'arsenic blanc.

On contrefait aisément l'orpiment ; en mêlant une égale quantité d'arsenic & de soufre, & les soumettant à l'étincelle électrique.

Il a fondu toutes les substances sulfureuses & résineuses, tels que le soufre, la cire, le suif, la résine, l'ambre gris & l'ambre jaune, l'ambre noir, la myrrhe, l'encens, & généralement toutes les substances de cette nature ; par une forte étincelle,

D'après les obſervations que le ſieur Comus a faites ſur le diamant, il a voulu voir l'effet que l'électricité produiroit ſur les autres pierres fines; il l'a premiérement eſſayé ſur de petits rubis mis entre deux cartes, près les unes des autres; ils n'ont pas conduit, non plus que la poudre, expoſée de même; mais cette poudre, miſe entre deux glaces laiſſe une trace griſe formant iris ſur les bords.

L'émeraude ne conduit pas non plus, ni en grain, ni en poudre, quand elle eſt entre deux cartes; mais la poudre, miſe entre deux glaces, laiſſe une couleur grisâtre.

L'agathe blanche, veinée de rouge, ne conduit pas entre deux cartes, mais ſur la glace, laiſſe un iris très-brillant.

On a mis entre deux cartes une douzaine de petites perles, près les unes des autres, elles ont très-bien conduit, ſans cependant être endommagées. La poudre miſe de même a auſſi conduit, & a laiſſé une couleur grisâtre légere, & entre deux glaces elle les dépolit dans toute ſon étendue, comme fait le charbon, ſans cependant laiſſer aucune couleur.

La nacre de perle ne conduit pas, ni en ſubſiſtance, ni en poudre, entre les cartes; mais lorſque la poudre eſt entre deux glaces, après la décharge de la batterie électrique, elle laiſſe une trace ſolide blanchâ-

tre, ressemblant à l'humidité qui s'accumule sur la glace quand l'haleine va dessus plusieurs fois.

Le sieur Comus, envisageant l'électricité dans un autre point de vue que ceux qui l'ont précédé, fait journellement des découvertes dans cette partie de la physique; il s'est apperçu, après plusieurs expériences réfléchies & multipliées, que le verre, & toutes les substances sulfureuses & résineuses, donnoient beaucoup plus vîte des marques d'électricité, par communication que par frottement, & qu'ils conservoient la propriété d'attirer des corps légers beaucoup plus long-tems.

Il prend un tube de verre, bouché ou non bouché, froid ou chaud; il le présente au plateau ou au conducteur, l'expérience est la même; après un tour de roue, le tube attire des corps légers avec une vitesse incroyable, ce que ne feroit pas le même tube après vingt frictions; il a fait cette expérience avec des tubes minces & épais pour la longueur, depuis trois pouces jusqu'à six pieds. Le soufre, l'ambre, la cire, le suif, la cire d'Espagne, toutes les résines, la soie, & autres substances de cette nature, ont la même propriété: quoique ces substances deviennent électriques par communication, elles transmettent cette propriété aux autres corps plus difficilement que les

ſubſtances métalliques. Plus le verre eſt pur, & mieux l'opération ſe fait ; il faut éviter de prendre des verres où il y ait quelques chaux métalliques.

Il y a des tubes ouverts qui conſervent leur électricité pendant vingt-quatre heures; ce qui eſt impoſſible par frottement. Il donnera la ſuite des expériences ſur le verre dans le Journal prochain.

Après avoir rendues publiques un grand nombre d'expériences qui lui reſtent à faire, il donnera une nouvelle théorie de l'électricité, qui ſera étayée de ces mêmes expériences.

LETTRE

Sur l'union du fer avec le mercure ; par M. CROHARÉ, Apothiquaire de Monſeigneur le Comte d'Aartois.

J'ai l'honneur de vous envoyer, Monſieur, un échantillon d'un amalgame fait de parties égales *de fer & de mercure, ſans le ſecours d'aucun intermede.* Il y a dix ans que j'aurois dû le publier, & même en faire le ſujet d'un problême intéreſſant pour les Chymiſtes, puiſqu'il détruit l'opinion qu'ils ont établie de tout tems ; *ſavoir*, que *le mercure ne s'amalgame point du tout avec le fer* (a).

(a) M. Macquer, Dictionn. de Chymie, T. I, page 124, chez Lacombe, 1766.

La petite guerre que j'eus dans ce temps-là avec les Apothicaires qui faisoient le cours de chymie à leur jardin, au sujet d'une critique injuste & indécente qu'ils firent de quelques *formules* insérées dans *le codex de la Faculté*, m'obligea à des expériences qui me conduisirent à cette découverte.

Comme cette nouvelle combinaison par la division extrême où s'y trouvent réduites les deux substances métalliques, peut être utile dans le traitement des maladies chroniques, j'ai commencé quelques expériences que je crois nécessaires pour diriger son usage avec plus de sûreté; dès que les occupations de mon état m'auront laissé le tems de les terminer, j'aurai l'honneur d'en présenter le résultat avec le procédé à *la Faculté de Médecine.*

En attendant, je vous observe, 1° que mon amalgame fait de parties égales de fer & de mercure, est attirable dans sa totalité par l'aimant; 2° que le Médecin peut lui associer les substances acides & alkalines, & même les sels acides & alkalis, sans qu'il éprouve aucune séparation; 3° vous voyez mieux que moi les changements & les additions qu'il doit occasionner à la table des rapports (*a*).

(*a*) Si le mot *amalgame* déplaît à quelqu'un de mes lecteurs, je les prie d'y substituer celui d'*union*.

Jours du mois.	Thermometre. A 6 h. du matin.	A 2 h. & d. du soir.	A 11 h. du soir.	Barometre. Le matin. pouc.	lig.	A midi. pouc.	lig.	Le soir. pouc.	lig.
1	14	21	16	28	2	28	2	28	2
2	14½	20½	16½	28	1¾	28	1½	28	1
3	16	18	17½	28		27	11½	27	11¾
4	16	21	15	28		28	1	28	1½
5	16½	21	15¼	28	1¾	28	1½	28	½
6	15½	16	12½	28		28		28	1½
7	12	18½	14¾	28	2½	28	2	28	2
8	15	21½	15½	28	2	28	1½	28	1½
9	14½	20	14¾	28	1¾	28	1½	28	2
10	14	20¾	12½	28	1½	28	1	28	1
11	12½	18½	13¾	28	1½	28	1½	28	1¾
12	12	18	14	28	2	28	1½	28	¾
13	14	19¾	14	28	½	28	½	28	¾
14	14¼	18½	12¾	27	11	27	11½	28	1
15	14	18	12½	28	2	28	2	28	3¼
16	12½	18	13¾	28	3½	28	3¾	28	4
17	12	18½	14¾	28	3½	28	3¼	28	3
18	15½	16½	13	28	2½	28	2¾	28	3
19	12½	19¾	14	28	2½	28	2	28	1½
20	13½	18	14	28	¾	28	½	28	1½
21	13½	19½	15	28	2	28	2	28	2
22	15	19¾	13½	28	3	28	3½	28	4
23	12½	19½	14¾	28	4	28	3¾	28	3½
24	12¼	21½	17¼	28	3	28	2¼	28	2
25	14	23½	17¾	28	1½	28	1	28	¾
26	17½	25¾	19	28		27	11½	28	
27	16½	20½	16	28	1½	28	1½	28	1¼
28	15¾	21	16	28	1¼	28	1½	28	1¾
29	14½	22½	16½	28	2	28	1½	28	1½
30	17½	22	16	28	1½	28	1½	28	1½
31	14½	20	15¾	28	1¼	28	1	28	¾

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	O-S-O. nuag.	O S O. nuag.	Beau.
2	S-S-O. beau.	S - O. nuages.	Beau.
3	O. pluie. nuag.	O. nuag. écl.	Nuages.
4	O. couvert.	O. couv. pl.	Nuages.
5	S-O. nuages.	S-O. n. pluie.	Nuages.
6	O. nuages.	O. couv. pluie. tonnerre.	Nuages.
7	O. nuages.	S-O. nuages.	Beau.
8	S. nuages.	S. nuages.	Nuages.
9	O-N-O. nuag.	O. nua. pluie.	Nuages.
10	S O. couvert.	S-O. c. pluie.	Beau.
11	O. nuages.	O. pl. nuages.	Nuages.
12	O. nuages.	N-O. cou. pl.	Pluie.
13	O-S-O. nuag.	O. couvert.	Beau.
14	O-S-O. pl. c.	O. couv. pl.	Nuages.
15	N-N-O. nuag.	N. nuages.	Beau.
16	N. nuages.	N. nuages.	Beau.
17	N. nuages.	N. nuages.	Nuages.
18	N - O nuages.	O. nuages.	Nuages.
19	O. nuages.	O. nuages.	Nuages.
20	O. nuag. pl.	O. nuages.	Nuages.
21	O. nuages.	O-N-O nuag.	Nuages.
22	O. nuages.	N-N-E. nuag.	Beau.
23	N-N-E. beau.	N-E. beau.	Beau.
24	N-E. nuag.	N-E. beau.	Beau.
25	N-E. beau.	N E. beau.	Beau.
26	S-S O. beau.	S S-O. nuag.	Nuages.
27	O-S-O. couv.	O-S-O. nuag.	Beau.
28	O-S-O. couv. forte ondée.	O. nuages.	Beau.
29	S-O. couvert.	S-O. nuages.	Beau.
30	O. nuages.	O. nuages.	Nuages.
31	N. nuages.	N. nuag. couv.	Pluie.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de $25\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur de 12 degrés au-dessus du même terme : la différence entre ces deux points est de $13\frac{3}{4}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 4 lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 11 lignes. La différence entre ces deux termes est de 5 lignes.

Le vent a soufflé 4 fois du N.
2 fois du N-N-E.
3 fois du N-E.
1 fois du S.
2 fois du S-S-O.
5 fois du S-O.
5 fois de l'O-S-O.
16 fois de l'O.
2 fois de l'O-N-O.
2 fois du N-O.
1 fois du N-N-O.

Il a fait 15 jours beau.
27 jours des nuages.
10 jours couvert.
11 jours de la pluie.
2 jours des éclairs ou du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Juillet 1774.

Les maladies éruptives ont paru dominer pendant tout ce mois, mais elles ont été plus remarquables par le grand nombre de personnes qui en ont été affectées, que par la gravité des symptômes qui les accompagnoient; c'étoit pour la plupart des érysipeles bénignes, la plupart sans fie-

vre. La petite-vérole, qui a paru attaquer un plus petit nombre de personnes, a conservé constamment le caractere de bénignité qu'elle paroît avoir depuis quelques années.

On a observé outre cela quelques fievres, accompagnées de déjections bilieuses & de tous les autres symptômes qui caractérisent la surabondance de la bile; chez la plupart de ceux qu'elles ont attaqué, l'évacuation de cette humeur a suffi pour faire cesser tous les accidents; chez quelques autres, chez lesquels elle avoit pris un caractere de putridité, elle a exigé des secours un peu plus puissants, & les antiputrides ont été employés avec succès.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille au mois de Juin 1774, par M. BOUCHER, Médecin.

Le mercure dans le barometre a été observé, presque tout le mois, au-dessous du terme de 28 pouces: aussi le temps a-t-il été toujours pluvieux. Nous n'avons pas néanmoins essuyé d'orage considérable; ce qui est assez ordinaire ce mois. Le tonnerre ne s'est fait entendre que deux fois foiblement.

La température de l'air a été très-modérée: la liqueur du thermometre ne s'est portée à la hauteur de 20 degrés que le 15, le 16 & le 17. Ce dernier jour elle s'est élevée presqu'au terme de 23 degrés.

Le vent a été *sud* presque tout le mois.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 23 degrés au-dessus du terme de la congélation, & son plus grand abaissement a été de 8 degrés au-dessus du même

terme. La différence entre ces deux termes eſt de 15 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 1 ½ ligne, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 6½ lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 6 lignes.

Le vent a ſoufflé 1 fois du Nord.
2 fois du Nord vers l'Eſt.
2 fois de l'Eſt.
8 fois du Sud vers l'Eſt.
10 fois du Sud.
11 fois du Sud vers l'Oueſt.
7 fois de l'Oueſt.
1 fois du N. vers l'Oueſt.

Il y a eu 25 jours de tems couvert ou nuageux.
22 jours de pluie.
2 jours de tonnerre.
2 jours d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité tout le mois.

MALADIES qui ont régné à Lille dans le mois de Juin 1774.

Nous avons encore vu, au commencement de ce mois, des pleuropneumonies dangereuſes dans le peuple. Les crachats étoient teints de ſang ; il étoit très-difficile d'obtenir une expectoration louable. Cette circonſtance indiquoit doublement l'application d'un véſicatoire ſur le côté, lorſque le point réſiſtoit à des ſaignées ſuffiſantes.

Nous avons vu auſſi quelques perſonnes attaquées de fievre inflammatoire portant à la tête. La ſaignée à l'artere temporale a été pratiquée avec ſuccès après d'amples ſaignées faites au bras & au pied.

Il y a eu auſſi dans le courant du mois quelques coliques d'engorgement, & des diarrhées bilieuſes.

La fievre putride maligne n'étoit pas encore éteinte dans le petit peuple. La maladie étoit longue & opiniâtre ; mais la plupart des malades guériſſoient par un traitement convenable.

LIVRES NOUVEAUX.

Thermis de Borbonienſibus apud Campanos ſpecimen medico-practicum, cive de legitimo circa illas Tractatu practico Prolegomena : C'eſt-à-dire, Eſſai médico-pratique ſur les eaux thermales de Bourbonne en Champagne, ou Prolégomenes d'un Traité complet de ces eaux. A Chaumont, 1774, in-4°.

Jacob. Reinboldi Spielmann, *Doctoris & Profeſſ. medici, &c. Inſtitutiones materiæ medicæ prælectionibus academicis accommodatæ.* C'eſt-à-dire : Inſtituts de matiere médicale, deſtinés à ſervir de cavenas à des leçons académiques ; par M. *Jacques Reinbold Spielmann*, Docteur & Profeſſeur en médecine. A Strasbourg, chez *Baver* & compagnie, 1774, in-8°.

Elémens de chirurgie, en latin & en françois, avec des notes ; par M. *Sue le jeune*, Prévôt déſigné du College de chirurgie, Adjoint au Comité perpétuel de l'Académie royale de chirurgie, Chirurgien ordinaire de l'Hôtel-de-Ville, Correſpondant de la Société royale des Sciences de Montpellier, ancien Profeſſeur-Démonſtrateur en anatomie & en chirurgie de l'Ecole pratique. A Paris, chez *Vincent*, 1774, gros in-8°.

Pour rendre cet ouvrage d'une utilité plus générale, le Libraire en a fait tirer, en faveur de

ceux qui ne se soucieroient pas du latin, un certain nombre d'exemplaires françois. Je rendrai compte incessamment de cette nouvelle production de M. *Sue.*

Lettre à M. *Roux*, &c., par M. D***, concernant le remede anti-vénérien de M. *Lafont*, Chirurgien du Roi, d'après les expériences faites par ordre de M. le Lieutenant-Général de Police, sur huit malades de Bicêtre, sous les yeux & au choix de MM. les Commissaires préposés de la Faculté de médecine & du College de chirurgie, avec cette épigraphe :

Quid verum atque decens curo & rogo, & omnis in hoc sunt.

HORAT. Epist. Lib. I, ep. 1.

A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Hérissant*, 1774, in-8° de quarante-quatre pages.

Cette Lettre, qu'on m'a fait l'honneur de m'adresser sans m'en avoir prévenu, est uniquement destinée à préconiser un remede contre les maladies vénériennes, dont M. Lafont fait un secret. On s'appuie sur-tout sur le traitement de huit malades, fait en présence de MM. Belletete, Antoine Petit, Douolet, Maloet, Docteurs-Régens de la Faculté de médecine en l'Université de Paris; Moreau, Sabatier & Jallet, Membres de l'Acad. royale de chirurgie, tous également recommandables par leur probité & leurs lumieres. Je me contenterai de rapporter ici le précis du procès-verbal qu'ils ont dressé pour constater la cure de ces huit malades. *Les symptômes vénériens*, disent-ils, *ont disparu successivement, & nous jugeons que les malades sont guéris, à l'exception de* Jean Roberti, *dont la situation est incomparablement meilleure qu'elle n'étoit lorsqu'il s'est présenté à nous pour la premiere fois . . . de sorte que si quelques exul-*

cérations à la poitrine, & un reste d'exostose au sternum nous empêchent de le regarder comme guéri radicalement, au moins pouvons-nous prononcer que le remede de M. Lafont *lui a fait le plus grand bien, & qu'il a même passé nos espérances. Il y a aussi deux femmes sur la guérison desquelles il pourroit rester quelque incertitude, attendu qu'elles ont encore, au lieu où siégeoient des poireaux, de petites duretés qui excedent la superficie de la peau.* (On avertit dans une note que ces duretés se sont dissipées depuis.) *Nous avons de plus observé que les malades, loin de perdre leurs forces & leur embonpoint dans le traitement, comme la chose a coutume d'arriver, se sont au contraire fortifiés & engraissés, & qu'il ne leur est arrivé dans le traitement aucun accident qui ait obligé de suspendre la continuation du remede. C'est ce qui nous détermine à juger que le remede du sieur* Lafont *est utile, & qu'il a des avantages qui lui sont propres, & que nous n'y trouvons d'autre inconvénient que la lenteur avec laquelle il produit son effet. Au reste c'est au tems & à une expérience plus étendue à confirmer le jugement que nous portons d'après les faits énoncés ci-dessus.*

Si le remede de M. *Lafont* est aussi efficace que son Apologiste l'annonce, je ne saurois trop l'exhorter à le rendre public. Ce n'est que par-là seulement qu'il pourra mériter la gloire d'avoir contribué à la perfection d'un art auquel je ne présume pas qu'il se soit dévoué pour sa seule utilité, & j'ose lui promettre que cette générosité sera plus propre à accélérer sa fortune que le mystere qu'il affecte : mystere qui le confond un peu trop avec ces hommes avides, qui ne cherchent dans leurs secrets que les avantages particuliers qui leur en reviennent.

Traité de médecine théorique & pratique, extrait des ouvrages de M. *de Bordeu*, avec des Remarques critiques, par M. *Minvielle*, Docteur en medecine de la Faculté de Montpellier, Correspondant de l'Académie royale des Sciences de la même ville, un des Médecins de Béarn. A Paris, chez *Ruault*, 1774, in-12. Prix, relié, 3 liv. 10 s.

Traité sur le vice cancéreux, où l'on développe les causes qui concourent à déterminer sa nature, ses effets dans les différens degrés, & la maniere de le prévenir & de le combattre, avec un traitement particulier sur les tumeurs squirrheuses & chancreuses de tous les visceres internes, mais sur-tout des tubercules du poumon; par M. *Dupré de Lisle*, Docteur en médecine, Médecin de Monseigneur le Comte de Provence, (Monsieur.) Paris, chez *Couturier fils*, 1774, in-12, 2 vol.

Le secret des *Suttons* dévoilé, ou l'inoculation mise à la portée de tout je monde, par M. *J. J. Gardane*, Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris, Médecin de Montpellier, Censeur royal, des Sociétés royales des Sciences de Montpellier, de Nancy & de l'Académie de Marseille. A la Haye, & se trouve à Paris, chez *Ruault*, 1774, brochure in-12; prix, 18 sols, franc de port, par la poste, par tout le Royaume.

Livres arrivés d'Allemagne, & qui se trouvent chez *Saillant* & *Nyon*, Libraires.

Index fossilium quæ Colligit & in classes ac ordines dispasuit Ignatius à Born, *in*-8°, en feuilles, 5 liv.

Joannis Ant. Scopoli, *principia mineralogiæ, systematicæ & praticæ*, *in*-8°, en feuilles, 4 liv.

Ejusdem Dissertationes ad scientiam naturalem pertinentes, *cum. fig. in*-8°, en feuilles, 4 liv.

Medicina ex pulſu, ſive ſyſtema doctrinæ ſphygmicæ, *in*-8o, en feuilles, 4 liv.

Examen hyſtorique ſur l'apparition de la maladie vénérienne en Europe, & ſur la nature de cette épidémie. A Lisbonne, & ſe trouve à Paris, chez la veuve *Barrois* & fils, 1774, in-12. Prix, 1 liv.

Cette brochure eſt deſtinée à faire ſuite & à ſervir de ſupplément à une Diſſertation imprimée à Paris en 1750 ſous ce titre : *ſur l'Origine de la maladie vénérienne.* L'Auteur (M. *Sanchez*, ancien premier Médecin de l'Impératrice de toutes les Ruſſies) apporte de nouvelles preuves de l'opinion qu'il y avoit adoptée ſur l'origine du mal vénérien, qu'il croit être né en Europe, de la ſuite d'une épidémie peſtilentielle, antérieure au retour de Colomb d'Amérique, d'où on croit communément qu'il eſt venu.

Traité analytique des eaux minérales, de leurs propriétés, de leur uſage dans les maladies, fait par ordre du Gouvernement ; par M. *Raulin*, Docteur en médecine, &c. Tome II. Des eaux minérales en particulier. A Paris, chez *Vincent*, 1774, in-12. Chaque volume ſe vend ſéparément.



TABLE.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à MONSIEUR.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

OCTOBRE 1774.

TOME XLII.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

OCTOBRE 1774.

EXTRAIT.

Traité de médecine théorique & pratique, extrait des ouvrages de M. DE BORDEU, *avec des remarques critiques ; par M.* MINVIELLE, *Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, Correspondant de l'Académie royale des Sciences de la même ville, un des Médecins du Béarn. A Paris, chez* Ruault, 1774, in-12, prix 3 liv. 10 sols relié.

IL est peu d'Ecrivains parmi les modernes qui aient répandu dans leurs ouvrages plus d'idées neuves, hardies & intéressantes que M. de Bordeu ; ces idées éparses & présentées à l'occasion des objets par-

ticuliers qu'il traite, paroiſſent tenir à un corps de doctrine, mais dont on n'entrevoit encore que quelques membres. On déſire depuis long-tems de voir publier d'une façon plus étendue & plus liée le ſyſtême particulier, tant de théorie que de pratique, qui paroît devoir en réſulter. En attendant que ſes occupations lui permettent de faire ce préſent au public, on ne peut que ſavoir gré à M. Minvielle d'avoir recueilli tout ce qu'on trouve d'intéreſſant & d'utile dans les nombreux écrits de M. de Bordeu, & de ceux de quelques Ecrivains qui ont marché ſur ſes traces ou développé quelques unes de ſes idées. Peut-être déſirera t-on qu'il eût un peu mieux ordonné ſon tableau, & qu'il eût rapproché un peu plus exactement les objets qu'il a cru devoir y faire entrer.

Comme M. de Bordeu a enrichi ce Journal de pluſieurs des morceaux dont M. Minvielle a donné le précis, & qu'on a préſenté l'extrait de la plupart de ſes autres ouvrages à meſure qu'ils ont paru, je me contenterai d'expoſer maintenant à mes Lecteurs les vues les plus générales qu'on trouve raſſemblées dans ce recueil.

L'homme, ſelon ce ſyſtême, eſt un compoſé de divers organes, qui ont dans le vivant un mouvement, une action & une vie particuliere, & qui agiſſent & ſentent

plus ou moins dans certains tems, & se reposent dans d'autres.

La vie générale n'est que le résultat ou la somme des vies particulieres à chaque organe; elle dépend du concours & de l'ordre déterminé & modéré des mouvemens, selon lequel s'exercent toutes les fonctions ou les vies particulieres.

Mais parmi ces fonctions il y en a, telles que l'action du cerveau & des nerfs, les mouvemens du cœur & celui de la respiration, & le travail de la digestion, qui sont comme les fondements de toutes les autres; de sorte qu'on peut regarder le cerveau, le cœur & l'estomac comme les soutiens de la machine humaine. Ces organes sont autant de centres d'où partent & vers lesquels tendent toutes les actions & les efforts nécessaires aux fonctions quelconques de la vie: Celles-ci se tiennent les unes aux autres d'une maniere admirable, & elles dépendent toutes de l'influence ou de l'action de la fibre nerveuse, diversement repliée, contournée, appuyée, excitée dans les diverses parties: action qui a deux sources principales, la tête, & la portion moyenne du corps, attenant le cœur, l'estomac, le diaphragme & les entrailles.

Ces deux sources semblent être dans un contrebalancement perpétuel, & ce contrebalancement entretient les fonctions,

d'autant que ces dernieres ne sont que des traînées ou des développements de l'action des nerfs, depuis les deux centres jusqu'aux extrêmités ; action qui consiste dans une sorte de mouvement & de sentiment qui se retrouvent dans chaque fonction, surtout le sentiment qui les dirige toutes, qui domine sur les maladies, & conduit l'action des remedes. Il regne principalement sur l'estomac, dont les fonctions dépendent d'un fond de sensibilité trop méconnue pour la plupart des Physiologistes, de sorte que l'estomac ou ses appartenances sont un centre principal pour les différents degrés de sentiment.

Notre machine n'est formée que d'une seule fibre, qui est la nerveuse ; la moëlle allongée qui se propage dans toute l'étendue de l'épine du dos, est la tige de cette fibre ; elle est, pour ainsi dire, placée au milieu du corps, d'où elle envoie des rameaux dans toutes les parties de la machine, qui président à l'arrangement des organes, & leur fournissent un sentiment particulier. C'est de la diverse disposition de ces fibres que dépend la diversité des organes. On doit les considérer comme ayant à leur extrêmité le germe de chaque partie, qui se développe peu à peu dans la substance cellulaire. Selon cette idée, la fibre nerveuse compose essentiellement l'animal ; & les au-

tres parties, telles que les mufcles, les membranes, ne font qu'acceffoires ou fecondaires, fervent feulement d'appui aux nerfs & d'ornement au corps. Elles ne font toutes que de la fubftance muqueufe diverfement modifiée par le fyftême nerveux. Ainfi, en concevant l'animal privé de toutes ces parties fecondaires, mais pourvu qu'on laiffât fubfifter les nerfs, il n'en exifteroit pas moins dans cet état, puifqu'il lui refteroit le fentiment & le mouvement; propriétés qui font inhérentes à la fibre nerveufe, & qui forment l'effence de la vie animale.

On obferve dans le corps humain quelques divifions remarquables, auxquelles il eft effentiel de faire attention, parce qu'elles influent beaucoup fur l'hiftoire de l'économie animale. Il en eft une qui partage le corps en deux parties latérales égales, l'une à droite, & l'autre à gauche. Celle qui eft formée par le diaphragme n'eft pas moins effentielle, puifque les parties qui font fituées au-deffus de cet organe ont une maniere d'être & de vivre différente de celle qu'ont les organes placés au-deffous.

Après ces idées générales fur l'économie animale, on trouve le développement des idées de M. de Bordeu fur les forces épigaftriques. Tout mouvement eft réciproque dans l'économie animale. Le fyftême des nerfs & celui des membranes jouent le

rôle principal dans cette communication d'action. Ces organes, considérés ensemble, forment le système général des forces, qui se divise en autant de parties qu'il y a de fonctions à remplir. Mais ces forces ont un point, un centre de détermination, vers lequel elles se portent plus spécialement, & dont elles reçoivent souvent un degré de tension & d'action beaucoup plus considérable : ce centre est dans la région épigastrique. Les forces d'action & de réaction dont jouit cette région dépendent de celles du diaphragme, du ventricule & des intestins. Ces visceres agissent non-seulement sur toutes les parties de l'animal, & communiquent avec elles, mais ils s'opposent encore un effort mutuel, de l'équilibre duquel dépend la santé de l'individu. M. de Bordeu apporte, en preuve de cette double action de l'épigastre, des observations anatomiques, & quelques phénomenes observés sur le vivant.

Ce n'est pas seulement à cette double action qu'il borne les fonctions de l'épigastre, il croit qu'il joue un rôle considérable dans les phénomenes qu'offrent le sentiment & le mouvement ; à ce sujet il traite de l'une & de l'autre de ces fonctions. Il établit d'abord que chaque prolongement nerveux a sa fonction particuliere, ou domine sur quelque partie ; qu'ils ont, comme

le pensoient les anciens, une faculté inhérente, propre, sensitive, qui est le véritable agent & le véhicule des sensations. Que par conséquent les diverses parties de notre corps sont susceptibles d'un genre de sentiment général de douleur & de plaisir, mais qu'elles l'éprouvent chacune & l'expriment d'une maniere particuliere, & que nos visceres jouissent d'une espece d'instinct ou de tact excité & exercé par une douce & légere irritation, à la faveur duquel ils choisissent, comme le pensoient les anciens, & goûtent les aliments ou les corps quelconques qui leur sont transmis; ils retiennent ceux qui leur sont utiles, & rejettent ceux qui portent quelque atteinte à leur constitution. Tous les phénomenes qui se passent dans l'exercice des sensations sont présidés par une ame purement spirituelle, qui vivifie & éclaire le systême nerveux. C'est à l'origine des nerfs que cette ame exerce principalement son action; c'est à leur entre-croisement, qui se fait à la moëlle all·ngée & à l'épiniere, que ce commerce est plus remarqué. La région épigastrique est encore un point, un centre où le sentiment se manifeste plus spécialement; témoin l'impression vive qu'on ressent vers cette partie dans l'état de douleur, ou après quelque passion violente.

Selon M. de Bordeu, toutes les parties de

l'homme ſont plus ou moins habiles au mouvement ; ce ſont encore les nerfs qui jouent le principal rôle dans cette fonction. Il diſtingue deux ſortes de mouvemens, l'un tonique ou fibrillaire, & l'autre muſculaire. Le mouvement tonique s'exerce continuellement ; il comprime, reſſerre les parties, & doit être regardé comme une force ajoutée à celle de l'élaſticité, qui eſt purement paſſive, morte même dans le vivant. L'élaſticité & les mouvements de l'organe cellulaire, joints à ceux de la peau & de tout le ſyſtême fibreux & vaſculeux, entretiennent & établiſſent en partie ce mouvement. Le mouvement muſculaire augmente le mouvement des fibres actuellement en action. Pour prouver l'influence des forces épigaſtriques dans l'exercice des différens mouvemens du corps, il fait obſerver qu'on ne peut faire aucun effort un peu conſidérable dans aucune partie, qu'on ne ſente une contraction vers la région diaphragmatique, & delà dans toute la longueur des muſcles droits ; & qu'on éprouve dans cette même région un ſentiment de laſſitude très-marqué, lorſque le corps n'eſt plus en état de ſoutenir la durée d'un effort extraordinaire.

Le principe de vie que M. de Bordeu admet dans chaque organe lui ſert à expliquer les ſécrétions. Il eſſaie d'abord de

démontrer que l'excrétion des différentes humeurs n'eſt pas due, comme l'ont cru la plupart des Phyſiologiſtes, à la compreſſion des glandes, en faiſant voir que la plupart des glandes ſont à l'abri de toute compreſſion; d'où il conclut que cette excrétion eſt l'effet d'une action propre & inhérente à chaque organe: c'eſt à cette même action qu'il attribue la ſécrétion ou la ſéparation de l'humeur. Il en apporte pour preuve l'action évidente & néceſſaire des nerfs dans toutes les ſécrétions; action qui tend à faire aborder le ſang vers la glande, & augmente ſa circulation dans cet organe. » Ce ſang, » ou les humeurs, dit-il, portées dans les » vaiſſeaux, ou ſi l'on veut dans les folli» cules des glandes, n'ont que deux routes » à prendre, celle du vaiſſeau ſécrétoire ou » celle de la veine, ou peut-être celle des » lymphatiques veineux: les humeurs encore » mêlées vont heurter aux orifices des pe» tites veines & du vaiſſeau ſécrétoire: mais » ces orifices ſont munis chacun de leur » eſpece de ſphincter, & de quelques fibril» les nerveuſes; ils pourront donc ſe dila» ter ſuivant l'irritation faite aux nerfs; une » ſecouſſe trop forte fera fermer l'orifice » du ſécrétoire, une trop foible ne l'agacera » pas aſſez pour qu'il s'ouvre; il faut un » certain rapport entre la partie qui fait » effort pour s'ouvrir les ſphincters, & les

» nerfs qui dirigent ces orifices. La sécré-
» tion se réduit donc à une espece de sen-
» sation, si on peut s'exprimer ainsi; les par-
» ties propres à exciter telle sensation pas-
» seront, & les autres seront rejettées,
» chaque glande, chaque orifice aura, pour
» ainsi dire, son goût particulier; tout ce
» qu'il y aura d'étranger sera rejetté pour
» l'ordinaire. «

Cette théorie s'applique à merveille à l'action de la matrice, & sur-tout à la sécrétion du flux menstruel; M. de Bordeu entre à ce sujet dans des détails dans lesquels il est inutile de le suivre. Je ne le suivrai pas non plus dans ce qu'il dit du concours de toutes les parties du corps au travail de la digestion, qu'il croit, avec tous les Physiologistes, s'opérer par l'action de l'estomac & des sucs digestifs sur les alimens.

Ce qu'il dit de ce concours le conduit naturellement à parler du département des organes, par où il entend tout ce qui entre en une espece d'action, lorsque les parties agissent & éprouvent diverses modifications particulieres, selon la maniere d'être & l'état où elles se trouvent. Cette action des parties sur tout ce qui est de leur département, se communique par trois moyens principaux; par les voies de la circulation, par le systême nerveux, & par le tissu cel-

lulaire. M. de Bordeu ne ſe flatte pas de connoître l'étendue du département de chaque viſcere; mais il conçoit ſeulement qu'ils en ont un. Il obſerve qu'il eſt des parties dont l'action ſe fait ſentir dans toute la machine, & dont, par conſéquent, le département s'étend ſur toute l'économie animale; il en eſt d'autres au contraire dont l'effort ne porte que ſur quelques parties ſeulement: auſſi leur département eſt-il beaucoup plus limité, plus circonſcrit. L'eſtomac, le diaphragme, les inteſtins, les parties naturelles dans l'homme, & la matrice dans la femme, ſont dans le premier cas, c'eſt-à-dire qu'ils ont un département d'une étendue conſidérable, & qui embraſſe, pour ainſi dire, toute la machine.

Selon M. de Bordeu, les différentes parties ſuivent un certain périodiſme dans leur action, ce qu'il démontre par un aſſez grand nombre d'obſervations faites dans l'état de ſanté & de maladie. Mais, comme on manque de matériaux pour déterminer exactement les loix de ce périodiſme dans les différentes parties, il ſe propoſe les problêmes ſuivans: 1° ſi ces périodes ne ſont pas marqués & fixes; 2° combien de tems chaque partie eſt en action; 3° à quelle heure à peu-près elle commence à agir pendant le jour naturel; 4° quelles ſont les parties congéneres qui peuvent agir, ou agiſſent

en effet en même-tems ; 5° quelles sont au contraire celles qui ne peuvent pas agir ensemble, soit qu'elles se suspendent mutuellement, soit qu'elles ne doivent jamais agir en même-tems ; 6° quelles sont celles qui doivent réparer l'action de quelqu'une qui n'agit point, s'il y en a qui soient faites pour suppléer en quelque façon à d'autres ?

Outre la circulation générale, telle que la décrivent la plupart des Physiologistes, d'après Harvée, il admet dans chaque partie une circulation particuliere, qui peut augmenter ou diminuer, sans que la circulation générale s'en ressente ; & c'est un corollaire de sa doctrine de l'action, du département, des excrétions des visceres ; & il propose, tant sur cet objet que sur certains mouvemens du sang dans les gros vaisseaux, plusieurs problêmes qui paroissent mériter l'attention des Physiologistes.

Il examine ensuite plus particuliérement le mouvement des humeurs dans le tissu cellulaire ; l'action particuliere de cet organe important, la communication de ses diverses parties, &c. ; & à ce sujet il explique plusieurs sentences d'Hippocrate, dont il seroit difficile de rendre raison dans toute autre théorie ; mais, comme j'ai donné dans ce Journal un extrait assez étendu de ses *Recherches sur le tissu muqueux, ou organe cellulaire*, d'où tout ceci est tiré, je me

crois dispensé de m'y arrêter. Je vais passer maintenant à ce qu'on trouve dans ce Recueil sur la théorie des maladies, ce qu'on a vu jusqu'à présent appartenant plus spécialement à l'homme considéré dans l'état de santé.

M. de Bordeu définit la maladie en général, *un trouble suscité dans l'exercice des fonctions, par la lésion de l'action primitive & constitutive des organes, de maniere que ceux-ci manquent par excès, ou par défaut de force dans leurs opérations.* Cette lésion dépend principalement de l'altération du commerce, ou de l'équilibre d'action qui doit régner entre les organes épigastriques, l'estomac, les intestins & le diaphragme. D'après cette idée il divise les maladies en celles qui affectent immédiatement & essentiellement l'estomac, & en celles qui affectent le diaphragme & les organes qui sont de son ressort; en un mot, les forces phréniques ou sensitives. Il admet aussi des maladies mixtes, ou qui dépendent de l'une & l'autre source, & ce sont les plus communes; mais il les range sous la classe des maladies du département de l'estomac, ou sous celles qui dépendent de la lésion des forces phréniques, selon que l'un ou l'autre de ces genres y prédomine.

Il appelle les maladies dépendantes de

l'action léſée de l'eſtomac, *régulieres* ou *humorales*; & celles qui naiſſent du trouble des forces phréniques, *irrégulieres*, *ſpaſmodiques* ou nerveuſes. Il appelle les premieres régulieres, parce que, quoique les forces organiques y reçoivent quelqu'altération, elles ſuffiſent le plus ſouvent pour combattre avec force l'arrêt ou l'obſtacle morbifique, & pour préparer une criſe prompte & décidée. Il appelle au contraire les ſecondes irrégulieres, ſoit à cauſe du trouble ou de l'oppreſſion ſuſcitée dans l'action des forces phréniques, ſoit par la lenteur avec laquelle les criſes s'y déclarent.

Les cauſes capables de faire manquer l'équilibre de l'eſtomac, ſont le poids des alimens & des humeurs qui l'accablent & le diſtendent, ou bien ſon irritation produite par les mauvaiſes qualités de ces alimens ou de ces humeurs. Celles qui vicient les forces phréniques ſont le manque de ſenſations, les paſſions de l'ame, le chagrin, la triſteſſe, &c. l'irruption & l'effort violent que font les viſceres abdominaux dans quelques circonſtances contre le diaphragme.

L'effet que produiſent ces léſions marche lentement, &, pour ainſi dire, d'une maniere inſenſible dans les maladies chroniques, tandis qu'il a une marche vive & prompte dans les aiguës. Il y a outre cela

deux états à considérer dans les maladies, l'un violent, & l'autre plus modéré. Tous deux s'expliquent par le plus ou le moins d'altération dans les forces épigastriques. Ainsi les maladies aiguës sont celles qui sont produites par un spasme vif, fort, accompagné d'un degré d'action suffisant pour déterminer un effort critique quelconque qui a bientôt son effet. Les chroniques au contraire sont celles qui n'ont pas d'abord un degré de spasme assez fort pour susciter une crise prompte, facile, ou qui du moins auront été réduites à cet état par un traitement mal administré.

On observe dans toute maladie un certain ordre d'actions & de tems, que M. de Bordeu réduit aux trois suivans : 1° un certain trouble suscité dans les organes épigastriques, avec une irritation marquée vers la partie où l'obstacle morbifique veut plus spécialement se porter; c'est ce qu'il appelle le tems ou le période d'*irritation*. 2° Cette partie ainsi irritée, produit dans l'économie animale une irritation proportionnée à l'importance de son action : c'est le tems de maturation. 3° Un effort vif, puissant, par lequel la partie affectée rentre dans son état naturel, mais presque toujours avec une évacuation sensible.

Ces trois tems ou périodes de maladies, sont quelquefois séparés par des intervalles

de tems assez apparens, assez distincts, & ont une marche assez réglée & égale; mais aussi on observe souvent de l'irrégularité & de l'inégalité dans leur cours; ils se compliquent, se mêlent & se confondent. Le premier état caractérise les maladies simples, bénignes, régulieres : le second les maladies anomales, compliquées & irrégulieres.

C'est en prêtant une attention singuliere aux tems & aux périodes qui caractérisent les maladies, qu'un Médecin distinguera ce qu'il faut mouvoir d'avec ce qui ne doit pas être mu, & qu'il apprendra à ne pas se déterminer inconsidérément à une application suivie de remedes, ou à une inaction parfaite, qui peut devenir également dangereuse.

Les maladies régulieres, poussées jusqu'à un certain degré de vigueur, demandent souvent des secours très-prompts, sur-tout chez les personnes d'un tempérament robuste. Si on ne les administre pas au plutôt, on a à craindre que les efforts redoublés de la nature étant continuellement déterminés vers les parties affectées, ne produisent quelqu'engorgement, ou n'y augmentent ceux qui existent déjà. M. de Bordeu croit que la saignée, les délayans, les adoucissans & les légers laxatifs, sont les remedes qu'il s'agit d'abord d'administrer dans ce

cas: ils calment les ſymptômes les plus preſſans, moderent l'irritation ; & par-là l'action critique termine plus facilement la maladie, ſoit par ſa propre force, & ſans le ſecours d'autres remedes, ſoit par le moyen de quelques autres remedes placés à propos. Si la maladie ne cede point aſſez tôt aux remedes dont on vient de parler, & qu'on ait lieu de craindre pour la vie du malade, il faut recourir aux ſtimulans externes les plus forts, les véſicatoires, &c. pour tâcher d'amener une révulſion heureuſe pour le malade. On doit ſe déterminer à l'adminiſtration de ces remedes héroïques, ſelon que les ſymptômes ſont plus ou moins preſſans, & ſelon qu'ils bornent plus ou moins les efforts critiques.

L'anomalie qui paroît dans les ſymptômes des maladies nerveuſes, marque qu'il regne un tel déſordre dans les forces organiques, qu'on a tout lieu de craindre qu'elles ne puiſſent pas amener une criſe heureuſe. Des remedes un peu actifs, adminiſtrés tout de ſuite dans ce cas, ne font qu'augmenter le déſordre déjà exiſtant. Ces maladies demandent donc d'abord beaucoup de tranquillité d'ame, un léger exercice proportionné aux forces du malade, les délayans, les anodins, les acides, quelques toniques, &c. ; & s'il ſurvient un degré d'irritation trop conſidérable, on peut

ſe permettre quelques ſaignées. Ces premieres conditions remplies, on peut appliquer quelques remedes plus actifs, ſuivant que les circonſtances les exigent, ſoit pour déterminer une criſe, ſoit pour la compléter, ſi elle s'exécute imparfaitement.

Les maladies mixtes demandent une méthode curative propre aux maladies régulieres & aux maladies nerveuſes, mais de maniere cependant qu'on donnera la préférence aux remedes propres à combattre le caractere dominant. Il arrive quelquefois, malgré qu'on rempliſſe exactement ces indications, que la maladie s'aigrit; il faut alors néceſſairement changer de méthode, & recourir aux remedes appropriés à ces cas particuliers

En général l'art guérit les maladies, en préparant & ménageant les criſes & les excrétions, ou, ce qui eſt la même choſe, en ménageant les ſymptômes, de maniere qu'ils puiſſent amener une criſe heureuſe. Ainſi le travail du vrai Médecin conſiſte à rendre l'excrétion ou la criſe plus ou moins prompte, plus ou moins décidée.

Après ces généralités ſur les maladies aiguës, on trouve quelques détails ſur la fievre maligne, que M. de Bordeu regarde comme pluſieurs maladies jointes enſemble. *Un malade*, dit-il, *attaqué de cette maladie bien caractériſée, a tout à la fois le cer-*

veau embarrassé, les nerfs pris, les humeurs altérées, mal combinées ; il a toutes les especes d'embarras qui peuvent être les causes de plusieurs maladies du ventre, de la tête & des autres parties. On trouve ensuite un précis des Recherches sur la Colique de Poitou, qui ont été insérées dans le Journal de Médecine, & quelques idées sur l'inflammation en général, qu'il considere comme une collection de sang faite dans une partie quelconque, avec une augmentation de chaleur & de forces dans la même partie ; augmentation qui est le plus souvent l'effet d'un dérangement de quelques lames cellulaires, qui fait dans cet endroit à peu près les mêmes effets qu'une épine qui y auroit été enfoncée, c'est-à-dire qu'elle augmente prodigieusement l'action de la partie. Enfin, on trouve un chapitre sur la péripneumonie, dans lequel M. de Bordeu examine ce que Boerhaave dit de cette maladie. C'est par où l'on termine ce qui concerne les maladies aiguës.

Les maladies chroniques n'ont pas une marche aussi prompte que les aiguës. Les crises ne s'y operent que lentement, & d'une maniere imparfaite. Elles sont souvent le résultat d'une maladie aiguë mal traitée. Elles ont trois tems ou trois périodes distincts, comme les maladies aiguës ; celui d'*irritation*, celui de *maturité*, & celui d'*excrétion*.

Ces deux derniers états sont singuliérement barrés, modifiés & prolongés, sur-tout dans celles où la sensibilité joue le principal rôle. M. de Bordeu les distingue en sympathiques & en idiopathiques. Les premieres dépendent presque toujours de l'estomac, & sont assez souvent curables, pourvu qu'elles ne soient pas invétérées; les autres sont plus difficiles, plus opiniâtres, & très-souvent incurables. M. de Bordeu en parcourt les différentes especes; mais il traite plus particuliérement du scorbut. Selon lui, ceux qui en sont affectés ont leurs solides singuliérement irrités, & leurs humeurs considérablement altérées; altération qu'il fait consister dans la privation de la partie albumineuse du sang; ce qui fait qu'on dit communément qu'il est dissous. Cette privation de la substance albumineuse ou de suc nourricier, le rend inerte, foible, appauvri, & fait que les parties n'ont pas le liant, la force d'adhésion qu'elles devroient naturellement avoir.

Il entre dans des détails encore plus circonstanciés sur les écrouelles: après avoir décrit ce genre d'affections, il observe que les adultes y sont sujets, mais beaucoup moins que les enfans; les habitans des villes, moins que ceux des villages, & sur-tout ceux qui habitent les lieux marécageux, les montagnes & les bords des ri-

vieres, & ceux qui ſe nourriſſent mal. D'où il conclut que l'état des liqueurs & des ſolides dans les enfans eſt plus ſuſceptible des diſpoſitions écrouelleuſes, quelles qu'elles ſoient, que dans les adultes; que ceux qui ſont attaqués des écrouelles ont un très-grand rapport avec le tempérament des enfans. Mais Stahl a remarqué, d'après les anciens, que les humeurs ſe portoient en plus grande abondance & avec plus de force vers la tête pendant l'enfance, que pendant l'âge viril : il n'eſt donc pas étonnant que les enfans ſoient ſi ſujets aux affections de la tête, du viſage, du cou. D'un autre côté, les parties organiques ſont peu développées à cet âge; elles ſont molles, flaſques, &c.; ce qui fait que les humeurs ne peuvent pas recevoir toute l'élaboration néceſſaire, & qu'elles reſtent, pour ainſi dire, dans une ſtagnation qui permet le développement d'un acide, dont on trouve toujours les humeurs des jeunes ſujets plus ou moins imprégnées. Or c'eſt préciſément dans cette diſpoſition que conſiſte l'état écrouelleux.

On remarque dans les écrouelles trois temps, ou états différens : 1° une diſpoſition écrouelleuſe encore cachée, ou peu décidée, qui caractériſe le premier état : 2° elles ſont dans le ſecond état lorſqu'elles

ſe montrent, & que leurs ſymptômes augmentent; on peut comparer cet état à celui de maturation dans les maladies aiguës: 3° enfin elles ſont dans leur troiſieme état quand elles ſont bien caractériſées, que tout le monde peut les connoître. Il conſeille dans le traitement de ces maladies l'uſage des eaux minérales, telles que les eaux Bonnes en Béarn, & celles de Bareges en Bigorre, combinées avec les frictions mercurielles, comme le traitement le plus propre à guérir radicalement ces maladies; il y joint comme auxiliaires les vomitifs, & ſpécialement l'ipécacuanha, les purgatifs un peu irritans, tels que le ſéné & le jalap, les abſorbans, le quinquina.

Il obſerve qu'il eſt eſſentiel de ne pas entreprendre le traitement de toute ſorte d'écrouelleux; qu'il eſt ſouvent important de laiſſer aller la maladie juſqu'à un certain point, ſur-tout dans le ſecond période; de ne pas faire de trop promptes révolutions, & de ne pas ſe preſſer dans l'application des remedes, qui ne font que donner une ſorte de fievre ou d'agitation, qui doit néceſſairement, pour opérer quelque bon effet, avoir un certain rapport avec celle que la nature excite pour produire une criſe ſalutaire. D'ailleurs la révolution des âges amene ſouvent une guériſon parfaite,

ſoit

ſoit par les évacuations ſenſibles qui leur ſont analogues, & quelquefois ſans aucune eſpece d'évacuation.

C'eſt parmi les maladies chroniques que M. de Bordeu place les fievres d'accès, parce qu'il les conſidere comme compoſées, pour la plupart, de deux maladies, d'une aigüe & d'une chronique. Ce qu'il dit ſur ce genre de maladie n'eſt pas moins intéreſſant que ce que j'ai rapporté juſqu'ici; mais les bornes d'un extrait ne me permettent pas de recueillir tout ce qu'on trouve d'important dans ce Recueil. Je finirai donc par obſerver que le reſte du volume contient l'expoſition de la doctrine des anciens ſur les criſes, que M. de Bordeu avoit inſérée dans l'Encyclopédie; un abrégé de ſa doctrine ſur le pouls; ſes idées ſur les ſueurs & ſur les dépôts critiques, ſur les humeurs en général, ſur la formation des cicatrices, ſur les eaux minérales d'Aquitaine, ſur l'inoculation; ſes recherches ſur les glandes, celles ſur l'articulation des os de la face; ſes réflexions ſur l'anatomie médicinale, où l'on trouve l'ouverture de pluſieurs cadavres de perſonnes mortes de la colique métallique; la critique de la doctrine de Boerhaave ſur le pouls; enfin des obſervations critiques de M. Minvielle ſur les différens points de la doctrine de M. de Bordeu; car cet Editeur n'eſt pas ſi fort

prévenu en faveur de cette doctrine qu'il ne reconnoisse qu'on peut y opposer plus d'une objection. Il m'a paru cependant que la plupart de celles qu'il fait tombent plutôt sur la trop grande étendue qu'il suppose que M. de Bordeu donne à ses assertions : peut-être que si cet Auteur eût donné un corps lié de doctrine, il les auroit réduites dans des bornes plus étroites, peut-être même les auroit-il présentées sous de nouveaux points de vue, sous lesquels il seroit difficile d'en disputer la vérité.

OBSERVATION

Sur une hydropisie enkystée du foie, trouvée dans le cadavre d'un homme mort suffoqué ; par M. ROUX, Auteur du Journal.

Le Cocher de Mad. ***, âgé de vingt-six ans, d'une stature assez grande, mais d'un tempérament peu robuste, vint me consulter le Lundi 30 Août pour une colique dont il avoit été pris huit jours auparavant, à la campagne où il étoit avec sa maîtresse. Il me dit que cette colique lui avoit duré trois ou quatre jours ; qu'elle étoit accompagnée de douleurs si violentes, qu'il avoit été obligé de se rouler par terre ; qu'il ne l'avoit calmée qu'en prenant une

aſſez grande quantité d'huile mêlée avec de l'eau-de-vie ; qu'à la ſuite de cette colique il avoit eu des douleurs de reins ; mais qu'il m'indiqua, en portant ſa main ſur la partie latérale droite de l'os ſacrum, & des dernieres vertebres lombaires. Il ajouta que deux jours avant de partir, étant dans ſon écurie à faire ſon ſervice, il avoit eu une foibleſſe qui l'auroit fait tomber, s'il ne s'étoit appuyé ſur la mangeoire de ſes chevaux ; que cette même foibleſſe l'avoit repris le matin du jour où il me conſultoit, qu'elle avoit été ſuivie d'un étouffement qui lui avoit duré deux heures.

L'ayant queſtionné, il m'apprit que ſon ventre étoit plutôt reſſerré que trop libre ; que les matieres qu'il rendoit, étoient ſemblables à celles qu'il évacuoit en pleine ſanté ; qu'il avoit la bouche amere & mauvaiſe ; qu'il avoit eu, à différentes repriſes, des envies de vomir, qu'il avoit même vomi. Ayant examiné ſa langue, je la trouvai très-chargée ; ſon pouls me parut petit & ſerré, un peu irrégulier ; ſon ventre étoit ſouple, ſans tenſion & ſans douleur ; la région épigaſtrique étoit ſeulement un peu élevée : je ſentis ſenſiblement le foie qui débordoit les fauſſes côtes, mais ſans dureté marquée. Il me dit ſeulement qu'il ſentoit un poids dans la région de l'eſtomac.

Perſuadé qu'il y avoit dans l'eſtomac

quelques matieres qui séjournoient, & qui produisoient une partie des accidens dont je viens de faire l'énumération, je lui conseillai de boire abondamment toute la journée, de ne manger qu'un peu de potage à dîner, de prendre un lavement purgatif le soir, & quatre grains de tartre stibié en trois verres le lendemain matin. Le lavement entraîna de gros excrémens bien cuits. Le vomitif fit rendre par le haut une assez grande quantité d'une eau mousseuse, mêlée d'un peu de bile & de quelques glaires; & par bas, une très-grande quantité de matiere épaisse comme de la purée, de couleur olivâtre.

Il se trouva fort soulagé par ces évacuations, se leva l'après-midi, & se crut guéri: je lui prescrivis un demi-gros de thériaque pour le soir. Je le vis le lendemain Mercredi; il me dit qu'il avoit assez bien dormi, qu'il se trouvoit à merveille; que cependant il sentoit encore quelque embarras du côté des entrailles: sa langue étoit toujours chargée, & son pouls petit & concentré; ce qui me détermina à lui prescrire pour le Jeudi une potion purgative, avec le séné, le sel d'Epsom & la manne. Cette potion l'évacua considérablement, & ces évacuations l'allégerent beaucoup, de sorte qu'il ne se plaignoit plus que d'un peu de foiblesse. Il passa la nuit sans dormir.

Le Vendredi il ſe leva pour reprendre ſon ſervice, ſe croyant en état de mener ſes chevaux : comme il s'habilloit, ayant voulu ſe baiſſer pour attacher ſes boucles, il tomba ſans connoiſſance ; une pâleur mortelle couvrit ſon viſage, ſes extrêmités devinrent froides & ſe couvrirent d'une ſueur gluante. On le fit revenir avec de l'eau des Carmes, & on m'envoya chercher. J'arrivai chez lui une heure après l'accident ; je trouvai qu'il avoit repris ſa connoiſſance, mais qu'il étouffoit ; ſes extrêmités étoient encore froides & couvertes de ſueur ; ſa reſpiration étoit ſi gênée qu'il ne pouvoit pas parler : ſon pouls étoit ſi irrégulier & ſi concentré, qu'on avoit de la peine à diſtinguer les pulſations ; on ne ſentoit qu'une eſpece de fourmillement ſous le doigt qui touchoit l'artere. Comme il avoit eu quelque envie d'aller à la ſelle, on avoit envoyé cercher un lavement émollient, qu'on lui ſervit comme j'arrivois : ce lavement ne produiſit aucun effet.

Sa reſpiration étant devenue un peu plus libre, il me dit qu'il ſentoit dans la région de l'eſtomac un poids qui l'étouffoit, & que s'il pouvoit vomir il croyoit qu'il ſeroit ſoulagé. Je le tâtai avec beaucoup de ſoin ; je trouvai en effet la région épigaſtrique un peu élevée, mais ſans douleur ; je ſentis le foie plus diſtinctement que la

premiere fois ; mais sans y remarquer de dureté sensible : ayant un peu pressé sur le petit lobe, il me dit qu'il sentoit quelque chose de dur qui lui répondoit vers le dos ; il ajouta que depuis assez long-temps il ne pouvoit pas se coucher sur le côté gauche ; que lorsqu'il s'y mettoit il sentoit un poids & un tiraillement qui l'auroient fait trouver mal, s'il ne s'étoit pas jetté sur le champ sur le côté droit ; que dans cette position il ne sentoit rien. Je reconnus aisément à ces caracteres une tumeur dans le foie ; mais je ne vis pas aussi clairement l'influence qu'elle pouvoit avoir dans la production des accidens que le malade éprouvoit ; ce qui me fit soupçonner quelque compilation : je crus sur-tout qu'il pourroit bien y avoir quelque chose de nerveux dans l'étouffement, qui subsistoit toujours ; en conséquence je lui fis prendre, à une demi-heure de distance, deux doses d'éther, de douze gouttes chacune, sur un morceau de sucre, qui rendirent en effet la respiration un peu plus libre ; ce qui me détermina à lui prescrire une potion calmante avec le sel sédatif & les gouttes anodines d'Hoffmann dans de l'eau de menthe ; &, comme il sentoit toujours des envies d'aller, je lui fis administrer un lavement purgatif, qui entraîna quelques matieres fondues & bien digérées. La chaleur

revint à ſes extrêmités, ſon pouls ſe développa un peu dans la journée, la reſpiration devint de plus en plus libre, de ſorte que le ſoir il ſe trouva aſſez bien. La nuit fut tranquille.

Le Samedi matin je le trouvai encore mieux, à un peu d'accablement près ; la reſpiration étoit libre ; le pouls, quoique concentré, n'étoit plus auſſi irrégulier que la veille, il ne ſe plaignoit que de ſa douleur de reins & d'un poids ſur l'eſtomac ; ſa langue étoit toujouts chargée. Il me demanda avec inſtance de le faire vomir, ſentant, me diſoit-il, qu'il ſeroit guéri s'il pouvoit ſe décharger du poids qu'il avoit ſur l'eſtomac. La tumeur que j'avois découverte dans la région épigaſtrique m'empêcha de ſouſcrire à ſa demande ; cependant le ſoulagement marqué qu'il avoit éprouvé de toutes les évacuations, me perſuada aiſément que s'il y avoit quelque moyen de calmer les accidens qu'il éprouvoit, c'étoit de les entretenir. En conſéquence je preſcrivis, pour le lendemain Dimanche, deux grains de tartre ſtibié dans deux pintes d'eau, qu'on lui feroit prendre par verrées dans la journée. La garde ayant un peu preſſé les premieres priſes, il vomit une ou deux fois, & fut évacué aſſez abondamment par bas avec un ſoulagement marqué. Il n'avoit plus d'étouffement, il ſentoit moins le poids

qu'il disoit avoir sur l'estomac. Il fut assez gai l'après-midi, il plaisanta même avec ses camarades ; mais le soir, sur les six heures, se trouvant seul avec sa garde, il fut pris d'une nouvelle foiblesse, & d'un étouffement qui le fit périr en un quart d'heure.

Ayant obtenu la permission de le faire ouvrir, je remarquai d'abord que toute la peau du dos & des flancs étoit ecchymosée ; que ses mains, & sur-tout l'extrêmité de ses doigts, ainsi que le gland, étoient noirs, & comme inondé de sang épanché sous la peau. Il avoit dans l'aine droite une cicatrice qui découvrit qu'il avoit eu un bubon.

A l'ouverture de l'abdomen, je trouvai l'épiploon fondu & comme phlogosé, la grande courbure de l'estomac & les intestins grêles tout ecchymosés comme la peau, mais sans véritable inflammation ni gangrene. Il y avoit dans les intestins grêles deux intus-susceptions, sans étranglement.

Le foie étoit très-volumineux, & débordoit de plus de trois doigts les cartilages des fausses côtes. Je trouvai dans la partie concave du gros lobe, ou du lobe droit, une tumeur très-considérable, dans laquelle je sentis une fluctuation très-marquée : y ayant plongé le scalpel, il en jaillit une eau claire, limpide, qui avoit une légere teinte verte. Ayant prolongé l'incision, je découvris une cavité qui pouvoit avoir quatre

pouces de diametre ; l'intérieur en étoit blanc & calleux, reſſemblant aſſez exactement à l'intérieur d'un géſier de volaille, dont on a enlevé la tunique interne. Elle étoit tapiſſée intérieurement d'un kyſte qui n'y adhéroit que par un tiſſu cellulaire extrêmement délié & très-lâche ; de ſorte que je n'eus aucune peine de l'enlever tout entier. Il étoit blanc, aſſez épais, ne paroiſſoit avoir rien d'organique, & ſe laiſſoit déchirer au moindre attouchement. Ce kyſte pouvoit bien contenir une chopine d'eau. La véſicule du fiel étoit preſque vuide ; le corps du foie étoit mollaſſe, & d'une couleur plus foncée que dans l'état naturel. La rate étoit dure, de couleur bleue, & l'intérieur parfaitement noir.

Ayant paſſé à l'examen de la poitrine, le cœur me parut avoir un volume plus conſidérable que dans l'état naturel. Le péricarde ne contenoit pas une ſeule goutte d'eau ; il étoit même adhérent à la plus grande partie de la ſurface du cœur, par un tiſſu cellulaire aſſez lâche pour qu'on pût le diſſéquer ſans endommager ni l'un ni l'autre. L'oreillette droite étoit très-diſtendue ; ſes parois étoient ſi minces, qu'on ne les diſtinguoit point de celles des deux veines caves. Sa ſurface intérieure n'avoit pas ces brides qu'on y remarque commu-

nément, & qui la rendent inégale ; elle étoit liſſe comme celle de l'oreillette gauche, ou comme ſa ſurface extérieure. Quoiqu'il y eût quelques fibres charnues, on l'auroit, au premier aſpect, regardée comme entiérement membraneuſe ; elle ne formoit point le rebord qu'on remarque ordinairement ſur la baſe du ventricule droit, mais s'implantoit comme une ſimple veine à l'orifice du ventricule ; il n'y avoit que ſon appendice qui conſervât quelque apparence de la ſtructure des oreillettes, par ſes fibres charnues plus ſenſibles, & par la ſaillie qu'elle formoit ſur la naiſſance de l'artere pulmonaire. Il en étoit à peu près de même de l'oreillette gauche, il n'y avoit que ſon appendice qui conſervât ſa ſtructure naturelle. Quant aux ventricules du cœur, le gauche étoit ſenſiblement plus grand que le droit : ils étoient très-flaſques & très-mous l'un & l'autre.

Je découvris, ſur le milieu de la paroi antérieure du ſinus de la veine cave, un petit corps cartilagineux, qui commençoit à s'oſſifier ; ſa forme étoit aſſez irréguliere, il jettoit comme des racines çà & là ; il étoit à peu près de la groſſeur d'une feve de haricot. Je trouvai en outre, entre les premieres ramifications de l'artere pulmonaire, une concrétion pierreuſe, tendre &

molle, renfermée dans un kyſte, & qui pouvoit avoir la groſſeur d'une feve de marais.

J'obſervai avec quelqu'étonnement que le cœur étoit preſque vuide de ſang, & que la petite quantité de celui que j'y trouvai étoit noir & entiérement diſſous, de ſorte que je n'y apperçus pas le plus léger veſtige de concrétion. Les vaiſſeaux coronaires étoient abſolument vuides.

Les poumons me parurent, à la premiere inſpection, entiérement ecchymoſés, ſur-tout à la partie ſupérieure & poſtérieure du lobe gauche, qui en étoit toute noire, ainſi que la portion de la plevre qui y répondoit : cette tache n'étoit point une tache de gangrene, mais une véritable ecchymoſe, comme je m'en aſſurai en ayant eſſayé de déchirer les parties qui en étoient affectées. La ſurface du poumon droit, qui étoit moins ecchymoſée, préſentoit comme une eſpece de réſeau formé par des lignes noires, qui renfermoient dans les mailles qu'elles formoient, des eſpaces blanchâtres ou moins injectés de ſang : d'où je crus pouvoir conjecturer que l'épanchement s'étoit fait principalement dans le tiſſu interlobulaire. Cet épanchement s'étoit ſans doute communiqué de proche en proche dans les véſicules bronchiques, puiſqu'en coupant la bronche gauche, il en ſortit une aſſez grande

quantité de ſang diſſous, comme celui que j'avois trouvé dans le cœur.

L'un & l'autre lobes, ſur-tout le droit, étoient adhérents à preſque toute la ſurface de la plevre, & ſur-tout au diaphragme, dont il n'étoit pas poſſible de les détacher ſans les déchirer. Il n'y avoit aucun veſtige d'épanchement, ni dans les cavités de la poitrine, ni dans celle du bas-ventre.

M'étant informé des autres domeſtiques de la maiſon, qui l'avoient connu depuis ſa plus tendre enfance, s'il n'auroit pas eu quelque maladie qui eût pu donner lieu à tous ces déſordres, ils m'ont aſſuré qu'il ne s'étoit jamais plaint que d'une foibleſſe d'eſtomac & de rhumes fréquens, qu'il traitoit ordinairement lui-même.

Quoi qu'il en ſoit, il paroît évident que ce malheureux a été étouffé par l'épanchement de ſang qui s'eſt fait dans ſes poumons, affoiblis par l'état de gêne où devoit les tenir la grande ſaillie que le diaphragme, repouſſé par le foie, faiſoit dans la poitrine; c'étoit ſans doute cet épanchement qui avoit commencé depuis quelque temps, qui étoit la cauſe des étouffemens qu'il a éprouvés à trois différentes repriſes. Je ne crois pas qu'il ſoit néceſſaire de ſuppoſer qu'il ſe ſoit fait des ruptures dans les vaiſſeaux, pour donner lieu à une ſi grande extravaſion; l'état de diſſolution

où étoit le ſang, étoit plus que ſuffiſant pour lui permettre de s'échapper de toutes parts; & c'eſt à cela qu'il faut attribuer l'état d'ecchymoſe où ſe ſont trouvés preſque tous les viſceres, & même une partie de la peau. J'ai ſuppoſé que l'épanchement qui avoit produit l'étouffement s'étoit fait dans le tiſſu interlobulaire du poumon, ſans cela il ſeroit difficile de concevoir qu'il n'eût pas rendu le ſang par la bouche avant ou après ſa mort.

Il eſt bien évident qu'aucun ſecours humain ne pouvoit le rendre à la vie, à l'époque où il a demandé du ſecours: les évacuans que j'ai employés n'ont paru le ſoulager que parce qu'en vuidant l'eſtomac & les inteſtins, le foie, mis un peu plus à l'aiſe, n'a plus comprimé ſi fortement les poumons. Mais, d'un autre côté, les ſecouſſes du vomiſſement n'ont-elles pas contribué à rendre l'épanchement plus conſidérable? Je ne le crois pas; je penſe au contraire qu'en réveillant le ton des parties elles ont pu contribuer à faire rentrer quelque portion de ſang épanché dans ſes propres vaiſſeaux. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain qu'ils ne pouvoient pas remédier au déſordre qui troubloit cette machine. La ſaignée n'auroit pas été plus efficace; & on ne manque pas d'obſervations qui démontrent qu'elle augmente les hémorrha-

gies qui viennent de la dissolution du sang, comme celles qu'on observe dans les scorbutiques ; d'ailleurs elle paroissoit évidemment contre-indiquée par l'état du pouls.

OBSERVATION

Sur une hydropisie de poitrine, guérie par la poudre des cantharides prise intérieurement ; par M. DEFOS, Conseiller du Roi & son Médecin ordinaire au département d'Alby.

Vehementi malo, nisi æquè vehemens auxilium succurrere non potest. L. II, page 84, AUR. CORN. CELSI.

L'expérience la plus solide, sans le raisonnement, formeroit des empiriques fort dangereux; & le raisonnement le plus juste, sans l'expérience, conduiroit dans une théorie non moins redoutable. Quoique la médecine soit la science la plus difficile, & qu'elle ne soit pas encore parvenue au degré de perfection dont elle est susceptible, appuyée sur ces deux colonnes, on voit avec satisfaction qu'elle acquiert chaque jour un nouveau lustre par les nouvelles découvertes qu'on y fait. Le Médecin jaloux de sa réputation, plus jaloux encore du bien de l'humanité, doit faire tous ses efforts pour arracher du sein de la nature les trésors inestimables qu'elle ne cesse de lui ca-

cher. Le médicament que j'ai employé dans une maladie des plus opiniâtres & des plus difficiles à guérir n'eſt pas nouveau, mais ſon application dans le cas que je vais décrire eſt aſſez rare pour mériter d'être publié : appuyé d'ailleurs ſur l'avis de mon très-cher Maître (*a*), j'oſai donc preſcrire ce remede : avec un pareil guide & un peu de diſcernement un Praticien peut-il être timide ? Conduit par ce flambeau de la médecine, dans une maladie auſſi obſcure, les perſonnes de l'art ne m'accuſeront point de témérité, & avoueront au contraire qu'on peut, à l'exemple des Van Swieten & des Storck, eſſayer de donner aux grands maux de grands remedes. (*b*) Quelle douce ſatisfaction lorſque la nature ſeconde les vues de ſon interprete, & le favoriſe d'un heureux ſuccès ! C'eſt le triomphe le plus flatteur pour le Miniſtre de la ſanté, & en même-tems la récompenſe la plus ſolide de ſon travail.

(*a*) En 1767 je fis un cours de matiere médicale ſous M. Petit, Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris, Profeſſeur d'anatomie au Jardin du Roi, Membre de l'Académie des Sciences, &c., où il conſeilla les cantharides priſes intérieurement, & même appliquées extérieurement ſur les cuiſſes ſous forme de véſicatoires, comme un excellent remede contre l'hydropiſie de poitrine.

(b) *Vehementi malo niſi, &c.*

Mais de quelle confuſion & de quelle honte ne doit pas être couvert ce faux partiſan de la nature, qui, guidé par un empiriſme aveugle, oſe conduire de ce pas chancelant la marche des maladies les plus rebelles (a) ! » Le public cré-» dule, & ſe laiſſant ainſi conduire, avale » un remede comme on prend un billet » de loterie : le ſuccès en eſt tout auſſi » douteux. Quelle confiance aveugle, ou » quel mépris de la vie ! Si tous les hommes » étoient vertueux, ils n'auroient point la » fureur d'exercer une profeſſion qui exige » des connoiſſances très-étendues, & qu'il » leur a été impoſſible d'acquérir ſans une » étude longue & réfléchie. (b) « Avec un peu moins d'amour-propre qu'ils apprennent à ſe méfier d'eux-mêmes; &, conduits par une méthode plus aſſurée, qu'ils apprennent encore à s'écarter quelquefois de la pratique ordinaire, ſi connue par la plupart des Chirurgiens de village, & ſi ſuivie par les Médecins routiniers, toujours fort habiles à avilir, ſous les dehors ſéducteurs d'une honnête bienſéance, la nobleſſe d'un art qu'ils ne rougiſſent point d'exercer en rampant,

(a) *Non credunt poſſe eum ſcire quomodò morbos curare conveniat, qui unde ſint ignoret.* Præf. 41, p. 4. AUR. CORN. CELSI.

(b) Voyez le Journal de Médecine du mois de Mai, année 1766.

pour assouvir des désirs enflammés sans doute par un sordide intérêt. Ah ! que le sort d'un Médecin instruit est à plaindre lorsqu'il trouve sur ses pas des personnes d'une aussi mauvaise fabrique, puisqu'il trouve en même-tems à combattre l'ignorance & le préjugé !

Je fus appellé le 4 Décembre 1770 pour voir mademoiselle Lemosy, fille du feu sieur Marc Lemosy, Maître en chirurgie de cette ville, âgée de soixante ans, qui étoit dans le plus triste état, ainsi que je vais le faire voir. M. Mariés, mon Confrere, étant tombé malade, je fus prié, de la part de ladite demoiselle, de lui donner au plutôt du soulagement ; ce que je lui promis. (*a*)

Je trouvai ladite malade assise sur son lit, le tronc courbé en devant, & ne pouvant respirer que dans cette situation : pour cette raison elle ne pouvoit se coucher sur aucun côté ; &, si elle essayoit de se coucher sur le côté gauche, ou le moins malade, elle ressentoit une difficulté de respirer insupportable, avec palpitation de cœur & une sueur des plus abondantes, accompagnée d'une foiblesse si grande que, si elle eût resté davantage couchée sur ledit côté, elle seroit

[a] *Ut alimenta sanis corporibus agricultura, sic sanitatem ægris medicina promittit.* Præf. l. 1, AUR. CORN. CELSI.

tombée en ſyncope. Les mains & les extrêmités inférieures étoient enflées jusqu'aux parties naturelles ; elle ne dormoit ni nuit, ni jour, & ſi le ſommeil exiſtoit quelquefois, ce qui étoit fort rare, il étoit bientôt interrompu par une ſuffocation ſubite. Elle avoit de plus un mal-être ſans intermittence ; le viſage étoit fort pâle, & le pouls petit, enfoncé & fort lent ; les urines en petite quantité, & briquetées ; la peau ſeche, & la toux fréquente.

Eu égard aux ſymptômes ci-deſſus détaillés, il ne me fut pas difficile d'établir le diagnoſtic de la maladie. Cela fait, j'interrogeai la malade ſur les remedes qu'elle avoit déjà pris. Je voulus me conformer à la pratique de mon très-cher Maître : en conſéquence je lui conſeillai de prendre pour toute nourriture, deux fois par jour, une priſe d'un bouillon fait avec le veau ou le mouton, & quelques herbes potageres légérement apéritives ou ſavonneuſes ; elle mangeoit même quelque petit morceau de viande rôtie ou grillée ; &, pour boiſſon ordinaire, elle uſoit d'une tiſane faite avec les racines de houx-frêlon, de fenouil, & les feuilles de fumeterre, de cerfeuil & d'hyſſope, adoucie par quelques cueillerées de miel. Ce régime a été continué pendant tout le traitement de la maladie. Je lui preſcrivis le même jour, 4 Décembre, la mixture ſui-

vante, à prendre chaque heure par cuillerées.

℞. *Aq. lilior . . . . uncias quatuor.*
Syrup. è quinq. rad. aper.
Olei amygdal. dulcium,
Oximel ſcillit.
Aq. naphæ, ana unciam unam.
Kerm. mineral. granum unum.
Fiat ſ. a. mixtura.

Les mêmes remedes furent continués le 6 & le 7. Elle fut purgée le 8 avec la médecine ci-deſſous décrite.

℞. *Folior. ſenn. drachmas duas.*
Sal admirabil. Glauber. drachmam unam.
Syrup. è rhamno cathart., unciam unam.
Jalap.
Pulver. de tribus. ana grana duodecim.
Fiat. ſ. a. potio cathartica ex præſcripto ſumenda.

La veille & le ſoir du purgatif la malade prit deux drachmes de confection alkermès, délayées dans une cuillerée de bon vin : mais, voyant que la maladie reſtoit dans le même état, & qu'il y avoit du péril dans la demeure, je me déterminai le 9 à lui faire prendre la mixture ſuivante, bien réſolu que ſi les cantharides, priſes ſous cette

forme, ne produisoient pas un heureux effet, de lui faire appliquer sur la partie latérale interne de chaque cuisse un large emplâtre vésicatoire, bien saupoudré avec la poudre des cantharides.

℞. *Succi depurat. folior. chærefol. uncias octo.*
Syrup. è rhamn. cathart.
Oximel scillit. ana unciam unam.
Cantharid. pulverat.
Kerm. mineral. ana granum unum.
Fiat f. a. mixtura.

La même mixture, mais moins copieuse, fut ordonnée le 11 à huit heures du matin : le 12 la même médecine fut réitérée, & le 13 la même mixture, mais avec addition d'un grain de cantharides ; elle fut encore purgée le 15, comme ci-dessus, ainsi que le 21 ; mais il fut ajouté à cette derniere médecine, demi-once de sirop de nerprun : le 23 je lui conseillai la mixture ci-dessous décrite, dont elle prenoit une cuillerée de trois en trois, & quelquefois de quatre en quatre heures.

℞. *Syrup. è rhamno cathart. uncias duas.*
Oximel. scillit.
Ol. amygdal. dulc.
Ab naphæ, ana unciam unam.
Cantharid. pulverat. grana tria.
Fiat f. a. mixtura.

Le 25 le purgatif fut le même que le précédent; il y fut ajouté seulement demi-once d'écorce moyenne de sureau. Le seul régime apéritif ci-dessus prescrit fut suivi jusqu'au 3 de l'année 1771, lequel jour je lui conseillai deux verres d'apozeme fait avec les racines de garance, de houx-frêlon & de patience; les feuilles de cerfeuil & de chicorée, où j'ajoutois une once sirop de nerprun, & autant d'oxymel scillitique: ledit apozeme fut continué pendant sept jours consécutifs, & le 12 la malade fut purgée avec une médecine faite avec le séné, le sel de Glauber, la rubarbe & la manne, le tout prescrit à la dose ordinaire: le vin d'absynthe, dont elle prit un verre pendant quelques matins, finit la cure de cette maladie épineuse.

OBSERVATION

Sur le germe de la petite-vérole, par M. FARJON, Médecin de l'Hôtel-Dieu de Montpellier.

Les anciens Médecins ont cru que nous portions en nous le germe de la petite-vérole. Plusieurs Médecins modernes ont adopté ce sentiment: ils sont dans la ferme persuasion qu'une altération particuliere de l'air que les miasmes varioleux qui s'éle-

vent des corps de ceux qui en ſont affligés; que le levain qu'on introduit par le ſecours d'une légere inciſion, ou d'une piquure, procurent le développement de ce germe, qui produit, eu égard à ſa quantité & à ſa qualité, les différentes eſpeces de petite-vérole : ils ſont encore perſuadés que les complications peuvent en altérer la nature & le caractere, & les rendre plus dangereuſes, & ſouvent mortelles.

Parmi les modernes il en eſt d'auſſi célebres que les premiers, qui penſent que ce germe eſt imaginaire ; qu'il n'exiſte pas plus chez nous que celui de la peſte; que l'air charie les miaſmes varioleux, ou germe de la petite-vérole ; que, par ſon ſecours, il eſt porté d'un lieu à l'autre; qu'il ſe répand par le linge, les habits des perſonnes qui en ont été infectées ; qu'on pourroit ſe préſerver de cette cruelle maladie, & même l'éteindre, en interceptant tout commerce avec les perſonnes & les lieux où l'épidémie regne, en formant des barrieres, en brûlant les habits & les linges des perſonnes qui l'ont eſſuyée, en un mot en prenant les mêmes précautions qu'on prend en tems de peſte.

Si nous ne portons point le germe de cette maladie, on ne peut point diſconvenir que nous ne naiſſions du moins preſque tous avec une diſpoſition particuliere à la contracter; diſpoſition qu'on perd après avoir

eu la petite-vérole, puiſqu'on n'eſt plus expoſé (pour l'ordinaire) à la contracter une ſeconde fois lorſqu'on l'a eue naturellement, ou par inſertion, quoiqu'on ne fuie pas les lieux où regne l'épidémie, qu'on commerce avec les perſonnes qui en ſont affligées, qu'on les touche & qu'on les ſerve.

L'obſervation que je mets ſous les yeux du public paroît prouver en faveur des anciens.

Mademoiſelle Pierron, âgée de 21 ans, logée à la deſcente de la Blanquerie, enceinte de neuf mois, a eu une groſſeſſe des plus heureuſes. Les douze derniers jours de ſa groſſeſſe elle ſentoit un mal-aiſe qu'elle ne pouvoit définir, ſans cependant que ſa ſanté parût être altérée. Elle eſt accouchée très-heureuſement le 8 Juillet 1774, à trois heures du ſoir, d'une fille qui a vécu demi-heure. Cet enfant bien conſtitué étoit couvert de puſtules de petite-vérole, qui avoient ſuppuré. Ces puſtules étoient diſcretes, en nombre aux jambes & aux pieds, aux avant-bras & aux mains; il n'y en avoit que trois ou quatre à la face, quelques-unes au-devant de la poitrine & ſur la ſurface du bas-ventre; elles étoient en plus grand nombre au dos, & à la partie ſupérieure des feſſes.

Ces puſtules étoient très-relevées au ſortir

du ventre de la mere, elles ſe flétrirent un peu après la mort de l'enfant. M. Alquier, Chirurgien gagnant maîtriſe à l'Hôtel-Dieu, en perça quelques-unes d'abord après la naiſſance ; il en ſortit un pus blanc & épais. Je lui en fis percer quelques autres à cinq heures du ſoir, ſoit aux pieds, ſoit aux bras, ſoit aux mains, en préſence de MM. Rivéro, Kennedy, Garcia-Fernandez, & Barrau, Docteurs en médecine, & de M. Balguies, Etudiant en chirurgie ; il en ſortit un pus blanc, épais & d'une bonne conſiſtance.

La nature du pus, la figure des puſtules, la peau blanche dont elles étoient recouvertes, nous ont convaincu que cette petite-vérole étoit au neuvieme ou dixieme jour de l'éruption.

Mademoiſelle Pierron eut la petite-vérole à l'âge de dix-neuf mois. Ce fait m'a été aſſuré par ſa mere, préſente lorſque je vis cet enfant. Pendant ſa groſſeſſe elle n'a vu ni donné ſes ſoins à aucune perſonne affligée de cette maladie, quoiqu'elle regne depuis pluſieurs mois en cette ville.

LETTRE

Ecrite le 20 Août à M. GARDANE, *Auteur de la Gazette de Santé, Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris,*

à

à l'occasion de celle de M. DUBOSQ, *Médecin, insérée dans sa feuille du 28 Juillet ; par M.* PEYRILHE, *Docteur en médecine en l'Université de Toulouse, Membre du College de chirurgie de Paris, de l'Académie des Sciences de Toulouse & Montpellier.*

MONSIEUR,

Je désirois des autorités qui confirmassent de plus en plus l'efficacité des alkalis volatils contre les maladies vénériennes, & je n'en avois pas. M. Dubosq a bien voulu prendre la peine de m'en chercher ; je l'en remercie, & vous, Monsieur, d'avoir publié sa lettre. Je terminerois ici la mienne, si vous ne m'appreniez que ce Médecin *promet une suite à ses recherches.* Comme c'est le désir d'être utile à l'humanité qui anime M. Dubosq, & que je suis conduit par le même motif, j'ai cru devoir l'aider à rendre le travail qu'il projete plus utile encore, s'il est possible, que celui dont vous venez de rendre compte. Il ne faut, je pense, pour y réussir, que lui faire bien envisager la question présente ; il me semble qu'il l'a mal saisie.

En effet, il ne s'agit pas de savoir si quelque Auteur a avancé que les alkalis volatils pouvoient trouver place dans le traitement de la vérole ; mais de prouver que

ces ſels ont été reconnus capables de guérir la vérole générale ; qu'ils ont été annoncés comme tels, & employés *comme inſtrument unique d'une méthode anti-vénérienne quelconque.* Au moins, eſt-ce cette précieuſe découverte que j'avois en vue, lorſque j'écrivis la note que voici (*a*) :

» Je m'attends, ſi mon remede eſt accueilli, qu'on eſſaiera de me prouver que » d'autres ont eu la même idée. Peut-être, » en effet, eſt-elle conſignée dans quelque » écrit que je n'ai pas lu ; peut-être même » dans quelque ouvrage que j'ai eu dans les » mains. Tout cela eſt aſſurément très-poſſible ; mais ce qui eſt conſtamment vrai, c'eſt » que je ne la dois qu'à moi. Si quelque grave » Auteur a conſeillé l'alkali volatil, comme » agent ſuffiſant de la curation de la vérole » générale, tant mieux pour le remede ; » les gens inſtruits de cette anecdote ré» pugneront d'autant moins à l'adopter. » Quant à moi, il m'importe peu qu'on » m'accorde ou qu'on me refuſe l'honneur » de la découverte, je ſuis très-éloigné de » vouloir m'en faire un mérite. Si j'avois » quelque prétention, ce ſeroit celle d'ac» quérir, par la publication d'un remede que

(*a*) Nouveau remede contre les maladies vénériennes, tiré du regne animal, ou Eſſai ſur la vertu anti-vénérienne des alkalis volatils. A Paris, chez Didot le jeune, 1774, page 17.

» je crois inconnu & bon, l'eſtime des hon-
» nêtes gens, &c. «

Vous voyez par ce fragment, Monſieur, que j'avois prévu les recherches préſentes & futures de M. Duboſq. Vous voyez encore fort clairement le plaiſir que j'aurois d'apprendre que quelque Auteur recommandable eût conſeillé avant moi l'alkali volatil, comme inſtrument unique de la curation de la vérole générale. C'eſt donc là ce que j'invite M. Duboſq à chercher, ce qu'il importe qu'il trouve, & ce que ſa profonde érudition me fait eſpérer qu'il ne cherchera pas en vain.

Car, entre nous, Monſieur, tant qu'il ſe bornera à lire, dans la table de *Lémery*, principalement deſtinée à fixer les doſes des remedes, que la chair de vipere, ſon ſel volatil, ſon eſprit & ſon eau ſudorifique, médicamens de tout tems réputés mondificatifs & alexipharmaques, peuvent trouver leur application dans les maladies vénériennes; & dans J. *Erneſtus*, que *le ſel fixe d'abſynthe* peut être aſſocié aux remedes antivénériens, je n'en croirai pas pour cela l'efficacité du mien plus ſolidement établie. En effet, de ces deux citations, la premiere ne prouve pas même que la propriété antivénérienne des alkalis volatils ait été entrevue par *Lémery*; & l'on ne voit pas ce

que la ſeconde peut avoir de commun avec la découverte de cette propriété.

Je ſuis peiné en vérité du tourment que ſe donne M. Duboſq, pour trouver ailleurs l'idée de ma découverte, & ſur-tout de l'infructuoſité de ſes recherches, & je veux l'en dédommager : il ſaura donc que Deleboé-Sylvius a fait plus que Lémery ; car au moins a-t-il nommé les alkalis volatils par leur nom. *Sed corrigendæ aciditati, in venereâ lue peccanti, conducere quoque novi, & quidem per experientiam non tantùm radicum, corticum, lignorum, & præſertim aromaticorum decocta, ſed ſalia quoque lixiva, & præſertim volatilia, quæ proindè medicinam facientibus commendo. Uſus, inquam, ſalium volatilium frequens, plurimùm præſtat in correctione ac emendatione, tum ſpiritûs acidi, tum pituitæ viſcidæ in lue venereâ peccantis.* p. 676 Elzevir.

Que M. Duboſq s'eſcrime avec les armes que je lui fournis, qu'il tire de ces paſſages le parti qu'il pourra ; quant à moi, ce n'eſt pas encore là ce que je déſirerois, parce que ce que dit Deleboé de la propriété des alkalis volatils porte ſur l'antique ſuppoſition de *l'acidité* du virus vénérien, à laquelle, comme vous ſavez, depuis long-tems on ne croit plus.

Convenez en effet, Monſieur, que ces

autorités ſont bien vagues & bien indéterminées, & ſur-tout qu'elles vous auroient paru bien frêles ſi j'en avois fait la baſe de la propriété antivénérienne des alkalis volatils : convenez encore avec moi qu'on paſſeroit bien des fois ſur de pareilles allégations avant d'y reconnoître la découverte que j'ai publiée ; & convenez qu'il y a bien de la rigueur de la part de M. Duboſq à me refuſer la ſatisfaction d'appeller *ma méthode* de guérir la vérole par les ſels alkalis volatils & *nouvelle* & *mienne*. Je la croyois uniquement à moi en la publiant ; & le peu de ſuccès des recherches de M. Duboſq ne peut, comme vous ſentez à merveille, que me fortifier dans mon opinion.

Trouvez donc bon, Monſieur, & faites agréer, s'il vous plaît, à M. Duboſq que *ma méthode* me reſte, & qu'elle conſerve long-tems encore toute la fraîcheur de la jeuneſſe ; & ne ſouffrez pas que le ſeul déſir qu'il a de la voir vieille & hors de mode, la faſſe paſſer inhumainement, en un inſtant, du berceau à la décrépitude. Je ſuis, &c.

P. S. Cette lettre ayant été mutilée dans la Gazette de Santé, j'ai cru devoir la remettre ſous les yeux du public, telle que je l'ai écrite, & me plaindre en même-tems de l'inexactitude qui m'y contraint. Quel homme inattentif que l'Imprimeur de cette

Gazette ! D'abord, il *poſtdate* ma lettre de pluſieurs jours, aſſurément ſans deſſein, & défigure mon nom par-tout où il l'écrit, épuiſant en cela preſque toutes les combinaiſons dont ſont ſuſceptibles les lettres qui le compoſent. Enſuite il me dépouille de mes titres : il en eſt un ſur-tout que je revendique fortement, c'eſt celui de Docteur en médecine. Il y a vingt ans qu'il me fut accordé par une Faculté que j'eſtime & que j'aime, & j'ai travaillé toute ma vie à le mériter ; deux puiſſans motifs pour qu'il me ſoit cher ! Plus bas, j'indique un ouvrage de ma compoſition, d'où je tranſcris une note ; & cet inattentif Imprimeur ſupprime cette indication, ſans s'embarraſſer que le texte conſerve un ſens, ou qu'il n'en ait aucun. Enfin il tronque ma lettre ſans pitié.

Laiſſons là cependant cet Imprimeur, qui vraiſemblablement ne lira pas mes plaintes, & diſons un mot de l'Editeur de la Gazette. Celui-ci *m'invite à répondre aux raiſons par leſquelles M. Duboſq combat ma théorie, ſur la maniere d'agir des médicamens anti-vénériens.* Auroit-il oublié que M. Duboſq n'a pas même eſſayé de combattre la théorie dont j'ai fait uſage, *par des raiſons* au moins publiées dans ſes feuilles ? ou feroit-ce encore un tour de ce maudit Imprimeur ? Auroit-il

tronqué la lettre du Médecin, comme il a mutilé la mienne ? Cette derniere conjecture n'eſt pas ſans vraiſemblance ; car l'Editeur n'eſt pas homme à dire inconſidérément que M. Duboſq a donné des raiſons dans ſa lettre, tandis que la plus ſcrupuleuſe recherche n'y en découvre aucune.

Au reſte, c'eſt gratuitement que ces MM. me font l'honneur de l'invention de cette théorie. Je n'abuſerai pas de leur généroſité : je déclare donc qu'elle n'eſt point à moi ; & ces MM. s'en convaincront aiſément, s'ils prennent la peine de revenir ſur leurs anciennes lectures. Quelle bizarrerie ! D'un côté, ils m'attribuent ce qui n'eſt point à moi ; & de l'autre, ils me diſputent ce qui m'appartient inconteſtablement !

Quant au différent principal, ſi l'Editeur eſt ſuffiſamment autoriſé par M. Duboſq, il eſt abſolument terminé. J'avois dit dans ma lettre, en tranſcrivant mon propre ouvrage, qu'il s'agiſſoit, pour me dépouiller de l'honneur de l'invention, s'il eſt vrai toutefois qu'un heureux haſard honore un inventeur ; qu'il s'agiſſoit, dis-je, de *prouver que les alkalis volatils ont été employés comme inſtrument unique d'une méthode antivénérienne quelconque* ; & l'Editeur répond avec autant de franchiſe que de vérité : *aucun Auteur n'a eu cette prétention ; elle appartient en entier à M. Peyrilhe. M. Du-*

bosq ne l'a jamais contestée (je l'avois cru) *& nous croyons qu'elle ne le sera jamais par aucun Praticien.* Peut-on être plus complettement d'accord ?

Avec de la bonne foi il est difficile que la dispute dure long-tems : la vérité ne tarde pas à se montrer à ceux qui la cherchent sincérement ; & bientôt l'un des deux partis reconnoissant son tort, l'avoue & se tait.

OBSERVATION

Sur une Plaie d'arme à feu ; par monsieur POUMEL, *Chirurgien à Coincy-l'Abbaye.*

Je fus appellé, au commencement d'Octobre 1772, pour donner des secours au nommé Doctrinal, âgé de quarante-huit ans, d'un tempérament assez robuste, qui venoit de recevoir sur la poitrine un coup de fusil chargé pour un lievre, à un pas ou deux de distance. Le *sternum* fut exactement partagé en deux parties, vis-à-vis les deuxieme & troisieme côtes. La plaie s'étendoit depuis la partie latérale gauche, près de la tête de l'*humerus*, jusqu'au côté droit, un pouce au-delà du *sternum*. La situation du blessé, la direction du fusil, & la convexité de la poitrine étoient telles, que le coup a été porté assez obliquement pour que les

poumons n'aient pas été léſés. La plus grande partie du plomb s'étoit arrêtée dans le *ſternum*, le reſte dans les muſcles & les côtes. Je fis d'abord de grandes inciſions pour faire dégorger la plaie, & j'enlevai une douzaine d'eſquilles, & une vingtaine de grains de plomb. Enſuite, après l'avoir bien exactement lavée, en donnant au malade une ſituation convenable, je la couvris de charpie ſeche, principalement les endroits où il y avoit des vaiſſeaux ouverts, & je mis ſur le tout un grand cataplaſme fait avec la mie de pain & la fleur de ſureau. Quelques heures après, le pouls s'étant un peu élevé, je fis une petite ſaignée du bras, & j'ordonnai une tiſane délayante & adouciſſante. Pour remédier à l'engorgement & à la rougeur des bords de la plaie, j'ai continué le même cataplaſme pendant quelque temps. Le troiſieme jour la fievre augmenta ſans accident. La ſuppuration commença à s'établir. Bientôt les os furent à découvert. Pour en obtenir l'exfoliation, je me ſervis de plumaſſeaux chargés de baſilicum, & pour le reſte d'un digeſtif ordinaire, auquel j'ai ajouté le baume d'Arcæus. Les huit premiers jours ſe paſſerent très-bien; mais le neuvieme il ſurvint un délire qui dura dix-huit heures, & qui fut ſuivi d'une eſpece de *coma vigil*. Le ſentiment, le mouvement paroiſſoient tout-à-fait per-

dus ; les extrêmités étoient roides & froides : j'appliquai aussi-tôt deux grands emplâtres de vésicatoires sur les gras des jambes, qui produisirent tout l'effet désiré, soit en procurant un suintement abondant (la suppuration étoit dérangée) soit en portant leur action sur le genre nerveux, qu'un pareil coup avoit dû vraisemblablement affecter. Retiré de cet état, je recommençai mes pansemens comme à l'ordinaire. Je fis des injections que je rendois plus ou moins émollientes, plus ou moins détersives, suivant l'indication. Tous les jours je détachai quelques esquilles & j'enlevai quelques grains de plomb. Bientôt je bannis toute espece d'onguent. J'ai continué le seul basilicum, dont j'ai retiré un grand secours pour l'exfoliation. J'ai dit plus haut que le *sternum* fut partagé en deux parties : la portion inférieure jouissoit du mouvement procuré par la respiration, tandis que la supérieure restoit immobile. Je mis en usage tous les bandages que je pus imaginer pour le contenir ; mais la gêne qu'ils occasionnoient m'ôterent tout espoir de pouvoir réussir par ce moyen. La plaie resta fistuleuse. Je prescrivis tout le repos possible, un régime convenable, une tisane vulnéraire apéritive. Les injections ne furent pas ménagées, & d'autres petits soins que les circonstances pouvoient exiger. Au bout

d'un an environ, j'ai eu la ſatisfaction de voir la plaie parfaitement réunie. Aujourd'hui cet homme jouit d'une bonne ſanté, & travaille dans les champs comme à ſon ordinaire.

OBSERVATION

Sur une Hernie inguinale; par Monſieur RAILLARD, *Maître en chirurgie à Néronde-Berry-Bourbonnois.*

Le 5 Septembre 1773 je fus appellé pour voir le nommé Gagé, garçon Laboureur du village de Ruffit, paroiſſe de Tendrou, âgé de vingt-trois ou vingt-quatre ans. Il étoit travaillé depuis trois jours d'une colique des plus violentes, occaſionnée par une hernie inguinale, accompagnée de tous les accidens d'étranglement. (*a*) La tumeur étoit ſituée à droite, groſſe à peu près comme le poing, dure, inégale, preſque ſans douleur; le ventre étoit tendu & un peu douloureux; le malade vomiſſoit de tems à autre des matieres fécales; il avoit fréquemment des hoquets, & vomiſ-

(*a*) J'appris du malade que ſouvent il avoit fait rentrer lui-même ſa hernie, mais qu'il n'avoit jamais pu venir à bout de le faire entiérement. Ce n'eſt qu'après avoir fait beaucoup de tentatives pour faire rentrer la tumeur que le malade me fit appeller.

ſoit les alimens à meſure qu'il les prenoit.

Mes premieres tentatives furent de faire rentrer la tumeur par le moyen du taxis, mais ce fut en vain que je le mis en uſage. J'eus recours à des lavemens purgatifs, ſoupçonnant avec raiſon que l'étranglement venoit par l'engouement des matieres: après que le malade en eut pris deux, je le remis dans une ſituation telle que l'anneau & les muſcles du bas-ventre fuſſent dans le plus grand relâchement (comme j'avois déjà fait.) Je tentai de nouveau le taxis: la tumeur rentra en partie, mais les accidens perſiſtoient toujours. Je demandai au malade ſi ce qui paroiſſoit encore de la tumeur n'étoit pas plus gros que ce qu'il en reſtoit lorſqu'il la faiſoit rentrer lui-même; il me répondit que c'étoit bien plus gros actuellement. Je remis encore la ſituation & le taxis en uſage, après deux autres lavemens, que je rendis même un peu ſtimulans; le tout fut inutile, les accidens parurent même augmenter; ce qui me détermina à propoſer l'opération, que je fis de la maniere qui ſuit.

Ayant ſitué le malade ſur un plan preſque horizontal, je pinçai la peau avec la main gauche, au côté externe de la tumeur; un aide (*a*) la pinça du côté interne. Je fis avec un biſtouri ordinaire une inciſion

(*a*) M. Drouet, Maître en chirurgie à Néronde.

ſuivant la longueur de la tumeur, à la faveur du pli que nous faiſions en élevant la peau ; je la fis d'un ſeul coup aſſez longue pour n'être pas obligé d'y revenir : l'inciſion des tégumens faite, je détruiſis peu-à-peu le tiſſu cellulaire, au moyen du biſtouri gliſſé dans la crénelure de ma ſonde. Je mis le ſac à découvert ; je le pinçai avec l'ongle du pouce & de l'*index* de la main gauche, & le coupai avec mon biſtouri, en portant le tranchant horizontalement, & de dedans en dehors ; je répétai cette manœuvre juſqu'à ce que j'eus fait une petite ouverture audit ſac, où j'introduiſis ma ſonde crénelée, qui me guida pour inciſer le ſac ſupérieurement & inférieurement avec le biſtouri. Le ſac étoit fort épais par l'ancienneté de la maladie. (*a*) Ma premiere intention fut de débrider l'anneau pour favoriſer la rentrée des parties ; mais je fus fort ſurpris de trouver l'anneau dilaté, au point que je pouvois y introduire le doigt *index* juſque dans le ventre. J'examinai enſuite quelle auroit pu être la cauſe qui avoit empêché la rentrée des parties ſorties ; & qui avoit produit tous les accidens que le malade avoit éprouvés depuis trois jours. Voici ce que je trouvai.

Le ſac formoit dans ſa partie ſupérieure

[*a*] Le malade avoit cette hernie depuis l'âge de dix ans.

une eſpece de bourelet auquel j'avois fait d'abord peu d'attention avant l'examen de l'anneau ; l'épiploon étoit fort enflammé, gonflé, dur & adhérent audit bourelet, d'où je le détachai en partie avec le biſtouri, en partie avec les doigts en déchirant. Le ſac étoit fort adhérent au cordon des vaiſſeaux ſpermatiques ; l'épiploon avoit formé des adhérences avec ce premier dans l'endroit qui répondoit au cordon, de façon qu'il ſembloit que l'épiploon adhéroit à ce dernier. (*a*)

Pour détacher l'épiploon je mis le même procédé en uſage, c'eſt-à-dire que j'en diſſéquai une partie, & déchirai l'autre avec les ongles. Le ſoupçon que j'avois eu de l'engouement des matieres ſe tourna en évidence, puiſque je trouvai l'inteſtin plein de matieres fécales & raſſemblées en peloton, ce qui le rendoit fort inégal.

L'inteſtin étoit peu enflammé ; il avoit contracté quelques petites adhérences à la paroi poſtérieure du ſac, d'où je le détachai avec les doigts. Cela étant fait, je réduiſis l'épiploon & l'inteſtin, avec la précaution de commencer par ce qui étoit le

[*a*] On voit bien que l'épiploon ne pouvoit, dans le cas préſent, être attaché au cordon, puiſqu'il y avoit un ſac, & que cela étant il eſt évident que le cordon ne pouvoit avoir que des adhérences médiates avec l'épiploon, le ſac ſe trouvant interpoſé entre deux.

dernier ſorti, toutefois après avoir inciſé le bourelet mentionné, qui ſeul avoit fait l'étranglement.

J'appliquai le bandage à la maniere accoutumée. Deux heures après l'opération je fis donner deux lavemens laxatifs au malade, qui lui firent rendre une grande quantité de matieres fécales, dures & fétides. Deux heures après les accidens ceſſerent entiérement, & le malade ſe trouva dans une tranquillité parfaite. Le lendemain au matin je fus lever l'appareil, eſpérant trouver les parties en fort bon état : je fus bien trompé, tout étoit contraire à mes eſpérances. Le malade avoit eu l'imprudence de ſe faire lever pour aller à la ſelle; il avoit fait quelques efforts qui avoient occaſionné la ſortie de l'épiploon; dès-lors il avoit été pris de hoquets, de tiraillemens d'eſtomac, l'*omentum* étoit gonflé, enflammé & étranglé par l'anneau : je fis tout ce que je pus pour le faire rentrer, il me fut impoſſible d'y parvenir. Je propoſai au malade de me laiſſer inciſer l'anneau, à quoi il s'oppoſa opiniâtrément. La portion d'épiploon reſta ainſi étranglée pendant deux jours, & commença enfin à tomber en mortification; pour lors les accidens ceſſerent en partie. Mon intention fut de l'emporter ſans différer davantage; mais le malade ne voulut pas abſolument

me le permettre. Je craignois que la gangrene ne ſe communiquât de proche en proche aux parties internes ; ce qui me détermina à propoſer au malade un moyen plus doux en apparence, la ligature. (*a*) La portion d'épiploon compriſe dans la ligature tomba au bout de vingt-quatre heures. Depuis ce tems les accidens ont diſparu entiérement ; & la plaie a été panſée comme une plaie ſimple. J'ai tenu le malade à une diete ſévere pendant les premiers jours de l'opération, & lui ai permis peu-à-peu quelques alimens un peu nourriſſans. Il a gardé le lit pendant ſix ſemaines, & a été parfaitement guéri. Je lui fais porter par précaution un bandage que M. Pipelet le jeune, Maître en chirurgie, a eu la bonté de m'envoyer.

Je ne ſuis pas le ſeul qui aie obſervé que l'étranglement ne vient pas toujours de la part de l'anneau. M. Arnaud, dans ſon Traité des Hernies ; M. Tenon, dans ſes leçons au College de chirurgie, en rapportent des exemples, & pluſieurs autres Praticiens ; c'eſt delà qu'on craint qu'en fai-

[*a*] Je n'ignore pas les obſervations de MM. Louis & Pipelet, ſur les inconvéniens de la ligature de l'épiploon, & les expériences qu'ils ont faites à ce ſujet ; mais on voit que j'y ai eu recours malgré moi : heureuſement il n'en eſt ſurvenu rien de mauvais.

ſant rentrer le ſac herniaire (toutefois s'il eſt poſſible) ſans l'inciſer, les parties qui y ſont contenues ne ſe trouvent étranglées par le ſac; en un mot, il n'y a rien de ſi commmun que les étranglemens formés par le ſac lui-même, ſur-tout dans les hernies anciennes.

OBSERVATION

Sur un Scrotum détruit & reproduit, par M. CHIZEAU, gagnant maîtriſe à l'Hôtel-Dieu de Nantes.

Jean Blais, de la paroiſſe de S. Sauveur de la ville de Nevers, âgé de 15 ans, entra le 18 Mars dernier à l'Hôtel-Dieu de cette ville pour s'y faire guérir d'une fievre continue qu'il avoit depuis quelque tems. Le quatrieme ou le cinquieme jour de ſon entrée il eut le malheur d'être attaqué d'une petite-vérole confluente. Cette maladie fut annoncée par des nauſées, des douleurs à la région lombaire, des inquiétudes, & par une ſoif inextinguible, qui ne lui laiſſoient aucuns intervalles. Pendant tout ce tems la nature travailloit & diſpoſoit l'éruption. On lui donnoit les remedes ordinaires à cette ſorte de maladie, qui conſervoit toujours ſon type; mais les troiſieme & quatrieme jours de l'éruption la fievre

commença à céder, ainsi que les symptômes qui l'accompagnoient. Ce pauvre enfant commençoit à se féliciter, quoique dans un état assez triste; & cette joie ne fut pas de longue durée, car le septieme jour il m'appella, & se plaignit d'une douleur & d'une chaleur aigües aux parties de la génération, que j'examinai scrupuleusement. J'y trouvai une inflammation considérable. Pour combattre & appaiser les accidens naissans j'appliquai des fomentations émollientes, & quelques cataplasmes. Cependant je fus très-réservé sur leur application, sachant que ces parties, qui ont peu de ressort, peuvent facilement tomber en mortification; je craignois aussi l'usage des résolutifs. La nature paroissant vouloir porter le reste de la matiere morbifique vers cet endroit, & former un dépôt critique, devois-je insister sur leur usage? Ils étoient, dans ce cas, contraires à la nature & à la saine pratique. Dans l'incertitude où j'étois je respectai, à l'imitation des meilleurs Maîtres, les derniers efforts d'une nature languissante; à la levée de mon appareil je trouvai le scrotum tout livide, avec une fluctuation sourde qui se faisoit sentir sous les tégumens. Je fis une incision sur l'étendue de la tumeur, qui procura l'évacuation d'un verre de pus assez mauvais. D'abord je pansai à sec, & j'appliquai un emplâtre

de ſtyrax, que je levai ſur le ſoir pour examiner le mal; & je remarquai que le ſcrotum ſe détachoit déjà, ainſi que les tégumens de la verge. Le troiſieme jour de l'opération les teſticules étoient à découvert, de même que la verge. Pendant la chute des eſchares le malade ſouffroit horriblement; & dans le combat de la nature les forces s'épuiſoient; je les ſoutenois par de légers cordiaux. Durant ce tems l'éruption ſe faiſoit ſans dérangement, & ce malheureux ſe trouva ſoulagé après les évacuations. Je n'étois pourtant pas dans la ſécurité, je craignois pour ſes jours; & je prévoyois que la nature, accablée par tous les efforts violens qu'elle avoit faits pour expulſer le virus délétere, avoit encore bien de l'ouvrage pour parvenir à la guériſon, & recouvrir des parties auſſi ſenſibles que celles-ci. Je n'avois aucun exemple de cures ſemblables. Heureuſement je me rappellai avoir lu quelque choſe d'analogue dans Fabrice de Hilden, livre troiſieme, page 280, qui ranima mon courage; &, touché de la ſituation affligeante de cet enfant, je le panſai avec aſſiduité, le plus mollement & le plus rarement qu'il m'étoit poſſible. Des plumaſſeaux chargés d'un digeſtif légérement animé faiſoient tout l'appareil pendant la chute des eſchares; après laquelle je recommençai de pan-

ſer à ſec. Curieux de ſavoir comment la nature répareroit le dommage qu'avoit fait la maladie, quoique très-perſuadé qu'il n'y a point de régénération dans les pertes de ſubſtances, ſur-tout depuis que j'ai lu le ſavant Mémoire de M. Fabre, rapporté dans le ſecond volume des Mémoires de l'Académie de chirurgie, qui eſt conforme au ſentiment des célebres MM. Louis & Queſnay, je voulus, à l'exemple de ces grands hommes, voir cette ſage nature réparer les dégâts de la maladie. Je fixai mon attention ſur la diminution de cette partie dénuée de tégumens : je vis la cicatriſation s'opérer de la circonférence au centre ; toutes ces parties ſe détendoient, de maniere que ce grand ouvrage ſe faiſoit, premiérement par la diminution, ſecondement par la prolongation des fibres de la peau, d'autant mieux qu'elle eſt très-lâche aux environs de ces parties. Je remarquai que la verge ſe recouvroit plus lentement que les teſticules ; ce qui peut venir de la ſtructure de la partie, & de la tenſion de la peau au-deſſus des os pubis. Enfin, au bout de trois ſemaines, avec les mêmes panſemens, la guériſon fut parfaite. Cette obſervation nous apprend que ſouvent la nature ſe ſuffit à elle-même dans les cas les plus dangereux.

OBSERVATION

Servant de méthode pour le traitement des paralysies des extrêmités inférieures, accidentelles ; par M. J. J. CORDES, Maître-ès-Arts & en chirurgie à Montgeron.

En 1773, le 15 Juillet, un Maçon de Corbeil, d'une assez vigoureuse constitution, âgé d'environ trente ans, occupé à recrépir une croisée d'un troisieme étage, sur laquelle il étoit monté, eut l'imprudence de se fier à un petit crochet auquel il étoit comme suspendu : il n'y fût pas plutôt qu'il devint victime de sa bravoure ; ce foible soutien cassa, & le fit tomber perpendiculairement sur ses pieds, où il demeura immobile pendant un quart-d'heure : quelques personnes, témoins de cet accident, coururent à son secours, & le transférerent à l'Hôtel-Dieu de l'endroit, privé de connoissance, & aussi peu flexible que si son corps n'eût été qu'une même piece.

Le premier soin des Sœurs préposées pour le secours des pauvres fut de le mettre dans un lit bien bassiné, où il commença à reprendre un degré de chaleur que je saisis aussi-tôt pour le saigner. Plus je diminuois la quantité du sang, & plus j'avois la satisfaction de lui voir peu-à-peu recouvrer ses

ſens. Il commença à ſe reconnoître, & proféra quelques paroles languiſſantes à la cinquieme ſaignée. Les vulnéraires & les cordiaux étoient ſa boiſſon ordinaire.

Ces remedes ſeuls ne m'auroient pas ſuffi, ſi je n'avois eu recours à quelqu'autre expédient. Je l'enſevelis dans la peau d'un mouton que je fis tuer pour cet effet, dans laquelle il demeura vingt-quatre-heures. La tranſpiration qu'elle excita fut exceſſive, & ne ceſſa même que deux jours après l'en avoir retiré.

Ses plaintes languiſſantes, les vives douleurs qu'il reſſentoit dans toute la région lombaire, l'inſenſibilité des extrêmités inférieures, la perte involontaire des urines, l'extinction de voix; tous ces ſymptômes ne contribuoient pas peu à me faire déſeſpérer de ſa vie.

Cet aſpect effrayant ne me déconcerta point. Le ſurlendemain de l'accident je redoublai les ſaignées, qui me paroiſſoient indiquées par la roideur du pouls & l'augmentation de la douleur.

Relâcher les liquides & augmenter la fluidité des ſolides fut à quoi je tendis dans le principe; mais bientôt après je changeai la maniere du traitement. Je conſommai deux bouteilles d'eau de méliſſe premiere à faire des frictions un peu fortes, depuis la région dorſale juſqu'à la plante des pieds; &

j'appliquai par-dessus le marc des plantes aromatiques les plus spiritueuses, bouillies dans parties égales de gros vin rouge & d'eau de-vie, que je renouvellois deux fois le jour.

Douze jours s'écoulerent sans appercevoir de changement ; l'insensibilité & la perte involontaire des urines étoient toujours les mêmes.

Les bains furent les derniers remedes que je tentai. Trois poignées de sauge, de romarin, de basilic, de lavande, d'hyssope, de baume aquatique, de thym & de mille-pertuis, bouillis dans suffisante quantité de gros vin rouge, en furent la composition. Les deux premiers ne firent qu'augmenter la transpiration ; le troisieme, qu'il soutint courageusement, me fit concevoir meilleure espérance. Au quatrieme, les orteils commencerent à reprendre leur jeu ; ce qui augmenta par degrés jusqu'au dixieme, où j'eus la satisfaction de voir que mon opération n'avoit pas été infructueuse.

A l'aide de deux personnes il faisoit quelques pas dans la salle les trois ou quatre premiers jours, puis il se servit de béquilles. Je le purgeai alors, & lui prescrivis un régime qu'on lui a fait exactement observer, ce qui acheva de le rétablir dans son premier état.

Ces cas sont assez fréquens, & malheu-

reusement trop négligés. J'ai vu avec douleur dans certains hôpitaux qu'on faisoit faire trois ou quatre saignées, plus ou moins, suivant la douleur que ressentoit le malade, & on abandonnoit le reste aux soins de la nature. Les vives douleurs diminuoient, & le malade demeuroit paralytique : on se rejettoit sur l'incurabilité du mal. Je pardonne aux gens de l'art de s'excuser ainsi auprès des malades qu'ils ont rendus victimes de leur peu de soin ; mais non pas de donner cette pratique pour principe à de nombreux Eleves, qui, trop jeunes pour se livrer aux réflexions, gravent à jamais dans leur mémoire le bon comme le mauvais.

Je ne vois point qu'il soit impossible de guérir ces sortes de maladies. La nature ne veut qu'être aidée dans ces circonstances pour remettre les choses dans leur premier état : je ne dis pas non plus qu'on puisse promettre de les guérir toutes ; quelquefois le mal est compliqué au point que les remedes trompent notre attente. Il y a sept ou huit ans qu'un Maçon de Cadillac fit une chute semblable à celle que je viens de citer pour exemple : feu mon pere fut appellé dans l'instant pour lui prêter ses secours : il le trouva expirant à son arrivée. Le lendemain il fit l'inspection de la moëlle épiniere, qu'il trouva divisée au milieu de son trajet, & le cerveau affaissé.

J'ai

J'ai encore vu, l'an paſſé, un cas qui m'a d'autant plus ſurpris, qu'après toutes les réflexions que j'ai pu faire à ce ſujet, je n'ai pu concevoir comment un homme, après une chute des plus violentes, où le corps des vertebres lombaires paroiſſoit avoir été fracturé, fît de ſon pied ſix lieues, pour ſe rendre à la Charité de Paris; où on lui adminiſtra, pendant cin ou ſix jours qu'il y ſurvécut, tout les remedes imaginables. Il a joui de ſes extrêmités inférieures juſqu'à l'heure de ſa mort. On fit l'ouverture de ſon cadavre: je fus des plus ſurpris de voir les trois dernieres vertebres lombaires, & une portion de l'os ſacrum, cariées; la moëlle épiniere, dans cet endroit étoit tombée en fonte. L'inſpection du canal vertébral, qu'on ſcia dans toute ſa longueur, nous fit voir que la pourriture s'étendoit juſqu'à la troiſieme vertebre dorſale.

OBSERVATION

Sur le traitement d'une carie perçant le ſacrum de part en part; par M. BOURLEYRE, *Eleve de l'Hôtel-Dieu de Paris.*

Marie Claire, fille âgée de 23 ans, demeurant chez M. Nicque, ſon oncle, Aubergiſte rue du Fauxbourg du Temple, fut

attaqué d'une fievre maligne le 18 Mai de l'année derniere. Le Chirurgien ordinaire de la maison en prit soin jusqu'au 20 de sa maladie, qu'il se manifesta subitement, & sans apparence d'inflammation, un dépôt à la partie supérieure de la fesse droite, sur la région moyenne & droite du sacrum. Cet effort favorable de la nature pour terminer la maladie, n'eut pas néanmoins le succès qu'on en devoit attendre; le Chirurgien fit l'ouverture de ce dépôt sans retardement, & continua ses pansemens jusqu'au 25. S'étant apperçu que cette maladie occasionneroit trop de dépenses, il prévint les parents, qu'il seroit plus avantageux de la conduire à l'Hôtel-Dieu: elle y arriva le 12 Juin, le vingt-cinquieme jour de sa maladie. Elle fut mise entre les mains d'un Chirurgien qui la pansa, l'espace de trois semaines ou environ, avec du digestif animé dont on se sert ordinairement dans la maison: il en espéroit une prompte guérison, sur ce que l'ulcere se remplissoit de chairs suivant le récit qu'il m'en fit; mais M. Pelthan, faisant les fonctions du Chirurgien interne de rang, guidé par ses connoissances, ne tarda point à s'appercevoir que les chairs, étoient d'une mauvaise nature: il examina en redoublant ses attentions le fond de l'ulcere, & sans difficulté il découvrit que le sacrum étoit ca-

rié, pour lors, il en fit part à feu M. Dubus, notre Major, qui examina cette carie, fit une incision à la partie supérieure de l'ulcere, pour mettre l'os à découvert, & reconnut que la carie étoit considérable & très-profonde dans la substance de l'os; pour le moment il en remplit tout le vuide de charpie brute, remettant au lendemain à examiner quel parti on devoit prendre dans cette circonstance, & cependant il ordonna de préparer le cautere actuel. Le lendemain, en examinant la maladie, il apperçut que la carie perçoit le sacrum de part en part; la seconde pénétroit dans le petit bassin, & la gangrene s'emparoit des parties molles: en Praticien habile, il se donna bien de garde de se servir du cautere actuel qu'il avoit fait préparer, dans la crainte bien fondée que les parties internes les plus voisines ne fussent endommagées par son effet, voulant laisser agir la nature & attendre de meilleurs effets de ses opérations; il ordonna simplement de la panser exactement: le Chirurgien qui en eut la commission ne se montra pas des plus exact, c'est alors que feu M. Dubus crut devoir la confier à mes soins.

Voici mon procédé. Le 28 Juin j'examinai la malade: le premier aspect de sa maladie m'offrit un ulcere gangréneux, de la grandeur à mettre dans l'intérieur un

œuf d'oie : l'odeur de la ſuppuration étoit inſupportable ; elle étoit d'une couleur ſanieuſe, & mêlée çà & là de différens points noirâtres & griſâtres, qui provenoient vraiſemblablement du débris du *ſacrum* : la matiere griſâtre & ſanieuſe étoit fournie ſans doute par le ſuc moëlleux contenu en quantité dans les cellules ; & la noirâtre provenoit vraiſemblablement de la deſtruction des différentes lames qui compoſent le *ſacrum*. En introduiſant le doigt *index* au fond de la cavité de l'ulcere, j'obſervai que l'os étoit à découvert de la largeur d'un ſou, à la région moyenne un peu ſupérieure droite ; je portai ma ſonde ſur la carie, pour en reconnoître l'étendue ; & en faiſant de petits mouvemens de droite à gauche, je pénétrai dans ſon intérieur ſans difficulté : pour-lors je levai un peu la main, & je trouvai de la réſiſtance vers la partie inférieure ; mais le mouvement contraire de haut en bas facilita à ma ſonde de pénétrer dans le petit baſſin ſans aucune réſiſtance, de façon que le trou de l'os, cauſé par la carie, étoit oblique de haut en bas, & dedans & dehors. Cette diſpoſition favorable a beaucoup contribué à hâter la guériſon par la propenſion que les humeurs avoient de s'évacuer au dehors. Je réitérai donc les mouvemens de droite à gauche avec ma ſonde, & le tout pour

briser les lames qui composent cet os, & procurer une prompte exfoliation ; effet d'autant plus certain que les lames osseuses qui entrent dans la composition de la substance compacte pour former ses deux faces, sont en très-petite quantité, & que la substance cellulaire est, au contraire, très-abondante, d'où il résultoit, par sa fragilité, que les moindres mouvemens pouvoient produire la destruction de la partie cariée ; & c'est-là ce que j'attendois de mes mouvemens latéraux. Après cette manœuvre je pansai la malade ; je portai un bourdonnet lié à l'embouchure de la carie, & dans l'ulcere gangréneux des bourdonnets poudrés de quinquina bien pulvérisé, & par-dessus un plumasseau surchargé de la même poudre. La gangrene auroit sans doute hâté ses progrès sur les parties molles qui se rencontrent sur cette région, comme les attaches inférieures du sacro-lombaire, long-dorsal, sacré des anciens, & le grand fessier, le tout recouvert de la graisse & des tégumens, si la poudre de quinquina, par sa vertu tonique antiseptique, comme l'a éprouvé M. Bertrandi sur une gangrene du scrotum, & dans d'autres cas particuliers, jointe à la tisane & aux sucs amers pris intérieurement, matin & soir, n'eussent contribué à fixer la gangrene, & à hâter la chute des escharres. Le lendemain, je me servis pour la carie d'un

bourdonnet lié, trempé dans l'eau mercurielle, affoiblie avec l'eau commune, ordonnée, par préférence, au cautere actuel, dans les caries qui pénetrent le tissu spongieux de la mâchoire inférieure, par M. Jourdain; & sur la gangrene, de la même poudre de quinquina : je remplis mollement le vuide avec la charpie seche, par-dessus un plumasseau sec soutenu d'un emplâtre de cérat. Le soir je reïtérai le même pansement. Le lendemain matin je trouvai une suppuration très-abondante & d'une horrible puanteur; la malade ne pouvoit la supporter. Feu M. Dubus m'en demanda des nouvelles : sur mon rapport, il me dit de continuer. Pendant les six premiers jours je me suis servi alternativement d'un bourdonnet trempé & exprimé en partie d'eau mercurielle affoiblie, & d'un bourdonnet à sec; le septieme jour, je me suis apperçu que l'exfoliation étoit bien avancée, par le caractere du pus, qui étoit de couleur blanchâtre, & d'une odeur plus supportable : d'ailleurs les eschares gangréneuses de l'ulcere étoient en partie tombées. Je continuai de saupoudrer les endroits où les eschares n'étoient pas encore totalement séparées, jusqu'au neuf: les chairs devinrent rouges & la suppuration d'un meilleur caractere. Je pansai la malade avec la charpie seche; cependant quelquefois légérement

chargée de digeſtif animé, juſqu'au vingt-un. Le pus vint d'une bonne conſiſtance, & dont l'odeur n'étoit pas indifférente; il étoit d'ailleurs aſſez abondant. Du vingt au trente je me ſuis toujours ſervi de la charpie ſeche pour remplir mollement le vuide & abſorber le pus, & aux bords de l'ulcere, d'une petite longuette de digeſtif, afin que la charpie n'adhérât point à ſa circonférence. Du trente au quarante, je n'ai panſé la malade qu'une fois par jour, attendu que la ſuppuration avoit beaucoup diminué; & j'ai continué à l'ordinaire à mettre ſur l'os un petit bourdonnet non lié, & pour le vuide de l'ulcere, tantôt d'un plumaſſeau très-mollet & très-peu chargé de digeſtif, & tantôt à ſec; & par-deſſus un emplâtre d'onguent de la mere, pour fondre les bords de l'ulcere, ce qui a réuſſi à merveille. Je priai enfin M. Dubus de viſiter ma malade: il la trouva parfaitement bien; mais il me dit que je devois m'attendre que cela reſteroit fiſtuleux. Je le croyois depuis longtemps, ainſi que MM. Pelthan, Lecorchet, Chirurgiens de la même ſalle, qui avoient aſſiſté pluſieurs fois aux panſemens; cependant, du quarante au ſoixante, elle a trompé heureuſement toutes nos eſpérances: les parties molles s'affaiſſerent conſidérablement, & elle ſe trouve guérie, ſans aucun veſtige de fiſtule. Paſſé le qua-

rante-quatre je ſupprimai le bourdonnet que je mettois ſur l'os, & je continuai mes panſemens avec la charpie ſeche juſqu'au cinquante, avec un peu de cérat au pourtour de l'ulcere, toujours dans la vue que la charpie n'adhérât point à ſes bords. Le cinquante-cinquieme, je la fis viſiter derechef à monſieur Dubus, deux jours avant ſon décès : il fut ſurpris, en me diſant que c'étoit un grand effort de la nature, & qu'on ne devoit guere s'attendre que la malade fût délivrée ſi avantageuſement d'une ſi mauvaiſe maladie, & ſans fiſtule. Je continuai mes ſoins juſqu'au ſoixante, pour finir une parfaite cicatrice, que tous les Chirurgiens du rang ont viſitée, de même que M. Dumas. L'examen de la cicatrice me frappa par un enfoncement conſidérable qui étoit ſurvenu inſenſiblement : je ſavois cependant que MM. Fabre & Louis avoient prouvé, ſans pouvoir le révoquer en doute, qu'il ne ſe faiſoit aucune régénération de chair ; mais il eſt difficile de ſe déſabuſer des erreurs qu'on a contractées, ſi le flambeau de l'expérience ne venoit journellement au-devant de nous pour nous dévoiler la vérité. Comme tous les Praticiens ne ſont pas encore univerſellement convaincus de cette vérité, & que M. Louis demande encore tous les jours de nouveaux faits de pratique, pour aſſurer

davantage ce qu'une longue expérience lui a appris. J'ai cru néceſſaire d'envoyer ma malade à l'Académie, afin qu'elle ſoit examinée & viſitée par MM. les Académiciens même. J'avois obſervé, ſur la fin du traitement, que le fond de l'ulcere étoit d'un rouge vermeil qui couvroit l'endroit de l'os exfolié ; je ne doute nullement que ces prétendues chairs ne fuſſent les extrêmités des vaiſſeaux qui rampent entre les lames du tiſſu cellulaire du *ſacrum*, & les extrêmités de ſes vaiſſeaux, de même que de ceux des muſcles détruits ; qu'il ſe fit une tranſudation d'un gluten ou ſuc nourricier pour adhérer, agglutiner les différentes lames du tiſſu qui compoſent les tégumens, & cela par ſa proximité de la circonférence au centre, par l'affaiſſement & le dégorgement de toutes les parties circonvoiſines : voilà pourquoi j'ai trouvé le centre de la cicatrice très-adhérent à l'os, & d'une ſolidité inconcevable, de façon qu'elle étoit comme enchâſſée dans l'endroit où l'os s'étoit exfolié.

Voilà le procédé que j'ai tenu dans le traitement de cette maladie : je me ſuis très-peu ſervi d'onguent ; & ſi j'ai été forcé quelquefois d'employer le digeſtif animé, dont le ſtyrax eſt la baſe, c'étoit plutôt pour m'oppoſer à l'infection que l'air auroit pu cauſer ſur l'ulcere, que pour travailler

à le consolider ; car j'ai vu en plusieurs occasions que la charpie seche avoit beaucoup plus d'avantage, suivant l'intention de la nature.

OBSERVATION

Sur une môle d'air ; par M. GIROUD, Gradué, Maître en chirurgie de Grenoble.

Je ne veux point ici pénétrer les secrets de la nature, ni former d'inutiles raisonnemens sur les causes d'un phénomene digne d'un génie supérieur, à qui je laisse le soin de l'apprécier ; j'observerai seulement, à cet égard, que parmi les Auteurs qui ont traité des fausses grossesses, les uns ont admis des môles venteuses, aériennes, aqueuses, &c. ; que d'autres au contraire en ont nié l'existence ; ce qui feroit présumer que le fait dont je vais donner le détail est d'autant plus rare que la membrane dont ces corps sont formés est ordinairement d'une délicatesse extrême, & peut facilement se rompre par les contractions de la matrice, ou par quelques circonstances dépendantes de la pratique, & l'on est ainsi privé du plaisir de prouver leur existence.

Le 24 du mois de Juin de cette année je fus appellé à l'accouchement d'une jeune

femme de cette ville, qui se plaignoit d'être plus incommodée de cette grossesse que des précédentes. Peu de temps après mon arrivée elle accoucha d'un gros garçon. L'état du ventre de la mere m'ayant fait soupçonner un second enfant, je sentis, à la faveur de mes doigts, une tumeur oblongue, mobile, assez mollete, qui se présentoit à l'orifice de la matrice, & que je reconnus, en la parcourant, être dégagée dans toute son étendue. M'étant assuré qu'elle ne contenoit aucun corps solide qui pût gêner sa sortie, je parvins, en lui facilitant le passage par de légers mouvemens de dilatation, à la recevoir sans aucune altération & dans toute son intégrité. Ce corps prit alors sur ma main une forme sphérique. J'observai à la lumiere qu'il étoit composé d'une membrane très-fine, lisse, polie, diaphane, sans aucune trace, aucune éminence par où il eût pu contracter une adhérence; extrêmement léger d'ailleurs, quoique de la grosseur d'une boule à jouer. Voulant ensuite délivrer la malade, je posai fort doucement sur la table ce globe qui éclata dans l'instant même avec un petit bruit, & sans laisser la plus légere trace, ni donner la moindre odeur; cette explosion subite fit une impression si forte sur quatre femmes qui en furent témoins, & qui en reçurent quelques atomes par la figure,

auſſi bien que moi, qu'elles en perdirent le jugement, en ſorte qu'elles ſe forgerent mille idées biſarres ſur cet événement.

Je crois que les détails où je ſuis entré relativement à ce corps membraneux, qui renfermoit une certaine quantité d'air, ſuffiront pour caractériſer parfaitement une môle aérienne : d'ailleurs, je penſe que la matrice, qui avoit été conſidérablement diſtendue par la groſſeur de l'enfant & celle du placenta, dont je n'avois pas fait l'extraction, n'avoit pas toute la force néceſſaire pour comprimer & détruire cette môle avant ſa ſortie.

EXTRAIT

D'une Lettre de M. L. ODIER, Médecin à Geneve, touchant ſes Remarques ſur la mortalité de la petite-vérole à Londres, inſérées dans les Journaux de médecine.

Je profiterai de cette occaſion, Monſieur, pour vous prier de vouloir bien annoncer dans votre Journal, que, loin d'avoir prétendu me déclarer l'ennemi de l'inoculation par les Lettres que j'y adreſſois à M. de Haën, ſur la mortalité de la petite-vérole à Londres, aux mois de Septembre & d'Octobre de l'année paſſée, j'avois en vue, au contraire, de montrer ſon

utilité, en faisant voir que la seule objection qui paroisse encore avoir quelque force contre l'introduction de cette pratique, n'en auroit plus, si l'on se donnoit la peine de l'approfondir; & que l'augmentation de mortalité de la petite-vérole à Londres, depuis l'époque à laquelle on a commencé de l'inoculer, ne peut être attribuée à l'inoculation. C'est ce qu'il me sera aisé de faire voir par le Nécrologe Anglois lui-même, ainsi que par quelques autres considérations qui devoient faire le sujet de deux ou trois Lettres, que des affaires imprévues m'ont forcé de renvoyer encore pendant quelque temps. Jusqu'ici, je n'ai fait que donner à l'objection que j'avois en vue toute la force dont elle me paroît susceptible; il me reste à examiner jusqu'à quel point elle est fondée. Je suis si persuadé qu'elle ne l'est point du tout, que depuis que je commence à pratiquer la médecine, je n'ai cessé de recommander hautement l'inoculation, & d'inoculer moi-même, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée. Si je n'avois pas été déjà parfaitement convaincu, le succès que j'ai eu jusqu'ici seroit plus que suffisant pour résoudre tous mes doutes, d'autant plus que je n'ai point encore observé que la petite-vérole inoculée se communiquât à personne par contagion.

J'ai l'honneur d'être, &c.

SUITE

Des expériences du sieur COMUS, *sur la revivification des métaux par l'Electricité.*

Il paroît que les chaux métalliques ne se revivifient que par le phogistique, que le fluide électrique entraîne en passant à travers des corps métalliques, tels que les pointes que l'on met aux extrêmités des cartes, la plaque de la batterie, l'irritateur, ou par le phogistique des corps qu'on a détruits, accumulé sur la plaque & sur les boutons de l'irritateur : cette conjecture paroît se confirmer par une expérience que j'ai répétée plusieurs fois.

J'ai revivifié dans certaines circonstances des chaux métalliques que je n'ai pu revivifier dans d'autres, quoique le temps fût plus propre à l'électricité. Ne sachant à quoi attribuer cette variété dans l'expérience, j'imaginai que cela pouvoit provenir de ce que la plaque de la batterie étoit nétoyée, ainsi que les boutons de l'irritateur ; mais je les frottai de noir de fumée, avec un peu d'huile ; & une chaux qui n'avoit pu se revivifier auparavant, se revivifia à l'instant: j'ai répété maintefois cette expérience, & elle n'a jamais manqué. J'ai beaucoup d'attention dans les expériences, pour essayer si les substances sont conductrices, d'avoir une plaque & un irritateur fort nets; faute de ce, toutes les

ſubſtances paroiſſent être conductrices, lorſque les boutons ſont revêtus de phogiſtique ainſi que la plaque.

Les perſonnes qui auroient quelques doutes ſur les ſubſtances qui ont été employées, ſauront qu'elles m'ont été fournies par M. Rouelle, dont les talents ſont aſſez connus pour lever tous ſoupçons.

Le ſieur Comus a découvert, à l'aide de l'électricité, le moyen de faire paroître l'or bleu, & même vert, entre deux glaces; mais, comme pluſieurs perſonnes ont cru que cela provenoit de la réfraction, il a fait la même choſe ſur les cartes : comme cela tient à une ſuite d'expériences très-longues, il en donnera le procédé avec ces mêmes expériences.

Le ſieur Comus a annoncé, dans le Journal précédent, qu'il donneroit la ſuite des expériences ſur le verre, ainſi que des ſubſtances qui deviennent électriques par communication; voici ce qu'il a fait. Il a pris une bande de glace de trois pieds ſix lignes de long, huit lignes de large & trois lignes d'épais; il l'a fait ſupporter par deux gueridons de verre de ſept pouces de haut, & l'a miſe devant ſon plateau, en place de conducteur métallique qu'il avoit retranché : à peine a-t-on eu donné deux tours de roue, qu'elle a commencé à ſon extrêmité à faire danſer les petites figures : y ayant adapté le caril-

lon, il a été auſſi bien que s'il eût été attaché à un conducteur métallique. On a fait avec toutes les expériences qui ſe font au premier conducteur : on y a chargé une petite bouteille à médecine, contenant environ un demi-poiçon d'eau, & garnie extérieurement d'étain ; elle a donné la commotion auſſi forte que ſi elle eût été chargée comme à l'ordinaire au conducteur : l'expérience eſt la même avec un tube de verre ouvert ou fermé.

Le ſieur Comus s'eſt de même électriſé, iſolé, en tenant d'une main un tube de verre de quatre pieds de long en place de chaîne ; il a répété toutes les expériences qui ſe font quand l'on eſt iſolé, & cela auſſi vîte que ſi l'électricité lui eût été communiquée par un corps métallique. La continuation de vibration eſt ſi ſubite par communication à travers le verre, qu'en un tour de roue un homme reçoit des ſignes électriques d'un conducteur de verre de quatre pieds qu'il tient, & qui ſe manifeſtent à l'extrêmité d'un autre tube de quatre pieds qu'il tient de l'autre main, au point d'attirer des corps légers, & cela de très-loin.

Voici la ſuite des corps qui deviennent électriques par communication : le cryſtal de roche, le cryſtal de Madagaſcar, la cornaline, l'amétiſte, le porphyre, l'agathe blanche & de couleur, la nacre de per-

le, l'alun, le nitre, le ſel de ſaturne ſurchargé de vinaigre.

Conjectures ſur la nature des ſubſtances qui entrent dans la compoſition du diamant.

Ayant eu l'occaſion de décompoſer la poudre de diamant pluſieurs fois par l'électricité, j'ai remarqué conſtamment les mêmes couleurs métalliques ſur les glaces ainſi que ſur les cartes. Je me ſuis ſervi de la poudre de diamant paſſée par différents menſtrues, pour en débarraſſer toutes les parties hétérogenes, ainſi que des diamants que j'ai fait égriſeler ſous mes yeux; elles m'ont produit les mêmes effets : j'ai comparé les cartes & glaces avec celles qui m'avoient ſervi pour la revivification du minium, & j'ai trouvé qu'elles étoient ſi reſſemblantes qu'il m'étoit impoſſible de les diſtinguer les unes des autres : les perſonnes inſtruites devant leſquelles j'ai répété l'expérience, en ont jugé de même. D'après l'analogie que le décompoſé de ces deux ſubſtances donne, il ſeroit très-poſſible que le plomb entrât dans la compoſition du diamant : en effet, qui eſt-ce qui fait la blancheur & la peſanteur du *flint-glaſſ*, ſi ce n'eſt le plomb ? J'ai une ſuite d'expériences que je rendrai publique lorſqu'elle ſera finie, qui prouvera ce qui ne paroît actuellement que conjectures.

Jours du mois.	Thermometre.			Barometre.		
	A 6 h. du matin.	A 2 h. & d. du soir.	A 11 h. du soir.	Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	13½	18	13	28 1½	28 2	28 3
2	11½	17½	12¾	28 3½	28 3	28 3
3	12½	22¼	16½	28 2½	28 2	28 1
4	15	23	16¼	28 ¾	27 10	27 11½
5	14½	20	14¼	28 1	28 1½	28 2
6	14	21¼	16½	28 2½	28 2½	28 2¾
7	14½	23	17	28 3	28 2½	28 2
8	16¼	26	20	28 2	28	27 11
9	18	20½	17	27 11½	27 11¾	28
10	16	20¾	13¾	28 ¾	28 ¾	28 1¼
11	12½	18¼	13	28 2½	28 3	28 3½
12	11¾	21	13¼	28 3¾	28 3	28 3½
13	12	19½	15	28 3	28 2½	28 2½
14	13½	21¼	16¾	28 1¾	28 1	27 11¾
15	16½	20¾	16½	27 11¾	27 11½	27 11¾
16	15½	21	16¾	27 11¾	27 11¼	27 11
17	14½	20	14½	28	28	28 1¼
18	12	20	13½	28 1½	28 1¾	28 2½
19	13¼	19½	14¾	28 2½	28 2¼	28 2
20	13½	21½	16¼	28 2	28 1½	28 1¼
21	14½	21	16	28 1¼	28 1	28 ½
22	14	22½	17½	28 ¾	28 ½	28 1½
23	16	18½	15¼	28 1¾	28 1¾	28 1¾
24	14	19½	15½	28 1¾	28 1½	28 1¼
25	14½	21¼	17	28 ½	27 11½	27 11
26	15½	17¼	14	27 10½	27 10½	27 10
27	13	18½	14	27 10	27 10	27 10½
28	13¼	15½	12	27 10	27 9¼	27 9¼
29	11¾	16½	12½	27 11	27 11½	28
30	12½	18½	15½	28	28	28 1
31	15½	20½	16	28 2	28 2	28 2

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	N. couvert.	N. nuages.	Beau.
2	N-E. couvert.	E-N-E. c. nua.	Beau.
3	N-N-E. nuag.	N-E. beau, n.	Beau.
4	N-N-E. nuag. pluie.	E-N-E. n. écl. t. pl. grêle.	Beau.
5	O. nuages.	O. nuages.	Beau.
6	O. nuages.	O. nuages.	Beau.
7	O. beau.	O. beau.	Beau.
8	N. nuages.	O. nua. éclairs, tonnerre.	Beau.
9	O. couvert.	O. couvert.	Couvert.
10	O. c. nuages.	O. couv. pluie.	Nuag. Ecl.
11	O-N-O. nuag.	N. couvert.	Beau.
12	N. nuages.	O. nuages.	Beau.
13	N. nuages.	N. nuages.	Pluie.
14	N. nuages.	E-N-E. nuag.	Couvert.
15	S-O. couvert.	S-O. pluie, n.	Couvert.
16	S-O. couvert.	S-O. c. pluie.	Couvert.
17	O. nuages.	O. nuages.	Nuages.
18	O-N-O. nuag.	N-O. nuages.	Nuages.
19	N-O. nuages.	N. nuages.	Beau.
20	E-N-E. beau.	E. beau.	Beau.
21	E. beau.	E. nuages.	Beau.
22	E. b. nuages.	O. couvert.	Couvert.
23	O-N-O. pluie, couvert.	N-O. cou. pl.	Nuages.
24	N. couvert.	N. pet. pl. n.	Beau.
25	N. couvert.	N. nuages.	Couvert.
26	N-E. couv. pl.	S-O. pl. cont	Pluie.
27	O. nuag. vent.	O. nuages.	Nuages.
28	S. couvert.	S. pl. nuages.	Beau.
29	O. nuages.	O. pluie.	Beau.
30	S. pluie.	O-S-O. c. pl.	Nuages.
31	S-O. nuages.	S-O. nuages.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre, pendant ce mois, a été de 26 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau ; & la moindre chaleur de 11 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du même terme. La différence entre ces deux points est de 14 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 3 $\frac{1}{2}$ lignes ; & son plus grand abaissement de 27 pouces 9 $\frac{1}{4}$ lignes. La différence entre ces deux termes est de 6 $\frac{1}{4}$ lignes.

Le vent a soufflé 9 fois du N.
2 fois du N-N-E.
3 fois du N-E.
4 fois de l'E-N-E.
3 fois de l'E.
2 fois du S.
4 fois du S-O.
1 fois de l'O-S-O.
11 fois de l'O.
3 fois de l'O-N-O.
3 fois du N-O.

Il a fait 19 jours beau.
26 jours des nuages.
15 jours couvert.
10 jours de la pluie.
1 jour de la grêle.
3 jours des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d'Août 1774.

On a observé pendant ce mois beaucoup de toux seches très-opiniâtres, qui ont également résisté aux délayants, aux adoucissants & aux béchiques de ces deux classes ; elles n'ont paru céder qu'à quelques petites saignées, encore ont-elles duré très-long-tems.

On a vu auſſi un aſſez grand nombre de perſonnes attaquées de dévoiements, qui n'ont eu rien de fâcheux ; au contraire, on a ſouvent obſervé qu'ils débarraſſoient les premieres voies d'humeurs qui y ſéjournoient, & bien des gens ſe ſont trouvés plus forts & plus alertes après les avoir éprouvés ; dans la plupart, ils ont cédé aux plus légers purgatifs.

Enfin, il a régné des fievres intermittentes, tierces & doubles tierces, & quelques fievres malignes, mais en petit nombre.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille au mois de Juillet 1774, *par M.* BOUCHER, *Médecin.*

Les chaleurs ont été très-modérées tout le mois, ſi l'on en excepte le 25 & le 26, la liqueur du thermometre a toujours été obſervée au-deſſous du terme de 20 degrés : ce dernier jour elle s'eſt portée à celui de 23 degrés. Le 14 & le 15 elle ne s'eſt pas élevée au-deſſus de 13 degrés.

Nous avons eu des alternatives de pluie & de beau tems. Les pluies, quoiqu'abondantes certains jours, étoient paſſageres. Du 1er au 15 le vent à preſque toujours été *Sud*, & delà à la fin du mois il a preſque toujours été *Nord*.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 23 degrés au-deſſus du terme de la congélation ; & la moindre chaleur a été de 10 degrés au-deſſus de ce terme. La différence entre ces deux termes eſt de 13 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 2 lignes ; & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 8 $\frac{1}{2}$

lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 5 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a ſoufflé 5 fois du Nord.
2 fois de l'Eſt.
3 fois du Sud vers l'Eſt.
6 fois du Sud.
13 fois du Sud vers l'Oueſt.
7 fois de l'Oueſt.
7 fois du Nord vers l'Oueſt.

Il y a eu 22 jours de tems couvert ou nuageux.
13 jours de pluie.
2 jours de tonnerre.
1 jour d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué tout le mois une humidité légere.

MALADIES qui ont régné à Lille dans le mois de Juillet 1774.

La fievre tierce a été la maladie dominante de ce mois. Dans nombre de ſujets, les accès étoient portés à un point de violence à les faire tomber dans le délire. La cure par les fondants & les laxatifs, étoit plus ſure que par l'uſage du quinquina, auquel néanmoins on étoit ſouvent obligé d'avoir recours.

Bien des jeunes gens ont été attaqués de la fievre rouge avec ſquinancie. D'autres ont eu le mal de gorge ſans complication. Perſonne, que je ſache, n'y a ſuccombé.

J'ai traité un homme de cinquante ans, de la vraie fievre miliaire ou véſiculaire ; il s'en eſt heureuſement tiré.

Les fluxions de poitrine ont été aſſez communes dans le peuple, ainſi que la fievre continue-bilieuſe. Cette derniere maladie étoit vermineuſe.

LIVRES NOUVEAUX.

Principes d'inſtitution, ou la maniere d'élever les enfans des deux ſexes, par rapport au corps, à l'eſprit & au cœur, avec cette épigraphe :

Le champ le plus fertile a beſoin de culture.

Paris, chez la veuve *Deſſaint*, 1774, in-12.

Eſſai ſur les Eaux thermales de Balaruc, où l'on aſſigne leurs vertus, la maniere dont on les emploie, les préparations néceſſaires avant leur uſage, & les maladies auxquelles elles ſont utiles, avec cette épigraphe :

Ætas longè magiſtra. OVID.

à Montpellier, chez *Rigaut & Pons*, 1773, in-8°.

Diſſertatio academica de Cancro, quam duplici præmio donavit illuſtris Academia Scientiarum, humaniorum litterarum & artium Lugdunenſis, in conventu publicè habito, die octavâ Decembris anno 1773. Auctore Ber. Peyrilhe, *Doctore-Medico Toloſano, è regio Chirurgorum Pariſienſium collegio, Academiæ Scientiarum, inſcriptionum & humaniorum litterarum Toloſanæ, & Scientiarum Monſpelienſis ſocio*; c'eſt-à-dire : Diſſertation ſur le Cancer, qui a obtenu le prix double propoſé par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Beaux-Arts de Lyon, dans ſon aſſemblée du 8 Décembre 1773; par M. *Bern. Peyrilhe*, Docteur en Médecine de l'Univerſité de Toulouſe, Membre du College royal de chirurgie de Paris, de l'Académie des Sciences, des Inſcriptions & Belles-Lettres de Toulouſe, & de la Société royale de Montpellier. Paris, chez *de Hanſy* le jeune, & *Didot* le jeune, 1774, in-12.

TABLE.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à MONSIEUR.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

NOVEMBRE 1774.

TOME XLII.



A PARIS,

Chez DIDOT, le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

NOVEMBRE 1774.

EXTRAIT.

Traité analytique des Eaux minérales, de leurs propriétés & de leur usage dans les maladies, fait par ordre du Gouvernement; par M. RAULIN, &c. Tome II, des Eaux minérales en particulier. A Paris, chez Vincent, 1774, in-12.

LES secours puissants qu'on trouve dans les eaux ménérales contre les maux les plus rebelles qui affligent l'humanité, ont de tout tems attiré l'attention des hommes. Dans l'antiquité la plus reculée, l'ignorance, mere de la superstition, plaçoit dans chaque fontaine une Divinité bienfaisante qui dispensoit ses faveurs à ceux

qui recouroient à ces ſources, avec certaines cérémonies que l'avarice des Prêtres du paganiſme faiſoit regarder comme indiſpenſables pour les obtenir. Delà viennent les monuments & les inſcriptions qu'on trouve encore auprès de certaines fontaines minérales, & qui conſtatent que c'étoit moins à l'efficacité des eaux qu'aux bienfaits de la Divinité qu'on attribuoit les cures qui s'y opéroient. Les lumieres que la phyſique a répandues en faiſant diſparoître la ſuperſtition, n'a rien fait perdre aux eaux de leur crédit. Depuis long-temps elles ont mérité en France une attention particuliere de la part du Gouvernement, qui a établi auprès de pluſieurs de ces ſources des Hôpitaux pour ſoigner les pauvres, & ſur-tout les Soldats qui y alloient chercher du ſecours, & des Médecins pour veiller à leur adminiſtration. Les premiers Médecins de nos Rois qui en avoient la ſurintendance n'ont rien négligé, autant que les circonſtances des tems le leur ont permis, pour augmenter les lumieres ſur ce genre de médicament, ſoit en en procurant des analyſes exactes, ſoit en faiſant faire des obſervations ſur leurs effets dans les différents genres de maladies pour leſquelles on les croit propres. La mort de M. de Senac ayant laiſſé la place de premier Médecin vacante pendant un temps aſſez conſidérable, il plut au feu Roi d'éta-

blir une Commiſſion de médecine à laquelle il confia l'adminiſtration des eaux minérales de tout le royaume. M. Raulin, qui avoit déjà publié le premier volume de l'ouvrage que j'analyſe, obtint une des deux places d'Inſpecteur-Général des eaux minérales; c'eſt pour remplir une des fonctions de cette place qu'il vient de mettre au jour ce ſecond volume, ou *Traité analytique de quelques Eaux minérales en particulier*, le premier ne contenant que des généralités ſur la nature des eaux, ſur les différentes méthodes de les analyſer, ſur les vertus générales des eaux de différentes claſſes, ſur les précautions à prendre lorſqu'on veut en faire uſage, ſur la meilleure maniere de les adminiſtrer; enfin une liſte des différentes eaux minérales du royaume.

En examinant dans ſon premier volume la compoſition des eaux minérales, M. Raulin s'étoit ſur-tout attaché à diſcuter la nature du principe volatil qu'on trouve dans pluſieurs de ces eaux, principe dont nous n'avons une connoiſſance un peu exacte que depuis un petit nombre d'années; il fait les plus grands efforts pour combattre la doctrine de M. Venel, qui a reconnu & démontré par une ſuite d'expériences les plus évidentes, que dans pluſieurs de ces eaux, cet être volatil n'eſt que de l'air qui s'y trouve dans un état différent de celui où il eſt dans

l'eau commune, & qui a même imité ces eaux en les imprégnant, par un moyen aussi simple qu'ingénieux, d'un air qui leur a donné toutes les propriétés de ces eaux gazeuses. Il débute dans ce second volume par quelques remarques préliminaires sur le même sujet. Il faut avouer qu'il y a du courage à s'élever ainsi contre l'évidence, sur-tout dans un tems où tout ce qu'il y a de Chymistes éclairés a adopté cette doctrine, & a travaillé à l'envi à l'éclaircir & à l'embellir. Celle que M. Raulin veut y substituer n'aura certainement pas autant de partisans, ni des partisans aussi éclairés, au moins parmi les hommes qui préféreront les faits constatés aux idées & aux assertions vagues & dénuées de tout fondement, telles que celle de l'*esprit volatil éthéré minéral*, que M. Raulin voudroit substituer à l'air des Chymistes modernes.

Quoi qu'il en soit de ce point de théorie, ce volume contient les analyses des eaux minérales de Saint Myon & leur comparaison avec celles de Seltz; celle des eaux de Langeac, celle des eaux de la Villetour, celle des eaux de Châtelguion, celle des eaux de Pouillon, & leur comparaison avec les eaux de Sedlitz & de Seytchutz; celle des eaux de Vals, de Bilazay, de Bagnols en Gévaudan, de Candé, de Joannette, de Montbrisson, de Saint-Alban, de Sail-sous-Cousan, & de

Saint-Galmier. Ces analyses ne sont pas toutes de la même main, aussi ne sont-elles pas toutes également satisfaisantes; on y distinguera aisément celles qui ont été faites par M. Costel, Maître Apothicaire à Paris. M. Raulin a joint à chacune une idée de la vertu des eaux minérales, vertu qu'il nous paroît avoir déduite le plus souvent des principes que l'analyse démontre dans ces eaux.

Dans l'impossibilité de présenter à mes Lecteurs une idée de ces différentes analyses, je me contenterai de lui donner le précis de celles de Langeac, par M. Costel, qui pourront donner une idée de la méthode de ce célebre Artiste. Les eaux de Langeac sont situées au bord d'une petite prairie, dans la paroisse & à une demi-lieue de la ville de Langeac, & à six lieues de Saint-Flour en Auvergne. Ces eaux sourdent dans un bassin de pierre bâti depuis quelques mois. Le pays en est montagneux, cependant les vallons en sont fertiles. Elles sont fraîches, claires, limpides, acidules, ferrugineuses & très-agréables à boire. Le bétail des environs court à la fontaine pour s'abreuver de son eau, par préférence à toute autre.

M. Costel a commencé son analyse par constater l'existence du principe volatil de ces eaux; il observe que ce fluide qui leur reste assez constamment uni lorsqu'elles

ſont contenues dans des bouteilles bien bouchées, s'échappe avec violence, lorſqu'on les chauffe, ou qu'on les ſecoue, & ſe diſſipe d'une maniere inſenſible lorſqu'on les laiſſe expoſées à l'air libre ou dans des vaiſſeaux mal bouchés. Il s'eſt ſervi, pour meſurer le volume de ce fluide qui s'en dégageoit, d'une machine fort ingénieuſe qu'il avoit déjà décrite dans ſon Analyſe des eaux de Pougues. On adapte au bouchon d'une bouteille d'eau minérale, un long canal de cuir qui porte à chacune de ſes extrêminés un tuyau de corne; on ajuſte à l'autre bout une veſſie bien vuidée d'air, que l'on garantit le mieux qu'il eſt poſſible de la chaleur du bain-marie, dans laquelle on place la bouteille. Auſſi-tôt que l'eau minérale ſent la plus légere chaleur, on voit quelques bulles ſe détacher du fond, & traverſer avec rapidité toute la maſſe pour venir ſe crever à la ſurface; delà le fluide élaſtique enfile le canal, & va ſe raſſembler dans la veſſie qui ſe gonfle. Lorſqu'on n'apperçoit plus aucun frémiſſement dans l'eau, on peut retirer ſon appareil de deſſus le feu. On raſſemble le fluide élaſtique dans le fond de la veſſie, & on l'y arrête par une ligature. Quand par le repos & le refroidiſſement il s'eſt mis en équilibre avec la température de l'atmoſphere, on peut le meſurer en le mettant

dans une boîte quarrée, dont un côté eſt entaillé exprès pour y faire paſſer le col de la veſſie, qu'on preſſe avec un couvercle qui entre juſte dans la boîte, ce qui donne en pouces cubiques l'eſpace que ce fluide occupe dans cette veſſie.

Pour démontrer que le fluide élaſtique qui s'échappe des eaux de Langeac ne contient aucun principe ſalin acide, il a fait paſſer dans une bouteille remplie ſeulement au quart d'une teinture de ſyrop de violetes, faite dans l'eau diſtillée, ce fluide élaſtique qu'il avoit recueilli dans une veſſie; &, après l'avoir agité long-temps avec cette eau bleue, il ne s'eſt fait aucun changement de couleur, ni d'odeur. Il a fait plus, il a verſé avec précaution dans la gorge du chapiteau d'un alambic d'une ſeule piece, dans lequel il avoit mis une pinte d'eau de Langeac, quelques gros de ſyrop de violetes; & après avoir bien bouché la tubulure avec un bouchon de verre uſé à l'émeri, il a placé ſon alambic ſur du ſable chaud au point de dégager le fluide élaſtique, ſans toutefois mettre l'eau en évaporation. Ce ſyrop, expoſé de cette maniere à toute l'action de ce fluide élaſtique, n'en a éprouvé aucune altération. Dans une troiſieme expérience il a mis du ſyrop de violetes dans la boule d'un de ces ſyphons dont on ſe ſert ordinairement pour tirer les huiles eſſentielles des vaiſ-

ſeaux qui les contiennent. Il a plongé dans la tubulure d'un alambic ſemblable, qui contenoit une pinte des eaux de Langeac, la branche de ce ſyphon oppoſée à cette boule, qui, par ce moyen, ſe trouvoit dans une poſition horizontale. Le fluide élaſtique, en ſe dégageant, étoit forcé de paſſer ſur ce Syrop de violetes dans toute ſa pureté : il n'y a produit aucune altération ; il y a plus, reçu dans l'œil au ſortir du tuyau, il n'y a cauſé aucune ſenſation. M. Coſtel a répété ces expériences en ſubſtituant au ſyrop de violetes de la noix de gale en poudre, de la teinture de noix de gale & de l'alkali fixe : aucune de ces ſubſtances n'a montré le plus léger veſtige d'altération ; d'où M. Coſtel conclut avec raiſon que le principe volatil de ces eaux n'eſt qu'un air fixe ou fixé, dont l'état de fixité n'eſt qu'accidentel. Il faut, je le répete, bien du courage pour oſer nier la légitimité de cette conſéquence, & pour ſubſtituer à cet être connu un je ne ſais quel être de raiſon, qu'on déſigne par le nom vague d'*eſprit éthéré volatil minéral*. Quoi qu'il en ſoit, M. Coſtel démontre également bien que c'eſt à cet air qu'eſt due la ſaveur vive & piquante des eaux gazeuſes, & ce qu'on appelle leur *gratter*, en faiſant obſerver que ce goût diminue dans la même proportion que cet air ſe diſſipe, & qu'il diſparoît en

tiérement lorſque ces eaux ſont abſolument dépouillées de leur air.

Paſſons aux expériences que M. Coſtel a faites avec les réactifs. Les acides ont fait avec ces eaux une efferveſcence d'autant plus vive, qu'elles contenoient plus de leur air ; cette efferveſcence n'étant due qu'au dégagement de cet air accéléré par l'union de l'acide à l'eau, avec laquelle il a plus d'affinité. L'eau de Langeac, évaporée aux trois quarts, fait une vive efferveſcence avec l'acide vitriolique ; cette efferveſcence eſt d'une autre eſpece que la premiere, elle eſt due à un principe ſalin de nature alkaline qui ſe trouve dans ces eaux.

Quelques onces d'eau minérale, verſées ſur deux gros de noix de gale récemment pulvériſée, ont été colorées du plus beau rouge, imitant le vin de Bourgogne, le plus haut en couleur. Cette expérience a été faite à Paris. Sa réuſſite, dit M. Coſtel, dans une eau minérale, tranſportée à quatre-vingts lieues, prouve que le fer y eſt bien diſſous. Mais la plus grande partie de ce fer ſe dépoſe dans les bouteilles, où il en a trouvé environ deux grains par pinte, précipité en ocre jaune, qui n'eſt pas attirable par l'aimant. L'alkali phlogiſtiqué, verſé par gouttes ſur cette eau minérale, n'y forme aucun précipité ; preuve que le fer n'y eſt pas ſous forme ſaline.

Quelques gouttes de diſſolution de mercure par l'acide nitreux, verſées ſur les eaux de Langeac, y produiſent un précipité qui paroît d'abord blanc, & qui, quelques minutes après, devient jaune-citron ; ce qui faire dire à M. Coſtel qu'il eſt produit par la terre ſeule, parce que ceux que forme l'alkali fixe ſont plus hauts en couleur. Le ſyrop de violetes, diſſous en ſuffiſante quantité pour faire une belle teinture bleue avec l'eau minérale, n'éprouve point d'altération dans ſa couleur les deux ou trois premieres heures ; mais bientôt après on apperçoit comme un rideau vert qui augmente progreſſivement, quoique avec beaucoup de lenteur, de la ſurface ſupérieure vers le fond ; phénomene que M. Coſtel attribue à la terre calcaire, qui n'agit qu'à meſure qu'elle ſe dégage par l'évaporation de l'eau.

L'eau minérale, dépouillée de toute ſa terre calcaire par l'évaporation, verdit ſur le champ le ſyrop de violetes ; effet qui eſt dû à l'alkali minéral contenu dans ces eaux, & qui ſe trouve concentré par l'évaporation de l'eau.

Une demi-once de ſyrop de violetes a été diſſoute dans quatre onces d'eau minérale, & ſur le champ diſtribuée en deux fioles ; l'une a été bouchée exactement, & l'autre a été laiſſée débouchée exprès. Vingt-

neuf heures après le mêlange fait, le ſyrop de la bouteille débouchée a commencé à verdir à la ſurface de la liqueur ; & a continué à s'altérer par degrés, mais celui qui étoit dans la bouteille bouchée n'a éprouvé aucune altération de couleur.

Le lait mêlé à froid, & à partie égale, avec l'eau minérale, ne paroît ſubir aucune altération ; il commence à ſe décompoſer comme il a coutume de faire par l'action des alkalis fixes, ſans ſe cailleboter. La partie caſéeuſe ſurnage la partie ſéreuſe, & la butyreuſe s'attache aux parois du verre, & paroît très-diſtinctement ſéparée des deux autres. C'eſt l'alkali minéral qui produit cet effet ; cependant le lait bouilli avec partie égale d'eau n'en a pas été décompoſé ſur le champ, mais ſeulement quelques heures après. Le ſavon ſe diſſout très-bien dans l'eau de Langeac.

Par l'évaporation bien ménagée de ces eaux, M. Coſtel en a retiré une terre calcaire un peu ocreuſe, qui s'eſt diſſoute entiérement dans l'acide du vinaigre, & a laiſſé quelques veſtiges d'une terre argileuſe ; il a obtenu en outre un ſel alkali ſavonneux, qui a fait effervescence avec les acides, & a formé, avec l'acide du ſel marin, un vrai ſel marin ; & avec l'acide du vinaigre une terre foliée cryſtalliſable, ſans laiſſer aucun veſtige d'autre matiere ſaline ; d'où il réſulte

que ces eaux contiennent, 1° un fluide élaſtique ou principe volatil ; 2° quatre grains de terre abſorbante ou calcaire par livre d'eau ; 3° un grain de terre martiale très-diviſée ; 4° douze grains d'alkali minéral ſavonneux.

D'après cette analyſe, M. Raulin établit les propriétés de cette eau, qu'il compare à celles de S. Myon, dans leſquelles M. Coſtel avoit trouvé également, 1° un fluide élaſtique ; 2° treize grains d'un alkali minéral gras très-ſavonneux par livre d'eau ; 3° deux grains ou environ de ſel marin ; 4° ſix grains de terre calcaire, & 5° deux grains de terre vitrifiable. Selon lui, les principes qui minéraliſent ces eaux, ſont à peu près les mêmes ; cependant il y a entr'elles une différence qui en varie l'énergie & les propriétés. Les eaux de S. Myon & celles de Langeac, contiennent également un fluide élaſtique ; mais il paroît plus adhérent dans les eaux de Langeac, qui outre cela contiennent un principe martial qu'on ne trouve pas dans celle de S. Myon : celles-ci, en revanche, tiennent en diſſolution une petite quantité de ſel marin & de terre vitrifiable, qui manquent dans les autres. La terre abſorbante & l'alkali minéral ſavonneux ſont, à peu de choſe près, en même quantité dans les deux ſources.

La petite quantité de ſel marin qui entre

dans les eaux de S. Myon, concourt avec l'alkali minéral à les rendre résolutives ; mais, comme l'alkali minéral des eaux de Langeac est plus gras, plus savonneux que celui des eaux de S. Myon, & qu'en cela il est plus résolutif, M. Raulin en conclut que la qualité résolutive de l'une & de l'autre de ces eaux est parfaitement égale.

Le principe martial des eaux de Langeac les rend plus toniques que les eaux de S. Myon, sur lesquelles elles l'emportent lorsqu'il s'agit de détruire les engorgements des visceres & les obstructions, de soutenir avec énergie le ton des fibres du systême membraneux, de l'exciter lorsqu'il tend vers l'atonie, & de le rétablir lorsque son élasticité en est affoiblie. En conséquence, M. Raulin croit qu'elles conviennent principalement dans le relâchement déjà invétéré des solides, dans les obstructions lymphatiques des visceres, dans les affections mêlancoliques, hypocondriaques, dans les pertes des femmes, dans les pâles-couleurs des filles qui ne sont point réglées, dans la jaunisse & les pâles-couleurs qui dépendent de l'obstruction des visceres du bas-ventre. Elles sont propres à remédier aux dégoûts, aux inappétences obstinées, aux céphalalgies & aux migraines qui en sont les effets, aux tournements de tête habituels. Elles sont parrticuliérement propres à la guérison

des fievres intermittentes, qui dépendent des obſtructions des viſceres & du déſordre des digeſtions. Elles remédient puiſſamment, par leur propriété appéritive & diurétique, aux maladies des reins & de la veſſie, qui dépendent des matieres glaireuſes, graveleuſes, &c.

Les eaux de Langeac conviennent moins en général aux maladies des poumons, que celles de S. Myon, par rapport à leur principe martial. Cependant M. Raulin croit qu'elles ne pourroient produire que de bons effets dans les commencements des affections tuberculeuſes, lorſque les tubercules ne ſont ni durcis ni ſuppurés. Elles conviennent auſſi dans les aſthmes humides, lorſque les crachats ſont épais & gluants.

On emploie avec plus de ſuccès les eaux de S. Myon, que celles de Langeac, dans les diſpoſitions inflammatoires des viſceres du bas-ventre; & les eaux de Langeac ſont plus propres que celles de S. Myon à la guériſon des engorgements lymphatiques de ces viſceres. Elles conviennent également mieux dans les affections nerveuſes qui proviennent d'obſtructions dans le méſentere ou dans les autres viſceres du bas-ventre, de même que dans celles qui reconnoiſſent pour cauſe le déſordre des digeſtions, ou le relâchement des membranes de l'eſtomac & des entrailles. Les eaux

de S. Myon, au contraire, ſont préférables dans celles de ces maladies qui proviennent de l'irritabilité de ſes fibres, où d'agacemens cauſés par l'âcreté de la ſéroſité du ſang, ou de la matiere de la tranſpiration retenue.

Cet exemple eſt plus que ſuffiſant pour donner aux lecteurs une juſte idée de cette nouvelle production ſur les eaux minérales; mais, je le répete, toutes les analyſes rapportées dans ce volume ne ſont pas auſſi exactes ni auſſi lumineuſes que celle que je viens de rapporter. Par conſéquent les vertus des eaux qui en ſont déduites ne ſont ni ſûres, ni établies ſur des fondemens également ſolides.

EXTRAIT.

Eſſai ſur les Eaux thermales de Balaruc, où l'on aſſigne leurs vertus, la maniere dont on les emploie, les préparations néceſſaires avant leur uſage & les maladies auxquelles elles ſont utiles; avec cette Epigraphe:

Ætas longè Magiſtra,

à Montpellier, chez Rigaud & Pons, 1773, *brochure* in-8° *de près de quatre-vingts pages.*

L'Auteur de cet Eſſai, perſuadé que les différens traités que nous avons des eaux

de Balaruc, ou n'inſtruiſent pas aſſez, ou peuvent induire en erreur par les éloges ſouvent outrés qu'on leur donne, a crû ſe rendre utile aux jeunes Médecins en publiant ſes obſervations ſur l'uſage de ces eaux, & au public en travaillant à le diſſuader de la fauſſe idée qu'il a ſur leur efficacité dans pluſieurs maladies. Peu convaincu de l'utilité des analyſes chymiques les plus exactes, il n'a conſulté que l'expérience, qui ſeule, ſelon lui, donne des connoiſſances ſolides des vertus ou des propriétés des eaux thermales.

C'eſt cette expérience qui nous apprend que ces eaux ſont, 1° purgatives; elles vuident efficacement le réſultat des mauvaiſes digeſtions, l'enduit glaireux qui tapiſſe l'eſtomac & le canal inteſtinal; ſont dégorger l'organe ſécrétoire de ces viſceres, celui du foie, du pancréas; y rendent la circulation plus aiſée & les ſécrétions plus libres. 2° Elles ſont *ſtomachiques*. 3° On peut les regarder comme *apéritives* pour les viſceres qui ſervent à la digeſtion, & pour les obſtructions des autres viſceres, pourvu toutefois qu'elles ſoient la ſuite d'un dérangement conſtant & opiniâtre de l'eſtomac. L'expérience n'a pas encore démontré qu'elles ſoient utiles dans les autres eſpeces d'obſtructions; l'Auteur conjecture qu'elles pourroient l'être ſi on les donnoit à petite doſe

trois ou quatre verrées dans la journee. 4° Elles aiguillonnent les forces vitales, augmentent la chaleur naturelle, rendent la circulation plus prompte, & déterminent une ſueur abondante. 5° Elles calment certaines douleurs, ſuſpendent & diſſipent les ſymptômes vifs & alarmans qu'elles occaſionnent. 6o Enfin elles ſont déterſives & épulotiques, ou cicatriſantes.

Après avoir expoſé de cette maniere, dans ſon premier chapitre, les vertus générales de ces eaux, il expoſe dans le ſecond la maniere dont on en fait uſage. On les ordonne intérieurement en boiſſon ; extérieurement ſous forme de bain ou de douche. On expoſe auſſi les malades à leurs vapeurs, dans une eſpece d'étuve qu'on a pratiquée à cet effet. On emploie auſſi dans certaines circonſtances, ſous forme de cataplaſme, les boues qu'on ramaſſe au fond de ces eaux : il entre dans les plus grands détails ſur les précautions qu'il convient de prendre pour favoriſer leur action. Le troiſieme chapitre contient quelques conſeils ſur les préparations néceſſaires avant de faire uſage de ces eaux. Je ne crois pas devoir m'arrêter ſur ces différens objets, afin de pouvoir donner un peu plus en détail les obſervations qu'on trouve dans le quatrieme chapitre ſur les maladies contre leſquelles on emploie avec ſuccès les eaux de Balaruc.

Ces eaux conviennent en boiſſon, 1° dans l'inappétence ou le dégoût opiniâtre, lorſqu'ils ſont dus à l'atonie, relâchement ou foibleſſe des fibres de l'eſtomac, & à la viſcoſité des liqueurs gaſtriques; 2° dans les douleurs ou coliques d'eſtomac chroniques, pourvu que la douleur ſoit ſourde ou obtuſe : 3° elles diſſipent les accès de fievres rebelles, ſur-tout les quartes & tierces bâtardes : 4° on les preſcrit avec ſuccès dans l'ictere commençant, quand on eſt aſſuré qu'il eſt dû à l'obſtruction des pores biliaires. 5° Elles ne ſont pas moins utiles dans les pâles-couleurs récentes : ſi elles ne les diſſipent pas entiérement, elles préparent la voie aux martiaux, qui alors achevent la cure. 6° Elles conviennent, comme je l'ai déjà rapporté, dans les obſtructions récentes des viſceres du bas-ventre, qui ſont produites par un dérangement conſtant des fonctions de l'eſtomac : 7° elles éloignent les paroxyſmes de vertige & de migraine, qui ſont le plus ſouvent déterminés par le vice des digeſtions : 8° elles guériſſent l'épilepſie qui eſt produite par la même cauſe; elles ſuſpendent & retardent ſes attaques dans les autres eſpeces. L'Auteur conſeille dans ce cas de les pteſcrire à petite doſe, & de mettre quelqu'intervalle d'une verrée à l'autre. 9° Elles ſont très-ſalutaires dans la paralyſie : 10° on les voit très-ſouvent réuſſir dans

les aigreurs rebelles & opiniâtres de l'eſtomac : 11° enfin elles détruiſent les vers, ſurtout le ténia & les ſtrongles; elles paroiſſent moins efficaces contre les aſcarides.

Sous forme de bains elles produiſent les plus grands effets dans les paralyſies. L'Auteur prétend qu'on pourroit les regarder comme ſpécifiques ſi on n'en abuſoit point. Elles ſont très-avantageuſes, & leurs effets ſont preſque toujours heureux dans les paralyſies qui ſurviennent bruſquement, lorſque le ſujet eſt d'un bon tempérament, d'un âge moyen, que la partie conſerve ſa chaleur naturelle, & que la paralyſie n'a été précédée d'aucune affection du cerveau. L'eſpérance de guériſon eſt au contraire bien foible lorſque la paralyſie eſt venue peu-à-peu, que la partie paralyſée eſt froide, pâle & atrophié, que la perſonne qui en eſt affligée eſt d'un âge avancé. On ne doit rien eſpérer des eaux de Balaruc dans les paralyſies invétérées. Celles qui ſuccedent à l'apoplexie guériſſent difficilement. Les malades font très-bien d'aller tout de ſuite à Balaruc, & d'y retourner deux ou trois ſaiſons. Ils ne doivent plus le faire, s'ils n'y ont trouvé qu'un foible ſoulagement. On ne doit point le leur conſeiller lorſqu'on s'apperçoit qu'ils ont le corps peſant, la tête lourde, l'eſprit ſombre, tardif: ils en ſeroient les victimes. Les bains de Balaruc ſont pour l'ordinaire

nuiſibles dans l'eſpece de patalyſie que les anciens Médecins ont déſignée ſous le nom de bilieuſe, & que les modernes attribuent à la ſéchereſſe & à l'aridité des nerfs & des fluides; mais ils ſont très-utiles dans l'engourdiſſement des parties, lorſqu'il eſt l'avant-coureur de la paralyſie, ou paralyſie commençante. L'Auteur diſtingue deux eſpeces de tremblemens; un tremblement demi-paralytique, & un autre demi-convulſif. Les bains de Balaruc ſont auſſi utiles dans la premiere eſpece, qu'ils ſont nuiſible dans la ſeconde; il en eſt de même de la danſe de S. With: en un mot il paroît qu'ils ne conviennent que dans les maladies qui reconnoiſſent pour cauſe le relâchement & l'atonie des ſolides, & l'épaiſſiſſement des fluides.

Ces bains calment les rhumatiſmes & douleurs rhumatiſmales, lorſque ces maladies ſont chroniques & produites par une cauſe froide; mais ils augmentent ces douleurs lorſqu'elles ſont l'effet d'une cauſe vénérienne. Ils ſont également nuiſibles lorſqu'on a le mercure dans le corps.

On douche avec ſuccès les parties paralytiques, & celles qui ſont affligées de douleurs rhumatiſmales, lorſque la nature de ces maladies & leurs cauſes ne s'y oppoſent point. On emploie également les douches dans la ſciatique, & elles la diſſipent lorſqu'elle eſt récente & qu'elle eſt la ſuite du

froid & de l'humidité. Lorſqu'elle eſt ancienne elle élude ſouvent l'action des douches ; mais il n'y a pas de danger de les eſſayer : ſi elle eſt due à un tranſport de matiere goutteuſe, les douches y ſont nuiſibles.

Elles ſont très-utiles dans la douleur de tête invétérée, lorſque cette douleur eſt l'effet du dérangement de la tranſpiration dans le cuir chevelu, & de la lenteur de la circulation dans le péricrâne. Si elle eſt le produit du dérangement de l'eſtomac, de la ſuppreſſion des mois, des hémorrhoïdes, des obſtructions des viſceres du bas-ventre, on ne doit les employer (ſi toutefois elles ſubſiſtent) qu'après avoir remédié à ces différentes cauſes. Elles ſont nuiſibles ſi la douleur de tête dépend du virus vénérien. Elles ſont infructueuſes ſi elle dépend de la ſuppuration ou de l'exulcération de la membrane pituitaire, ou ſi elle eſt occaſionnée par des embarras qui ſe forment dans les ſinus ſourcilliers, le plus ſouvent par une morve qui s'y ramaſſe & s'y épaiſſit, quelquefois par le tabac qui y pénetre.

Les douches, en favoriſant la tranſpiration dans le cuir chevelu, diſſipent l'enchifrénement habituel, & le préviennent ſi on va les prendre de bonne heure. Elles ſont très-avantageuſes dans le larmoiement, lorſque cette incommodité eſt la ſuite de

la foibleſſe & du relâchement des tuyaux excréteurs de la glande lacrymale, & de l'impreſſion d'un air froid & humide auquel on a été long-tems expoſé. On ne doit point les négliger dans la paralyſie de la paupiere.

On en voit quelquefois de bons effets dans la goutte-ſereine commençante ; elles ſont conſtamment infructueuſes lorſqu'elle eſt parfaite : il en eſt de même de la ſurdité. Elles ſont ſans effet contre la cataracte, pour laquelle on les conſeille quelquefois. Dans les ophtalmies rebelles & opiniâtres, dues à une mauvaiſe conſtitution de la lymphe, les douches ſont quelquefois avantageuſes, pourvu qu'on ait fait précéder les remedes propres à corriger la lymphe. On remédie ſouvent, par leur ſecours, aux fluxions qui ſe jettent ſur les dents, les oreilles, les yeux, le nez.

Sour forme de fomentation les eaux de Balaruc calment efficacement les douleurs vives des hémorrhoïdes : on les met en uſage lorſqu'on s'eſt ſervi infructueuſement des remedes appropriés dans cette maladie. Elles calment encore la douleur vive qu'occaſionnent les bleſſures des tendons, diſſipent les ſymptômes qui en ſont la ſuite, & favoriſent l'exfoliation. Comme épulotiques, on ne doit les employer que lorſqu'il n'y a preſque plus de ſuppuration, que les chairs

ſont

ſont belles & vermeilles, que la cicatrice a fait des progrès, & qu'elle eſt ſur le point de ſe terminer.

Les étuves ſont très-avantageuſes dans les douleurs rhumatiſmales par cauſe froide, dans cette eſpece d'engourdiſſement ou torpeur générale qu'on reſſent pour avoir couché ou reſté trop long-tems dans les endroits froids, humides & nouvellement enduits. Elles diſſipent quelquefois les œdématies locales, & rendent aux membres leur agilité naturelle. Elles ont été plus d'une fois utiles aux tempéramens phlegmatiques, pour aiguillonner les fonctions, & ſur-tout celles de certains viſceres du bas-ventre.

La vertu réſolutive & deſſicative des boues, les rend propres à réſoudre les engorgemens œdémateux des extrêmités, à rendre aux parties le reſſort qu'elles ont perdu; mais on ne doit les appliquer que lorſque le vice eſt purement local. Elles ſont nuiſibles dans les enflures molles & indolentes qui ſe manifeſtent ſans cauſe apparente, ou qui reſtent aux environs des articulations après la goutte, le rhumatiſme, les entorſes, les diſlocations, quoique la douleur ſoit entiérement diſſipée, & que le malade agiſſe librement: il eſt vrai qu'elles les diſſipent ſouvent; mais elles deſſechent & roidiſſent l'article, au point que

le jeu en devient gêné, difficile, & ſouvent douloureux.

Ces propriétés ſont appuyées ſur pluſieurs obſervations-pratiques, que les bornes d'un extrait ne m'ont pas permis de rapporter en détail. Il ſeroit très-utile que nous euſſions des détails auſſi intéreſſants ſur toutes les eaux minérales du royaume. Quoique je ne puiſſe ſouſcrire au jugement de l'Auteur, ſur le peu d'utilité des analyſes, pour aſſurer la vertu des eaux minérales, cependant je conviendrai de bonne foi que la voie de l'obſervation eſt encore plus ſure.

OBSERVATION

Sur une palpitation de cœur, produite par un vice organique, & ſuivie d'une hydropiſie de poitrine; par F. POMA, Docteur-Médecin ſtipendié de la ville & Hôpital de Bruyeres, & Membre du College royal des Médecins de Nanci.

Un ancien Officier, auſſi recommandable par les qualités du cœur qui honorent un vrai citoyen, que par celles d'un brave Militaire, depuis dix ans & plus étoit attaqué d'une palpitation de cœur qui, dans les commencemens, légere & rare, devint par degrés plus fréquente & plus violente.

Ces accès légers lui firent trouver un palliatif d'autant plus prompt dans de copieuses & fréquentes saignées, qu'il étoit alors à la fleur de son âge, & d'un tempérament très-sanguin. Ce moyen eut bientôt moins d'efficacité. Les paroxysmes devinrent plus considérables; cependant l'ardeur du service le fit lutter long-temps. Retiré enfin chez lui, il insista sur le même remede; il y ajouta par intervalle l'usage de boissons délayantes & relâchantes, l'usage de l'eau de veau, qui eut un crédit si étonnant presque dans toutes les maladies où des yeux éblouis ne vouloient voir que spasme, irritabilité, irritation... A mon arrivée en cette ville, en 1770, il me consulta, & ne réclama des secours de la médecine que la phlébotomie. Mais avant de m'y décider, je tâchai de découvrir les causes procathartiques & éloignées de cette maladie. Nous fîmes un examen réfléchi des différens périodes de sa vie, des différents remedes dont il s'étoit servi. Cette palpitation avoit fait des progrès insensibles & considérables; elle revenoit plus fréquemment, duroit davantage; un mouvement du corps, une affection vive de l'ame, la faisoit naître & continuer plus vivement: la respiration étoit déjà très-gênée & fréquente, même avec sentiment de suffocation; les nuits très-mauvaises. Il se levoit avec un mal-être, une

foibleſſe qu'il cherchoit à diminuer en déjeûnant ; l'appétit très-conſidérable, mais les digeſtions très-lentes : les ſécrétions & excrétions ſe faiſoient aſſez bien. Une exploration exacte de l'abdomen me fit trouver des viſcères ſains ; je ſentis ſeulement un battement à la foſſette de l'eſtomac très-fort, très-dur ; une palpitation de l'artere cœliaque ſynchrone avec celle du cœur, & qui devint par degrés ſi violente, qu'elle ſoulevoit ſenſiblement les tégumens & les habits : ce qui a déjà été obſervé dans pareil cas par un grand Médecin. *Claſſes des maladies.* Où pouvois-je chercher la ſource de ſon état ? Etoit-ce dans les liquides ? Rien ne me démontroit la préſence d'un virus ſcorbutique, la complication d'un ſcrophuleux, d'un ſyphillitique ; rien n'indiquoit l'épaiſſiſſement des humeurs. Devois-je ſoupçonner les ſolides, un ſyſtême nerveux trop irritable, &c. (*a*) ? L'âge du malade, ſon tempérament, les grandes paſſions auxquelles ſe livroit facilement une ame ſen-

(*a*) Si en divers temps, dans de longs intervalles, les accidens ceſſent entiérement, s'ils diſparoiſſent bientôt, ſi tous les mouvemens du cœur rentrent dans l'ordre naturel, la maladie eſt ſympathique. *BAGARD. Obſerv. ſur une malad. du cœur.* Le malade ne datoit ſa palpitation que depuis dix ans. Il m'aſſuroit avoir eu des intermiſſions très-tranquilles, & plus ou moins longues.

ſible, une vie ſédentaire forcée, autoriſoient cette conjecture. Mais un état qui avoit empiré après l'uſage des remedes opposés à la diſpoſition convulſive, dénotoit au moins d'autres complications. J'avois à ſoupçonner des maladies idiopathiques au cœur, ou aux parties précordiales (*a*). Mais quelle accablante obſcurité dans les recherches de ces maladies! quelle rebutante incertitude dans leur diagnoſtic! Quel eſt le Médecin aſſez ennemi de la vérité, qui oſera impunément en affirmer la certitude? L'hiſtoire des anévriſmes internes offre des ſymptômes ſemblables; on y a

(*a*) La marche du pouls eſt celle du cœur. Si le pouls eſt irrégulier, variable, & beaucoup plus dans les mouvemens du corps quand le ventricule ſe remplit; ſi en même-temps les battements du cœur ſont violents; ſi, quand ſes pulſations ſont vives, l'action des arteres eſt foible, irréguliere; ſi l'irrégularité de ces vaiſſeaux & des contractions du cœur augmente quand le cœur eſt en contraction, lorſqu'on monte un eſcalier, qu'on éternue, &c.; il y a un vice organique, ou obſtacle au cœur, BAGARD. Depuis que j'ai ſuivi le malade, & même hors des accès violents auxquels il étoit ſujet, j'obſervai toujours les mouvements du cœur & du pouls très-irréguliers, & ſur-tout dans ces circonſtances. Peut-être le malade ne data-t-il ſa maladie que depuis qu'elle devint très-ſérieuſe par ſon accroiſſement; peut-être ne fit-on une attention particuliere à ſon pouls, à ſon cœur, que lors des redoublements.

obſervé une difficulté de reſpirer habituelle, augmentée par les mouvemens, n'oſant en faire le moindre ſans crainte de ſuffocation (M. Lieutaud) avec intermittence au pouls, &c. Les mêmes ont été produits par la dilatation de l'artere (Horſtius ; P. de Marchett. Caſalpin. Baglivi) &c.; par la dilatation des oreilletes (Severin) ; par des oſſifications, calloſités d'aorte (Dodoné, Platter, Willis, Bagard) ; par celle du péricarde, (Vieuſſens, Garengeot) ; par l'adhéſion du péricarde (Ballonius) ; par des tumeurs contre nature nées auprès du cœur, comme celle que rapporte Galien, & qui fut la cauſe de la mort du Médecin Antipater ; comme celles que rapportent Schenkius, Zacutus, Lower, Bonnet, &c.; par des concrétions polypeuſes, ſi ſouvent accuſées (Riviere, Bonet, Manget, Blancard) peut-être plus juſtement niées ; par le volume exceſſif du cœur, &c., &c. Mais quel eſt le ſymptôme de chacune de ces maladies, qui ne ſoit pas commun avec pluſieurs autres maladies terribles, auſſi impoſſibles à guérir qu'elles ſont difficiles à diſtinguer, n'ayant aucun ſigne vraiment pathognomonique ? Les maladies les plus obſcures ſont ſans contredit celles du cœur. *BAGARD. Cæterùm valdè deſideratur, ait praticus illuſtris, hiſtoria diagnoſtica... curativa aneuriſmatis, palpitationis, &c.* On oſe, on peut

à peine deviner ces obſtacles, ajoute M. Bagard. L'ouverture des cadavres nous rend ſeule certaine de ces obſtacles, qui malheureuſement ſont des maux ſans remede ; quand nous les connoiſſons, nous n'avons qu'une connoiſſance preſque inutile. Le ſeul avantage que nous retirons de ces découvertes, c'eſt la réſerve qu'elles doivent inſpirer dans le diagnoſtic & la cure de ces maladies ; mais l'hiſtoire de l'humanité ſera toujous intéreſſante. Un travail obſtiné a ſouvent forcé la nature à ſe dévoiler.

Tâcher de diminuer la violence de la maladie, d'en rendre moindre les accès, ſoit en s'oppoſant à la régénération d'une certaine quantité de ſang, ſoit en lui conciliant une certaine ténuité, ſoit en calmant un orgaſme du ſyſtême nerveux, tâcher d'en éloigner les effets, étoient mon ſeul plan palliatif. Je craignois, par une pratique hardie, imprudente, de tomber dans des écarts préjudiciables au malade. La diététique, la gymnaſtique furent les objets principaux de mes vues. J'ajoutai l'uſage de quelques opiats fondants, apéritifs, ſavoneux ; d'eaux minérales, tantôt ſavoneuſes, tantôt ferrugineuſes ; des antiſpaſmodiques légers. Quoique le malade fût dans l'âge conſiſtant, n'ayant alors que trente-cinq à quarante ans ; quoiqu'il fût d'un tempérament ſanguin bilieux, & très-gros

mangeur, que le pouls fût assez dilaté, mais lent, je crus devoir interrompre la fréquence des saignées. Un visage pâle & maigre, des forces infiniment diminuées, un tempérament miné par tant de secousses & d'évacuation, me forcerent à n'y recourir que dans les grands accidens, les violentes palpitations compliquées, avec suffocation, par la congestion considérable du sang dans les vaisseaux pulmonaires & précordiaux. Les accès sont palliés dans l'instant; mais ils reviennent ensuite par degrés, plus violens, plus compliqués. Les saignées ne conviennent jamais, dit M. Lieutaud, lorsqu'il y a des marques sensibles d'épuisement. Elles sont d'un petit secours dans la palpitation idiopathique. Je ne distribuois ces remedes que d'une main d'autant plus avare, que je n'en voyois point de succès. Mais que pouvois-je espérer dans une maladie aussi incurable ? Le dépérissement sensible d'un homme estimable, dont les qualités auroient dû rendre la vie immortelle, dont l'estime publique rendoit les jours précieux, pour lequel mon attachement me faisoit trouver si amere l'insuffisance de la médecine ; son dépérissement affectoit toute ame née assez heureusement, pour savoir compâtir aux peines de ses semblables. Ne trouvant rien de plus satisfaisant que de pouvoir étaler ses doutes aux yeux

de ſes confreres, & de s'inſtruire auprès d'eux, je recourus avec la plus grande confiance à leurs lumieres, & je conſultai ceux de mes voiſins que je crus les plus éclairés. Le jugement que nous voulûmes porter de la maladie, errant ſur pluſieurs cauſes qui pouvoient la produire, rendoit leur diagnoſtic composé & incertain; cependant un jeune Médecin, emporté ſans doute par l'idée flatteuſe de ſe faire un nom par des aſſertions hardies, eut occaſion de voir le malade. Lui ayant tâté le pouls, il aſſura, d'après ce ſeul examen, qu'il y avoit un anévriſme interne, &c., &c. Il ſeroit à ſouhaiter que cette affection, dont les ſymptômes nous diſent ſi peu pour leur diagnoſtic, en ce qu'ils ſont ſemblables en pluſieurs maladies, pût, ainſi que certaines affections, concilier au pouls un modification particuliere qu'on pût ſaiſir. Aucun Médecin n'a encore été aſſez heureux pour la rencontrer; j'eſpere que ce jeune Praticien, s'il eſt aſſez heureux pour le faire dans la ſuite, ſera aſſez l'ami de ſes confreres, au moins de l'humanité, pour enrichir la médecine de cette précieuſe découverte. Nos pronoſtics furent effrayans: *Omnes enim qui, juvenes, aut in declinante ætate, cordis palpitationi obnoxii ſunt, ii ante ſenectutem pereunt.* GALENUS Comm. *Palpitantes ... nùm etiam voce interceptâ mo-*

riuntur. HIPPOCRATES *Coac.* & nous ne pûmes réſoudre qu'une cure palliative.

L'état du malade empira toujours. Ici s'ouvrent les ſcenes les plus tragiques, ſe prépare le tableau le plus accablant de l'humanité ſouffrante, à laquelle on ne pouvoit donner que de ſtériles ſecours (*a*). Le moindre mouvement jettoit le malade dans une angoiſſe affreuſe. Peu-à-peu il ſe vit forcé de craindre l'inſtant où il devoit remuer le bras même ; il ſe trouva empriſonné dans ſa chambre, peu après ſur ſon fauteuil. La douceur de goûter du repos, couché dans un lit dans une ſituation horizontale, lui fut par degrés enlevée : il fut obligé de reſter aſſis. Il ne put bientôt plus quitter ſon fauteuil nuit & jour, la tête appuyée de côté ; mais cette légere faveur lui fut encore refuſée. Il ne put plus reſter appuyé ſur le dos, la tête penchée en arriere, à raiſon d'une ſuffocation conſidérable. Penché ſur le côté droit, ſa palpitation redoubloit, avec le ſentiment d'un mouvement gêné ; ſemblable à un bouleverſement total, comme, diſoit-il, ſi ſon cœur eût dû tourner à travers un maſſe d'eau ; avec le ſentiment

(*a*) Aux ſymptômes ordinaires ſe joignirent pluſieurs accidents, effets du trouble de la circulation du ſang ; la maladie ſe compliqua de l'hydropiſie du thorax & du péricarde, qui augmenta l'intenſité des ſymptômes ordinaires.

d'un mouvement de rotation, d'ondulation, de fluctuation, vers les troisieme, quatrieme & cinquieme côtes; ce qui est un symptôme pathognomonique de l'hydropisie du péricarde, Senac, dans son immotel *Traité du Cœur*; ainsi que celui de ne pouvoir respirer qu'en devant (Vieussen, Pison.) Penché sur le côté gauche, il étoit opprimé par un sentiment de suffocation, & de gargouillement incommode. Se tournant d'un côté sur l'autre, il ressentit, sur-tout vers la fin de sa vie, quelque chose qui paroissoit céder, s'écouler & opprimer... Il déroboit un instant de sommeil, la tête penchée en avant, & soutenu ainsi; mais qu'interrompoit bientôt un paroxysme de palpitation, dans lequel les mouvemens du cœur forts, durs & irréguliers, pouvoient à peine se nombrer, auquel se joignoient une angoisse, un serrement de poitrine, des suffocations qui par degrés devinrent encore & plus terribles, & plus longues de deux ou trois heures; le malade ne trouvoit pas même dans deux courants d'air frais & froid introduit dans la chambre, dirigé sur lui, ne trouvoit pas, disoit-il, d'air à respirer. Toute la partie supérieure de son corps étoit si fort agitée, que par l'élévation simultanée des épaules & du thorax, il imitoit le mouvement d'un soufflet, Il éprouvoit dans certains momens, sur-tout aux approches des accès,

un ſentiment déſagréable dans la région cardiaque, une anxiété, défaillance précordiale ; & cinq à ſix battemens du cœur très-violents, très-prompts, étoient le prélude de la terrible ſcene qu'il alloit eſſuyer. Le pouls alors ſe concentroit ſinguliérement ; il devenoit grêle, foible, & beaucoup plus intermittent, ſur-tout vers la fin de la vie, à différens intervalles, les troiſieme, ſixieme, dixieme diaſtoles, & pendant la durée de deux, trois : hors des accès, il avoit auſſi de l'irrégularité, de la foibleſſe & de l'intermittence ; mais à un degré moindre, & cette derniere dans des intervalles plus longs, plus irréguliers, à la trentieme, quarantieme, cinquantieme diaſtole. Dans ces maladies, on a obſervé l'intermittence du pouls. *In Antipatro medico pulſus erat inæqualis.* GALENUS. Le pouls dans la palpitation eſt petit, inégal, intermittent ou variable (Lieutaud) ; de même dans l'hydropiſie de poitrine (Lieutaud, Diemerbroëck.) Le malade devint ſujet à des étouffemens, lipothymies, deux ſymptômes de la dilatation du ventricule droit du cœur ; mais alors ſes mouvens ne ſont pas violents ; les veines du cou, les ſouclavieres battent (Bagard.) Il reſſentoit des douleurs au cartilage xiphoïde, quelquefois à l'épaule, au bras. Ces douleurs ſympathiques ont été obſervées dans ces cas. (Riviere,

Lieutaud.) *Si vehementer inflammantur appendentes utrique pulmonis partes, aut in latus incombat, resolvuntur eâ parte corporis.* (HIPPOCRATE, Coac.) Malgré ces accidens, l'appétit étoit considérable, & se soutint jusque peu de jours avant la mort. Les jambes, les cuisses, &c. enflerent beaucoup, & le visage vers la fin. Il s'y joignit une toux plutôt seche qu'humide, des crachats quelquefois sanglants, quelques écoulemens légers par le nez d'un sang fluide, très-peu coloré, si aqueux, qu'il passoit à travers la serviete sur laquelle on le recevoit, sans grumeaux, & presque sans la teindre; une soif assez légere, un desséchement des narines, du gosier, &c. effets de l'épanchement séreux, de la colliquation des humeurs, &c. *Tales ægri similibus afficiuntur malis, ac suppurati, verùm remissiùs atque diutiùs, si facies, pedes, venter intumescat.* (HIPPOCRAT. de Morb. SWINGER. specul. hippar.)

L'hydropisie demandoit d'autres secours que les précédents. Dans la vue de détourner l'épanchement de la sérosité dans la poitrine, on lui fit un cautere à la jambe.... *Abcessus enim, qui ad crura fiunt, omnes quidem utiles empriycis.* DURETUS in Coac. (*a*) On lui passa, à doses graduées,

(*a*) Baglivi a observé une liaison entre la poitrine & les jambes.

l'oxymel ſcillitique, le colchique, &c. Ce dernier produiſit peu de choſes : il y eut au commencement un léger vomiſſement ; les urines coulerent un peu plus abondamment, mais très-troubles, briquetées, huileuſes, &c. L'affoibliſſement inoui du malade, les accidens qu'il éprouvoit, plus encore que la colliquation de ſes humeurs, nous fit douter du ſuccès de la paracentheſe de la poitrine, & nous la fit abandonner. Son état empira toujours : les palpitations, la ſuffocation, leurs redoublemens, devinrent encore plus effrayans, plus fréquens, revenans trois ou quatre fois par jour, autant par nuit. J'ai obſervé pluſieurs fois pendant quelques accès, & pendant quelques-uns de ces cours inſtans de ſommeil, ſurtout vers la fin de ſa vie, les mouvemens de la reſpiration totalement interrompus pendant un tems conſidérable, trois, quatre minutes, avec le mouvement du cœur & du pouls à peine ſenſible. *Tùm vera mortis imago*... La cauſe même de la maladie principale, ſon effet, où l'hydropiſie, tout concouroit à aggraver les ſymptômes : *ſuffocatio enim adeſt ab hydrope pectoris*, BONNET. Le malade cédant au ſommeil, ne peut reſpirer alors, la tête inclinée en arriere, mais en devant (Vieuſſens, Piſon.) La reſpiration eſt difficile, lente ; des accès de ſuffocation, une orthopnée plus conſidérable dans une

ſituation horizontale, plus la nuit que le jour, ſur-tout à l'inſtant du ſommeil ; ce qui a été obſervé par les meilleurs Praticiens, tels que Riviere, M. Lieutaud, dans les excellentes ſymptomathologies de ſon Précis de Médecine : *Ea inſpirando difficultas, ac crebritas, quæ de ſubito ſomni primo tempore invadat, quiete defraudet, ſed tamen procedente die ſensìm venteſcat ; quod ſignum, cùm ratio mihi dictitaverit, tùm experientia in omnibus comprobavit.* CAR. PISO. *de ſeroſâ colluvie.* Il ſe joignit des mouvemens de fievre, des friſſons irréguliers. Des ſyncopes plus fréquentes marquoient le dernier période du mal : tous les inſtans devinrent une continuité d'angoiſſes, ſuffocation, palpitation, défaillance de cœur. Enfin, dans un accès précédé de ſueurs froides, d'un frémiſſement général, il termina des jours pleins de mérite & de douleurs le 20 Décembre 1773.

A l'ouverture du cadavre, je trouvai dans la cavité de l'abdomen quelque peu de ſéroſité rouſsâtre épanchée, tous ſes viſceres très-ſains. Le ventricule étoit remarquable par ſa capacité : il étoit aſſez diſtendu d'air ; mais il occupoit exactement tout l'hypocondre gauche, s'étendoit dans le droit, où il couvroit une partie du foie, & s'abaiſſoit juſqu'à l'ombilic même : tous ſes diametres augmentés, étoient de beaucoup plus grands

que dans l'ordre naturel..... Les cavités du thorax étoient exactement remplies d'une quantité très-considérable d'une sérosité roussâtre nullement fétide...... La substance des poumons saine, uniquement engorgée d'un sang noirâtre... Le péricarde très-volumineux, & rempli de beaucoup de sérosité.... Le cœur ayant un volume triple du naturel, remplissant singuliérement tout le côté gauche du thorax, jusqu'à son milieu... ses ventricules & oreillettes remplis de grumeaux.... les vaisseaux coronaires très-gorgés de sang.... J'ai suivi avec la plus grande attention les progrès des arteres pulmonaires, aortes ascendante & descendante, des arteres iliaques; je n'y ai trouvé aucune ossification, dilatation ni anévrisme.

Les dimensions du ventricule sont en proportion de la voracité du sujet ; c'est pourquoi les grands mangeurs, tel qu'étoit celui de cette observation, l'ont ordinairement très-vaste. Tous les Anatomistes ont fait cette remarque. (Palfin Anatom.) Plempius en a trouvé un qui contenoit neuf pintes. Ce vice organique ne m'a paru ici qu'accidentel, & n'avoir concouru dans cette maladie qu'à augmenter ses symptômes, à raison d'une réplétion considérable du ventricule, qui, premiérement, faisoit une pression considérable sur le tronc de l'aorte des-

cendante de la cœliaque ; d'où un obſtacle à la circulation inférieure, le reflux du ſang dans les parties ſupérieures, d'où angoiſſe, mal-être & diſpoſition aux redoublemens de palpitation, ſuffocation, &c. ; ſecondement, qui refouloit le diaphragme dans la cavité thorachique; d'où effets ſemblables ; troiſiémement, qui, par la grande quantité d'alimens pris, mal digérés, étoit la cauſe de la formation de beaucoup de chyle, d'humeurs mal travaillées ; d'où l'augmentation de la maladie, diſpoſition à la cacochymie, à l'hydropiſie.

Cette derniere n'étoit ici que l'effet de la maladie ; elle étoit produite par les obſtacles de la circulation, par une mauvaiſe chylification, une hœmatoſe imparfaite, par le reſſort des vaiſſeaux peu-à-peu détruit, enfin par une diatheſe cacochymique. La marche de la maladie & de ſes ſymptômes, l'état ſain des poumons, le peu de corruption de la féroſité épanchée, démontroient ſon origine peu ancienne. Le volume exceſſif du cœur étoit manifeſtement la cauſe efficiente prochaine de la palpitation. On voit dans les noſologies des meilleurs Praticiens celle-ci produire par la groſſeur extraordinaire de ce viſcere, (Sauvages, Senac, Lieutaud, &c.) par ſon accroiſſement (Heurnius) ; par ſa dilatation (Dionis.) Ce vice organique étoit-il

inné ? Etoit-il accidentel ? Le malade ne dit éprouver sa palpitation que depuis dix ans. Le cœur ne se dilata-t-il, ne grossit-il pas que peu à peu, de façon qu'il ne commença à produire des symptômes sensibles que lorsqu'il excéda sensiblement les dimensions prescrites par la nature ; symptômes qui étant très-légers au commencement, parce qu'ils étoient en raison de l'accroissement du cœur, ont pu exister long-tems avant que le malade y fît une attention particuliere, s'en plaignit ? Plusieurs faits démontrent la dilatabilité surprenante de ce viscere ; il grossit quelquefois d'une façon prodigieuse (Dionis.) La macération qu'il éprouva ici dans la sérosité épanchée ne put y contribuer, l'hydropisie étant trop récente pour donner lieu à une maladie dont les symptômes existoient depuis si long-tems. Mais on a observé que les cavités du cœur, que le cœur s'étoit gonflé, étendu prodigieusement, lorsque des efforts prodigieux y avoient poussé le sang après les grandes passions, la colere, les excès de vin, de liqueurs spiritueuses, &c. (Dionis, Bagard.) C'est pourquoi les Prédicateurs, les joueurs de flûte, les trompettes, y sont sujets. *Mém. de l'Acad. royale des Sciences.*

OBSERVATIONS

Sur les effets de la crême de tartre dans deux hydropiſies anaſarques; par M. POUMEL, Chirurgien à Coinci-l'Abbaye.

Le nommé Ferrand, âgé de cinquante-cinq ans, d'un tempérament robuſte, Serrurier dans ce pays, avoit été ſaigné une cinquantaine de fois dans l'eſpace de quelques années, pour remédier à des mouvemens convulſifs, dont les accès étoient ſi forts, que cinq à ſix hommes pouvoient à peine le retenir, & à des douleurs de tête les plus cruelles, dont il étoit attaqué depuis une quinzaine d'années. Au bout de ce tems il ſurvint un écoulement purulent par les oreilles, qui d'abord appaiſa les douleurs de tête; mais elles recommencerent avec beaucoup plus de force que jamais, quatre ou cinq jours après que cet écoulement eut ceſſé. Quelques ſaignées faites dans l'eſpace d'une douzaine de jours, ſemblerent lui donner quelqu'eſpérance de guériſon, par le calme qu'elles procurerent; mais ce ne fut que pour faire place à une hydropiſie anaſarque. Le Chirurgien qui lui donnoit ſes ſoins, employa pendant deux années ſans aucun ſuccès les diurétiques les plus forts, entr'autres le vin ſcillitique, qu'il

donnoit à fortes doses, les hydragogues, & tous les autres moyens ordinairement recommandés en pareil cas. A cette époque, vers le commencement de l'année 1773, cet infortuné me demanda des secours. Après m'être informé de ce qui avoit précédé cette maladie, & des moyens qu'on avoit employés, je me crus fondé à soupçonner pour cause un principe vaporeux : en conséquence je le mis à l'usage du petit-lait, qui ne produisit aucun effet, & que j'abandonnai pour en venir aux frictions, aux bains de vapeurs, aux sudorifiques. Je fis une grande incision à chacune des bourses, qui étoient d'un volume considérable, & dont il sortit beaucoup d'eau, qui revint bientôt après. N'ayant procuré aucun soulagement pendant un mois que je prescrivis ces remedes, je conseillai de prendre tous les matins deux gros de crême de tartre dans une chopine de petit-lait : dès la troisieme prise les urines commencerent à couler un peu plus qu'à l'ordinaire, le ventre devint plus libre ; ce qui m'engagea à en augmenter la dose jusqu'à six gros. Toute sa boisson consistoit en quelques verrées de vin blanc, dans lequel j'avois fait infuser des racines de chardon-roland & d'*œnula campana*, des baies de genievre, des écorces de citron ; & le pain qu'il mangeoit étoit très-cuit : j'y faisois ajouter quelques

pincées de graines d'anis & de fenouil. Dans deux mois de ce traitement l'anaſarque diſparut totalement, les douleurs de tête diminuerent beaucoup ; à peine ſe faiſoient-elles ſentir. Je conſeillai de faire un ſéton à la nuque, le malade ne voulut pas y conſentir : il ſe croyoit tout-à-fait guéri. Ce bien-être dura ſix mois, pendant leſquels il travailla dans ſa boutique. Il ſurvint une pleuro-péripneumonie ; les crachats étoient un peu teints de ſang : rien n'annonçoit un engorgement ſanguin. J'appliquai auſſi-tôt un grand emplâtre véſicatoire ſur la partie ſouffrante ; je fis faire une boiſſon adouciſſante. Les douleurs diſparurent ; mais elles ſe firent ſentir bientôt après. Je propoſai les mêmes moyens, la mort lui parut moins affreuſe ; il étoit d'ailleurs ſi dégoûté de prendre des remedes, qu'avec peine pus-je obtenir qu'il mettroit les pieds dans l'eau tiede, & qu'il prendroit quelque lavement & quelques légers purgatifs. Sa ſituation devint de pire en pire tous les jours, malgré ces derniers ſecours, qui parurent promettre quelque choſe dans le commencement. Sous peu de tems cet infortuné mourut hectique.

Dans le même tems que je traitois celui dont je viens de parler, je fus mandé à Soiſſons pour un homme âgé de cinquante-ſept ans, attaqué de la même maladie. Le teint de celui-ci étoit beaucoup plus défait,

la fibre étoit beaucoup plus lâche, il ne paroiſſoit pas avoir été auſſi robuſte. On avoit déjà employé tous les moyens ordinaires en pareils cas. Je le mis auſſi-tôt à l'uſage de la crême de tartre ; je preſcrivis le même bain, auquel j'ajoutai quelques bois ſudorifiques : l'hydropiſie diſparut dans peu de tems, mais non pas auſſi complétement que chez le premier ; ſes jambes reſterent un peu enflées. Je conſeillai quelques légers purgatifs à prendre à certaines diſtances l'un de l'autre, & je fus d'avis qu'il continuât encore les mêmes remedes, en diminuant la doſe. Sept ou huit mois après j'appris qu'il venoit de mourir de mort ſubite.

Peut-on eſpérer de retirer quelqu'avantage de la crême de tartre, donnée à fortes doſes, dans les maladies dont nous venons de parler ?

OBSERVATIONS

Sur les fievres intermittentes ; par M. PICQUÉ, Docteur en medecine à Avezac en Néboușan.

Depuis quelques années que j'exerce la médecine dans ce pays, une pratique nombreuſe & étendue m'a fourni les matériaux de beaucoup d'obſervations intéreſſantes : je vais en préſenter au public quelques-unes ſur

les fievres intermittentes, que j'ai étudiées avec ſoin auprès du lit des malades. Je ne tâcherai cependant ni de découvrir leur nature, ni d'expliquer les cauſes de la régularité de leur type ; ni d'approfondir ce que des Auteurs plus ingénieux qu'inſtructifs ont imaginé pour donner des notions ſatisfaiſantes ſur la maniere d'agir des ſpécifiques, qui, bien adminiſtrés, détruiſent toujours certainement le germe de ce mal, dans quelque ſujet que ce ſoit, & de quelque façon qu'il ſe préſente. Je me fixerai à rapporter uniquement quelque faits curieux & utiles que j'ai obſervés. J'aime à ne prendre que l'expérience pour guide ; & je ne ſache pas qu'elle ait encore porté ſon flambeau dans ces routes ténébreuſes. Il eſt louable de ne pas oſer ce qu'on ne peut point.

I. Une fille âgée d'environ quarante ans, d'un tempérament ſanguin, ayant joui d'une aſſez bonne ſanté, fut attaquée d'une perte de ſang périodique. Chaque jour, vers les ſix heures du matin, il lui ſurvenoit quelques friſſons qui ne ſe faiſoient ſentir que vers la région de la matrice : une chaleur aſſez forte & fixée à la même partie, ſe manifeſtoit enſuite ; & alors le ſang couloit très-abondamment. Vers le midi, l'hémorrhagie s'arrêtoit d'elle-même.

Après avoir inutilement employé les dé-

layans, les adouciſſans, les tempérans, les légers ſtyptiques, les ſaignées révulſives, & quelques minoratifs, j'eus recours au quinquina. Les retours périodiques de cette perte, & la façon dont elle ſe préſentoit & ſe terminoit, me firent ſoupçonner que ce n'étoit peut-être qu'une fievre intermittente partielle. C'eſt de ce ſeul ſigne que Huxham tiroit quelquefois ſon diagnoſtic (*a*). Ni le pouls ni les urines ne m'indiquoient ce genre de maladie; mais le ſuccès confirma mon idée: deux onces d'écorce du Pérou emporterent totalement juſqu'au moindre veſtige du mal.

II. Un jeune homme d'un tempérament bilieux fut atteint d'un mal de tête cruel, qui revenoit périodiquement chaque matin, ſans friſſon, ſans chaleur, ſans urines briquetées. Le pouls étoit naturel, ſi on l'examinoit au bas; mais, appuyoit-on les doigts ſur l'artere temporale, lorſque le mal de tête commençoit, on le trouvoit vif, rapide, concentré: il ſe développoit enſuite peu à peu & devenoit plein, grand & fort.

Je me déterminai à recourir au quinquina, dès que j'eus attentivement réfléchi ſur le caractere & la marche du pouls, ſur les retours périodiques de la céphalalgie, & ſur les obſervations des grands Maîtres. Syden-

[*a*] *Conſt.* ann. 1737.

ham

ham (*a*), rapporte avoir vu des fievres intermittentes se marquer sous l'apparence de l'apoplexie. Van Swieten (*b*) a donné deux observations sur des céphalalgies périodiques, qui ne céderent qu'au quinquina. De Haën (*c*) en rapporte un autre exemple. Lieutaud recommande aussi de traiter les maux de tête qui viennent par accès réglés, comme de vraies fievres intermittentes. J'employai donc l'écorce du Pérou, d'après ces considérations ; & bientôt la maladie fut heureusement terminée.

III. Un homme d'environ trente-cinq ans, d'un tempérament phlegmatique, prit un purgatif, je ne sais à quelle occasion. L'action en fut trop forte ; & les évacuations durerent avec violence pendant trois jours. Les adoucissants, & quelques prises de diascordium arrêterent cette superpurgation. Après quelques jours de calme, le mal reparut sur la scene ; mais sous un autre aspect. Il survint des frissons irréguliers, des grouillement d'entrailles, des tranchées légeres : environ deux heures après se manifesta une diarrhée forte, qui dura pendant cinq à six heures : elle s'arrêta d'elle-même sans remedes, pour se montrer encore de nouveau le surlendemain, elle continua régu-

(a) *Epist. Resp. 1, ad*, ann. *1678*.
(b) *Comm. in Aphor. 757*. Boerh.
(c) De Febr. div.

liérement de la même façon pendant quinze jours. Je fus appellé : je prescrivis des lavemens simples ; une tisane avec l'eau de source, la racine de chiendent, le nitre & le syrop de coings ; des cathartiques modérés, & le quinquina : le mal céda sans retour.

IV. Un homme âgé de quarante-cinq ans, d'un tempérament bilieux, & d'une santé assez chacelante, fut atteint, il y a trois ans, d'une fievre intermittente dont voici la marche. Pendant sept jours consécutifs, chaque soir, les matinées restant libres, revenoient périodiquement des accès bien marqués, mais assez légers & d'assez courte durée : ces paroxysmes disparoissoient ensuite ; & pendant autres sept jours entiers, le malade sein & tranquille vaquoit à ses affaires : après cette époque, les accès se montroient de nouveau dans le même ordre, & avec les mêmes symptômes. Je laissai s'écouler, sans faire presque de remedes, trois paroxysmes complets, c'est-à-dire cinq semaines entieres. Alors j'employai le quinquina, sûr des heureux effets qu'il opéreroit, & mon espérance ne fut pas trompée.

J'ai lu dans quelques ouvrages, qu'un Auteur (Morton, je pense) rapporte avoir observé une fievre intermittente qui duroit une semaine entiere, disparoissoit ensuite

pendant toute le ſemaine ſuivante, pour revenir celle d'après. Cette obſervation eſt à-peu-près ſemblable à la mienne; il eſt vrai qu'il ſemble que, dans le cas que j'ai vu, il y avoit complication d'une eſpece de fievre quotidienne avec la fievre hebdomadaire.

V. Une femme d'un tempérament bilieux, âgée de plus de cinquante ans, fut atteinte d'une fievre maligne pourprée, que je traitai ſuivant la méthode qu'emploie de Haën (*a*). La convaleſcence fut troublée par quelques accès de fievre tierce, qui céderent aiſément au quinquina. Quinze jours s'étoient écoulés dans un calme heureux, lorſqu'une grande frayeur occaſionna une révolution ſubite, & renouvella la fievre intermittente, qui reparut dans l'inſtant, gardant toujours le même type, & fidellement accompagnée des mêmes ſymptômes. Cet exemple eſt analogue à celui que rapporte Van Swieten, d'une fievre quarte excitée par une terreur ſoudaine, & reproduite par la même cauſe, après avoir reſté deux mois aſſoupie (*b*). Des anti-hyſtériques modérerent d'abord la violence des paroxyſmes, qui enſuite ne réſiſterent preſque point à l'écorce du Pérou.

VI. Une jeune femme fort vaporeuſe,

(a) *Rat. med. Part. III, cap. 2.*
(b) *Comm. in Aphor. 765.* Boerh.

éprouvoit depuis le commencement du mois de Mars dernier, la violence d'une fievre intermittente, dont la marche étoit tout-à-fait irréguliere. Elle étoit tantôt quotidienne, tantôt tierce, tantôt quarte, &c. Ces variations paroiſſoient dépendre de l'hyſtérie, puiſque la moindre affection un peu vive occaſionnoit un accès de vapeurs, ſuivi conſtamment d'un paroxyſme fébrile bien caractériſé. Cette obſervation, & le peu de ſuccès qu'avoient eu les fébrifuges adminiſtrés avant l'époque à laquelle je fus appellé pour lui donner mon ſecours, me firent augurer qu'il falloit calmer l'irritabilité du genre nerveux, avant de vouloir détruire le germe de la fievre. En conſéquence j'ordonnai des anti-ſpaſmodiques. Dans le principe ils n'opérerent preſque pas; j'inſiſtai néanmoins ſur leur uſage. Après trois mois d'un traitement exact & ſuivi, les attaques des vapeurs furent plus rares & moins fortes: la fievre ſe fixa, elle devint tierce exquiſe. Je preſcrivis le quinquina, ſans diſcontinuer les autres remedes: dans quinze jours la fievre fut totalement emportée ſans retour. Aujourd'hui la malade a repris de l'embonpoint; ſes forces ſe ſont rétablies, & ſes nerfs ne ſont pas à beaucoup près auſſi irritables qu'ils l'étoient auparavant.

VII. Un jeune homme naturellement ſain & robuſte, garda, pendant près de

deux ans, une fievre intermittente, qui résista toujours au quinquina, à la chacrille, à tous les amers, & tous les toniques que fournit la matiere médicale. Quelquefois, il est vrai, la maladie s'évanouissoit pendant sept à huit jours; mais elle revenoit ensuite avec la même violence, en variant uniquement sa marche. Le traitement altéroit l'harmonie de son type, mais ne détruisoit point le germe d'où elle tiroit son origine.

Je fus appellé à cette époque. Après un examen attentif, je crus devoir prendre une route opposée. Je prescrivis des humectans, des rafraîchissans & des apéritifs très-légers. J'étois persuadé de l'utilité de ce préliminaire, avant d'en venir au spécifique. Cette méthode curative fut continuée soigneusement pendant deux mois entiers; & le succès en fut si favorable, que je fus dispensé de recourir au quinquina : sans lui nous vîmes reparoître l'aurore de la santé; & depuis elle s'est toujours soutenue constamment.

VIII. Un Ecclésiastique dont le sang est naturellement sec & les fibres tendues, traînoit depuis dix-huit mois une fievre quarte, que des bouillons fortifiants, des opiats martiaux, des vins stomachiques avoient rendue plus opiniâtre & plus violente. Le quinquina même avoit échoué : ce fut néanmoins le remede dont il eut le moins à se

plaindre. Las enfin de tant de remedes infructueux & nuisibles, il abandonna à la nature le soin de rétablir le calme dans sa machine. Cette bonne mere fut insuffisante. La fievre persista, les forces diminuerent, le bien-être disparut. Je vis ce malade, dont presque tous les instants étoient marqués par la souffrance. Son état m'attendrit, l'humanité se réveilla en moi. Je lui proposai de se remettre de nouveau entre les mains de la médecine. Il résista : j'insistai avec ménagement ; il se laissa entraîner par le doux espoir de recouvrer encore le premier & le plus grand des biens. L'eau de poulet émulsionnée, le petit-lait bien clarifié, des tisanes nitrées, la limonade, les bains domestiques : voilà les secours que je mis d'abord en usage. Le premier mois, il n'y eut point d'amendement sensible : le second, les accès furent moins violents ; & les forces reparurent un peu : le troisieme, tout annonça un bien-être d'autant plus flatteur, que le malade n'avoit presque pas osé l'espérer. Les eaux minérales froides, tant en bains qu'en boisson, accélérerent encore la convalescence. On continua le traitement avec soin : enfin la fievre disparut au bout de cinq mois, la santé devint constante, & depuis rien n'en a troublé l'harmonie.

Ces faits pratiques nous menent, comme par la main, à quelques réflexions impor-

tantes : je vais en tracer une esquisse légere, sans entrer dans de trop longs détails, qui deviennent toujours ennuyeux & inutiles. Précision & clarté, voilà deux qualités essentielles à tout écrivain, & ce sont les premieres que j'ambitionne.

1° La fievre intermittente peut être locale ou générale : elle se cache sous l'apparence de toute autre affection ; & ce ne sont pas toujours les mêmes signes qui doivent servir à nous en faire discerner le vrai caractere. Tantôt nous sommes mis sur la bonne route par l'inspection du pouls, quelquefois par l'examen des urines, & dans d'autres circonstances par le retour périodique du mal. Un Médecin doit donc toujours être bien sur ses gardes, observer avec réflexion & sagacité jusqu'au moindre symptôme, & ne jamais se précipiter dans ses décisions.

2° Tout ce qui agit vivement sur le systême nerveux, paroît propre à produire des accès fébribles, à en hâter le retour, & à en augmenter la violence : ce qui semble favoriser l'opinion de Borelli (a), de Boërhaave (b), & de Van Swieten (c), qui établissent la vraie cause des fievres intermittentes dans le vice des esprit vitaux.

(a) *De Mot. animal. Part. II, cap. 22, prop. 225.*
(b) *Aph. 755.*
(c) *Comm. in Aph. 755.*

3° Lorſqu'il exiſte déjà quelqu'affection morbifique, il faut commencer par en détruire le germe. Sans cette attention la fievre eſt rebelle, & quelquefois même ne veut abſolument pas céder ; tandis qu'au contraire elle cede très-aiſément après ce préliminaire indiſpenſable, & même ſouvent ſans qu'on ſoit obligé d'employer aucun autre remede.

4° Il y a réellement des cas où la fievre, après avoir réſiſté à l'écorce du Pérou, cede enſuite à d'autres médicaments, dont la vertu eſt bien différente. On ne doit cependant pas en conclure que le quinquina eſt nuiſible ou inefficace ; mais ſeulement qu'il n'avoit pas été adminiſtré d'après les vrais principes & dans les circonſtances favorables. Le meilleur remede pourroit devenir un poiſon entre les mains de l'ignorance.

5° Quoiqu'on ne croie plus, avec les anciens, que la pituite, la bile & la mélancolie ſoient les cauſes de toutes les maladies intermittentes, on doit néanmoins faire bien attention aux tempéraments dans leſquels elles peuvent dominer les unes ou les autres. C'eſt l'avis de Méad (*a*) : c'eſt celui de l'expérience. Ce n'eſt que d'après cela qu'on peut établir un plan ſolide de curations. La même maladie doit être diffé-

(a) *Mon. & Præcept. cap. 8.*

remment traitée dans un homme dont les fibres ſont lâches, & les humeurs appauvries; & dans celui qui a des ſolides tendus, un ſang riche & des nerfs fermes.

6° Lorſqu'un examen réfléchi a mis le Médecin à même de connoître exactement le vrai traitement qui convient à une maladie, quand bien même ſes vœux ne feroient pas d'abord remplis, il doit toujours marcher droit dans la même route, juſqu'à ce qu'il ait atteint le but qu'il ſe propoſoit. Ce qu'il a de mieux à faire, eſt de ne jamais perdre de vue le précepte d'Hippocrate, πάντα κατὰ λόγον ποιέοντι, καὶ μὴ γινομένων τῶν κατὰ λόγον, μὴ μεταβαίνειν ἐφ' ἕτερον, μένοντος τοῦ δόξαντος ἐξ ἀρχῆς. Ἀφορισμῶν τμ. δεύτ. αφ. νβ'. Il s'égarera pour peu qu'il s'en écarte. Si le mal n'a pas cédé à des remedes avoués de la raiſon & de l'expérience, comment peut-on eſpérer qu'il ſera plus docile à des formules tout au moins incertaines? Dans des maladies chroniques, on ne ſauroit trop recommander la patience aux malades & aux Médecins. On n'échoue bien ſouvent que pour n'en avoir pas aſſez.

OBSERVATION

Sur l'ouverture d'une artere guérie ſans ligature; par M. JUSSY, Lieutenant de

M. le premier Chirurgien du Roi au College de Chirurgie de Besançon, Professeur des Opérations au même College, & Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de la même ville.

Le danger des ligatures des vaisseaux, les accidents qui peuvent en résulter, de même que de l'application des astringents, ne sont que trop connus aux meilleurs Praticiens : aussi emploient-ils à leur place une légere compression soutenue, une situation convenable de la partie ; moyens dont la réunion est suivie des plus grands succès, qui quelquefois passent leur attente. Leur pratique se trouve autorisée par différentes observations, dont cependant la plus grande partie n'a été faite que sur de petites arteres, ou sur celles d'un genre peu considérable ; à plus forte raison le sera-t-elle quand l'ouverture d'une grosse artere se trouvera guérie par ces moyens ; c'est ce qui est prouvé par l'observation suivante, qui fait connoître en même-temps qu'il ne faut jamais rien précipiter dans les opérations, & n'en venir aux moyens qui peuvent être accompagnés de quelque danger, que lorsqu'il n'y a plus de ressource.

Le 28 Avril dernier le sieur Cornibert, de Brussey, village près de Gy en Franche-Comté, âgé de dix-sept ans, reçut un coup de couteau à la partie moyenne & interne

de la cuisse droite: le sang jaillit aussi-tôt, à flots & par bonds. Après quelques tentatives inutiles de la part des assistants pour l'arrêter, l'on vint me chercher : je courus aussi-tôt auprès du blessé, qui étoit dans la maison voisine, & qui cependant, dans un intervalle de temps aussi court, avoit déjà perdu environ trois chopines de sang. L'on ne pouvoit douter quel étoit le vaisseau ouvert; l'endroit de la blessure, la couleur, & la sortie du sang par bonds, étoient des signes trop certains de l'ouverture de l'artere crurale. J'embrassai aussi-tôt la cuisse avec mes deux mains, & plaçai mes deux pouces au-dessus de la plaie, sur le trajet de l'artere. Le blessé étoit fort effrayé; il avoit le pouls vif & très-petit : la quantité de sang qu'il avoit perdue, & sa figure cadavéreuse, ne me permirent pas d'attendre qu'il tombât en sycope pour procéder plus sûrement à arrêter l'effusion de son sang.

Je plaçai sur le trajet de l'artere une compresse de huit à dix doubles; elle étoit large d'environ deux pouces, & longue de cinq, par-dessus une circulaire; j'appliquai dessus l'ancien tourniquet, connu sous le nom de Morel, que je fis tenir par un aide. Dès que je fus maître du sang, tout parut plus calme : j'examinai alors la plaie, elle avoit au moins un pouce de largeur, & coupoit transversalement le mus-

cle couturier : ne trouvant point d'infiltration, & ayant vu l'instrument qui l'avoit faite, je la jugeai conique, & je pensai que l'artere n'étoit pas coupée en son entier : elle étoit ouverte précisément à l'endroit où elle se contourne pour gagner la partie postérieure de la cuisse, c'est-à-dire où elle traverse le muscle triceps inférieur. Plusieurs Praticiens conseillent en cas pareil de découvrir l'artere, & d'en faire la ligature ; je ne fus cependant pas tenté de faire cette opération, connoissant les suites d'une telle manœuvre. Je fis étendre & élever la jambe, (le tourniquet (*a*) toujours bien en place) : j'appliquai une espece de bendage unissant, fait de linges blancs & très-secs ; c'étoient des compresses circulaires placées depuis le tourniquet jusqu'au bord supérieur de la plaie : elles n'étoient point trop serrées, car alors elles causent de fâcheux accidents, tels que l'engorgement, l'inflammation, même quelquefois la gangrene : je couvris la plaie simplement de charpie rapée ; je n'insinuai rien dedans, faisant plus de cas du contact immédiat que de tous les baumes : je fis en sorte que les compresses que je plaçai depuis le genou fissent l'office de bandage unissant & contentif, en tenant rapprochés les bords de la plaie, sur-tout

(*a*) J'en changeai, & j'appliquai celui de M. Petit.

le fond, & modérant l'action des muſcles fléchiſſeurs de la jambe ; à quoi j'avois déjà pourvu par la poſition un peu interne, l'élévation & l'extenſion de cette partie. Le point d'appui étoit local ; la pelote du tourniquet ne portoit que ſur l'artere, dont je n'avois certainement pas intercepté toute la fonction, ou à laquelle quelque collatérale a ſuppléé. La circulation étoit libre dans le reſte de l'extrêmité. Mon intention étant d'y entretenir la circulation & la chaleur, je couvris le pied & la jambe de compreſſes trempées dans du vin aromatique, animé d'une quatrieme partie d'eau-de-vie. Mon malade fut ſaigné deux fois dans le reſte du jour : le lendemain ſon pouls s'éleva conſidérablement ; il le fut encore deux fois. Les fomentations furent continuées, ſans donner aucun mouvement à la partie.

Les deux premiers jours le malade ne ſentit point ſon pied ni ſa jambe, quoique j'euſſe eu l'attention de ne point trop ſerrer le tourniquet, & de les tenir chaudement avec les fomentations ſuſdites ; le troiſieme il y ſentit des fourmillements (ce ſont ſes termes) ; le quatrieme il déſignoit & ſentoit parfaitement tous les endroits où je le touchois, même légérement : ſa jambe & ſon pied étoient chauds, ils étoient de couleur naturelle : il y avoit un peu d'engorgement,

mais il n'étoit ni mou, ni œdémateux ; il diminua de jour en jour, de ſorte qu'il étoit peu conſidérable le dixieme, lorſque je me déterminai à lever mon appareil, qui étoit dur à cauſe du ſang dont il avoit été pénétré le premier jour ; c'eſt pourquoi je le coupai avec de forts ciſeaux, crainte d'occaſionner des ſecouſſes nuiſibles à la réunion de l'artere.

Avant cette manœuvre j'avois eu l'attention de bien ajuſter le tourniquet, qui a toujours reſté en place depuis le premier appareil ; je le ſerrois plus ou moins, ſelon la néceſſité. Enfin je le levai, ſans irritation, ſans effuſion de ſang. J'avois confié le tourniquet à M. Suard, Maître en chirurgie en cette ville ; il le lâcha en entier, ſans qu'il parût une goutte de ſang : la plaie me parut cicatriſée ; je ne fis cependant aucune perquiſition pour m'en aſſurer, j'eus grand ſoin de faire tenir toujours la jambe tendue & élevée. J'appliquai mon ſecond appareil le plus légérement & le plus ſimplement qu'il fut poſſible ; il conſiſtoit en un plumaſſeau de charpie rapée, ſeul remede dont je me ſers dans le traitement de toutes les plaies ſimples, connoiſſant en ces cas-là l'abus & l'inutilité de preſque tous les baumes & onguents ; je couvris, dis-je, la plaie d'un léger plumaſſeau, & toute l'extrêmité de compreſſes trempées dans le vin

aromatique: je mis d'abord, comme dans le premier appareil, une compresse longuete sur le trajet de l'artere, pour modérer un peu son mouvement; elle s'étendoit depuis la partie supérieure & interne de la cuisse, jusqu'à un pouce au-dessus de la plaie: le reste comme le premier jour. J'ai continué ces pansements jusqu'au 20 Mai, lequel jour la cicatrice me parut entiérement ferme & solide: néanmoins je fis observer à mon malade le plus grand repos, & la même situation jusqu'à la fin du mois, comptant du jour de sa blessure; à cette époque il sortit parfaitement guéri, & depuis il n'a ressenti aucune gêne ni douleur dans la cuisse.

Quant au régime, pendant les neuf premiers jours, je lui ai fait observer la diete la plus exacte; il ne prit que quelques bouillons clairs, de la limonade, & du syrop de vinaigre. Après la levée du premier appareil le régime fut moins sévere.

Ma plus grande attention, pendant tout le traitement, a été de maintenir par mon appareil & par la situation de la partie, les muscles extenseurs de la jambe dans leur plus fort raccourcissement, & les fléchisseurs dans la plus grande extension; ce qui, joint à leur immobilité, à la compression graduée, simplement locale & non circulaire, a procuré la réunion de l'artere,

ſans aucune ligature, & ſans le ſecours d'aucun aſtringent.

OBSERVATION

Sur un dépôt particulier du derriere de l'oreille; par M. MARTIN, ancien principal Chirurgien de l'Hôtel-Dieu Saint-André de Bordeaux.

S'il arrive quelquefois que les ſuppurations d'oreilles qui ſuccedent aux douleurs vagues commencent ſouvent par affecter l'intérieur de cet organe avant de ſe montrer au dehors, comme nous l'avons prouvé dans le Journal du mois de Mai 1769; il peut auſſi arriver que ces ſuppurations, produites par de ſemblables cauſes, n'alterent pas toujours le principal de cet organe; mais qu'elles n'affectent que les parties qu'on nomme extérieures, & que la léſion de celles-ci produiſent des dépôts d'une eſpece aſſez ſinguliere par rapport à la marche que tient le pus pour les former.

La niece de M.***, Marchand de cette ville, ſujete depuis ſon enface à des douleurs de rhumatiſmes, fut priſe, dans le mois de Mai 1773, d'un mal d'oreille violent, qui, peu de jours après, fut ſuivi par ſa ſuppuration. Après l'adminiſtration de quelques remedes intérieurs, la malade ſe plaignit

d'une douleur au derriere de cette oreille, qui lui defcendoit jufqu'à la partie fupérieure de la poitrine, & qui l'empêchoit de tourner la tête. En examinant la partie douloureufe j'apperçus effectivement une tumeur phlegmoneufe dans cet endroit, & une tenfion des plus violentes dans toute l'étendue du maftoïdien antérieur. Je ne le diffimulerai pas, dès ce moment je jugeai de la maladie différemment qu'elle n'étoit; les obfervations rapportées ci-devant furent caufe de ma méprife. J'annonçai un dépôt dans l'apophyfe maftoïde, qui fe feroit, fuivant les apparences, jour au dehors, mais qui pourroit, comme d'autres que j'avois vûs, fe guérir avec facilité. La tenfion du maftoïdien, que j'attribuois à un amas de pus dans l'intérieur de l'apophyfe, & qui me fit ainfi pronoftiquer, n'avoit point la caufe que je lui avois affignée; elle dépendoit au contraire d'un pus épanché au dehors de cette apophyfe, qui, par fon acrimonie, irritoit les aponévrofes mufculaires qui la recouvrent, & caufoit la tenfion douloureufe du cou, l'impoffibilité de le tourner, &c.

L'ouverture de l'abfcès donna une grande quantité de pus. La face extérieure de la portion écailleufe du temporal étoit à découvert. Il y avoit une communication avec la conque par l'érofion du cartilage. Je n'employai ni féton, ni injection pendant le

traitement de l'abſcès ; il fut néanmoins parfaitement conſolidé un mois après ſon ouverture, ſans m'être ſervi que de bourdonnets trempés dans le vin miellé, & l'oreille ceſſa de couler après le troiſieme panſement.

Je ne crois pas qu'on puiſſe être partagé ſur la route que le pus a tenue pour former cét abſcès, Il nous paroît qu'une partie de l'humeur rhumatiſante, dont cette demoiſelle étoit affligée depuis long-tems, s'eſt déposée dans la conque (de l'oreille externe) qu'elle a enflammée dans le lieu de l'interruption du cartilage qui la forme, & que les parties ligamenteuſes, qui ſuppléent à cette interruption, ont permis, par leur ſuppuration, que le pus formé dans cette cavité paſſât au derriere de l'oreille. La diminution de la tumeur, quand on la comprimoit dans l'endroit de ſon nouvel amas, avec l'augmentation de la ſortie du pus par le dehors de cet organe, nous prouve, de la maniere la plus ſûre, la communication que j'ai ſuppoſée ; & le lieu où les premieres douleurs ſe ſont fait reſſentir, avec la premiere apparence de matiere qui s'y eſt montrée, nous prouve, avec la même évidence, que c'eſt effectivement du dedans au derriere que le pus s'eſt tranſporté pour former cet abſcès.

Comme cette demoiſelle s'apperçoit que

l'ouie de ce côté devient dure, & que de plus elle eſt ſujete par tems à des fluxions ſur les dents, &c., je lui ai conſeillé de ſouffrir qu'on lui ouvrît un cautere ; mais l'erreur des Chirurgiens de cette ville a donné un préjugé ſi grand (a) contre ce remede, quand on ne le porte plus, que je n'ai jamais pu lui perſuader, ainſi qu'à bien d'antres, *que quand un cautere eſt utile il y a du danger qu'il ſe ferme ; au contraire, quand il eſt nuiſible il y a de l'avantage à le laiſſer fermer.*

(*a*) Qu'on examine ſans prévention l'origine des erreurs populaires ſur l'effet de certains remedes, adoptées même par des perſonnes d'une certaine conſidération, on verra qu'elles ne viennent que d'un défaut de connoiſſance pardonnable aux Maîtres qui nous ont précédés, mais qui ne pourroit l'être chez nous, ainſi que ſi nous manquions aux efforts qui ſont capables de les diſſuader d'une croyance qui leur eſt ſi ſouvent funeſte.

OBSERVATIONS

Sur la rupture du tendon d'Achille, par M. GAUTHIER, Ecuyer, premier Chirurgien ordinaire de MONSIEUR, Frere du Roi, Chirurgien-Major de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde, Chirurgien-Major en chef des Départemens de la guerre, de la marine & des affaires étrangeres.

J'ai lu avec plaiſir, Monſieur, les obſer-

vations & les expériences ſur les plaies du tendon d'Achille de M. Hoin, Maître en chirurgie de Dijon, inſérées dans le Journal de Janvier 1769, page 56 & ſuivantes. Nos anciens avoient fait ſans doute d'excellentes recherches ſur cette matiere, & nous leur en ſerons toujours redevables; ils enviſageoient comme nous l'humanité, cet attribut ſi eſſentiel à notre art. Animés ſans ceſſe du même eſprit, pourrions-nous ne pas être également excités par le déſir d'atteindre à de nouvelles découvertes, & ſur-tout à celles dont l'utilité eſt de ſimplifier avec ſuccès la cure des maladies !

Dans le genre de celles dont nous parlons, notre opinion eſt conforme à celles de MM. Dupoui & Pibrac (*a*), d'autant plus qu'elle préſente aſſurément des motifs dignes

(*a*) Voicicomme s'explique M. Dupouy, Maître en chirurgie à Paris : » je crois qu'on parviendroit facilement, par une ſituation convenable » de la partie, à guérir la rupture du tendon d'Achille, ſans fatiguer les malades par des bandages pareils à ceux de MM. Petit & Monro. « *Voyez le Journal de médecine du mois d'Avril 1768, page 357.*

Il ajoute » que M. Pibrac eſt du même avis, » & lui a cité pluſieurs exemples de perſonnes » qu'il a guéries par le repos & les attentions les » plus ſimples, & qu'en général le bandage de » M. Petit ſeroit très-pernicieux dans le cas où le » tendon d'Achille ſeroit diviſé par l'inſtrument » tranchant. «

d'attention. Une fois vérifiée par l'expérience d'une pratique ſuivie, quelle ſatisfaction n'auroit-on pas d'avoir approfondi les moyens d'arriver au point de guériſon par un traitement qui exempte le bleſſé des ſouffrances qu'occaſionne une trop longue & gênante contrainte de la partie affligée ! Occupé moi-même de l'objet de cette réflexion, je n'aſpirois depuis long-tems qu'à être à portée d'entreprendte d'opérer en conſéquence; & ce ne fut qu'il y a environ ſept ans que je trouvai cette occaſion, qui m'a mis en état de vous communiquer le réſultat de mon premier eſſai.

Au mois de juin 1767 le nommé Pierre Pulleux, garçon du ſieur Michault, Boucher à la ſuite de la Cour, voulant décrocher un quartier de bœuf attaché au plancher, monta ſur un billot où étoit poſé un couperet fort peſant & bien tranchant. Trop de précipitation fit culbuter l'homme, dont malheureuſement le pied, ſe trouvant engagé avec le manche du couperet, renverſa l'inſtrument, qui, en retombant ſur la jambe, lui coupa tranſverſalement & en totalité le tendon d'Achille, à un travers & demi de doigt de ſa terminaiſon au talon. Je fus appellé pour traiter cette plaie au moment qu'elle étoit encore toute ſaignante. Après l'avoir bien exactement lavée avec l'eau marinée, je réunis les deux extrêmités du ten-

don coupé, de même que les tégumens, & je n'y employai qu'une très-foible extension du pied. Je mis ensuite un appareil garni de plusieurs compresses graduées, soutenues d'un bandage simple & seulement contentif, j'ordonnai le régime qu'exigeoit l'état du malade, & ne lui recommandai que de tenir sa jambe blessée en repos, sans assujettissement à aucune situation contrainte. Je relevai l'appareil au bout de quinze jours; je trouvai la plaie presque réunie : il n'y restoit qu'un léger suintement, auquel je remédiai en appliquant un petit linge enduit d'un peu de baume d'Arcæus, & par-dessus l'appareil, mouillé de vin aromatique. Enfin je n'eus pas continué ce traitement pendant quinze autres jours, que je parvins à cicatriser la plaie, & à la sécher avec un peu de charpie rapée, jointe avec l'emplâtre de Nuremberg.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'on ne distinguoit aucune éminence de cicatrice, &, pour ainsi dire, pas de vestige de la plaie, si ce n'étoit que la peau paroissoit un peu plus mince dans cet endroit que dans les autres parties de la jambe. Au surplus, le malade a marché au bout de six semaines, & a recommencé son métier de garçon Boucher. Présentement il est Cavalier de Maréchaussée à Passy, près Paris; il se sert de sa jambe gauche, où l'accident est arrivé,

pour monter ou s'appuyer ſur l'étrier lorſqu'il monte à cheval, & n'a eu, depuis ce tems, pas la moindre ſenſation douloureuſe. J'ajoute que le fait que je viens de rapporter s'eſt paſſé ſous les yeux de M. Hévin, premier Chirurgien de feue Madame la Dauphine, & actuellement de Madame; que ce célebre Maître de l'art a ſuivi exactement avec moi les progrès de cette cure, & même en a fait dans le tems le détail dans ſon Cours public aux Ecoles de chirurgie.

Je vous aurois, Monſieur, envoyé plutôt cette lettre, ſi je n'avois pas attendu que le haſard me procurât par la ſuite une autre cure de rupture du tendon d'Achille réunie par le même procédé. Elle m'eſt tombée dans les mains le mois d'Avril 1771. M. de Gourſac, Chevau-Léger de la garde du Roi, ſe rompit le tendon d'Achille de la jambe droite, en faiſant un ſaut : il eſt vrai qu'il a les tendons d'Achille fort grêles & fort détachés. Il me fit appeller; je lui remis ce tendon avec la même précaution de réunion, ſans contrainte, pratiquée pour le nommé Pulleux. Il a été guéri en trente-cinq jours de tems, ſans qu'il ſoit reſté aucun veſtige de mal, ni ſuite de guériſon; le malade a ſeulement eu le ſoin de garder exactement la ſituation preſcrite, mais ſans aucune extenſion forcée.

Ce fait s'eſt paſſé ſous les yeux de plu-ſieurs Maîtres de l'art, & de la troupe de MM. les Chevaux-Légers.

Le feu Roi, inſtruit de cet accident, eut la bonté de ſe faire rendre compte du procédé ſimple qui avoit été pratiqué pour la guériſon de M. de Gourſac, & Sa Majeſté parut très-ſatisfaite du détail qui lui en fut fait.

Le même M. de Gourſac s'étoit rompu encore, en danſant & faiſant un ſaut à l'italienne, le tendon d'Achille de la jambe gauche, le 6 Avril 1762. Il fut réuni & traité par moi de cet accident, en préſence de M. Andouillé, premier Chirurgien du Roi, & de pluſieurs Chirurgiens de la Cour & de la ville, ſuivant la méthode & le procédé de M. Petit; mais la réunion fut fort longue, & il reſta au malade, bien du tems après, une maladie d'article & une gêne dans le mouvement, qui, je penſe, ne provenoit que de la contrainte dans l'extenſion où il avoit reſté; ce qui s'eſt cependant bien terminé par le laps de tems, & avec les remedes connus & applicables en pareil cas.

J'eus même, dans le tems, l'honneur d'aller lire un Mémoire ſur cette guériſon à l'Académie royale de chirurgie, le jour de la ſemaine que cette ſavante & reſpectable Compagnie s'aſſemble.

RÉPONSE

RÉPONSE

De M. LAUGIER, Docteur en médecine & chirurgie de la Faculté de Montpellier, Medecin à Corps en Dauphiné ; à M. GUILHERMOND, Chirurgien.

Vous possédez on ne peut mieux, Monsieur, le style polémique. Votre critique apprêtée, fruit d'un grand fond d'imagination, ne tend à rien moins qu'à me faire passer pour un imposteur aux yeux du monde médecin. L'emphase qui la précede, & les applaudissemens qui la terminent, pourroient bien surprendre la bonne foi des lecteurs, qui ne se donneroient pas la peine de porter l'œil de l'examen sur le fondement d'une louange aussi douce, aussi flatteuse, laquelle m'impose un si juste tribut de reconnoissance. Je viens donc relever leur attention : en vous suivant pas à pas dans votre incursion, j'ose me flatter de leur démontrer que vos objections sont plus spécieuses que solides.

La premiere de vos réflexions n'est assurément pas heureuse. Vous dites » que » M. Levret n'a jamais pensé que l'entier » écoulement des eaux, qui précédoit de » beaucoup la sortie de l'enfant, fût la cause » du resserrement qui se fait, dans cette cir- » constan ce, sur la circonférence du placenta,

» & au moyen duquel cette maſſe ſe trouve » enfermée comme dans une bourſe. « Ici, pour donner quelque couleur à votre critique, vous craignez de ne pas morceler la maniere dont je me ſuis exprimé. J'aurois certainement tort, ſi j'avois prétendu que l'entier écoulement des eaux qui précédoit de beaucoup la ſortie de l'enfant, fût, ſelon M. Levret, la ſeule cauſe du chatonement du placenta; mais il ſuffit de la plus légere attention pour ſe convaincre que je n'ai adopté cette cauſe que comme cauſe occaſionnelle, d'après ce même Auteur.... Et M. Levret, ai-je dit (attribue le chatonement) *à un ſimple reſſerrement de ce même viſcere* (la matrice) *excepté dans l'endroit où le placenta eſt greffé, & qui* eſt occaſionné *par la ſortie des eaux, qui précede de long-tems celle de l'enfant* : or ce célebre Accoucheur, en rapportant l'obſervation que vous rappellez vous-même, s'explique en ces termes (*a*) : *que la tête de cet enfant avoit été arrêtée plus de vingt-quatre heures au paſſage des eaux du baſſin, après que les eaux ſe furent toutes écoulées*; ce qui avoit permis à la matrice de ſe contracter & de ſe renforcer conſidérablement *avant la ſortie de l'enfant, excepté dans le lieu de l'attache du placenta, qui (étant deſtitué des fibres charnues qu'a remarquées Ruyſch dans*

(*a*) §. VII, page 125 de la ſuite des Obſervations ſur les Accouchemens laborieux.

le fond de cet organe) étoit resté dans l'inertie ; ce qui étoit devenu la cause formelle & occasionnelle de la cellule utérine qui emprisonnoit, pour ainsi dire, le placenta... Qu'ai-je donc avancé de contraire à ce sentiment ou à la vérité ? Que la tête de l'enfant, dont parle M. Levret, ait été arrêtée pendant plus de vingt-quatre heures au passage des os du bassin, la matrice n'auroit certainement pu *se contracter & se renforcer considérablement*, si le volume de ce qui étoit renfermé dans sa cavité n'avoit diminué. L'écoulement précoce des eaux favorise donc les resserremens de ce viscere, ou plutôt en devient incontestablement la cause occasionnelle ; l'inertie du lieu de l'attache du placenta, par le manque de fibres charnues, constitue la cause formelle des cellules utérines. En vain faites-vous observer, d'après l'Auteur cité, que le placenta étoit attaché dans une des parties inférieures & latérales de la cavité de la matrice, puisque le chatonement de cette masse n'a lieu que dans cette circonstance.

Prévenu, comme je l'étois, de la difficulté excessive avec laquelle le premier enfant de la femme de la Salle en Beaumont, avoit franchi le détroit du bassin, je devois d'abord donner toute mon attention à en reconnoître la conformation. Quoique mon doigt *medius*, au moyen duquel je suis accoutumé d'aller à la découverte dans ces

ſortes de cas ne ſoit pas des moins avantagés, puiſqu'il ſe trouve avoir trois pouces & quatre lignes de longueur, néanmoins il n'étoit pas ſuffiſant pour m'aſſurer de toute l'étendue de la ſaillie que la partie ſupérieure de l'os *ſacrum* faiſoit en dedans. D'ailleurs, ſi vous pouvez pour un moment dépouiller vos préjugés, vous ne ſerez plus ſurpris que j'aie été obligé d'introduire les doigts, enſuite partie de la main, dans l'orifice de la matrice, pour faire cette recherche, que la ſaillie de l'os *ſacrum* & l'applatiſſement de l'os bubis rendoient vaine & infructueuſe par le moyen d'un ſeul doigt, les autres demeurant ployés; vous ne ſerez plus ſurpris comment j'ai pu loger mes doigts & partie de ma main dant cet orifice, que vous ſuppoſez gratuitement bordé de membranes, leſquelles je n'ai conſéquemment pas été dans le cas de décoller & de repouſſer, & ſans avoir trouvé un allongement du col, ſi vous faites attention que l'enfant étoit entiérement arrêté dans le grand baſſin; que le centre de réunion de la force contractive du muſcle de Ruyſch étoit dirigée & ſon action ſe briſoit ſur les os *ſacrum* & *pubis*, qui diviſoient en quelque maniere le baſſin en deux cavités, dans l'embouchure de la gauche deſquelles les eaux, malgré quatre jours d'un travail ſoutenu, ſe trouvoient ſeulement formées, & non dans l'orifice de la matrice...

Mais la noble passion de contredire vous fait naître par-tout de nouvelles difficultés qui vous effrayent. Retenez la disposition que je viens de vous indiquer, & je vous ferai comprendre comment il est possible que j'aie trouvé amoncelé & comme pelotonné, un enfant mort & flottant dans ses eaux. » Un enfant qui meurt avant de naî-» tre, ses extrêmités s'étendent, dites-vous; » sa tête n'est plus, comme avant, appuyée » ni même penchée sur sa poitrine. « Voilà en vérité un brillant apophthegme ; c'est seulement dommage que la raison & l'expérience le démentent. Les extrêmités ne s'étendent, dans un enfant mort hors du sein de la mere, ou même dans un adulte, que par le froid qui fixe les sucs, rapproche & redresse les élémens des fibres ; mais dans la matrice, la chaleur du lieu entretient, elle augmente même le relâchement des fibres, privées de tout ressort par l'extinction du principe vital, abreuvées d'ailleurs par les eaux qui les pénetrent, & hors d'état de soutenir la pésanteur de la tête, qui la fait pencher sur la poitrine, à droite ou à gauche. Il y a plus : dans le cas dont il s'agit, la matrice, par ses contractions soutenues pendant quatre jours, ayant forcé les eaux & les membranes dans l'embouchure de la cavité gauche, pressoit plus efficacement le corps de l'enfant, qui déjà se trouvoit auparavant peu au large,

& ne pouvoit franchir le détroit. Au reste, ce n'est pas le seul enfant mort dans la matrice que j'aie trouvé ainsi amoncelé, quoique d'abord après l'écoulement des eaux; je suis même persuadé que d'autres l'ont observé tout comme moi ; &, malgré votre ton ironique, je ne crains pas de poser en fait, sans prétendre pourtant en tirer beaucoup de vanité, que vous n'auriez pas été vous-même plus heureux que je ne l'ai été à secourir cette femme, soit même par le moyen de votre tire-tête à bascule, que l'extrême difformité du bassin, & l'énorme disproportion de la tête au détroit qu'il falloit lui faire franchir, auroit rendu indubitablement infructueux.

Vous voyez, Monsieur, que je vous tiens parole, que je vous suis pas à pas. Me voici arrivé aux deux dernieres observations que vous ne pouvez garantir, ou le scepticisme est votre grand cheval de bataille. Vous faites observer, au sujet de la femme du Gleizil en Champsaur, » qu'il » est ordinaire, en examinant le ventre des » femmes, après qu'elles sont délivrées, » de rencontrer sous la main un corps réni- » tent & assez volumineux, qui est la ma- » trice contractée, &c. « Je vous réponds, 1° que, dans le cas dont il s'agit, votre idée est plus spécieuse que vraie, puisque vous faites abstraction du plus ou du moins de rénitence, & du lieu plus ou moins élevé

& latéral où ce corps se faisoit sentir; 2° que c'est parce que je rencontrai ce corps, non proprement dans l'hypogastre, mais plus supérieurement & porté dans l'île droite, que je ne pouvois douter si ce ne seroit pas un autre enfant, resté avec son placenta dans le côté droit du fond de la matrice. Quoique je n'aie jamais remarqué si on ne trouve pas à la matrice d'une femme grosse de deux enfans cette rénitence & cette fermeté, lorsqu'elle n'est encore accouchée que du premier, je vous avoue que j'en doute très-fort, sur-tout si les placenta se trouvoient distincts, & celui du dernier enfant cantonné & ramassé sur lui; 3° qu'il y eût deux tumeurs distinctes & séparées, d'une rénitence à-peu-près égale, & dans une position différente, cette question est purement oiseuse, parce que la tumeur insolite jettée dans l'île droite, étoit seule suffisante pour fixer mon attention & exciter ma curiosité à en reconnoître la nature; 4° que cette même tumeur, adossée à la matrice, ne devoit pas excéder le niveau du côté opposé & dans le même point, de trois pouces ou environ, puisqu'étant un obstacle à l'expansion de cet organe, le volume de celui-ci, bien qu'un peu plus incliné du côté gauche, la masquoit, l'effaçoit, ou du moins la rendoit insensible à l'œil; 5° & 6° que quoiqu'elle eût près de deux pouces de diametre, &, comme vous

nous l'apprenez obligeamment, six pouces de circonférence, j'ignore si, repoussée par la matrice, & portée, dans le dernier tems de la gestation, jusque sur les parties latérales & même postérieures du bassin, elle y faisoit saillie, n'ayant vu cette femme qu'au moment de l'accouchement.

Reste une espece d'apologue que vous me faites sur la difficulté d'extraire ce corps, & sur le danger de cette opération ; mais je vous demande, à mon tour, si toutes les fois que vous avez entrepris d'extraire une mole de la cavité même de la matrice, vous étiez bien certain d'en venir à bout ? Dans mon cas, je portois sans violence un doigt sur la mole ; je pouvois, par une dilatation graduée, lui ouvrir le passage par l'embouchure de la trompe qui l'enserroit ; je l'aurois pu saisir avec les doigts, & , par des mouvemens dirigés en tous sens, la décoller & l'amener au dehors, sans que cette manœuvre fût suivie d'inflammation, d'hémorrhagie, ni de ces événemens monstrueux que votre imagination s'est plu à réaliser dans votre cabinet. Sur le tout, après une tentative ménagée & infructueuse, je pouvois toujours lâcher prise ; la seule pesanteur que le corps causoit à celle qui en étoit le sujet, m'auroit certainement empêché d'aller plus loin. Mais le peu d'incommodité vient encore vous suffoquer !

Si vous êtes en peine de vous procurer ici un ventilateur, réfléchiſſez ſeulement que la diſtenſion que les fibres éprouvent inſenſiblement & par gradation, ne cauſe pas de ces tiraillemens tels que vous l'imaginez, parce que les ſucs nourriciers ont le tems de garnir, de remplir les mailles que les élémens des fibres laiſſent entr'eux, de s'y adapter, & les faire prêter à l'extenſion ſans violence. Si cette explication, toute technique qu'elle eſt, ne peut encore ſatisfaire un rigoriſte tel que vous paroiſſez l'être, je vous renvoie à l'expérience; elle vous apprendra qu'il n'eſt pas rare que les muſcles qui font mouvoir la jointure de l'os de la cuiſſe avec ceux des hanches, ne ſouffrent pas beaucoup, après un certain tems, de la compreſſion que fait ſur eux la tête du fémur déjettée de la cavité de l'os iſchium; d'autres muſcles, de la préſence d'une balle perdue dans leurs interſtices & les fléchiſſeurs de la cuiſſe, des obſtructions, ou ſquirrhes, quelquefois très-conſidérables des ovaires: elle vous apprendra que les tumeurs ſquirrheuſes, même volumineuſes, des viſceres, ne produiſent très-ſouvent d'autres incommodités que celle qui eſt relative à leur maſſe, &c. Un peu plus d'attention ne vous auroit pas permis de aiſir une lueur de probabilité, pour avancer que cette femme a pu ſe tromper, & prendre les ſpaſmes d'une

matrice irritée pour des mouvemens d'enfant, dès que j'assure avoir touché la mole, & promené mon doigt tout autour d'elle. Le scepticisme & la trop grande crédulité sont des excès qu'il faut éviter ; mais il faut lire les observations avec des yeux désintéressés, & ce sera à ce titre que vous serez convaincu de la justesse de mes prétentions.

En parlant de l'observation qui concerne ma femme, vous me dites, Monsieur, » que le placenta attaché dans une des par» ties latérales & inférieures de la cavité de » la matrice, fait dévier ce viscere pendant » tout le tems de la grossesse, & le porte, » dans les derniers tems, dans l'isle de ce » côté ; & que si le bord inférieur du pla» centa avoisine l'orifice, il y aura plus ou » moins de perte, pendant le travail de » l'enfantement. « J'ai à vous faire observer que si votre représentation a pour objet d'infirmer la vérité de ce que j'ai avancé de cet accouchement extraordinaire, elle est tout à fait déplacée ; si au contraire c'est une leçon que vous avez prétendu me donner, il faut que vous sachiez qu'elle vient trop tard, & que je ne vous dois, dans mon coin, d'autre remerciement que pour la bonne intention seulement.

Oui, Monsieur, les membranes ne s'étendoient pas jusque sur le bord de l'orifice : elles s'avançoient simplement de la trompe dans la cavité de la matrice. Je pouvois

bien juger à peu près, par sa longueur, jusqu'où le pied de l'enfant enfermé dans la gaîne que les membranes formoient étoit descendu : aussi ai-je eu l'attention d'avertir que je m'en assurai ensuite plus particuliérement, lorsque j'eus procuré la sortie des eaux ; & en réfléchissant que l'étroitesse de la cavité de la matrice ne s'estime pas seulement par l'espace qui se trouve d'une de ses parois latérales à l'autre, mais encore par celui qu'il y a de son orifice à son fond, vous vous seriez épargné les exclamations auxquelles vous vous êtes abandonné, & vous vous seriez moins tourmenté pour comprendre comment, ayant pu introduire les cinq doigs, lorsque le pied & la jambe de l'enfant nageoient encore dans un grand volume d'eau, cette eau écoulée, j'ai pu introduire la main en entier ; car on n'introduit pas le poing, mais bien la main, les doigts étendus. J'essayai ensuite de dilater l'embouchure de la trompe, pour tâcher d'en dégager l'autre pied, ce qui n'auroit certes pu se faire sans effort ; &, ne voyant d'autre ressource qu'à attirer au dehors celui que je pouvois saisir, j'en sortis la jambe jusqu'à la cuisse, & je pus alors, *sans miracle*, glisser la main à plat sur cette derniere, la fermer pour saisir l'autre pied qui se trouvoit ployé sur le ventre, & le joindre au premier, parce que, par la trac-

tion, l'embouchure de la trompe s'étoit rapprochée de l'orifice de la matrice, & que l'extrêmité que je n'avois pu atteindre dans ma premiere tentative, se trouvoit alors beaucoup moins éloignée. Par les mêmes raisons vous comprenez aussi maintenant qu'il n'est plus *incroyable* que, l'enfant étant sorti jusqu'aux fesses, j'aie pu lui faire faire le demi-tour latéral, & qu'il est très-admissible que la tête de l'enfant n'ayant pu suivre le mouvement que j'avois donné au corps, parce qu'elle étoit enveloppée de la trompe, & par elle gênée, j'aie encore pu refouler le corps dans le vagin, glisser la main à plat, & amener les bras l'un après l'autre. Comment est-ce que le rapprochement, le renversement même de l'embouchure de la trompe sur l'orifice de la matrice, n'ont pu étouffer dans leur principe de si brillantes saillies ? Je ne pus évidemment faire remonter cette capsule sur la tête de l'enfant, qu'après que j'en eus dépouillé le menton; & la trompe, l'orifice de la matrice & le vagin ne faisant plus qu'une cavité, mes doigts acquirent, *sans enchantement*, la liberté & l'aisance nécessaires pour y parvenir. La question que vous me faites, si la trompe se contracta après, comme le fait la matrice, est des plus déplacées, & même ridicule, puisque le sang qui continuoit à s'écouler abondamment, me déter-

mina à délivrer inceſſamment la mere, & l'étonnement où vous êtes que je n'aie pas fait ondoyer l'enfant ſur le premier pied ſorti, eſt d'un homme qui, du fond de ſon cabinet, dégoiſe à ſon aiſe, ordonne bien toutes choſes, prévoit encore mieux celles qui ſont arrivées, & à qui la fureur de gloſer fait oublier que la qualité de l'Accoucheur, & l'embarras où il ſe trouvoit, ne laiſſoient pas un port ouvert à tant de précautions.

Vos réflexions, en forme de corollaire, ne ſont pas plus heureuſes que vos argumens ne ſont triomphants pour exclure mon obſervation des faſtes de la médecine: les trompes ne vous paroiſſent pas ſuceptibles d'être portées à une dilatation ſuffiſante pour contenir, juſqu'au terme du part, un enfant d'un volume ordinaire, ſes eaux, ſon placenta: mais la matrice d'une fille de neuf ans vous en paroit-elle plus ſupſceptible? Cependant on a vu à Paris une fille de cet âge accoucher heureuſement, il n'y a pas bien du tems, d'un garçon plein de vie. Joubert, Chancelier de Montpellier, a vu la même choſe en Gaſcogne. » Quoique » les trompes, comme vous l'obſervez, » ſoient des tuyaux membraneux vermicu- » laires, & très-minces, « Véſale (*a*) néanmoins trouva, au mois de Janvier 1569, la trompe d'une femme, à Paris, ſi diſten-

(*a*) Tranſact. philoſ. n° 48.

due par un enfant volumineux, qu'il prit cette trompe pour une seconde matrice. La contractilité est différente de la force musculaire ; les fibres membraneuses, tendineuses, ne jouissent pas de cette derniere ; elles sont contractiles, & cette propriété est différente de la vertu musculaire. Après sa délivrance, la matrice, par sa contractilité seule, ne laisse pas que de s'opposer à l'hémorrhagie, bien que le placenta eut pris racine dans une des parties latérales & inférieures de la cavité de ce viscere, dépourvu de fibres charnues. Quelle difficulté y aura-t-il donc que les trompes, qui sont des tuyaux membraneux, & dans la structure desquelles il entre encore un plan de fibres, non-seulement *considérées* comme charnues, mais *réellement* charnues, puissent aussi s'y opposer ?

Je vous demande ce que sont devenues tant de contradictions manifestes, tant d'impossibilités ? Voilà pourtant où se réduit le produit de l'analyse exacte de votre critique, à laquelle je me serois dispensé de répondre, si je n'avois prévu que quelques-uns des lecteurs, séduits par l'emphase, le ton tranchant & décidé que vous vous y êtes permis, pouvoient les prendre pour un signe de triomphe. J'ai à employer plus utilement mon tems ; aussi je ne le perdrai plus à réfuter de pareilles objections.

Observations Météorologiques. Septembre 1774.

Jours du mois.	*Thermometre.* A 6 h. & d. du matin	*Thermometre.* A 2 h. & d. du soir.	*Thermometre.* A 11 h. du soir.	*Barometre.* Le matin. pouc. lig.	*Barometre.* A midi. pouc. lig.	*Barometre.* Le soir. pouc. lig.
1	15	21½	17	28 2¼	28 2	28 1¼
2	15½	23¼	17	28 ½	28	28 1¼
3	16	20½	16¼	28 2	28 1½	28 1
4	16½	23¼	17½	28 ½	28	28
5	16¼	18½	12¾	28 ½	28 1	28 2
6	11¼	20	15	28 2	28 2	28 2
7	13	20½	15	28 2	28 2	28 2
8	11	15½	9½	28 3	28 2¾	28 2¼
9	7½	14¾	10½	28 2	28 1¼	28 1
10	9¾	16¼	13½	28 1½	28 1¾	28 2
11	12	17	13	28 2½	28 2	28 1⅔
12	12½	13	11	27 11½	27 10	27 8½
13	9	14¾	10	27 8½	27 8	27 8¾
14	9½	12	13	27 9	27 8½	27 8
15	12¾	14	10¼	27 9¼	27 10	27 11¼
16	9	12½	9¼	27 11½	27 11	27 11
17	7½	12½	11	27 11	27 11	27 11½
18	11	14	11	28	28 ¼	28 1
19	8½	14¾	10¾	28 1	28 ½	27 11
20	10½	14	9½	27 10¼	27 11	28
21	9¼	15	10¾	28	27 11	27 9½
22	9½	15¼	13	27 9	27 8¼	27 5½
23	12	15¾	11¼	27 6½	27 6¾	27 7
24	10	16½	12½	27 6¾	27 6¾	27 6¾
25	10	15¼	10½	27 8	27 8	27 8
26	9	13	9½	27 8¼	27 9	27 10
27	9¼	13½	10½	27 11¼	28	28
28	8	13¾	12½	28	28	27 11
29	11½	14¼	13½	27 11	27 10	27 9¼
30	12½	16½	12½	27 9¼	28 9½	27 10

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	O. couv. nua.	N-E. beau.	Beau.
2	S-E. beau.	S-E. nuages.	Nuages.
3	O. couvert.	O. nuages.	Nuages.
4	S. nuages.	S-S-O. n. écl.	Nuages.
5	O. pl. couvert.	O. nuages.	Beau.
6	S-O. nuages.	O. nuages.	Beau.
7	O-S-O. b. n.	O. c. nuages.	Pluie.
8	N-E. nuages.	N-E. nuages.	Beau.
9	E. nuages.	E. beau.	Beau.
10	E. couv. nuag.	O. beau.	Beau.
11	O. pl. couv.	O. couvert, petite pluie.	Nuages.
12	S. pluie. cont.	S-O. pl. couv.	Couvert.
13	S O. couvert.	S. nuages.	Beau.
14	O. couvert. pl.	O. pluie, vent.	Couvert.
15	N. couv. pl.	N. couv. pluie, nuages.	Nuages.
16	O. nua. pluie.	N. pl. nuages.	Nuages.
17	N. beau, nua.	N. nuages.	Nuages.
18	N. couvert.	N. couvert.	Couvert.
19	N-N-E. nuag.	O. nuag. pl.	Pluie.
20	O. nua. pluie.	O. pl. nuages	Nuages.
21	S-O. nuages.	O. nuag. couv.	Pluie.
22	S-O. nuag. pl.	S. couv. pl.	Pluie.
23	S. nuages.	S-S-O. nuag.	Beau.
24	S-S-E. couv.	S S-E. couv petite pluie.	Couvert.
25	S-O. couvert.	S-O. nuages.	Nuages.
26	S-O. brouill. n.	S O. c. nuages.	Beau.
27	N. brouill. n.	N. nuages.	Nuages.
28	E. nuages.	E. couv. pl.	Couvert.
29	S. couv. pluie.	S. pluie.	Couvert.
30	S-O. couvert.	S-O. nuag. pl.	Nuages.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de $23\frac{1}{4}$ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur de $7\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du même terme : la différence entre ces deux points est de $15\frac{3}{4}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 3 lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces $5\frac{1}{2}$ lignes. La différence entre ces deux termes est de $9\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a soufflé 5 fois du N.
1 fois du N-N-E.
2 fois du N-E.
3 fois de l'E.
1 fois du S-S-E.
6 fois du S.
2 fois du S-S-O.
8 fois du S-O.
1 fois de l'O-S-O.
12 fois de l'O.

Il a fait 12 jours beau.
2 jours du brouillard.
25 jours des nuages.
19 jours couvert.
14 jours de la pluie.
1 jour du vent.
1 jour des éclairs.

MALADIES qui ont regné à Paris pendant le mois de Septembre 1774.

Les maladies qu'on a observées le plus généralement pendant ce mois, ont été des fievres intermittentes, quartes & tierces, qui ont exigé dans le commencement qu'on insistât sur-tout

ſur l'uſage des délayants; ces ſecours ont même ſouvent ſuffi pour arrêter les accès & guérir la maladie: lorſqu'elle s'eſt prolongée, le quinquina, allié aux purgatifs, a paru mettre la derniere main à la cure.

On a vu auſſi quelques éruptions, mais qui n'ont préſenté rien de particulier, & qui ſe ſont diſſipées d'elles-mêmes, ou qui ont cédé aux délayants & à un ſimple minoratif.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille au mois d'Août 1774, *par M.* BOUCHER, *Médecin.*

Nous n'avons pas eſſuyé de chaleurs vives dans le cours de ce mois: la liqueur du thermometre ne s'eſt élevé qu'un jour, le 8, un peu au-deſſus du terme de 20 degrés au-deſſus de celui de la congélation; elle en a approché le 9, le 21 & le 22.

Le tems a été aſſez favorable pour la moiſſon: nous n'avons eu de groſſes pluies que dans les derniers jours du mois.

Le mercure dans le barometre n'a été obſervé que quelques jours à la hauteur de 28 pouces: il s'eſt porté, le 2, à 28 pouces 1 ligne; &, le 28, il eſt deſcendu au terme de 27 pouces $5\frac{1}{2}$ lignes.

Il y a eu des variations dans les vents.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de $20\frac{1}{2}$ degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 10 degrés au-deſſus de ce terme. La différence entre ces deux termes eſt de $10\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 1 ligne, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces $5\frac{1}{2}$ lignes. La différence entre ces deux termes eſt de $7\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a soufflé 2 fois du Nord.
2 fois du Nord vers l'Est.
2 fois de l'Est.
2 fois du Sud vers l'Est.
6 fois du Sud.
10 fois du Sud vers l'Ouest.
7 fois de l'Ouest.
4 fois du Nord vers l'Ouest.

Il y a eu 22 jours de tems couvert ou nuageux.
13 jours de pluie.
3 jours de tonnerre.
2 jours d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité la derniere moitié du mois.

MALADIES qui ont régné à Lille dans le mois d'Août 1774.

Il y a eu ce mois peu de maladies aigües, tant à la campagne que dans la ville. Nous avons vu dans nos hôpitaux quelques personnes travaillées de fievre continue, du genre des fievres bilieuses, & dont la cure, après quelques saignées, devoit consister principalement dans un usage abondant des boissons acescentes & légérement laxatives, & des lavemens simples.

Il y a eu des fluxions inflammatoires portant à la tête & à la poitrine, & des coliques de même nature, qui devoient être traitées par la méthode antiphlogistique.

La fievre tierce se propageoit, & sur-tout dans le peuple. Nous avons vu aussi nombre de personnes travaillées de la fievre double-tierce.

LIVRE NOUVEAU.

Histoire des maladies internes; par messire *Raymond de Vieussens*, &c. Ouvrage posthume

auquel on ajoute la Névrographie & le Traité des vaiſſeaux, du même Auteur, proposé par ſouſcription, à Paris, chez Valade, & à Toulouſe chez *Robert.*

Ce recueil des œuvres du célebre *Vieuſſens* formera quatre volumes *in*-4°, grand papier. Le prix de la ſouſcription eſt de 36 liv. : elle ne ſera ouverte que juſqu'au premier Février prochain. Chaque Souſcripteur paiera 12 liv. en ſe faiſant inſcrire, & on lui délivrera le premier volume qui paroît ; à la ſeconde livraiſon, qui ſe fera en Novembre, on paiera 12 liv. ; & à la troiſieme livraiſon, qui ſe fera en Février prochain, on paiera auſſi 12 liv. Le quatrieme & dernier volume, qui paroîtra en Août prochain, ſera délivré *gratis* aux Souſcripteurs.

COURS D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE.

M. *Félix-Vic d'Azir*, Docteur-Régent de la Faculté de médecine en l'Univerſité de Paris, de l'Académie royale des Sciences, & Médecin de Monſeigneur le Comte d'Artois, a ouvert, le Lundi 24 Octobre, ſon Cours d'anatomie & de phyſiologie dans ſon amphithéatre, rue de Glatigny, vis-à-vis la rue baſſe des Urſins.

COURS DE CHYMIE.

M. *Rouelle*, Démonſtrateur de chymie au Jardin royal des Plantes, commencera ſon Cours de chymie le Lundi 14 Novembre 1774, à trois heures & demie de l'après-midi, & continuera les Lundi, Mardi, Jeudi & Vendredi de chaque ſemaine, à la même heure, dans ſon Laboratoire, rue Jacob, au coin de la rue des deux Anges.

CINQUIEME COURS ÉLÉMENTAIRE DE CHYMIE,

Aux Ecoles de la Faculté de Médecine de Paris.

Je commencerai ce Cours le Mardi 15 Novembre 1774, à onze heures précises du matin, & le continuerai les Mardi, Jeudi & Samedi de chaque semaine, à la même heure,

Dans l'Amphithéatre des Ecoles de la Faculté de médecine, rue de la Bûcherie, vis-à-vis le petit pont de l'Hôtel-Dieu.

PRIX proposés par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon.

L'Académie de Lyon propose pour le prix de physique, fondé par M. *Christin*, qui sera distribué en 1776, le sujet suivant : *l'électricité de l'atmosphere a-t-elle quelque influence sur le corps humain ? Quels sont les effets de cette influence ?*

Aucun ouvrage ne sera reçu au Concours passé le premier Avril 1776.

Le prix est une médaille d'or, de la valeur de 300 livres ; elle sera remise à l'Auteur couronné, ou à son fondé de procuration.

L'Académie avoit proposé, en 1774, pour les prix d'Histoire Naturelle, fondés par M. *Adamoli*, le sujet qui suit : *trouver des plantes indigenes qui puissent remplacer exactement l'ipécacuanha, le quinquina & le séné.* N'ayant pas été suffisamment satisfaite des Mémoires qu'on lui a adressés, elle a continué le même sujet à l'année 1776, en annonçant les prix doubles ; &, pour faciliter le succès du Concours, elle s'est déterminée à généraliser sa demande. Les prix seront décernés à ceux qui lui auront communiqué, *dans le regne végétal, les découvertes les plus importantes relativement à la matiere médicale.*

Une ſeule découverte utile ſera dans le cas de mériter le prix; mais elle doit être établie par des faits conſtatés d'une maniere authentique, & ſuffiſamment détaillés par les Auteurs, pour qu'on puiſſe facilement répéter leurs expériences, avec les précautions qu'inſpirent la prudence & l'amour de l'humanité.

Les prix propoſés conſiſtoient en deux médailles; la premiere en or, de la valeur de 300 liv.; la ſeconde en argent, du prix de vingt-cinq : l'une & l'autre ſeront doubles, & diſtribuées en 1776, après la fête de S. Pierre. Les Mémoires ne ſeront admis à concourir que juſqu'au premier Avril de la même année.

L'Académie avoit demandé pour le prix des arts, fondé par M. *Chriſtin*, qui devoit être diſtribué en 1774, *quels ſont les moyens les plus ſimples, & les moins ſujets à inconvéniens, d'occuper dans les arts mécaniques, ou de quelqu'autre maniere, les Ouvriers d'une Manufacture d'étoffe, dans les tems où elle éprouve une ceſſation de travail : l'expérience ayant appris que la plupart de ces Artiſans ſont peu propres aux travaux de la campagne.*

L'Académie s'eſt vue contrainte, à regret, de renvoyer également ce prix, dont la diſtribution revient tous les trois ans; mais elle a cru devoir continuer ce ſujet important pour la ville de Lyon, & doubler le prix. Elle a arrêté en même tems de conſerver le droit du Concours aux ouvrages déjà reçus, en invitant les Auteurs à développer davantage les moyens qui ſeroient néceſſaires pour mettre à exécution les projets qu'ils propoſent. L'Académie a principalement en vue l'Auteur d'un Mémoire intéreſſant, écrit en latin, dont la deviſe eſt : *homo ſum, humani nil à me alienum puto.* TÉRENT.

Le prix ſera double, conſiſtant en deux médailles d'or, de la valeur chacune de 300 liv. On n'admettra aucun Mémoire au Concours paſſé le premier Avril 1777. La diſtribution ſe fera la même année, après la fête de S. Louis.

Quels ſont les moyens les plus faciles & les moins diſpendieux de procurer à la ville de Lyon la meilleure eau, & d'en diſtribuer une quantité ſuffiſante dans tous ſes quartiers?

L'Académie a demandé de joindre aux projets les plans des machines, les calculs du produit & de l'entretien, & un devis général.

Le prix eſt double, & conſiſte en deux médailles d'or, de la valeur de 300 l. chacune. Il ſera décerné en l'année 1775, après la fête de S. Louis. Les Mémoires, pour être admis au Concours, doivent être reçus avant le 1er Avril de la même année.

Sur la demande de M. *Pouteau* l'Académie a propoſé le ſujet ſuivant: *donner la théorie & le traitement des maladies chroniques du poumon, avec des recherches hiſtoriques & critiques ſur les principaux moyens de guériſon employés contre ces maladies par les Médecins anciens & modernes, & même par les empiriques.*

La ſomme dépoſée par M. *Pouteau* eſt de 600 liv. Le prix ſera décerné par l'Académie en l'année 1775, après la fête de S. Louis. Les Mémoires ſeront envoyés avant le 1er Avril de la même année.

Les paquets ſeront adreſſés, francs de port, à Lyon, à M. *de la Tourrette*, ancien Conſeiller à la Cour des Monnoies, Secrétaire perpétuel pour la Claſſe des Sciences, rue Boiſſac; ou à M. *Bollioud Mermet*, Secrétaire perpétuel pour la Claſſe des Belles-Lettres, rue du Plat; ou chez *Aimé de la Roche*, Imprimeur-Libraire de l'Académie, aux Halles de la Grenette.

TABLE.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à MONSIEUR.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

DÉCEMBRE 1774.

TOME XLII.



A PARIS,

Chez DIDOT, le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

DECEMBRE 1774.

EXTRAIT.

Traité sur le vice cancéreux, où l'on développe les causes qui concourent à déterminer sa nature, ses effets dans les différens degrés, & la maniere de le prévenir & de le combattre ; avec un traitement particulier sur les tumeurs squirrheuses & chancreuses de tous les visceres internes, mais sur-tout des tubercules du poumon. Par M. DUPRÉ DE LISLE, Docteur en médecine, Médecin de Monseigneur le Comte de Provence ; avec cette épigraphe :

Vias medici invias reperit natura : sæpiùs illa novum opus exorditur, ubi conatus nostri desiêre.

A Paris, chez Couturier fils, 1774, in-12, *2 vol.*

M. Dupré de Lisle expose dans la premiere partie de son ouvrage la théorie des

maladies cancéreuſes ; il propoſe dans la ſeconde les moyens de prévenir & de combattre le vice qui les produit ; & dans la troiſieme, qui compoſe ſeule le ſecond volume, il traite des tumeurs ſquirrheuſes & chancreuſes qui ſe produiſent dans les différens viſceres.

Après avoir expoſé d'une maniere aſſez incomplete, & même un peu confuſe, l'idée que les anciens s'étoient faite du cancer, notre Auteur établit d'abord les caracteres qui diſtinguent le ſquirrhe du cancer proprement dit. Selon lui, le ſquirrhe n'eſt formé que par l'engorgement des ſucs lymphatiques coagulés par leur ſtagnation ; au lieu que dans le cancer les ſolides eux-mêmes ſe transforment, & prennent une autre configuration, qu'il eſt très-difficile de ramener à leur premier état. Cette nouvelle configuration eſt différente, ſelon les parties qui ſont affectées du vice cancéreux : dans certains cas cette configuration eſt uniforme dans toute l'étendue de la tumeur ; & à meſure que celle-ci acquiert de la dureté, elle reſſemble à une corne tendre & luiſante ; ce qui lui a fait adopter la définition que le Docteur Deshayes-Gendron a donnée du cancer. » Je ne conçois par cancer, dit ce Docteur, qu'une transformation de parties nerveuſes, glanduleuſes & des vaiſſeaux lymphatiques, en une ſubſ-

» tance uniforme, dure, compacte, indif-
» foluble, capable d'un accroiffement &
» d'ulcération ; je ne reconnois pour caufe
» de cette transformation qu'une pure cef-
» fation des filtrations de la partie, qui, par
» la perte de fon reffort & de l'affaiffement
» des tuyaux, devient un tout capable d'ac-
» croiffement, par une difpofition méca-
» nique des parties contigües. « L'accroif-
fement que M. Dupré admet dans la maffe
cancéreufe, d'après Gendron, prend, felon
lui, la forme de filamens qu'on voit quel-
quefois paroître dans l'ulcere comme des
têtes d'épingles, & qui font blancs & durs.
Ce font ces filamens qui forment effentiel-
lement le cancer ; ils ne fe produifent, on
l'a dit ci-deffus, que par la dégénération de
la ftructure des glandes & des vaiffeaux
excrétoires & lymphatiques, & des nerfs.
M. Dupré veut qu'on les diftingue de ces
excroiffances fongueufes qu'on voit s'éle-
ver exceffivement dans les tumeurs carci-
nomateufes, qui fe forment communément
dans la divifion des fibres charnues des
mufcles découverts.

M. Dupré rapporte un grand nombre
d'expériences & d'obfervations pour prou-
ver que la lymphe eft le feul liquide qui
puiffe produire la diathefe chancreufe. M.
Faget ayant extirpé une mamelle cancé-
reufe ulcérée, examina avec la plus fcru-

puleuſe attention la tumeur ; l'ayant dépouillée de la peau & de la graiſſe, elle lui parut formée d'un ſuc épais, luiſant, uniforme, un peu tranſparente, ténace, fort ſolide, de la couleur des cornes dont on fait les lanternes, & fort élaſtique. L'Obſervateur diviſa la tumeur en trois parties : il plongea dans l'eau bouillante celle qui étoit ulcérée ; & l'ayant retirée auſſi-tôt, il la trouva beaucoup plus dure ; & les hydatides, qui ne formoient qu'une ſurface aſſez luiſante, ſe montrerent plus diſtinctes, & rendirent la ſurface du morceau de la tumeur inégale & boutonnée, à peu près comme la tête d'un chou-fleur. Cette opération ayant été répétée à pluſieurs repriſes, on trouva que le même morceau de la tumeur étoit devenu plus dur, & avoit diminué beaucoup de ſon volume. On le fit enſuite bouillir à grand feu pendant quatre heures ; il fournit beaucoup d'écume, produite, ſelon M. Queſnai, par la partie albumineuſe du ſuc lymphatique : l'eau dans laquelle on l'avoit fait bouillir ne parut en avoir extrait rien de gélatineux ; elle ne put ſe figer. Cette même eau n'agit ni ſur le cuivre, ni ſur le papier bleu, preuve qu'elle ne contenoit rien d'acide ; mais elle verdit le ſyrop de violete, ce qui indique qu'elle tendoit à l'alkaleſcence.

M. de la Peyronie ayant fait l'amputation

d'une tumeur ſituée au milieu du corps de la mamelle d'une femme, la diſſéqua. Le tiſſu qui formoit le corps de la tumeur, jetté dans l'eau bouillante, s'y durcit, & prit la couleur d'un blanc opaque; les humeurs tombées en diſſolution, expoſées ſur le feu dans un vaiſſeau ſans eau, prirent auſſi-tôt une conſiſtance fort liſſe & aſſez dure : d'où M. Dupré conclut que cette humeur ſanieuſe étoit une lymphe tournée en diſſolution. M. Petit verſa également dans de l'eau bouillante les ſucs qu'il avoit exprimés d'une tumeur cancéreuſe ſurvenue au bras d'une femme, tumeur dont il avoit fait l'extirpation; ils s'y coagulerent ſur le champ, & devinrent blancs & opaques comme un blanc d'œuf durci par la coction. M. Dupré a répété trois fois ces expériences avec le même ſuccès; ce qui conſtate, ſelon lui, que la dégénération des humeurs lymphatiques, ſéreuſes ou albumineuſes, eſt la cauſe immédiate ou matérielle d'où émane le vice cancéreux.

Cette lymphe ne peut tourner à la diathèſe chancreuſe purulente, qu'autant qu'elle ceſſe de circuler librement, & d'éprouver l'action des vaiſſeaux. Quand une cauſe quelconque vient à ſuſpendre ſon cours, elle s'accumule & ſe forme un kyſte ou ſac particulier, dans lequel elle acquiert une conſiſtance plus ou moins forte par une eſ-

pece de coagulation, & reſte ainſi dans l'inaction pendant des tems très-conſidérables, ſur-tout ſi à ſa ſtagnation ſe joint l'atonie des vaiſſeaux de la partie dans laquelle elle ſéjourne. Une des cauſes qui concourt le plus fréquemment à produire cette ſtagnation des ſucs lymphatiques, eſt la ſuppreſſion de certaines évacuations, telles que les fleurs-blanches, les mois dans les femmes, le flux hémorrhoïdal dans les hommes, &c. Il ne faut cependant pas en conclure avec les anciens, qu'il ſuffit de rétablir ces évacuations pour guérir le cancer ; car comme celui-ci n'exiſte, ſelon notre Auteur, que lorſque l'organiſation de la partie eſt détruite, il eſt bien évident que le rétabliſſement de ces évacuations n'eſt pas capable de rendre à cette organiſation ſa forme primitive : auſſi ne craint-il pas d'aſſurer que ſi quelque obſervation paroît établir cette doctrine des premiers maîtres de l'art, ce n'eſt que dans des cas où l'on a confondu les ſquirrhes avec les cancers.

Pluſieurs autres cauſes peuvent concourir à la production du vice cancéreux, tels que les virus ſcrophuleux, ſcorbutiques, &c. Il peut également réſulter de l'effet de quelques cauſes externes, telles que les chutes, les coups, les compreſſions fortes, qui, en détruiſant l'action vaſculaire, peuvent donner lieu à la ſtagnation des ſucs lym-

phatiques, & à tous les accidens qui en ſont la ſuite néceſſaire.

Pour procéder avec plus d'ordre dans la recherche de la nature du vice cancéreux, M. Dupré a cru devoir le conſidérer dans trois degrés différens. Il examine donc d'abord la nature de l'humeur en congeſtion qui forme le ſquirrhe; enſuite il s'occupe de ſon développement, de ſes progrès & de la converſion des parties; enfin il conſidere la nature du vice cancéreux dans ſon plus grand degré de malignité. Il avertit qu'il ne regarde une tumeur comme cancéreuſe, que lorſque le ſquirrhe devient douloureux, & fait éprouver par intervalles des élancemens aſſez vifs; parce que ce n'eſt qu'alors que l'humeur en congeſtion ſe développe par une fermentation ſourde & le relâchement des parties.

La lymphe en congeſtion qui conſtitue le ſquirrhe eſt, par ſa coagulation, dans un état d'inertie ou de repos, dans lequel elle peut ſubſiſter des tems très-conſidérables; mais lorſque quelque cauſe vient à mettre ſes parties en mouvement (cette cauſe, ſelon notre Auteur, eſt le phlogiſtique) il s'y excite une fermentation ſourde qui ſe communique à toute la maſſe, & produit l'alkaleſcence de l'humeur & tous les accidens du cancer occulte. La continuité de

ce mouvement fermentatif, en augmentant de plus en plus la diſſolution & l'acrimonie de l'humeur ſtagnante, parvient enfin à détruire les fibres déjà affoiblies par la diſtenſion que le volume de la tumeur leur a fait ſouffrir, & donne naiſſance à l'ulcere & à la propagation de l'éroſion ; l'air extérieur, qui agit alors ſur ces humeurs dépravées, en accélere la putréfaction : delà les progrès rapides que le cancer fait dans cet état.

Il n'eſt pas toujours aiſé de tirer un pronoſtic ſûr des tumeurs cancéreuſes. Les ſquirrhes fort anciens ſont communément de nature à ne point céder aux remedes les mieux indiqués, principalement dans les perſonnes âgées & infirmes, parce que la lymphe a acquis par ſon ſéjour un ſi grand degré d'épaiſſiſſement & de dureté, qu'elle n'eſt plus ſoumiſe à l'oſcillation des vaiſſeaux : il ſeroit même dangereux d'en tenter la réſolution. Lorſque les tumeurs ſquirrheuſes ſont encore ſuſceptibles de quelque ſentiment, & préſentent au toucher une eſpece de molleſſe, c'eſt une marque que l'engorgement n'eſt pas total, & qu'il y a encore quelques vaiſſeaux qui permettent à un certain point la circulation de la lymphe, ſans laquelle l'obſtruction ſeroit parfaite dans la glande : en pareil cas, on peut eſpérer la réſolution de la tumeur par la bonne admi-

niſtration des remedes. Il en eſt de même des ſquirrhes récens dans les perſonnes dont la conſtitution eſt d'ailleurs aſſez bonne. En général, les tumeurs ſquirrheuſes produites par une preſſion vive, une contuſion, ou qui ſuccedent à des tumeurs phlegmoneuſes, cedent plus aiſément à la vertu des remedes, que ceux qui ſont l'effet de la mauvaiſe conſtitution des humeurs.

Le ſquirrhe dégénéré & transformé en une autre ſubſtance eſt capable d'un accroiſſement conſidérable, & oppoſe plus ou moins de réſiſtance aux remedes, ſelon la nature particuliere de ſes cauſes, ſa ſituation, ſes progrès, le tempérament & l'âge du malade. Les tumeurs cancéreuſes circonſcrites, dont les adhérences ne ſont point profondes, préſentent moins de réſiſtance à l'efficacité des moyens que l'on emploie pour les combattre. Il y en a cependant qui peuvent en impoſer aux plus clairvoyants, parce qu'il ſe trouve quelquefois des filamens cancéreux ſi imperceptibles, qu'ils ſe dérobent au tact le plus exercé. Mais lorſque les cancers occultes ſe manifeſtent comme une tumeur roulante, ſans aucun de ces filamens qui ſe propagent dans les parties voiſines, leur pronoſtic eſt moins dangereux.

La plupart des tumeurs chancreuſes ulcérées ſont très-difficiles à détruire; on peut

même les mettre au nombre des maladies incurables.

La premiere indication qui ſe préſente à remplir dans le traitement des tumeurs ſquirrheuſes, c'eſt de mettre la lymphe épaiſſie à l'abri de ces mouvemens qui la font dégénérer ; ce qui preſcrit d'éviter tout topique irritant, & de ſe contenter de tenir la partie ſquirreuſe le plus mollement qu'il ſera poſſible, & à l'abri de toute compreſſion. Quelque efficace que paroiſſe le plomb à M. Dupré dans le traitement des tumeurs lymphatiques, il n'approuve cependant pas l'application de la plaque de plomb conſeillée par différens Auteurs, de crainte que, par la compreſſion qu'elle peut faire ſur la partie, elle ne développe le mouvement de la lymphe. Il ne déſapprouve pas autant l'application de l'emplâtre *diapompholix*, ſur-tout lorſqu'il s'agit de calmer les grandes demangeaiſons & les douleurs lancinantes qu'éprouvent les malades de temps à autre. Mais ce qui lui paroît le plus avantageux, c'eſt d'expoſer, deux ou trois fois par jour, la tumeur ſquirrheuſe à la vapeur de l'eau chaude, de frotter enſuite mollement la partie, & d'y appliquer un emplâtre aromatique compoſé avec les gommes ammoniaque, galbanum, ſagapenum, & autres ſemblables, diſſoutes dans le vinaigre ; méthode dont Van Swieten fait un grand

éloge. Il approuve également les fumigations de vinaigre conseillées par Galien, & la vapeur du soufre, qu'il assure agir d'une maniere surprenante dans les concrétions lymphatiques ou séreuses. Il loue aussi la dissolution de savon dans le lait, dont on imbibe une éponge qu'on applique sur la tumeur, & qu'on y assujettit avec une vessie de cochon ramollie avec un peu d'huile.

Mais ces topiques ne peuvent agir avec succès qu'autant que leur action est favorisée par des remedes internes, dont les uns donnent au sang un véhicule capable de ranimer & d'entretenir un mouvement de fluidité dans la masse commune des humeurs, adoucissent leur acrimonie, & diminuent la tension & l'irritabilité des solides; & les autres diminuent la surabondance des humeurs excrémentitielles, qui se portent presque toujours du côté le plus foible, & augmentent la collection lymphatique dans les glandes où se forme le squirrhe.

La saignée doit tenir le premier rang, & elle doit être plus ou moins répetée, selon l'âge, le tempérament, les forces du sujet & la cause de la maladie. On doit cependant l'éviter chez les personnes mélancoliques, scorbutiques, & chez celles qui ont éprouvé de grandes peines & de longs chagrins. Après la saignée, rien de plus utile

que les boiſſons délayantes & atténuantes pour rendre la maſſe commune des humeurs plus coulante & moins acrimonieuſe. Mais ſi les tumeurs ſquirrheuſes ſont produites par le ralentiſſement des fluides & l'atonie des ſolides, on aura recours aux légers ſtimulans pour accélérer le cours des humeurs, & ranimer l'irritation des vaiſſeaux.

Dans les ſujets atrabilaires on préférera les végétaux légérement ſavonneux, tels que les plantes chicoracées, dont on fera prendre le ſuc, la décoction, ou qu'on preſcrira ſous la forme de bouillons. Les humeurs étant bien préparées on les purgera avec des purgatifs doux & ſouvent réitérés. Dans les ſujets ſcorbutiques on aura recours aux végétaux frais, aux liqueurs acidules, à une légere infuſion de quinquina acidulée, & ſur-tout à l'infuſion des bourgeons de ſapin. On n'emploiera que les purgatifs les plus doux. On pourra auſſi faire uſage de la biere médicamenteuſe de Sydenham, dont M. Dupré rapporte la formule. Les atténuans, les adouciſſans, les diaphorétiques, les légers ſudorifiques, avec les évacuans doux, conviennent principalement dans les tempéramens pituiteux & catarreux, dont les humeurs âcres & viſqueuſes ſont très-propres à produire dans les glandes des engorgemens capables de dégénérer en can-

cer ; mais il eſt ſur-tout prudent, dans ces ſortes de tempéramens, de faire ouvrir un cautere pour procurer une iſſue facile aux humeurs ſurabondantes, qui ſans cela ſe porteroient vers les parties déjà engorgées, dont elles augmenteroient les embarras. M. Dupré démontré l'efficacité de cette pratique par pluſieurs obſervations dans leſquelles elle paroît avoir parfaitement réuſſi.

L'action de ces remedes doit être favoriſée par un régime doux & humectant, par le repos & la tranquillité, tant d'eſprit que de corps.

Après avoir ainſi expoſé les remedes généraux qu'on peut mettre en uſage pour combattre la diſpoſition cancéreuſe, M. Dupré de Liſle paſſe en revue les principaux remedes capables de diſſoudre la lymphe concrete qui forme la tumeur. Il met à la tête de ces remedes les alkalis fixes, qu'il regarde comme abſorbans & comme antiſeptiques ; c'eſt en cette qualité qu'il les conſeille pour combattre la putridité cancéreuſe, ayant ſoin d'avertir cependant que, ſi cette putridité étoit portée au dernier degré, ils l'augmenteroient plutôt que de la détruire ; il les preſcrit à la doſe d'un, deux ou trois grains incorporés dans quelque excipient convenable, ou depuis deux juſqu'à ſix grains diſſous dans une pinte d'une liqueur mucilagineuſe. Il penſe que ces ſels

s'uniſſent dans l'eſtomac ou avec quelque acide, ou avec quelque matiere graſſe qui les met dans un état ſavonneux; & c'eſt ſous cette forme qu'il imagine qu'ils pénetrent dans les voies de la circulation. C'eſt pourquoi il croit qu'on peut employer avec le même ſuccès les ſels neutres à baſe d'alkali, ſur-tout la terre foliée de tartre & les ſels vitrioliques. Il en eſt de même du ſavon, qu'il regarde comme le meilleur & le plus efficace de tous les anticancéreux, ſoit pris intérieurement, ſoit appliqué extérieurement.

M. Dupré ne craint pas d'aſſurer que l'expérience & les obſervations journalieres conſtatent d'une maniere invincible que les vertus du ſoufre s'étendent ſpécialement ſur la dépravation des ſucs lymphatiques ou ſéreux, & que ſes effets atténuans, ſtimulans & un peu échauffans le rendent le plus grand & le meilleur anticancéreux qu'on puiſſe imaginer. On l'emploie intérieurement ou extérieurement. Pris intérieurement il ſe porte plus volontiers dans les vaiſſeaux ſecrétoires ou excrétoires; il excite la tranſpiration: c'eſt pour cette raiſon qu'il convient ſi fort dans les engorgemens lymphatiques des viſceres internes. Il diviſe la lymphe, l'atténue, l'empêche de ſe coaguler, & corrige ſa dépravation & ſon acrimonie, comme il conſte par les obſer-

vations qu'on a déjà faites ſur les eaux ſulfureuſes & thermales, dans leſquelles la lymphe ne ſe coagule point lorſqu'on y reçoit le ſang au ſortir de la veine. On peut adminiſtrer le ſoufre en ſubſtance ; mais M. Dupré le fait mêler ordinairement avec le ſavon, & il recommande ſur-tout d'en continuer très-long-tems l'uſage ; c'eſt le moyen d'en obtenir le plus grand effet.

Une fille de vingt-huit à trente ans, ſujete aux fleurs blanches, mais d'ailleurs bien réglée, portoit à la mamelle gauche deux tumeurs ſquirrheuſes, de la groſſeur chacune d'une noix moyenne. Ces deux tumeurs, pendant un an & demi, n'avoient cauſé d'autre incommodité que de groſſir inſenſiblement, & la malade y éprouvoit ſeulement dans de certains tems des demangeaiſons conſidérables. On lui avoit fait beaucoup de remedes qui n'avoient produit d'autre effet que de convertir les demangeaiſons en douleurs aſſez vives. M. Dupré lui preſcrivit un bon régime de vie, & de boire chaque jour une pinte de tiſane faite avec les racines de grande bardane & d'*énula campana* ; il lui conſeilla de tenir la partie le plus mollement poſſible, & de n'y appliquer qu'un morceau d'écarlate pour la tenir chaudement, lui recommandant la tranquillité de corps & d'eſprit. Au bout de huit jours, comme elle étoit pléthorique, il lui

fit faire une ſaignée du bras ; quinze jours après il lui fit ouvrir un cautere à la jambe. Lorſque le cautere fut bien établi, il commença à la mettre à l'uſage du ſavon mêlé avec le ſoufre. Deux mois après l'uſage de ce remede les douleurs ſe diſſiperent entiérement, & les tumeurs diminuerent au point que dix mois après il n'en reſtoit point de trace. Cette fille s'eſt bien portée depuis.

Le foie de ſoufre eſt encore plus efficace que le ſoufre, mais c'eſt un remede très-actif, qu'on ne peut adminiſtrer qu'à petite doſe & avec beaucoup de circonſpection. On peut aſſocier aux différens remedes que nous venons d'indiquer le kermès minéral, qu'on peut regarder auſſi comme un très-bon fondant de la lymphe. Il en eſt de même de l'éthiops minéral, qui peut convenir, ſur-tout lorſque les tumeurs ſquirrheuſes reconnoiſſent pour principe un vice vénérien.

L'Auteur applique enſuite cette méthode générale au traitement des affections des mamelles, qui peuvent être engorgées par le lait ou la lymphe, & dont l'engorgement peut être plus ou moins étendu, plus ou moins ſolide, plus ou moins ancien, ce qui exige autant d'attentions particulieres qui rendent la cure de ces affections très-difficile. Dans ce traitement particulier il

recommande, outre les remedes que nous avons déjà exposés, les eaux sulfureuses, l'extrait de cigüe, le lait d'une chevre à laquelle on a fait brouter de la ciguë, ou à laquelle on a fait prendre l'extrait de cette plante, dissous dans du lait de vache.

Quoiqu'il ait donné le titre d'anticancéreux à ces différens remedes, il convient cependant qu'ils n'ont d'efficacité que dans le squirrhe proprement dit, qui menace de dégénérer en cancer; car, lorsqu'une fois la lymphe coagulée a commencé à se développer & à transformer les parties dans lesquelles elle séjourne, il n'est plus possible de la ramener à son état naturel par aucun moyen connu : aussi conseille-t-il l'extirpation, comme la seule ressource qui reste au malade, lorsque la partie affectée a subi la transformation qui, selon lui, constitue le cancer. Mais cette extirpartion ne doit être tentée que lorsque la tumeur cancéreuse est récente, qu'elle est bien circonscrite : on doit bien se garder d'opérer celles dont la substance chancreuse & les filamens ne sont point déterminés; & c'est de cette espece de cancer dont il prétend qu'Hippocrate a voulu parler lorsqu'il a dit : *quibus oculti cancri fiunt, non curari meliùs ; curati enim citiùs intereunt, non curati verò longiùs vitam trahunt.* Il observe encore que si les cancers que l'on

croit susceptibles d'être opérés étoient produits par des causes internes, il faut préparer les malades, & les traiter ensuite par les remedes internes qu'il a indiqués dans le traitement des tumeurs squirrheuses; il conseille même de recourir au cautere pour prévenir les récidives.

Les caustiques, qu'on a souvent voulu substituer à l'amputation pour consommer la tumeur cancéreuse, ne peuvent avoir de succès que lorsque la tumeur est peu profonde, & qu'elle n'a point d'adhérences avec les parties voisines. On peut cependant employer dans certaines circonstances les caustiques minéraux pour détruire les chairs fongueuses qui se forment quelquefois dans les ulceres cancéreux. On peut s'en servir encore, selon M. Dupré, dans quelques ulceres malins, & même chancreux; mais l'essentiel est de savoir les appliquer à propos. Les cas où il croit qu'on peut en faire usage sont dans certaines tumeurs chancreuses plates, même lorsqu'elles sont ulcérées; dans les fics certains boutons, & une infinité d'excroissances chancreuses, qui se manifestent seulement par une petite dureté ulcérée, sans se propager dans les parties voisines par aucun filament. Notre Auteur conseille, quand on veut traiter cette espece de maux par des caustiques, de les appliquer entre la partie saine & la

dureté chancreuſe : de cette maniere, dit-il, on cautériſe les vaiſſeaux qui vont aboutir à la tumeur, ainſi que les filamens chancreux : à meſure que l'eſchare ſe forme on apperçoit que la tumeur ſe flétrit ; alors on tâche de l'ébranler de tems en tems avec un peu d'effort pour parvenir inſenſiblement à détacher les filamens chancreux. Pour démontrer la ſageſſe de cette méthode il rapporte une obſervation très-intéreſſante de Gendron, dans laquelle elle eut le plus grand ſuccès. Il obſerve qu'en faiſant ces applications ſur la ſurface extérieure de la dureté on court riſque, par la chaleur & l'inflammation qu'elles cauſent, de développer plus vivement le vice cancéreux, & de donner par-là beaucoup plus d'étendue à la ſubſtance chancreuſe.

Lorſque les cancers ont fait certains progrès, ou qu'ils ont jetté des racines profondes, on doit renoncer à la cure radicale pour s'en tenir aux palliatifs. On travaillera donc à diminuer, s'il eſt poſſible, la diatheſe cancéreuſe, en faiſant uſage des remedes indiqués ci-deſſus, qu'on variera ſelon le caractere particulier de la maladie & le tempérament du malade, & ſur-tout en établiſſant un cautere pour donner iſſue à une partie des humeurs corrompues, qui, en s'accumulant dans la partie, augmenteroient

sûrement le désordre. On calme les douleurs par les adouciſſans & les ſtupéfians, tels que les ſucs & les eaux des différentes eſpeces de ſolanum, les préparations de plomb, l'onguent de grenouilles, de Riviere, &c. On met les malades à un régime ſévere & adouciſſant, on leur preſcrit le repos de corps & d'eſprit ; s'ils ſont travaillés d'inſomnie, on leur fait prendre quelque narcotique le ſoir.

Tel eſt le précis de ce que M. Dupré a donné dans ſon ouvrage ſur la théorie & le traitement des maladies cancéreuſes en général ; le ſecond volume eſt, comme je l'ai déjà dit, conſacré en entier aux ſquirrhes & cancers des parties internes. On y trouve un très-grand nombre de vues & d'obſervations de pratique très-intéreſſantes, qui font regretter que l'Auteur n'ait pas porté plus de ſoin dans la rédaction de ſon ouvrage. On déſireroit en effet plus de méthode & d'ordre dans les idées, un peu moins de ces explications haſardées & preſque dénuées de ſens, telle que celle-ci, (p. 87 du premier volume :) *les particules lymphatiques ſont compoſées* d'un principe phlogiſtique, *de ſel & d'un peu de terre bien combinés ; par leur union intime elles forment des* petites maſſes réſineuſes *intimement unies les unes avec les autres, qui,*

étant agités par une douce chaleur, tendent à se développer par leurs frottemens réciproques: delà un feu concentré anime continuellement leur fermentation spontanée, & la soutient par une espece de mouvement électrique, qui attire celui des parties contigües, &c.

On a peine à pardonner à un Auteur qui paroît avoir une lecture vaste & étendue, une foule de méprises plus singulieres les unes que les autres, telles par exemple que celles qu'on trouve pages 272 & 273 du même volume, où il attribue à la *cigüe* les effets que M. Storck dit avoir éprouvés de l'application du *bulbe de colchique* à sa langue; donne l'*aconit*, que le même Auteur a recommandé contre le cancer, pour la *cigüe aquatique* de Wepfer; fait de la *bella donna* & du *solanum furiosum* une même plante; ignore que les expériences de Lamberghem sont antérieures à celles de Storck, &c. Mais, malgré ces défauts que l'Auteur peut corriger aisément dans une seconde édition, son ouvrage nous a paru mériter l'attention des Praticiens.



OBSERVATION ANATOMIQUE

Sur une multitude de corps étrangers trouvés dans l'estomac d'un Forçat de Brest, à l'ouverture que l'on a faite de son cadavre ; par M. FOURNIER, Médecin de la Marine à Brest.

Un Forçat de la chiourme de Brest, nommé *André Bazile*, nº 8606, natif de Nantes, paroisse de S. Similien, âgé de trente-huit ans, taille de cinq pieds trois pouces, condamné par Jugement présidial le 8 Juin 1773, pour vie errante & vagabonde & vol, & conduit en cette ville avec la chaîne au mois de Juin de cette année, entra à l'hôpital de la Marine le 5 Septembre dernier. M. de Courcelles, premier Médecin de ce port, qui étoit alors de quartier, ayant interrogé ce malade, qui se plaignoit de toux, de maux d'estomac & de coliques, après lui avoir administré quelques remedes généraux, qui parurent même le soulager, le fit passer à l'usage des amers, qu'il continua jusqu'au premier Octobre, que je pris le service. Dès le lendemain de mon entrée à l'hôpital ce misérable se plaignit de vomissemens qui le fatiguoient beaucoup, & de douleurs dans l'estomac : n'ayant rien tiré de lui qui pût me faire conjecturer

jecturer la cauſe de ſa maladie, & ne ſentant rien en lui touchant le bas-ventre, je crus pouvoir attribuer ce qu'il éprouvoit à un eſtomac délabré, accident qui eſt aſſez ordinaire parmi ces malheureux; & en conſéquence je lui preſcrivis de bons alimens, & en petite quantité, quelques antiſcorbutiques & quelques légers ſtomachiques. Le vomiſſement continuant toujours ſans cauſe apparence, je crus que ce pouvoit être quelque irritation particuliere dans l'eſtomac, & j'employai les antiſpaſmodiques & les adouciſſans, dont le malade crut ſe trouver mieux pendant vingt-quatre heures. Le 6 il ſe plaignit, outre ſon vomiſſement, de coliques, & de ne pouvoir point aller à la ſelle: il prit quelques lavemens qui ne firent aucun effet. Il mourut le 10, à deux heures de l'après-dînée, ſans avoir éprouvé aucun ſymptôme effrayant, ayant le pouls preſque naturel, point de convulſions, rien enfin qui pût dénoter les cauſes extraordinaires de ſa maladie & de ſa mort. Soupçonnant cependant quelques dérangemens intérieurs, & voulant ſatisfaire ma curioſité & celle des jeunes gens qui me ſuivoient à la viſite, je fis porter le cadavre à l'amphithéâtre. Le lendemain matin, après avoir ouvert la poitrine, où nous trouvâmes un épanchement d'eau du côté gauche, & un commencement de ſuppuration dans le

poumon de ce même côté, nous passâmes à l'ouverture du bas-ventre. Aussi-tôt que les tégumens & les muscles furent enlevés, j'apperçus l'estomac entiérement déplacé, & occupant l'hypocondre gauche, la région lombaire & iliaque du même côté, & se prolongeant jusque dans le petit bassin auprès du trou ovalaire. L'on sentoit dans ce viscere plusieurs corps durs, mais que l'on ne pouvoit distinguer : ce phénomene me surprit ; &, ne voulant pas en priver mes Confreres, je résolus de ne pas aller plus loin : je les fis avertir de se trouver dans l'amphithéâtre à trois heures de l'après-midi. Je ne voulus non plus rien déplacer qu'ils ne fussent présents : mais, comme la poitrine étoit déjà ouverte, je fus curieux de suivre le canal de l'œsophage dans toute sa longueur : pour y parvenir, je fis renverser le cœur & le poumon du côté opposé ; mais ce renversement, qui ne fut pas fait avec beaucoup de précaution, occasionna une rupture dans la partie moyenne de l'œsophage, qui me laissa voir à découvert un morceau de bois de couleur noire, qui commençoit à la naissance de ce canal, & se prolongeoit jusque dans l'estomac. Quelque singuliere que me parût cette nouveauté, & quelque curiosité qu'elle excitât en moi, je remis à la satisfaire pleinement l'après-midi, & je fis mettre le cadavre sous

clef. A trois heures nous nous rassemblâmes au nombre d'environ cinquante personnes, tant Médecins que Chirurgiens ordinaires de la Marine, Eleves-Chirurgiens, Officiers, & différens particuliers que la curiosité avoit attirés. Nous commençâmes par examiner la position de l'estomac : il étoit placé longitudinalement, au lieu d'être transversal, & occupoit tout l'hypocondre gauche, la région lombaire & iliaque, & se prolongeoit jusque dans le petit bassin, sur le bord du trou ovalaire, où il avoit contracté une adhérence très-forte : delà, la petite courbure se portoit jusqu'à peu près au nombril, où commençoit le pilore, qui s'étoit allongé & rétréci pour aller s'insérer dans le duodenum. Tous les intestins, excepté une partie du *colon*, qui étoit derriere l'estomac, avoient été rapprochés du côté droit par le dérangement de ce viscere. Les grêles ne paroissoient avoir souffert aucune altération sensible ; les gros paroissoient un peu plus rétrécis qu'ils ne le sont ordinairement. Les conduits hépatiques & cystiques étoient dans leur état naturel. La longueur de l'estomac, depuis le commencement de sa grande courbure jusqu'au trou ovalaire, étoit de dix pouces de long, & la longueur de la petite courbure qui remontoit dans la région épigastrique, jointe à celle du pilore, jusqu'à son insertion au

duodenum, étoit de ſept pouces & demi.

La forme de l'eſtomac étoit un quarré long : on y diſtinguoit aiſément quatre faces, chacune de quatre pouces de largeur. L'ayant ouvert, nous y trouvâmes toutes les pieces détaillées ci-après dans le rapport, & tellement arrangées, que l'on auroit dit qu'une main adroite les eût placées chacune de façon qu'elles euſſent occupé le moins de place poſſible.

L'œſophage, l'eſtomac, & généralement tous les inteſtins, étoient enduits intérieurement d'une couleur noirâtre, depuis l'endroit où commençoit le long morceau de cercle, c'eſt-à-dire depuis la premiere vraie côte ; & tous ces corps étrangers avoient pris la même teinture, & avoient une odeur extrêmement fétide, qu'ils ont conſervée, quoiqu'ils aient été lavés pluſieurs fois.

Inventaire de ce qui a été trouvé dans l'eſtomac du nommé André Bazile, forçat.

Une portion de cercle de barrique, de dix-neuf pouces de long, ſur un pouce de large.

Un morceau de bois de genêt, de ſix pouces de long & un demi-pouce de diametre.

Un morceau *idem*, de huit pouces de long, même diametre.

Un morceau *idem*, de ſix pouces de long, même diametre.

Un morceau *idem*, de quatre pouces, même diametre.

Un morceau *idem*, de quatre pouces de long, coupé dans ſa longueur à peu près par le milieu.

Un morceau de bois de chêne, de quatre pouces & demi de long, un pouce & demi de large, & un demi-pouce d'épaiſſeur.

Un morceau *idem*, de quatre pouces de long, un pouce de large, ſur huit lignes d'épaiſſeur.

Un morceau *idem*, de quatre pouces de long, un pouce de large, ſur un demi-pouce d'épaiſſeur.

Un morceau *idem*, de quatre pouces de long, un demi-pouce de largeur, ſur quatre lignes d'épaiſſeur.

Un morceau *idem*, de deux pouces de long, un pouce de large, ſur un demi-pouce d'épaiſſeur.

Un morceau *idem*, de quatre pouces & demi de long, quatre lignes de large, ſur chacune de ſes quatre faces.

Un morceau *idem*, de quatre pouces de long, de forme triangulaire, avec une ſurface de quatre lignes.

Un morceau *idem*, de quatre pouces de long & quatre lignes de diametre.

Un morceau *idem*, de cinq pouces de long, un demi-pouce de large, & deux

lignes d'épaiſſeur, ſéparé dans ſa longueur par le milieu.

Un morceau *idem*, de cinq pouces de long, quatre lignes de large, & deux lignes d'épaiſſeur.

Un morceau *idem*, de forme irréguliere, trois pouces de long, & trois lignes d'épaiſſeur.

Un morceau *idem*, de trois pouces de long, un demi-pouce de largeur, & trois lignes d'épaiſſeur.

Une portion de cercle de barrique, de cinq pouces de longueur, ſur un pouce de large & deux lignes d'épaiſſeur.

Un morceau de ſapin, de quatre pouces de long, ſur un pouce de large & cinq lignes d'épaiſſeur.

Un morceau *idem*, de quatre pouces de long, quatre lignes de diametre.

Un morceau *idem*, de deux pouces & demi de long, d'un pouce de large en forme de coin, épais à ſa baſe de quatre lignes.

Un morceau *idem*, de trois pouces de longueur, d'un demi-pouce d'épaiſſeur, & de forme irréguliere.

Un morceau *idem*, de deux pouces & demi de long & quatre lignes d'épaiſſeur.

Une portion d'écorce de cercle, de trois pouces & demi de long, ſur un pouce de large, faiſant partie du grand morceau de

quatorze pouces, détaché de la partie ſupérieure qui étoit dans l'œſophage, & qui eſt tombé dans l'eſtomac.

Un bouchon de bois, d'un pouce de long ſur un pouce de diametre.

Une cuiller de bois, rognée ſur les bords inférieurs, de cinq pouces & demi de long, ſur un pouce & demi de large.

Un tuyau d'entonnoir de fer blanc, de trois pouces & demi de long, un pouce de diametre ſupérieurement, & un demi-pouce inférieurement.

Une autre portion d'entonnoir de même matiere, de deux pouces & demi de long, ſur un demi-pouce de diametre.

Le manche d'une cuiller d'étain, de quatre pouces & demi de long.

Une cuiller d'étain entiere, de ſept pouces de long, le cuilleron replié.

Un autre cuilleron de même matiere, de trois pouces de long.

Un *idem*, de deux pouces & demi de long.

Un briquet de fer, de deux pouces & demi de long, large d'un demi-pouce ſur une de ſes faces, & de quatre lignes d'épaiſſeur, peſant une once quatre gros & demi.

Un fourneau de pipe écorné, avec un morceau du tuyau, le tout de trois pouces de long.

Un clou de demi-liſſe épointé, avec ſa tête, deux pouces de long.

Un clou de petit-ſix, extrêmement pointu, d'un pouce & demi de long.

Une portion de cuiller d'étain applatie, d'un pouce de long, ſur un demi-pouce de large.

Trois portions de boucle d'étain de figure irréguliere, environ chacune d'un demi-pouce de long.

Cinq noyaux de prune.

Un petit morceau de corne.

Deux morceaux de verre blanc, dont le plus grand a un pouce quatre lignes de long, ſur un demi-pouce de large, de forme irréguliere.

Deux morceaux de cuir, dont le plus grand a trois pouces de long, ſur un pouce de large, de forme irréguliere; & l'autre d'un pouce quatre lignes de long, & un demi-pouce de large.

Un couteau avec ſa lame, à manche de bois recourbé, de trois pouces & demi de long, & d'un pouce dans ſa plus grande largeur; le tout enſemble formant cinquante-deux pieces, & peſant en total une livre dix onces & quatre gros.

Nous ne pouvons que regretter le ſilence obſtiné que ce malheureux a gardé avec nous ſur le genre de ſa maladie. S'il m'avoit été poſſible de la ſoupçonner, j'aurois

pu lui faire bien des queſtions qui euſſent peut-être ſervi à donner quelques lumieres ſur un phénomene auſſi extraordinaire. J'ai fait après ſa mort toutes les perquiſitions & les informations imaginables ſur le caractere, le tempérament & la maniere de vivre de cet homme ; voici à quoi elles ſe réduiſent : naturellement hypocondriaque & même un peu fou, il avoit été pendant treize ans Soldat dans la Marine, d'où il avoit été renvoyé comme ayant la tête un peu dérangée : entr'autres choſes, ſes camarades lui perſuadoient ſouvent, pour ſe divertir, qu'il étoit très-malade ; il diſoit qu'il le croyoit, &, en conſéquence, s'alloit mettre au lit. Il paſſoit dès-lors pour avoir grand appétit & manger beaucoup. Lorſqu'il fut renvoyé du Corps Royal, il retourna à Nantes, où il fut, au bout de quelque tems, condamné aux galeres. Un de ſes compatriotes qui ſubit la même peine, & qui ne l'a point quitté dans les priſons, m'a aſſuré que ſouvent il lui avoit vu gratter le mortier & la chaux qui recouvroient les murs de la priſon, & en mettre une grande quantité dans ſa ſoupe, diſant que cela le ſoutenoit & lui fortifioit le cœur : il a ajouté que quelquefois il avoit un appétit dévorant qui s'annonçoit par une ſalivation abondante, & qu'alors il mangeoit ce qui

eût ſuffi pour raſſaſier quatre hommes ; mais que lorſqu'il n'avoit pas de quoi ſe ſatisfaire, ce qui lui arrivoit ſouvent, parce qu'aimant paſſionnément le tabac, il vendoit ſes rations pour s'en procurer ; il avaloit alors de petites pierres, des boutons de guêtres & de veſte, du cuir, & d'autres petits corps. Ayant auſſi interrogé ceux qui étoient ſur le même banc que lui au bagne, ils ont déclaré que, deux jours avant ſon entrée à l'Hôpital, ils lui avoient vu avaler deux morceaux de bois de quatre à cinq pouces de longueur. Mais, quelque recherche que j'aie faite, je n'ai pu ſavoir depuis quand il avoit englouti cet énorme morceau de cercle de dix-neuf pouces.

Depuis ſon entrée à l'Hôpital, ſes remedes & ſes boiſſons paſſoient aſſez ordinairement ; mais il prenoit très-peu d'alimens ſolides, ce qui n'eſt pas étonnant, puiſque, outre que les corps étrangers qui étoient dans l'œſophage & l'eſtomac les empêchoient de traverſer ce viſcere, quand même ils auroient pu y ſéjourner, reſtoit encore la difficulté de remonter contre leur propre poids depuis le trou ovalaire juſqu'au pilore.

Il paroît cependant de la réunion de tous ces faits, des accidens qu'il a éprouvés, & de toutes les informations que l'on a faites :

Premiérement, que l'on n'a pu lui mettre ces corps après la mort, comme quelques personnes l'ont soupçonné ; ce qui paroîtra évident, 1° si l'on considere le dérangement prodigieux de l'estomac, qui n'a pu être que successif & vraisemblablement occasionné par le poids de toutes ces pieces ; 2° si l'on fait attention à l'adhérence très-forte qu'il avoit contractée sur le bord du trou ovalaire, & où il y avoit gangrene, occasionnée par la pression & le frottement du grand morceau de cercle ; 3° si l'on observe la couleur noire de toutes ces pieces qui étoient comme macérées, qui avoient une odeur extrêmement fétide, & qui avoient teint de la même couleur tous les intestins ; 4° si l'on remarque les accidens qu'il a eus, tels que le vomissement, dont il ne s'est plaint que les derniers jours, mais que ses voisins ont assuré qu'il avoit depuis long-tems ; les coliques qui le tourmentoient depuis son entrée à l'Hôpital, le peu d'alimens solides qu'il prenoit, enfin son propre témoignage ; car une des Sœurs s'est ressouvenue qu'il lui avoit dit, *qu'il avoit mille diable de choses dans le corps qui le tueroient ;* à quoi elle n'avoit pas fait grande attention, le regardant comme fou.

Secondement, il est vraisemblable & même avéré qu'il avoit l'esprit aliéné ; que les sucs digestifs, viciés par quelque cause

que ce fût, lui occaſionnoient par intervalles cette faim dévorante, & que, n'ayant pas de quoi la ſatisfaire, il avaloit tout ce qu'il trouvoit pour ſe raſſaſier.

Troiſiémement, il paroît qu'il avoit contracté cette habitude peu à peu, & qu'il s'étoit d'abord accoutumé à avaler de petits corps qui avoient paſſé par les voies ordinaires, & qu'il s'étoit malheureuſement perſuadé que ces derniers en feroient de même, conſidérant apparemment le canal inteſtinal comme un tuyau droit, où ce qui entroit par le haut devoit néceſſairement ſortir par le bas, ſans aucun empêchement. S'il eſt aiſé de démontrer que les accidens qu'il a éprouvés ſont la ſuite néceſſaire de ce que l'on a trouvé après ſa mort; s'il eſt également facile de convaincre, par des témoignages & des atteſtations authentiques, la vérité du fait, il n'en eſt pas moins impoſſible d'imaginer & d'expliquer comment il a pu vivre auſſi long-tems avec une ſi prodigieuſe quantité d'ennemis intérieurs; comment il n'a point éprouvé de ſymptômes plus vifs, plus effrayants & plus caractériſtiques; & ſur-tout enfin, comment il a pu parvenir à faire paſſer par le pharynx & l'œſophage un morceau de bois de dix-neuf pouces, entier, dans toute ſa longueur, ſans occaſionner de rupture, & ſans en être étouffé.

La force de la déglutition feroit-elle affez confidérable pour cela ? C'eft ce que nous nous garderons bien d'affirmer; non plus que de vouloir réfoudre par des raifonnemens un fait qui, pour s'être paffé fous nos yeux, ne nous en paroît ni moins merveilleux, ni moins incompréhenfible.

Si l'on eût foupçonné ou fu pofitivement la caufe réelle & véritable de fa maladie ; ou fi, au lieu de la gangrene, le long morceau de bois eût occafionné (comme cela devoit naturellement arriver) une tumeur & un dépôt extérieur dans le même endroit, auroit-on pu parvenir à faire l'extraction complete de tous ces corps étrangers, & rendre la fanté au malade ? Autre difficulté que je laiffe également aux grands Maîtres de l'art à décider, & dont l'éclairciffement pafferoit les bornes que je me fuis prefcrites ici : nous nous contenterons feulement d'obferver là deffus que les plaies de l'eftomac ne font point à beaucoup près auffi dangereufes que l'on l'a cru jufqu'à préfent.

Nota. *M. Poiffonnier, Docteur-Régent de la Faculté de médecine, & Infpecteur des Hôpitaux de la marine & des colonies, m'a fait remettre une feconde relation de ce fait extraordinaire ; mais, comme elle étoit entiérement conforme à celle de M. Fournier,*

je n'ai pas jugé devoir la rapporter : elle est terminée par un certificat dont je n'ai pas cru devoir priver mes Lecteurs.

Nous, premier Médecin, Médecin ordinaire & Chirurgiens Aide-Major & ordinaire de la marine, certifions avoir assisté à l'ouverture du cadavre du forçat ci-dessus dénommé, & que nous y avons vu & touché toutes les pieces ci-dessus énoncées, que nous avons mesurées & examinées avec attention les unes après les autres : attestons en outre que, soit par l'inspection des pieces, soit par le déplacement de l'estomac, & par l'adhérence que ce viscere avoit contractée au bord supérieur du petit bassin, & par les autres circonstances mentionnées ci-dessus, on ne peut soupçonner que cette multitude de différentes pieces y aient été introduites depuis la mort du sujet, & qu'elles doivent y avoir séjourné depuis un assez long-tems ; en foi de quoi nous avons signé le présent. A Brest le 12 Octobre 1774. Ainsi signé à l'original, DE COURCELLES, premier Médecin ; FOURNIER, Médecin ; VOISIN, Chirurgien-Aide-Major, FOURNIER, Démonstrateur ; DU VERVIER, DON NICOLAS, LA PORTE, FABRE, Chirurgiens ordinaires. Visé par M. TESTAINIERE, & par M. MARCHAIS, Commissaire-général & Ordonnateur, qui

en ont ordonné le dépôt au contrôle de la marine.

OBSERVATION

Sur un vomiſſement habituel occaſionné par des noyaux de ceriſes, qui s'étoient logés dans une tumeur ſquirrheuſe du pilore; par M. FOURNIER, Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, de la Société royale des Siences, Médecin-Penſionné de la ville de Dijon, & Médecin des Etats de Bourgogne.

Le bon tempérament des payſans, la maniere ſimple & uniforme avec laquelle ils vivent, ſe contentant preſque toujours des fruits & des plantes que la nature leur préſente, ne les met pourtant pas à l'abri des cruelles maladies auxquelles le reſte des hommes eſt expoſé.

Le nommé Danlet, âgé de cinquante-un ans, d'un tempérament fort & vigoureux, fut attaqué de violentes tranchées, la nuit du 13 Mai, après avoir mangé une partie de la journée une grande quantité de ceriſes avec leurs noyaux. Il ne fit d'abord aucun cas de cette indiſpoſition, qu'il croyoit fort légere; & ayant pris le lendemain matin une verrée de vin chaud avec un peu de ſucre, il ſe mit en marche pour recommencer

ſon travail. A peine eut-il fait quelques pas hors du village, que les douleurs qu'il avoit reſſenties dans la nuit ſe renouvellerent avec beaucoup plus de violence, & qu'il fut extrêmement preſſé par des nauſées & des inquiétudes d'eſtomac : il voulut pourtant avancer vers les bornes de ſa terre ; mais ces mêmes accidens, qui redoubloient de moment à autre, & une foibleſſe générale dont il étoit déjà ſaiſi, le déterminerent à ſe coucher par terre & à attendre le ſecours des premiers paſſans. Il vomit d'abord avec beaucoup d'efforts une grande quantité de matieres verdâtres, & reſta près d'une heure & demie dans cet état d'accablement & de douleur, auquel il auroit peut-être ſuccombé, ſans trois de ſes concitoyens, qui, allant de concert au travail, ſe trouverent à même de lui donner non-ſeulement les premiers ſecours qui lui étoient néceſſaires, mais de le traîner encore au village.

Il arriva ſans connoiſſance, couvert d'une ſueur froide, ſi changé & ſi abattu, que ceux qui l'aborderent déſeſpérerent de ſa vie. On lui fit prendre le premier cordial qui ſe trouva ſous la main, en attendant le Chirurgien, qui lui donna encore une potion ordinaire avec les confections échauffantes.

Ces liqueurs le firent un peu revenir à lui ; mais, en rappellant ſes forces & ſes eſprits, les renouvellerent auſſi, & le vomiſſement

& les douleurs dont il avoit été agité : elles continuerent même pendant trois jours & trois nuits de la même maniere, malgré les lavemens anodins, les narcotiques & les autres remedes qu'on employa dans cette occasion. Mais, dans le tems qu'on s'y attendoit le moins, le calme arriva : le vomissement, les tranchées cesserent, & le malade passa de l'état le plus violent à une situation la plus favorable, sans qu'on pût pénétrer dans la cause ou la révolution qui l'avoit déterminée.

Il n'en jouit pourtant pas long-tems ; dès qu'il voulut prendre des alimens solides, le vomissement & les coliques recommencerent : il rejettoit tout ce qu'il pouvoit prendre, & passa un mois & dix-sept jours sans rendre aucune matiere par le bas.

Ce fut dans ces circonstances qu'on m'appella pour le visiter. Comme son frere étoit mort, il y avoit environ quinze mois, d'une tumeur squirrheuse à l'estomac, & qu'il avoit à peu près les mêmes accidens, je jugeai que la cause de la maladie n'étoit point différente ; & dans cette idée je lui ordonnai quelques verrées d'eaux minérales, des bains, & quelques légers stomachiques, qui, ne produisant aucun effet, & paroissant même tourmenter encore plus le malade, me déterminerent à lui conseil-

ler le lait pour toute nourriture, comme le ſeul remede qui pût adoucir ſes maux & prolonger ſa deſtinée.

Il ſe trouva en effet beaucoup mieux dans le commencement, c'étoit le ſeul aliment dont il étoit le moins fatigué ; tous les autres, quels qu'ils fuſſent, comme la viande, le pain, le biſcuit, le mettoient dans un bouleverſement général. Mais le ſoulagement que pouvoit lui donner le lait n'étoit pas capable de diminuer le principe du mal : la maigreur & le deſſéchement augmentoient de jour à autre, l'enflure aux jambes ſe déclara ; & j'avois déjà annoncé aux parens du malade que ſon mal étoit ſans reſſource.

Dans ces circonſtances, tous les accidens qui avoient paru juſqu'alors redoublerent la nuit du 28 Août : les douleurs du ventre furent plus violentes qu'elles n'avoient jamais été, la foibleſſe & les cardialgies ſe mirent bientôt de la partie ; il perdit la connoiſſance & la chaleur naturelle. Sa femme, qui étoit auprès de lui, ainſi que quelques voiſins qu'elle avoit appellés dans la premiere alarme, le crurent au dernier moment de ſa vie : on eut recours aux remedes ordinaires de la campagne, & on lui donna une demi-écuellée d'eau avec beaucoup de ſel.

Ce remede, ſur l'efficacité duquel on ne

comptoit pas beaucoup, le réveilla pourtant, augmenta les effors du vomiſſement & lui fit rendre, à deux différentes repriſes, deux corps étrangers, qu'on méconnut d'abord, & qu'on vit, bientôt après, être des noyaux de ceriſes fortement attachés enſemble, & entourés d'une eſpce de ciment noirâtre.

Le malade ſe trouva ſur le champ ſoulagé, garda ſans aucune inquiétude un bouillon qu'on lui donna. On vint me chercher pour me faire part de ce qui l'avoit ſauvé, & pour mettre, diſoit-on, la derniere main à une convaleſcence qu'on avoit cru & que j'avois jugée moi-même déſeſpérée.

Je me rendis bientôt auprès de lui, &, l'ayant trouvé tranquille, je lui fis prendre un *dilatum* de caſſe, pour pouvoir être aſſuré ſi les noyaux qu'il avoit rejettés étoient le ſeul obſtacle & l'unique cauſe de ſa maladie. Ce léger remede ne paſſa preſque point par le bas, ce qui me fit juger qu'il y avoit encore quelque embarras intérieur: je ne fus point trompé dans mes conjectures, le vomiſſement & les coliques recommencerent plus fort que jamais; & le malade, ayant lutté encore dix-ſept jours contre la violence du mal & les ſecouſſes du vomiſſement, ſuccomba enfin, & mourut le 20 Septembre avec des agitations qu'on ne ſauroit exprimer.

Je procédai le lendemain à l'ouverture

du cadavre, avec deux Docteurs & un Etudiant en médecine, qui m'avoient prié de les laisser assister à cette ouverture. Je trouvai à l'orifice inférieur de l'estomac une tumeur qui en fermoit presque le passage: elle étoit épaisse, dure, & je fus fort surpris, en voulant la partager avec le scalpel, de trouver à la partie latérale gauche quelques corps qui paroissoient résister plus que les squirrhes ordinaires: je donnai deux ou trois coups de ciseaux pour les découvrir, & j'y trouvai trois noyaux de cerises fortement attachés à la tumeur par des filamens très-forts & d'une couleur foncée: le reste de ce viscere étoit dans son état ordinaire, à cela près qu'il étoit fort rapetissé & beaucoup racorni.

Comme le malade s'étoit plaint de violentes coliques pendant tout le tems de sa maladie, je fouillai dans les intestins, croyant y trouver quelque nouvelle tumeur, ou quelque embarras particulier; mais je n'apperçus dans tout ce canal qu'un étranglement considérable vers la partie supérieure de l'*iléum*, qui avoit si fort diminué le calibre du boyau, qu'il n'y pouvoit passer que des matieres extrêmement fluides.

PREMIERE RÉFLEXION.

Les maladies sont plus souvent héréditaires qu'on ne pense, & deviennent par-là

plus rebelles & plus funeſtes : elles ne ſe développent pas même dans tous les ſujets d'une famille ; & , paſſant ſecrettement d'une poſtérité à l'autre, en impoſent aux Médecins ; ce qui devroit faire établir & accréditer la ſage précaution de faire toujours ouvrir les perſonnes qui ont péri de quelque mort violente, inconnue, ou particuliere. Le pere du mort dont il s'agit n'avoit point été ſujet à ce mal, mais deux de ſes enfans en furent attaqués ; & le dernier que je vis pendant ſa maladie, ſe rappella que ſon grand-pere en avoit été emporté, & avec les mêmes accidens.

SECONDE RÉFLEXION.

On ne ſauroit douter qu'il n'y eût déjà dans l'eſtomac de cet homme une diſpoſition prochaine & un commencement de la tumeur ſquirrheuſe, qui fut la principale cauſe de tous ſes accidens & de ſa mort ; mais les noyaux qu'il avoit avalés, qui ne purent paſſer par le pilore, & qui s'engagerent dans la premiere formation de la tumeur, hâterent conſidérablement l'ouvrage : je crois même qu'on ne peut refuſer d'attribuer à ce dernier accident tous les ſymptômes qui parurent dès l'entrée du mal, & qui continuerent avec tant de violence.

LETTRE

De M. GIRARD, Médecin à Marvejols, Correſpondant de la Société royale des Sciences de Montpellier, Conſeiller-Médecin ordinaire du Roi, Intendant des eaux minérales de Bagnols & de S. Laurent, à l'Auteur du Journal de Médecine, ſur l'établiſſement & les ſuccès de l'Inoculation dans le dioceſe de Mende, avec quelques réflexions ſur l'inoculation du Roi.

. . . . . . *Æquo pulſat pede pauperum tabernas Regumque turres.* HOR.

MONSIEUR,

Le parti que vous avez pris en faveur de l'inoculation, & plus encore le vif intérêt que vous prenez à tout ce qui touche l'humanité, m'engagent à vous faire part de l'introduction de cette pratique ſalutaire dans nos montagnes du Gévaudan. Cette époque ne peut qu'honorer un pays qui étoit, il n'y a pas plus de trente ans, plongé dans une ignorance qui tenoit en quelque ſorte de la barbarie. L'eſprit patriotique nous fait enviſager avec plaiſir cette premiere aurore, parce qu'elle ſemble nous promettre les plus beaux jours. C'eſt un ſpectacle bien touchant que de voir les efforts d'un peuple prêt à ſortir de cet état

de ſommeil, d'enfance & de langueur qui tenoit ſes membres comme engourdis, & les facultés de ſon ame comme entiérement ſuſpendues. Depuis que nous avons ſenti que notre agriculture, notre commerce, notre éducation, nos mœurs, nos arts, nos opinions étoient ſuſceptibles de perfection; depuis qu'on nous a apppris que ce canton pourroit tirer les plus grands avantages des mines qu'il poſſede; enfin depuis que nous ſommes convaincus que notre maniere d'être n'eſt pas la meilleure poſſible, il s'eſt excité dans nos eſprits une eſpece de fermentation qui nous préſageroit l'avenir le plus heureux, ſi l'entêtement, la prévention & l'orgueil, partage ordinaire de ceux qui ne ſavent rien, ou qui ne ſavent que peu de choſe, ne s'emparoient pas de nous.

Différentes circonſtances ont produit cette heureuſe révolution. Le bon goût introduit dans ce pays par quelques perſonnes de conſidération qui l'habitent, ou qui y paſſent un certain tems de l'année; la retraite & l'exemple de quelques Militaires aimables, de quelques voyageurs inſtruits, & d'un petit nombre d'hommes éclairés qui cultivent en paix les arts, les lettres & les ſciences; la circulation devenue plus libre du centre aux extrêmités, la communication rendue plus facile & plus fréquente

entre la capitale & les provinces les plus éloignées ; enfin le commerce des étrangers & la lecture des bons livres : voilà, Monsieur, quelles ont été les causes de notre réveil ; c'est le ferment qui a excité l'émulation & l'industrie de quelques-uns de nos compatriotes en plus d'un genre (*a*).

Quand on connoît, comme vous le faites, Monsieur, la nature & la foiblesse de l'esprit humain, on n'est point étonné de la lenteur de sa marche. Rien ne ressemble mieux à l'ouvrage imperceptible de la végétation des plantes, que les progrès tardifs de la raison, & la maniere insensible dont les connoissances utiles se répandent, & dont le bien s'opere parmi les hommes. Combien de siecles n'a-t-il pas fallu pour que les rayons de la philosophie aient pu pénétrer à travers les nuages épais de l'ignorance & de la superstition ? Quels obstacles n'ont pas eu à vaincre les hommes de génie qui ont éclairé la terre ? Quelles contradictions n'ont pas essuyées les découvertes qui intéressoient le

[*a*] Il en est des peuples comme des individus. Les éloges excessifs, ainsi que les critiques outrées, peuvent devenir aussi funestes aux uns qu'aux autres, soit en leur inspirant une fausse sécurité qui les tiendroit dans l'inertie, soit en les jettant dans une sorte de découragement qui les empêcheroit de faire un seul pas vers la connoissance de ce qui est vrai, bon & honnête ; en un mot, de ce qui peut contribuer à leur bonheur.

le plus l'eſpece humaine ? Et que de temps ne faudra-t-il pas peut-être encore pour que la pratique de l'inoculation ſoit univerſellement adoptée, quoique ſes avantages aient été démontrés par les raiſons les plus convaincantes, les calculs les plus exacts, le témoignage & l'aveu des nations, les écrits d'une foule d'Auteurs célebres, l'exemple des Souverains, en un mot, par le triomphe le plus éclatant ? Que de combats ne devons-nous pas craindre d'avoir encore à livrer, pour perſuader à tous nos contemporains, & peut-être à la poſtérité, que l'inoculation eſt le préſervatif le plus ſûr qu'on puiſſe & qu'on doive employer contre la petite-vérole, & les ravages cruels qu'exerce tous les jours ce fléau le plus deſtructeur de tous ceux qui affligent notre globe ? L'imbécillité & le fanatiſme ne s'oppoſeront-ils pas toujours plus ou moins aux raiſonnemens & aux efforts des ſages ? Mais les préjugés de certains Savans ne ſeront-ils pas plus difficiles encore à renverſer ? Il faut de puiſſants leviers pour ſoulever ces maſſes.

La petite-vérole, ainſi que la rougeole, ſont ordinairement très-redoutables dans nos montagnes, où l'abſurde maniere de les traiter par des remedes & un régime incendiaires, ne contribue pas peu à rendre ces maladies beaucoup plus funeſtes que

ſi elles étoient abandonnées aux ſoins de la ſimple nature. Il n'eſt pas rare que la petite-vérole nous enleve le plus grand nombre de ceux qui en ſont attaqués. Quelquefois elle dépeuple des campagnes entieres. Un de nos concitoyens voulut, il y a neuf à dix ans, eſſayer l'inoculation ſur ſes enfants. Il conſulta M. de la Condamine & des Inoculateurs habiles. Il fit procéder à l'inoculation, à laquelle il préſida. Ses deux fils furent d'abord inoculés. Les inciſions produiſirent leur effet, & eurent les longues ſuites qui accompagnent ordinairement cette méthode à laquelle on a aujourd'hui renoncé avec tant de raiſon. Ces deux ſujets ſe rétablirent très-bien : le pere ſoumit enſuite ſa fille à l'inſertion ; mais les accidens de la dentition étant ſurvenus avec la rougeole qui régnoit alors épidémiquement dans la ville, cette enfant mourut. Une petite niece de M. D. L. B. éprouva le même ſort, & périt d'une fievre vermineuſe, après qu'elle fut remiſe de la petite-vérole qu'on lui avoit inoculée. Le peuple, comme on l'imagine bien, ne manqua pas d'attribuer ces deux morts à l'inoculation, qui en étoit aſſurément fort innocente ; il appliqua, comme de raiſon, à cet événement, le fameux enthymême, *poſt hoc ergo propter hoc* (car le peuple, ainſi que le Gentilhomme de Moliere, fait ſou-

vent de la profe dans le favoir.) Ce raifonnement, dans lequel on reconnoît la logique de ceux qui n'en ont point, n'a été que trop fouvent employé, fur-tout en matiere de médecine, lorfque les remedes n'ont pas opéré au gré du Médecin qui les a prefcrits, & felon les défirs des fots fpectateurs dont nous ne fommes que trop fouvent environnés. Quoique l'inoculation eût été annoncée & pratiquée dans cette ville fous les meilleurs aufpices, on fent quelle fortune elle pouvoit faire, dans des circonftances qui lui furent fi défavorables : auffi tomba-t-elle dès cet inftant, & perfonne ne fongea plus à la relever du difcrédit & de l'oubli où l'avoit jettée la mort de ces deux enfans.

Cependant la derniere épidémie qui nous a defolés a été fi meurtriere, qu'enfin, à la follicitation de quelques Médecins, & peut-être plus de la frayeur qui a tant de pouvoir fur l'efprit des hommes, quelques-uns des principaux habitans des deux villes les plus confidérables du pays fe font déterminés à faire inoculer. J'ai été le premier Médecin qui ait introduit & pratiqué l'inoculation à Marvejols, lieu de ma réfidence. Il eft vrai qu'il a fallu me battre & difputer le terrein pendant long-temps. En vain j'avois inondé la partie du public qui fait lire, des ouvrages de M. de la Conda-

mine, Gatti, Petit, Dimſdale, Tiſſot, Gandoger, & de tout ce qui s'étoit trouvé d'Inoculateurs dans ma bibliotheque. Excédé à la fin de ne pouvoir faire entendre raiſon à perſonne, je crus que l'évidence des faits parleroit plus éloquemment que tous mes livres, & je réſolus de perſuader par des exemples, qui ont toujours plus de force que les préceptes : *ſegniùs irritant animos demiſſa per aures, Quàm quæ ſunt occulis ſubjecta fidelibus.*

Mes premieres expériences dans ce canton furent faites ſur ce que des gens d'un certain ordre appellent volontiers *des ames viles.* Après que j'eus communiqué la petite-vérole à trois petits pauvres de la campagne, je me vis quelques proſélytes. Une femme courageuſe (Madame Balcous) s'élevant au-deſſus du préjugé qui l'avoit juſqu'ici aſſervie, comme tant d'autres meres, vint me prier d'inoculer ſes enfants. La petite-vérole naturelle lui en avoit emporté un depuis peu de jours. Elle en vouloit ſauver trois qui lui reſtoient. Je louai ſon projet, & achevai de la raſſurer. L'eſpérance dès ce moment prit dans ſon ame la place de la crainte, qui eſt très-pardonnable dans un ſexe tendre & timide, ſur-tout quand ce ſentiment eſt le produit de l'amour maternel. Je rejettai comme un ſujet non inoculable un de ces trois enfans, qui eſt

mort depuis, & j'inoculai les deux autres qui jouiſſent de la meilleure ſanté. Ce n'eſt pas la premiere fois qu'on a vu des femmes fortes : toutes les hiſtoires nous en fourniſſent des modeles. Après le doux plaiſir d'avoir donné une ſeconde vie à ſes enfans ; cette dame a dû être ſenſible à la gloire d'avoir, en l'abſcence même de ſon mari, montré à ſes compatriotes un exemple de raiſon & de fermeté d'autant plus digne d'éloge, qu'il a pour objet le bien général de la ſociété. Les deux fils de M. le Marquis de Reiniez, (Gentilhomme ſinguliérement reſpecté & chéri dans ce pays) l'un Officier au Régiment d'Orléans Cavalerie, l'autre Mouſquetaire noir, me furent confiés enſuite, pour la même opération, que je fis ſucceſſivement au fils de M. Boyer, Négoçiant de cette ville, au fils unique de M. Malaforſe, Conſeiller à la Cour des Aides de Montpellier, & à la petite fille d'une de ſes Fermiers, &c.

J'ai ſuivi en tout la méthode de M. Gatti & des MM. Sutton, comme la plus ſimple, la plus ſûre, la moins effrayante, la moins douloureuſe, la moins longue, la meilleure enfin de toutes celles qui ont été propoſées. J'ai préparé les ſujets qui avoient beſoin de l'être, c'eſt à-dire que je les ai traités & guéris des indiſpoſitions légeres qu'ils pouvoient avoir, procédant du reſte ſans

aucune préparation avec ceux qui ſe portoient bien. J'ai fait indifféremment les piquures avec une lancette, ou avec des aiguilles d'or ou d'argent, me ſervant même quelquefois d'un fil imprégné de virus variolique, à la maniere des peuples de l'Indoſtan. J'inoculois tantôt entre le pouce & l'index, tantôt au bras, ou à l'avant-bras; mais, dans quelque partie que j'aie inſéré la matiere varioleuſe, & de quelque inſtrument que je me ſois ſervi, j'ai eu toujours l'attention de ne faire que des piquures ſuperficielles, & de ne paſſer l'aiguille inoculatoire ou la lancette qu'entre la peau & l'épiderme. Si j'en excepte un ſeul de mes inoculés, qui a été couvert de boutons parce qu'il s'étoit trop approché du feu, & tenu trop chaudement, tous les autres n'en ont eu qu'un très-petit nombre, parmi leſquels il n'y en a eu même que fort peu qui aient ſuppuré, le reſte ayant diſparu par réſolution, ou étant tombé en efflorefcence: d'ailleurs mes malades ne l'ont preſque pas été; ils n'ont éprouvé aucun ſymptôme grave ni fâcheux. Chez les uns comme chez les autres, la petite-vérole a parcouru ſes périodes dans l'ordre connu, ſans anomalie ni aucun phénomene particulier, ſi ce n'eſt cependant chez M. le Marquis de Reiniez, qui, après la fievre & la premiere ſortie des boutons, eut encore une

feconde pouffée de petite-vérole ; variété qui a été quelquefois obfervée par M. Dimfdale & d'autres Inoculateurs. Au demeurant, il n'eft pas hors de propos de remarquer que mes inoculations ont toutes été faites au fort de l'hiver, depuis la S. Martin jufque vers la fin du mois de Mars ; que les chambres de mes inoculés n'ont prefque pas été échauffées, que j'en faifois tenir le plus fouvent les portes & les fenêtres ouvertes, & que le régime qu'ils obfervoient étoit auffi léger, auffi anti-phlogiftique, que l'air qu'ils refpiroient étoit frais.

Dans le temps que j'étois ainfi occupé à Marvejols, madame la Vicomteffe de Framont fe faifoit inoculer, avec M. fon fils, à Grezes, par M. Cofti, Médecin d'un mérite diftingué, qui inocula auffi mademoifelle de Chavagnac à Mende, & qui a répandu cette pratique dans le Rouergue, où il eft établi.

M. Bonnel de la Brajereffe, animé des mêmes fentimens de patriotifme, a introduit dans le même tems l'infertion de la petite-vérole à Mende, où il a fait inoculer plufieurs perfonnes fous fes yeux, par M. Blanc, habile Chirurgien. La tendreffe paternelle n'a point aveuglé ce favant Médecin, qui, après une premiere inoculation (du fils de M. Vincent) a cru devoir y foumettre fes propres enfans ; il a conduit en-

ſuite & dirigé pluſieurs autres inoculés. M. Bonnel avoit même propoſé depuis bien des années, & avant que je me fuſſe fixé dans ce pays, d'éprouver l'inſertion ſur les enfans de l'hôpital qui lui eſt confié. Mais une telle nouveauté ayant déplu à feu M. l'Evêque de Mende, le Médecin par reſpect pour la préoccupation d'un vieillard vénérable, n'inſiſta point, & ſon projet n'eut pas lieu.

Perſonne de raiſonnable ne penſe aujourd'hui que l'inoculation ſoit une affaire de théologie, ni que ce ſoit tenter Dieu que de conſerver des ſujets au Roi & des hommes à l'Etat. Cette ridicule objection, que quelques anti-Inoculateurs ont tant fait valoir, a été ſi ſolidement réfutée, qu'on ne doit plus craindre de la voir reparoître. Un pere qui inocule ſon fils ou qui s'inocule lui-même, ne tente pas plus la Divinité, qu'un homme qui ſe baigne parce qu'il a la fibre ſeche & les humeurs âcres, ou celui qui ſe fait ſaigner pour prévenir une attaque d'apoplexie ſanguine qui le tueroit, ou celui qui ſe purge pour ſe garantir d'une fievre putride qui pourroit le conduire au tombeau. *La religion ayant en tout pour objet le bonheur des hommes, elle ne condamne pas ce qui leur* eſt véritablement utile (*a*).

Je me permettrai encore une réflexion à ce ſujet. La plus grande partie des maux po-

[*a*] Requiſitoire de M. l'Avocat Général.

litiques ſous le poids deſquels le genre humain opprimé gémit, vient de ce que les chefs des ſociétés, les hommes conſtitués en dignité, quelque bons que la nature les ait faits d'ailleurs, ſe trompent, ou ſont trompés, de ce qu'ils *ne voient que ce qu'ils veulent voir, ou ce qu'on leur fait voir;* de ce qu'enfin, ils ne regardent le plus ſouvent les objets qu'à travers le verre enfumé que leur ont préparé & que leur préſentent la ſottiſe, l'erreur, la paſſion, l'intérêt, la mauvaiſe foi, le fanatiſme cruel & la non moins cruelle adulation. Ces monſtres ſont d'autant plus à redouter pour les puiſſans du ſiecle, qu'ils rodent ſans ceſſe autour d'eux, comme autour de leur proie naturelle, qu'ils occupent les avenues de leur cour, les aſſiegent dans leurs palais, & charment leurs oreilles en rampant à leur pieds. Mais c'eſt principalement contre la baſſe flatterie que les grands devroient ſe tenir en garde. Les tyrans & leurs innombrables & malheureuſes victimes furent preſque toujours & par-tout l'ouvrage des flatteurs. *Hélas! ils ont des Rois égaré le plus ſage!*

Je reviens à l'inſertion de la petite-vérole. M. de Caſtellane, aujourd'hui Evêque de Mende, eſt bien éloigné de penſer ſur cette matiere comme ſon prédéceſſeur. Ce Prélat, auſſi zélé à défendre les droits de la religion, qu'attentif à reſpecter les intérêts de

la vérité & de la raiſon, déſirant ſur-tout (comme devroient le faire tous les hommes en place) voir diminuer les cauſes de la dépopulation, qui ſont ſi multipliées dans ſon dioceſe, laiſſe une pleine & entiere liberté à l'inoculation & aux Inoculateurs; il ſemble même encourager ceux-ci, puiſqu'il nous honore particuliérement de ſes bontés, & qu'il nous témoigne ſa ſatisfaction, quand nous lui rendons compte de nos ſuccès.

Mais nos premiers eſſais dans ce pays ont été tout-à-coup interrompus pas un contre-temps auquel nous ne nous attendions pas, & par un bruit qui s'eſt répandu dans le public, qu'un enfant de Saint-Geniez en Rouergue, après avoir été inoculé par M. Coſti, Médecin de cette ville, avoit eu la petite-vérole naturelle, & en étoit mort. Quand le fait auroit été vrai, il n'auroit prouvé autre choſe que ce que les partiſans de l'inoculation avouent eux-mêmes, ſavoir, que la petite-vérole artificielle n'exempte pas plus de la récidive que la naturelle, & qu'à cet égard elles n'ont pas plus de privilege l'une que l'autre. Mais les récidives étant on ne peut pas plus rares dans les deux cas, l'induction qu'on a voulu en tirer contre l'inoculation ne ſignifie rien. Quoi qu'il en ſoit, après des informations très-exactes faites ſur les lieux, il a été

avéré que l'enfant en question n'avoit jamais été inoculé, qu'il a subi la petite-vérole naturelle, qu'il vit, & qu'il se porte bien. Cette histoire nous paroît fabriquée d'après celle de M. Liger, Médecin à Clermont en Auvergne, que l'on disoit être mort de chagrin de ce que son fils avoit été la victime de la petite-vérole qu'il lui avoit inoculée; tandis qu'il fut constaté que Messieurs Liger pere & fils n'étoient plus depuis quinze ans, que le fils n'avoit jamais été inoculé, & que personne ne l'avoit été non plus jusqu'àlors dans la ville de Clermont. Mais ce n'est pas la seule imposture que quelques anti-Inoculateurs se soient permise. Heureusement qu'on les a dévoilées presque toutes, ce qui n'a pas peu servi à rendre leurs efforts impuissans (*a*).

(*a*) M. Vandermonde, votre prédécesseur, faisoit, à l'occasion de la mort prétendue du fils de M. Liger, la réflexion suivante, qui s'applique à merveille au cas présent:

» On ignore, dit ce Journaliste impartial, quel » est l'auteur de ce bruit indiscret, on ne veut pas » même s'en informer; on en accuse un homme » très-illustre, & un très-grand & très-savant » Médecin, qui n'en est pas capable. Si tous les Mé- » decins ne sont pas persuadés des bons effets de » l'inoculation, ils sont tous intéressés au salut du » genre humain, & par conséquent bien éloignés » d'être les auteurs ou les fauteurs de pareilles faus- » setés. On sait que ces sortes de discours naissent

Il ne tiendra pas à nous, Monſieur, que l'inoculation ne reprenne dans cette contrée la faveur qu'elle mérite, & qu'on ne ſuive dans les autres villes, bourgs & villages du Gévaudan, l'exemple que nous avons donné à Marvejols & à Mende. Nous formons ſur-tout des vœux pour que cet uſage s'étende juſqu'à nos artiſans & à nos cultivateurs, claſſe d'hommes beaucoup trop négligée & trop avilie, mais qu'il importe de conſerver, parce qu'elle eſt le ſoutient de toutes les autres. Et pourquoi ne porterions-nous pas plus loin nos vues & nos déſirs? Pourquoi ne pas ſouhaiter ardemment que toute cette province, tout le royaume enfin, imite en ceci des voiſins éclairés & courageux, que nous méritons d'avoir pour rivaux, & qui ſont dignes à leur tour de la rivalité des François? *Etiam ab hoſte....*

Depuis que ceci eſt écrit nous avons appris avec une joie inexprimable qu'enfin dans le palais de nos Rois on s'étoit déterminé à ne plus rejetter le plus beau préſent que la Providence ait pu faire aux humains. Les larmes que nous répandions ſu-

» ordinairement dans l'obſcurité, qu'ils ne ſont
» ſoutenus que par le menſonge, qu'ils ſont répan-
» dus par l'impudence, adoptés & reçus par la ſtu-
» pidité. «

Voyez le Journal de Médecine, année 1761, page 561.

le tombeau d'un Monarque chéri, ont achevé de nous ouvrir les yeux sur nos vrais intérêts, sur la santé si précieuse des peres de la patrie. Le jeune & vertueux Souverain qui vient de monter sur le trône pour *essuyer nos pleurs*, & faire le bonheur de son peuple, n'avoit pas encore payé le tribut que tous les mortels doivent à une maladie des plus meurtrieres, non plus que les deux respectables Princes qui sont l'espoir & l'appui de la couronne. C'est le Ciel & l'amour que nous avons pour nos augustes Maîtres qui leur ont inspiré le généreux désir de se soumettre eux-mêmes à une opération que nous préconiserons désormais par esprit de reconnoissance plus que par tout autre motif, puisque nous lui devons le plus grand des biens, le bienfait inappréciable d'avoir garanti d'un grand péril des têtes aussi cheres à la nation & à l'humanité.

Après le spectacle attendrissant & sublime que le Roi vient de donner en prenant les rênes du gouvernement, & faisant asseoir à ses côtés le cortege brillant de la Justice, de la bonté, des graces & de la vertu; après les marques éclatantes qu'il nous a données de sa tendresse vraiment paternelle, dans le premier essai qu'il a fait de son pouvoir, essai qui lui a attiré la bénédiction de l'Eternel & celle de ses peuples; ce Prince sage & magnanime ne pouvoit donner à ceux-ci

de gage plus précieux de ſon amour, qu'en pourvoyant à la conſervation de ſa perſonne ſacrée, & ſe mettant à l'abri, comme il vient de le faire, des atteintes d'une maladie terrible qui frappe les Potentas ſous leurs lambris dorés, comme les ſimples Bergers dans leurs chaumieres, & dont les coups ne ſont que trop ſouvent mortels.... *La garde qui veille aux barrieres du Louvre n'en défend pas nos Rois.*

Ce monument que nous regardons comme le plus authentique de la bienfaiſance du Souverain, eſt une époque bien honorable pour l'hiſtoire de l'inoculation, pour les faſtes de la médecine, & les annales de la monarchie. Une conquête auſſi glorieuſe manquoit encore au triomphe de la pratique ſalutaire que nous venons d'exalter. D'après un événement auſſi heureux ne ſommes-nous pas en droit de croire que ſon ſort ſera à jamais fixé? Pouvons-nous encore appréhender qu'elle ait dorénavant de nouvelles contradictions à eſſuyer, de nouveaux adverſaires à combattre, de nouveaux obſtacles à vaincre? Si ſes partiſans pouvoient encore être menacés de quelque aſſaut, ne ſe regarderoient-ils pas comme dans la plus grande ſécurité, & ne pourroient-ils pas ſe dire avec raiſon: *ſi Deus pro nobis, qui contrà nos?*

Mais dans quelle classe d'hommes l'insertion de la petite-vérole pourra-t-elle trouver désormais des détracteurs ? Je ne crains pas de le dire, ce ne peut être tout au plus que parmi ces esprits durs & fâcheux, que la raison, l'autorité ni l'évidence ne sauroient fléchir & arracher à leur sentiment, parce que l'amour-propre les y tient attachés comme à eux-mêmes. M. de la Rochefoucauld ayant très-judicieusement observé que l'opiniâtreté est l'effet de la petitesse d'esprit, de l'ignorance & de la présomption, il ne faut guere espérer de convertir ceux qui sont entichés de ce défaut. Ce n'est pas pour eux non plus que l'inoculation verse ses bienfaits dans les contrées les plus éloignées, chez les peuples agrestes & incultes, comme dans le centre de la politesse & du goût, à S. Pétersbourg & à Constantinople, en Circassie & à Londres, à Marli & dans les montagnes du Gévaudan. L'insertion pourroit encore trouver quelques ennemis dans le nombre malheureusement trop grand de ces Médecins dont le docte Commentateur de Boerhaave nous a si bien dessiné le portrait en ces mots : *Qui totâ die cursitando, plurimos vident ægros, morbos verò paucos intelligunt. De similibus dici posset meritò : Oculos habent, & non vident ; aures habent, & non audiunt (prudentiorum consilia) ; manus tantùm habent,*

ut palpent, pedes ut ambulent; sicque annosâ etiam praxi fiunt magis magisque stupidi & habetes, quos tamen quandoque.

Summa ad fastigia rerum
Extollit, quoties voluit fortuna jocari [a].

Vous avez été, Monsieur, un des principaux défenseurs & promoteurs de l'inoculation, comme on le voit par le Mémoire instructif & lumineux que vous avez publié sur cet objet. Je vous prie d'insérer cette lettre dans votre Journal, si vous la jugez digne d'y occupper une place. Cet excellent recueil sera un jour regardé avec raison comme le dépôt & les archives de l'art de guérir; on y pourra suivre à la trace l'histoire & les progrès de nos connoissances, & la série non interrompue des succès qu'auront eu les découvertes qui, comme l'inoculation, sont vraiment utiles au monde entier.

Je suis, &c.

(*a*) VAN SWIETEN, *in Aphor.* BOERHAAVE, Tome V, page 6.

LETTRE

*De M. A. PETIT, Docteur-Régent de la Faculté de médecine en l'Université de Paris, &c. à M.***, au sujet du compte que M.* FRERON *a rendu de la Disser-*

tation de M. GAUTHIER, *ſur la méthode de guérir les hernies de l'aîne par le cauſtique.*

Vera quidem veri, ſed graviora fide.
OVID.

Vous déſirez ſavoir, Monſieur, s'il faut ajouter foi aux faits que M. Fréron avance, pages 92 & 93 de l'Année littéraire, n° 12, 1774, & qu'il articule de la maniere ſuivante : *tous nos Médecins approuvent* la méthode de guérir les hernies de l'aîne par le cauſtique, *entr'autres M. Petit; demandez-lui, Monſieur, ce qu'il penſe de ce traitement; il vous répondra que MM. Gauthier & Maget guériſſent radicalement les hernies, &c. L'illuſtre M. de la Condamine voulut être opéré, & le fut. M. Petit a été témoin oculaire de ſa guériſon parfaite.* Vous prétendez, Monſieur, que l'intérêt du public exige que je m'explique ſur ces deux points. Je vais le faire, quoique j'aie plus d'une fois appris, par ma propre expérience, que, chercher à faire le bien public, c'eſt s'expoſer à une foule de déſagrémens particuliers. Mais il faut faire ſon devoir; & ſi le mien n'étoit pas de parler ſoyez sûr que j'aimerois beaucoup mieux garder le ſilence. Eſt-il vrai que quand on me demandera ce que je penſe du traitement de M. Maget, je répondrai que MM.

Gauthier & Maget *guériſſent radicalement les hernies ?* Eſt-il vrai que j'ai été *témoin oculaire de la guériſon parfaite de M. de la Condamine ?* Voilà les deux points ſur leſquels je dois m'expliquer.

Il me ſemble que ſi l'on me demandoit ce que je penſe ſur le traitement de M. Maget, je ne croirois pas avoir convenablement répondu à la queſtion, en diſant ſimplement que M. Maget guérit ; ce ne ſeroit pas-là juger le traitement : d'ailleurs chacun ſait que quelquefois on guérit par un traitement plein de danger. Il y a apparence que, dans le cas ſuppoſé, j'aimerois mieux m'exprimer ainſi : un traitement eſt bon quand il guérit promptement, d'une maniere ſûre & avec le moins de douleurs & de déſagrémens poſſibles. Si le traitement de M. Maget remplit toutes ces conditions, il eſt bon. Mais les remplit-il en effet ? C'eſt ce que j'ignore. Il eſt vrai que j'ai vu, il y a quelques années, un jeune homme fort gras, qui ſe diſoit guéri par ce traitement. Il ne s'étoit point préſenté à moi avant de le ſubir. Je n'ai point ſuivi le traitement pendant qu'il le ſubiſſoit, j'ai ſeulement vu des cicatrices, je me ſuis aſſuré que les parties étoient bien retenues dans le ventre, & que de violents efforts ne les faiſoient point ſortir. Le malade m'a dit & répété pluſieurs fois que le traitement

avoit été fort long & très-douloureux. Je ne ſais point ſi cette guériſon s'eſt ſoutenue. Quand on dit qu'un homme guérit de tel ou tel mal, cela ſignifie qu'il en délivre le plus grand nombre des malades qui ſe préſentent à lui ; que, s'il en manque quelques-uns, ces cas ſont rares, & ne ſont pour ainſi dire qu'une exception à la regle. Or, n'ayant vu qu'un ſeul malade qui s'eſt dit guéri par M. Maget, je ne puis affirmer que celui-ci guérit habituellement, & que ſon traitement eſt sûr. Si l'on me forçoit de juger d'après ce fait & celui de M. de la Condamine, je ne balancerois pas d'affirmer que le traitement en queſtion ne guérit pas promptement, qu'il eſt au contraire fort long, & qu'il s'en manque beaucoup qu'il ſoit exempt de déſagrément ; car dans les deux cas il a cauſé de longues & de vives douleurs. M. de la Condamine étoit un homme très-courageux. Cependant, un des jours où le cauſtique lui fut appliqué, après avoir exceſſivement ſouffert pendant cinq heures de ſuite, il ne put s'empêcher de dire qu'il ne conſeilleroit jamais à perſonne de ſe ſoumettre à la même épreuve que lui. Je ne dis point cela dans le deſſein de déprimer la méthode de M. Maget, mais ſeulement dans l'intention de faire connoître la vérité. Je ne ſaurois être le *préconiſeur* de cette méthode, par l'unique raiſon que

je n'ai point aſſez d'expérience pour la juger ; en conſéquence je me trouve forcé de déſavouer le langage qu'on voudroit me faire tenir. Mais je n'en ſuis point le détracteur : au contraire, les préſomptions que j'ai formées ſur elle lui ont été favorables ; je l'ai dit dans toutes les occaſions, je l'ai même écrit dans une theſe ſoutenue aux écoles de notre Faculté, & je ne fais aucune difficulté de l'écrire encore au moment préſent. Je trouve la méthode de M. Maget ingénieuſe ; elle offre un moyen de guériſon dans un cas où l'art n'en fournit point. Il me ſemble qu'elle mérite d'être accueillie ; en un mot, elle me paroît aſſez fondée en raiſon pour qu'on en faſſe des épreuves, & pour qu'on les multiplie ; mais ce n'eſt que d'après ces épreuves que je me permettrai d'en porter mon jugement. Ceux qui blâmeront ma circonſpection, & qui l'accuſeront d'être exceſſive, ne ſavent vraiſemblablement pas qu'en médecine, bien plus que dans l'exercice des autres arts, il faut ſur-tout ſe méfier des préſomptions. L'importance de l'objet, quelque grande qu'elle ſoit, l'exige moins encore que la nature de la choſe, qui, ſoumiſe toute entiere à l'expérience, ne ſauroit être bien & légitimement jugée qu'à ſon tribunal.

Le ſecond fait ſur lequel vous me de-

mandez des éclairciſſemens, eſt celui qui concerne M. de la Condamine. *Eſt-il vrai que j'ai été témoin oculaire de ſa guériſon parfaite?* Voici ma réponſe. En général il eſt contre la bienſéance de citer & de faire parler les gens ſans leur aveu; & c'eſt ce qu'on a fait ici. Je ne m'en plains pas. C'eſt une bien petite faute que de ne pas obſerver vis-à-vis de moi les bienſéances reçues: auſſi je la pardonne volontiers; &, ſi je parois ici y faire quelque attention, c'eſt afin d'engager les perſonnes qui l'ont commiſe à réfléchir que, dans des circonſtances pareilles à celle où nous nous trouvons, la bienſéance porte ſur le devoir indiſpenſable de donner au public la plus grande sûreté poſſible. Or, il eſt évident que le public ne ſeroit sûr de rien, s'il étoit permis de citer les gens comme témoins ſans leur aveu; & de leur faire tenir, ſans leur participation, tous les diſcours qu'on jugeroit avantageux pour ſoi de mettre dans leur bouche.

Quand j'ai vu M. de la Condamine, je l'ai regardé comme un homme qui n'avoit que très-peu de tems à vivre; il eſt mort en effet quelques jours après. Il y avoit environ cinq ſemaines qu'il avoit ſubi le traitement de M. Maget. L'une des plaies étoit fermée par une foible & mauvaiſe cicatrice; l'autre étoit encore ouverte, elle

préſentoit des chairs pâles & plates. Il s'étoit fait un petit ſinus dans lequel le pus s'étoit amaſſé, & que je dégorgeai par une douce preſſion. Voilà les faits dans la plus exacte vérité. Voyons maintenant s'ils préſentent l'idée d'*une guériſon parfaite.*

Quand, après avoir fait ceſſer tous les accidens d'une maladie, l'ordre des fonctions ſe rétablit, & que le convaleſcent eſt rendu à l'état dont il jouiſſoit avant de tomber malade, on dit qu'il eſt parfaitement guéri, & l'on ne ſauroit raiſonnablement le dire que dans ce ſeul & unique cas. M. de la Condamine a-t-il été rendu à l'état dont il jouiſſoit avant le traitement de M. Maget ? Les plaies que celui-ci a faites ont-elles été bien conſolidées ? Les hernies n'ont-elles plus reparu ? Hélas ! à toutes ces queſtions, ainſi qu'à toutes celles que l'on pourroit faire ſur cet objet, il n'y a qu'une ſeule réponſe à faire, & cette réponſe eſt bien triſte & bien funeſte : M. de la Condamine eſt mort ; il eſt mort cinq ſemaines après l'opération ; il eſt mort avant que ſes plaies ſe fuſſent fermées. J'ai été *témoin oculaire de ce déſaſtre*, & je me vois transformé en *témoin oculaire d'une guériſon parfaite* ! Je m'arrête..... Il ſeroit trop difficile de me contenir, & de réprimer les mouvemens que de pareils excès font naître dans le cœur de tout honnête homme.

Que les gens qui ſe livrent à ces excès - là l'entendent mal ! ils croient par-là avancer plus vîte & arriver plutôt : ils ne prennent pas garde que le moyen qu'ils emploient eſt celui qui fait le plus sûrement reculer, & ſouvent éloigne du but pour jamais.

On a dit à cela : » mais il n'eſt pas poſ-» ſible que deux petites inciſions faites à la » peau ſoient cauſe de la mort d'un homme ; » ainſi M. de la Condamine eſt mort, il eſt » vrai, à la ſuite du traitement & avant » qu'il fût fini ; mais il n'eſt pas mort par » l'effet du traitement, parce qu'un traite-» ment ſi ſimple & ſi léger ne peut faire » mourir perſonne. « Je veux croire qu'en général cela ſoit vrai ; mais les perſonnes inſtruites croiront auſſi que c'eſt pécher contre les regles que de faire une opération, quelque légere qu'on la ſuppoſe, à un vieillard que ſes travaux, ſes infirmités, autant que ſon âge, font toucher à la décrépitude, à moins que ce ne ſoit dans le cas d'une abſolue néceſſité, & M. de la Condamine n'étoit pas dans ce cas-là. Les Médecins croiront que des douleurs vives, répétées, & long-tems continuées (car la force de la vérité nous l'a déjà fait dire, M. de la Condamine en a éprouvé un jour de très-vives pendant cinq heures) ſont capables de jetter aſſez de trouble dans les fonctions d'un corps épuiſé, pour que l'ordre

ne puiſſe plus s'y rétablir. Ainſi, quoiqu'on convienne qu'en général deux petites inciſions à la peau ne puiſſent faire mourir un homme bien conſtitué, il n'en eſt pas moins vrai que, chez un homme fort âgé, plein d'infirmités, preſque paralytique des extrêmités inférieures ; en un mot, chez un homme à-peu-près décrépit, deux inciſions à la peau, ſuivies d'un traitement long & douloureux, peuvent faire naître des accidens aſſez graves pour le conduire au tombeau. On ſait que, dans ces circonſtances, le plus petit effort ſuffit pour renverſer un édifice qui ſe ſoutient à peine, & croule de tous les côtés. On ſait, pour parler ſans figure, que chez les vieillards décrépits, la ſuppuration s'établit avec peine, qu'elle eſt d'une mauvaiſe qualité, qu'elle épuiſe les malades, qu'elle les jette dans la fievre hectique, &c.

J'ai dit & répété aux perſonnes qui ont traité M. de la Condamine, ce que je me trouve forcé d'écrire ici. Comment a-t-il pu ſe faire après cela qu'on m'ait cité comme témoin oculaire de la parfaite guériſon de cet illuſtre Académicien ? J'ai ajouté qu'agir comme on a fait c'étoit très-indiſcrétement compromettre la méthode elle-même, & pécher contre l'axiôme qui dit : *non ſunt infamanda remedia.* Quand on veut établir une méthode, doit-on la riſquer ainſi dans

un

un cas où l'homme éclairé eſt ſûr qu'elle manquera ſon effet? Eſt-il un remede, quelqu'excellent qu'on le ſuppoſe, qui ne devienne un poiſon par l'effet d'une application vicieuſe?

D'après cela il me paroît évident que ce ſeroit une injuſtice de ſe prévenir contre la méthode, parce qu'une fois elle auroit été nuiſible, faute d'être ſagement adminiſtrée, c'eſt-à-dire appliquée à un ſujet ſuſceptible d'en éprouver les bons effets. Auſſi le fait de M. de la Condamine me ſemble-t-il étranger, en quelque ſorte, à ce qui concerne la valeur intrinſeque du traitement de M. Maget. Ce traitement pourroit réuſſir dans tous les autres cas, quoiqu'il ait fait du mal dans celui-ci, à cauſe de la mauvaiſe diſpoſition du ſujet. Il faut donc écarter ce fait; la vérité ne permet pas de le donner comme une guériſon, & l'équité ne veut pas qu'on en faſſe un argument contre la méthode elle-même. M. Maget deviendra plus circonſpect; il fera de nouvelles épreuves, en prenant de ſages meſures, dont la prudence & les bonnes regles lui font un devoir. Les gens de l'art, ſous les yeux deſquels il opérera, dépoſeront ce qu'ils auront vu, & leur rapport déterminera de ma part un jugement que mon peu d'expérience me force de ſuſpendre.

Je ſuis, &c.

OBSERVATION

Sur un coup de baïonete dans la région lombaire droite, pénétrant dans la substance du rein ; par M. BOURIENNE, Chirurgien-Major des armées du Roi, &c. en Corse.

Un Caporal du Régiment de Quercy fut porté à l'Hôpital militaire de Bastia le 18 Juillet 1772. Il avoit reçu d'un de ses camarades un coup de baïonete dans la région lombaire droite. Les accidens annonçoient que le rein du même côté étoit lésé ; le blessé éprouvoit une douleur vive à l'endroit de la plaie, des envies de vomir, une tension générale dans toute l'étendue du bas-ventre, la rétraction du testicule du même côté. La plaie étoit sans hémorrhagie & sans gonflement ; elle fut pansée simplement. Quatre saignées furent faites au blessé en peu de tems. La diete, une tisane adoucissante, des lavemens, des embrocations sur le ventre servirent à combattre les premiers accidens. Le lendemain le malade eut des envies d'uriner : en vain fit-il des efforts pour débarrasser la vessie, les attitudes qu'il prit furent inutiles. Les remedes des dénommés ci-dessus furent continués. Le blessé rendit dans la journée, par l'uretre, deux poëlettes d'un sang vermeil, & qui con-

firmoit que le rein étoit bleſſé par l'inſtrument, & aſſez profondément. Après que la veſſie fut débarraſſée du ſang qu'elle contenoit, les urines reprirent leur cours. Dans la nuit du deuxieme jour il ſurvint par la plaie une hémorrhagie aſſez conſidérable : le ſang fut arrêté avec de la charpie, ſoutenue par une légere compreſſion. La ſaignée fut réitérée. Le troiſieme jour le bleſſé eut des envies d'uriner : malgré les efforts qu'il fit il ne put rendre une ſeule goutte d'urine. Comme la veſſie étoit extrêmement tendue, que les douleurs étoient vives dans cette région, j'eus recours à la ſonde; mais la tenſion & l'érétiſme s'étoient propagés juſqu'au canal de l'uretre, ce qui formoit un obſtacle à l'entrée de la ſonde dans la veſſie. Avec des précautions & du tems je parvins à ſonder le malade, ſans pouvoir retirer d'urine. En retirant ma ſonde il ſortit un caillot de ſang de la longueur de trois pouces : ce corps étranger étant ſorti, le bleſſé urina avec aiſance, les douleurs qu'il éprouvoit ſe diſſiperent. Les mêmes remedes furent continués, j'ajoutai ſeulement une potion acidulée.

Le ſixieme jour les douleurs ſe réveillerent. Le pouls étoit dur, la région ombilicale étoit tendue, ainſi que celle de la veſſie. Le bleſſé ſe trouvoit dans un mal-aiſe général; il étoit tourmenté d'inquiétudes; la chaleur étoit violente, & la peau ſeche.

Ces accidens me firent réitérer la saignée, dont l'effet produisit un relâchement, & dissipa en partie les accidens. La plaie extérieure alloit bien; une douleur vive se faisoit sentir dans la substance du rein. Le blessé a continué l'usage de sa boisson adoucissante, & les autres remedes dénommés ont été continués. La douleur vive de la substance du rein s'est calmée; mais une autre très-vive au col de la vessie y a succédé. Le malade ne pouvoit uriner, & se tourmentoit singuliérement. La sonde dont je me suis servi n'a pu entrer dans la vessie : je n'ai point voulu forcer, dans la crainte d'ajouter érétisme à érétisme, &, par-là, rendre les accidens plus graves. A force de tourmens & d'efforts, le blessé a rendu trois caillots de sang assez considérables. Après leur sortie les accidens ont diminué, les urines ont pris leur cours avec aisance. Les lavemens & les fomentations ont été continués. Le douzieme jour le malade étoit tranquille & n'éprouvoit plus qu'une douleur supportable à la région de l'estomac. Un jaune d'œuf dans le bouillon a été l'époque où le blessé a commencé à cesser sa grande diete; petit à petit il a fait usage d'alimens plus solides. Les douleurs ont cessé entiérement, la plaie s'est trouvée cicatrisée ; le blessé a acquis des forces, & est sorti parfaitement guéri le vingt-quatrieme jour de son entrée à l'Hôpital.

Le bleſſé qui fait le ſujet de cette obſervation a éprouvé des douleurs vives, des angoiſſes, difficulté d'uriner, &c. Le ſang coagulé dans la veſſie, formant corps étranger, ne permettoit pas à l'urine de ſortir, même en employant l'algalie. Les efforts de la nature ont déterminé petit à petit le caillot de ſang à s'engager dans l'uretre, & à être pouſſée au dehors. J'aurois pu épargner au bleſſé beaucoup de douleurs, en mettant en uſage un moyen ſimple, auquel je n'ai penſé qu'après ſa guériſon; c'eſt l'injection d'eau tiede dans la veſſie, dont je me ſuis ſervi avec ſuccès dans une bleſſure pareille à celle dont je viens de faire le détail.

Pluſieurs Auteurs, en parlant des plaies du rein, recommandent d'abandonner ces ſortes de plaies aux ſoins de la nature, & ils n'ajoutent preſque rien de plus. Heiſter & la Motte en traitent ſucceſſivement. Il faut convenir que quand les plaies de ces organes ſont ſuivies d'inflammations & d'abſcès intérieurs, on ne peut guere combattre les accidens par les topiques : mais encore faut-il employer les remedes généraux, & varier le traitement relativement aux circonſtances. Il ne faut donc pas que les jeunes Chirurgiens aient trop de confiance, dans ces ſortes de cas, aux reſſources de la nature, ſans quoi ils verroient périr les bleſſés confiés à leurs ſoins.

Obſervations Météorologiques. Octobre 1774.

Jours du mois.	*Thermometre.* A 6 h. & d. du matin.	A 2 h. & d. du ſoir.	A 11 h. du ſoir.	*Barometre.* Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le ſoir. pouc. lig.
1	12	15½	11	27 10	27 9	27 9
2	10½	15½	11¾	27 9	27 10	27 11¾
3	10½	14¼	9¼	28 2¼	28 3	28 4
4	6½	13½	8½	28 5	28 5	28 5¾
5	5½	12½	9	28 6	28 5¼	28 5
6	6¾	15	11½	28 4¼	28 4	28 3¾
7	10½	15	11½	28 4¼	28 5½	28 5½
8	10½	12½	10	28 6	28 5¾	28 5¾
9	8	14	10½	28 5¼	28 4	28 3¾
10	7	13¼	10	28 3½	28 3¼	28 3
11	10	12½	8½	28 3¼	28 3¼	28 4
12	9	13½	9	28 4	28 4	28 4½
13	9	13½	10	28 4¾	28 4½	28 4¼
14	10	11½	7¼	28 4¾	28 4¼	28 4½
15	5	11¾	7½	28 4½	28 4	28 4
16	5	10½	8	28 3¾	28 3	28 2¾
17	6½	12½	8¼	28 2¾	28 3	28 3¼
18	8	12½	10½	28 4	28 3¼	28 3¾
19	9	13	8¼	28 4	28 3¾	28 3¾
20	5¼	13	8½	28 4	28 4	28 3½
21	4½	12½	8	28 3½	28 3½	28 3¼
22	5	12¾	10	28 3	28 2¾	28 2
23	10	13½	11½	28 1¾	28	27 11½
24	10½	13½	8¼	27 11	27 11	27 11½
25	7½	11	6¾	28 ¾	28 1	28 1½
26	5½	10¾	5	28 2	28 2½	28 2½
27	4¾	10	5¾	28 2	28 1¾	28 1½
28	4¾	6	4¼	28 1½	28 1¼	28 ¼
29	1½	6	5¼	27 10½	27 9	27 8
30	6	13½	10½	27 8	27 8	27 8
31	9	14½	12	27 8	27 8	27 9½

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	*La Matinée.*	*L'Après-Midi.*	*Le Soir à 11 h.*
1	S-O. nuages.	S-S-O. nuag. écl. tonn. pl.	Beau.
2	S-O. couvert.	S-O. nuages.	Nuages.
3	N-O. couvert.	N-O. nuages.	Nuages.
4	N. beau, nua.	N. nuages.	Beau.
5	N. beau.	E. beau.	Beau.
6	E N-E. beau.	S. nuages.	Beau.
7	N-N-O. nuag.	N-O. nuages.	Nuages.
8	N-O. couvert.	N. nuages.	Beau.
9	N-N-E. nuag.	N-N-E. nuag.	Beau.
10	N-N-E. beau.	N-N-E. nuag.	Nuages.
11	N. pluie, cou.	N. nuages.	Beau.
12	N. couv. nua.	O. nuages.	Beau.
13	N-N-O. b. n.	N-N-O. c. br.	Nuages.
14	N-E. c. nuag.	N N-E. nuag.	Beau.
15	N-E. beau.	N-E. beau.	Beau.
16	N-E. beau.	N-E. beau.	Beau.
17	E-N-E. brouil.	N-O. nuages.	Beau.
18	N E. br. nua.	N-E. couvert.	Nuages.
19	N-E. nuages.	E-N-E. beau.	Beau.
20	N-E. beau.	N-E. beau.	Beau.
21	N-E. b. nuag.	E-N-E. beau.	Beau.
22	E-N-E. br. n.	E. beau, nuag.	Nuages.
23	O-S O. n. c.	S-O. pet. pl. c.	Couvert.
24	S. couvert.	S. pluie.	Nuages.
25	O. nua. pluie.	O. nuages.	Beau.
26	O. couvert.	O. nuages.	Beau.
27	N-N O. nua. petite pluie.	N. nuages.	Beau.
28	N. brouillard.	N. nuages.	Beau.
29	N-E. br. nuag.	N-E. b. nuag.	Nuages.
30	E. brouil. c.	E. nuag. pl.	Couvert.
31	E-S-E. couv. petite pluie.	S E. petite pl. couvert.	Couvert.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 15 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur de 1 ½ degré au-dessus du même terme : la différence entre ces deux points est de 13 ½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 6 lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 8 lignes. La différence entre ces deux termes est de 10 lignes.

Le vent a soufflé 7 fois du N.
3 fois du N-N-E.
8 fois du N-E.
5 fois de l'E-N-E.
3 fois de l'E.
1 fois de l'E-S-E.
1 fois du S-Est.
2 fois du S.
1 fois du S-S-O.
3 fois du S-O.
1 fois de l'O-S-O.
3 fois de l'O.
4 fois du N-O.
3 fois du N-N-O.

Il a fait 19 jours beau.
7 jours du brouillard.
26 jours des nuages.
13 jours couvert.
8 jours de la pluie.
1 jour des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d'Octobre 1774.

Les fievres d'automne ont encore régné pendant tout ce mois ; elles prenoient le plus souvent

le type de tierces & de doubles-tierces : on n'a presque pas observé de fievres quartes. Elles ont exigé, comme dans le mois précédent, qu'on travaillât d'abord, par les remedes généraux & l'usage continué des délayans, à calmer la fougue des humeurs, & ce n'est qu'après ce préliminaire indispensable qu'elles ont cédé au spécifique.

On a continué à observer un grand nombre de petites-véroles, qui ont pris ce mois-ci un caractere de malignité qu'elles n'avoient pas les mois précédens : elles ont emporté un assez grand nombre d'enfans à Paris & dans les environs.

Enfin plusieurs personnes se sont plaintes d'éruptions de différente espece, mais qui n'ont paru avoir aucune suite.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille, au mois de Septembre 1774, par M. BOUCHER, Médecin.

Les premiers jours de ce mois nous annonçoient un tems chaud & serein ; la liqueur du thermomerre s'étoit portée au-dessus du terme de 20 degrés le 2 & le 4 : mais le tems a été bouleversé, la nuit du 4 au 5, par un violent orage, & il est resté froid & pluvieux tout le reste du mois. Après le 5 la liqueur du thermometre ne s'est pas élevée au-dessus du terme de 14 degrés.

Le mercure, dans le barometre, ne s'est point élevé jusqu'au terme de 28 pouces, si ce n'est le 8, qu'il a été observé à la hauteur de 28 pouces $\frac{1}{2}$ ligne.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de $20\frac{1}{2}$ degrés au-dessus

du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 7 degrés au-dessus du même terme. La différence entre ces deux termes est de 13 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces $\frac{1}{2}$ ligne, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 5 $\frac{1}{2}$ lignes. La différence entre ces deux termes est de 7 lignes.

Le vent a soufflé 6 fois du Nord.
4 fois du Nord vers l'Est.
4 fois du Sud vers l'Est.
11 fois du Sud.
9 fois du Sud vers l'Ouest.
2 fois de l'Ouest.
4 fois du N. vers l'Ouest.

Il y a eu 26 jours de tems couvert ou nuageux.
14 jours de pluie.
3 jours de tonnerre.
1 jour d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué une grande humidité tout le mois.

MALADIES qui ont régné à Lille dans le mois de Septembre 1774.

Le refroidissement subit de l'air, à la suite de l'orage du 4, a causé des pleuropneumonies & des angines inflammatoires. Quelques personnes ont aussi été prises de rhumatisme de même nature.

La fievre tierce a été la maladie dominante de ce mois. Les accès, dans la plupart de ceux qui en ont été attaqués, étoient violents, & la récidive s'ensuivoit presque dans tous, quelque cure que l'on eût employée. Mais les erreurs dans le régime & le défaut de certaines précautions y donnoient plus ou moins occasion.

Les diarrhées ont été communes.

Dans tout le cours de l'été il a régné, dans un village fort peuplé & contigu à la ville, du côté du Midi, une fievre putride-maligne, qui a été meurtriere. La constitution de l'air, pendant ce mois, a vraisemblablement contribué à en diminuer le progrès : peu de personnes en étoient attaquées à la fin du mois. Quelques-uns de ces malades sont venus se réfugier dans nos Hôpitaux de Charité. La cure de cette fievre devoit être analogue à celle de la fievre de même nature que nous avons dit avoir eu lieu dans la ville, parmi le peuple, dans l'année antérieure à celle-ci & la précédente.

LIVRES NOUVEAUX.

Abrégé élémentaire de botanique, à l'usage de l'Ecole de botanique de Lille. A Lille, chez *Henri*, 1774, brochure in-8o de 48 pages.

On en trouve des exemplaires à Paris, chez *Monory*, qui distribue aussi une carte de botanique dressée par M. *Lestiboudois*, Médecin, Auteur de ces Elémens.

Dissertatio medica de usu & abusu instrumentorum in arte obstetriciâ, Auctore Claudio-Hilario Laurent. *C'est-à-dire* : Dissertation sur l'usage & l'abus des instrumens dans l'art des accouchemens, par M. *Claude-Hilaire Laurent*. A Strasbourg, chez *Heitz*, 1774, in-4o.

A treatise on the management of Pregnant and lying-in women and the means of curing, but more specialy of preventing the principal disorders to which they are liable. Together with some new directions concerning the delivery of the child and placenta in natural births, illustrated with cases; by Charles Withe, *F. R. S., Member of the cor-*

poration of surgeons, in London and surgeon to the Manchester infirmari. C'est-à-dire : Traité de la maniere de conduire les femmes enceintes & les femmes en couches, avec les moyens de guérir & plus particuliérement de prévenir les maladies auxquelles elles sont exposées ; avec de nouvelles instructions sur la maniere de retirer l'enfant & le placenta dans les accouchemens naturels : le tout éclairci par des observations. Par M. *Charles White*, de la Société royale, Membre du Corps des Chirurgiens de Londres, & Chirurgien de l'Hôpital de Manchester. A Londres, chez *Dilly*, 1773, in-8o.

Il paroîtra dans peu une traduction de cet excellent ouvrage, à Paris, chez *Vincent*. Nous nous proposons de le faire connoître plus particuliérement à nos lecteurs. On trouve dans la même ville quelques exemplaires de l'original anglois, chez *Didot le jeune*, qui vend également la matiere médicale de M. *Spielman*, que nous avons annoncée dans notre Journal de Septembre. Prix, 6 liv. broché.

Mémoires de l'Académie royale de chirurgie, tome V, in-4o, prix, 14 liv. relié ; & tom. XIII, XIV, XV, in-12, prix, 9 liv. reliés. A Paris, chez *Didot le jeune*, 1774.

Nous nous occuperons incessamment de cette nouvelle production de l'Académie royale de chirurgie.

Mémoire sur le danger des caustiques pour la cure radicale des hernies, par M. *Bordenave*. A Paris, chez *Clousier*, 1774, brochure in-12 de 46 pages.

Ce Mémoire, qui se trouve inséré dans le volume du Recueil de l'Académie que nous venons d'annoncer, est suivi d'un supplément qu'on a

cru y devoir ajouter pour répondre à la Dissertation de M. *Gautier* sur le même sujet. Nous pourrons entrer dans quelque détail sur cette dispute, en rendant compte du volume de l'Académie que nous venons d'annoncer: en attendant, le lecteur peut recourir à la Lettre de M. Petit, que nous avons insérée dans ce Journal.

Rapport fait par ordre de l'Académie sur la mort du sieur *Lemaire*, & sur celle de son épouse, Marchands de modes, à l'enseigne de la Corbeille galante, rue S. Honoré, causées par la vapeur du charbon; avec des observations sur les effets des vapeurs méphitiques sur le corps de l'homme, & sur le moyen de rappeller à la vie ceux qui en ont été suffoqués; par M. *Portal*, Professeur de médecine au College royal, Médecin de Monseigneur le Comte d'Artois, de l'Académie des Sciences de Paris, & de plusieurs autres. Paris, chez *Vincent*, 1774, in-8o de trente pages.

M. *Portal* s'est proposé de démontrer dans cette brochure que les personnes qui périssent par l'action des vapeurs méphitiques meurent apoplectiques; que cette apoplexie est produite par l'arrêt du sang dans le cerveau, occasionné par la difficulté que ce fluide trouve à traverser les poumons, que l'air chargé de ces vapeurs est incapable de distendre. Suivant cette idée il propose, pour rappeller ces personnes à la vie, 1o de les saigner, 2o de leur faire avaler, ou du moins de les frotter de vinaigre; 3o de les exposer à l'air frais; 4o de les arroser même d'eau froide; 5o de leur souffler de l'air dans la trachée-artere: méthode bien opposée à celle qu'on emploie pour ranimer les noyés, & qu'on a cru pouvoir appliquer quelquefois dans le cas des suffocations produites par les vapeurs méphitiques.

COURS D'HISTOIRE NATURELLE ET DE CHYMIE.

M. *Bucquet*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, a commencé ce Cours le Lundi 7 Novembre 1774, à midi très-précis; il le continue les Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque semaine, à la même heure,

Dans le Laboratoire de M. de la Planche, Maître Apothicaire, rue de la Monnoie.

On trouve chez madame la veuve *Hérissant*, Imprimeur du Cabinet du Roi, rue S. Jacques, près celle de la Parcheminerie, une Introduction à l'étude des corps naturels tirés du regne minéral, & une Introduction à l'étude des corps naturels tirés du regne végétal, ouvrages nécessaires pour suivre ce Cours.

COURS D'ANATOMIE.

M. *Bucquet*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, a commencé ce Cours le Mardi 8 Novembre 1774, à midi précis; il le continue les Mardi, Jeudi & Vendredi de chaque semaine, à la même heure,

En son Amphithéâtre, rue basse des Ursins, au coin de celle de Glatigny, en la Cité.

Les personnes qui désireront disséquer, pourront s'adresser à M. *Regnaut*, à l'Amphithéâtre.

COURS D'ANATOMIE ET D'OPÉRATIONS DE CHIRURGIE.

M. *Ferrand*, Maître en Chirurgie du College

de Paris, Professeur royal des Opérations en survivance, Conseiller de l'Académie royale de Chirurgie, ancien Professeur d'Anatomie & de Chirurgie à l'Ecole pratique, Associé de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, Associé étranger de l'Académie impériale des Apathistes de Florence, Censeur royal, &c., a recommencé le Lundi 24 Octobre 1774, à quatre heures & demie, un Cours complet d'Anatomie, lequel sera immédiatement suivi d'un Cours de maladies chirurgicales, & des opérations qui leur conviennent.

Messieurs les Etudians qui ont dessein de le suivre peuvent se faire inscrire en son Amphithéâtre, rue Mâcon, où il y a une Salle pour la dissection.

COURS DE PHYSIQUE EXPÉRIMENTALE.

M. *Sigaud de la Fond*, Professeur de mathématiques, Démonstrateur de physique expérimentale en l'Université, & Membre de plusieurs Académies, commencera un Cours de physique expérimentale le Mercredi 14 Décembre 1774, à onze heures & demie, dans son Cabinet, rue Saint Jacques, près S. Yves, Maison de l'Université; il le continuera les Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque semaine, à la même heure. Il prie ceux qui voudront le suivre de vouloir bien se faire inscrire d'ici à ce tems.

COURS D'HISTOIRE NATURELLE,

Contenant les Minéraux, les Végétaux, les Animaux, & les différens Phénomenes de la nature.

M. *Valmont de Bomare*, Démonstrateur d'Hif-

toire Naturelle, Censeur royal, Directeur des Cabinets de Chantilly, Membre de plusieurs Académies des Sciences & Belles-Lettres de l'Europe, Maître en Pharmacie, &c., ouvrira son Cours sur les trois regnes de l'Histoire Naturelle le Mercredi 7 Décembre 1774, à dix heures & demie très-précises du matin, en son Cabinet, rue de la Verrerie, au coin de celle des Billettes. Ce Cours sera continué les Vendredi, Lundi & Mercredi de chaque semaine, à la même heure.

Ce Démonstrateur ouvrira un second & même Cours le Samedi 10 Décembre 1774, à onze heures & demie très-précises du matin, & le continuera les Mardi, Jeudi & Samedi suivans de chaque semaine, à la même heure. Les personnes qui désireront prendre part à ce second Cours sont averties d'entendre le *Discours général sur le spectacle & l'étude de la nature*, qui sera prononcé à l'ouverture du premier Cours, indiquée pour le Mercredi 7 Décembre.



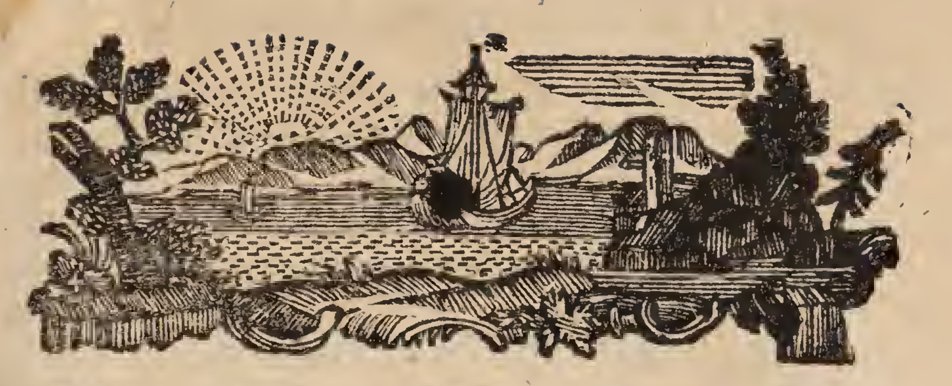


TABLE
GÉNÉRALE
DES MATIERES

Contenues dans les ſix derniers Mois du Journal de Médecine de l'année 1774.

LIVRES ANNONCÉS.

MEDECINE.

CHIRURGIE.

HISTOIRE NATURELLE, CHYMIE ET PHARMACIE.

EXTRAITS.

MÉMOIRES ET OBSERVATIONS.

MEDECINE.

CHIRURGIE.

HISTOIRE NATURELLE,

CHYMIE ET PHARMACIE,

AVIS DIVERS.

Fin de la Table générale des Matieres.

